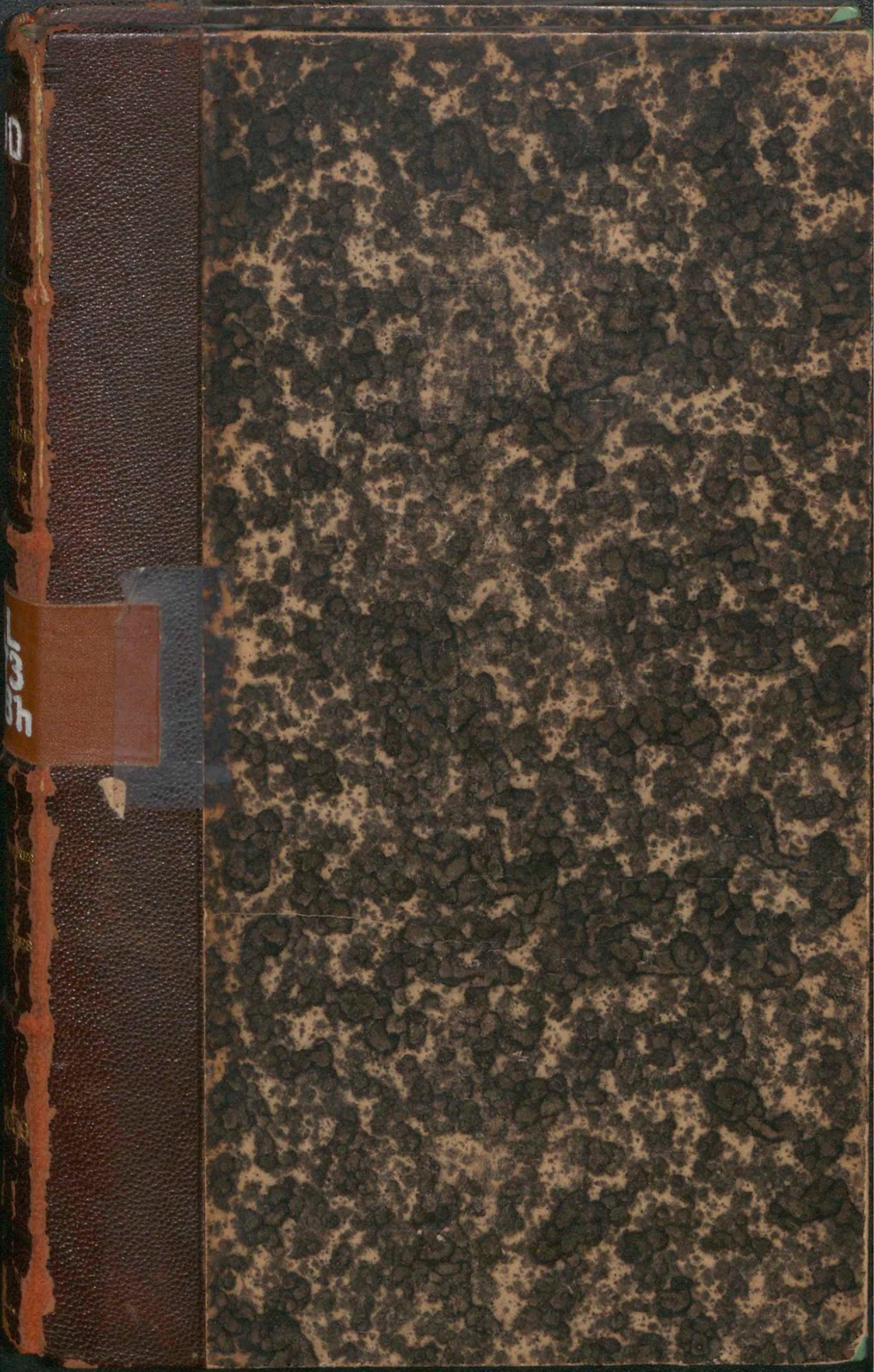
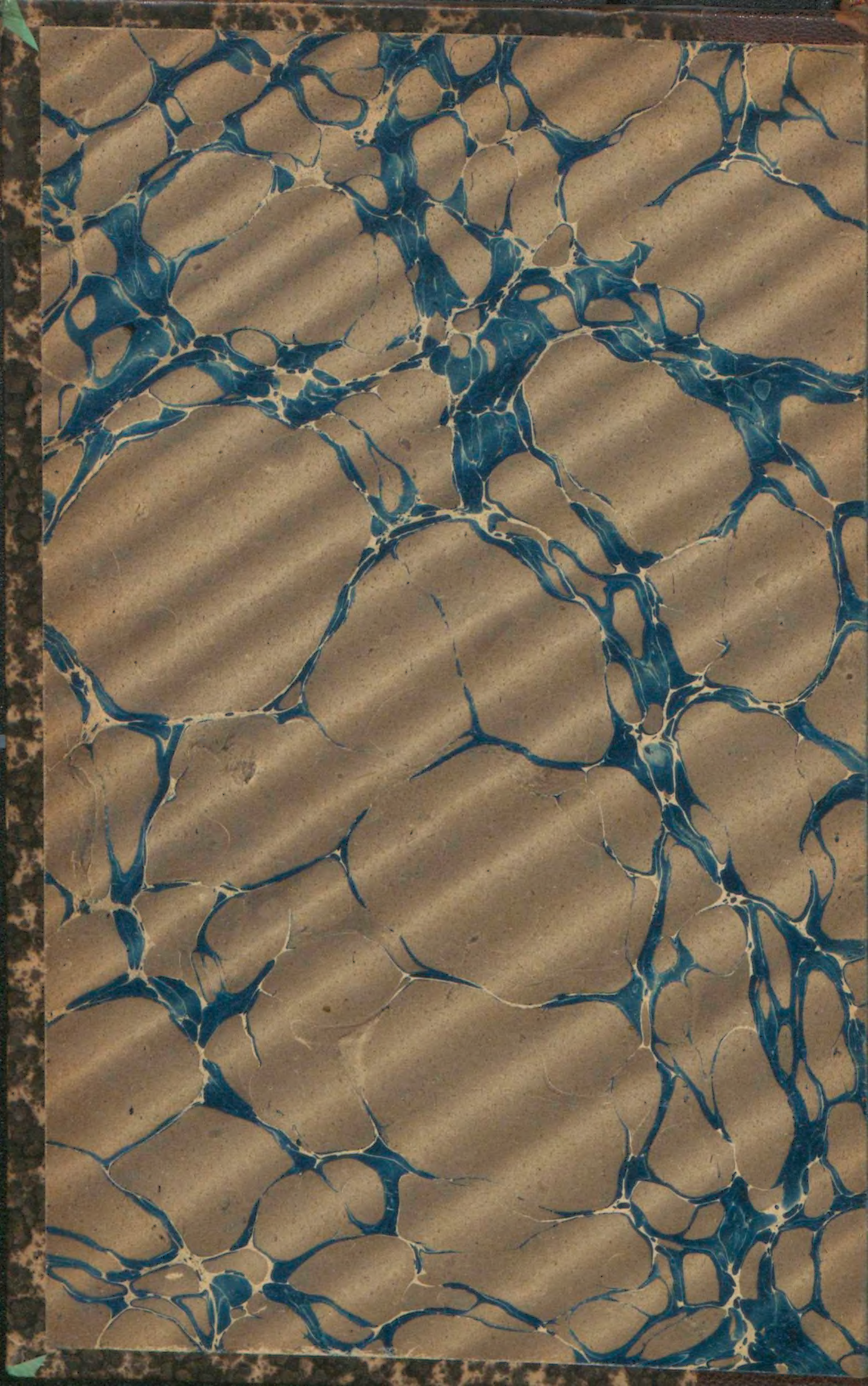
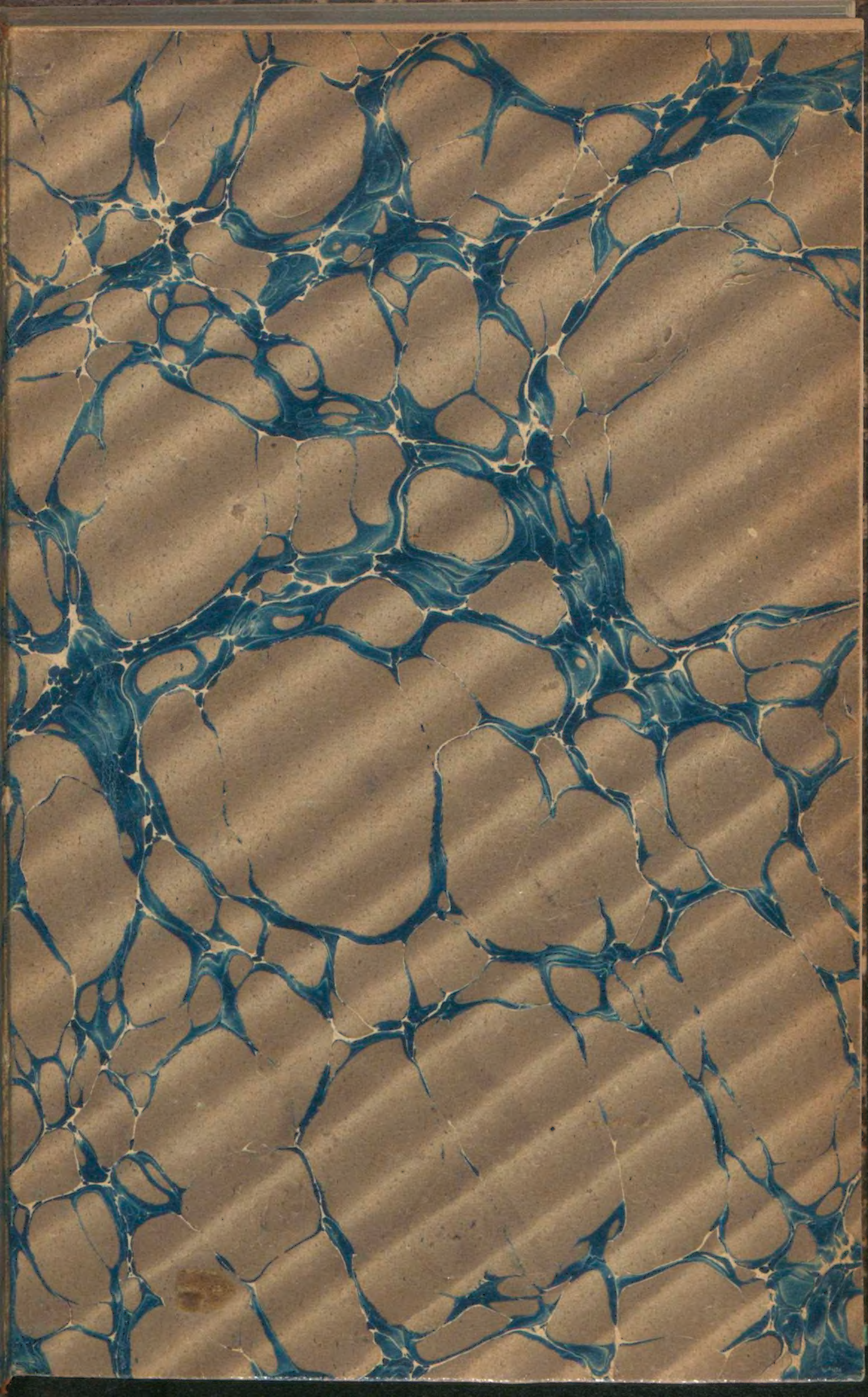






COLÉOPTÈRES

DE FRANCE.

Lyon. — Imp. de F. DUMOULIN, rue Saint-Pierre, 20.

HISTOIRE NATURELLE

DES

COLÉOPTÈRES

DE FRANCE,

Par M. E. Mulsant,

Sous-Bibliothécaire de la ville de Lyon,
Professeur d'Histoire naturelle au Lycée,
Président de la Société Linnéenne,
Membre de l'Académie Impériale des Sciences, Belles-Lettres et Arts,
des Sociétés Impériale d'Agriculture, et Littéraire
de la même ville, etc.

ANGUSTIPENNES.

PARIS.

MAGNIN, BLANCHARD ET Cie, SUCCESSEURS DE LOUIS JANET,
Rue Honoré-Chevalier, 3, près la place St-Sulpice.

1858.


CHICAGO NATURAL HISTORY MUSEUM
LIBRARY

A MONSIEUR JOHN LECONTE,

MEMBRE DE L'ACADÉMIE DES SCIENCES
DE PHILADELPHIE,
CORRESPONDANT DE L'ACADÉMIE DES SCIENCES,
BELLES-LETTRES ET ARTS DE LYON, ET DE LA SOCIÉTÉ
LINNÉENNE DE LA MÊME VILLE, ETC., ETC.

Monsieur,

Les relations qui existent entre nous depuis plusieurs années et que vous avez su rendre si agréables, me donnent l'espoir que vous voudrez bien accepter la dédicace de ces feuilles.

Personne assurément ne méconnaitra l'une de mes intentions, celle de rendre hommage à des travaux qui vous ont placé au premier rang

des Entomologistes du Nouveau-Monde ; veuillez y voir aussi le désir de vous remercier de vos bienveillantes communications, et celui de vous offrir un nouveau témoignage des sentiments de haute estime avec lesquels

J'ai l'honneur d'être

Votre tout dévoué serviteur

E. MULSANT.

Lyon, le 16 décembre 1858.

TABLEAU MÉTHODIQUE

DES

COLÉOPTÈRES ANGUSTIPÈNNES

DE FRANCE.

PREMIÈRE BRANCHE. **Calopaires.**

CALOPUS, Fabricius.

Serraticornis, *Linné.*

DEUXIÈME BRANCHE. **Œdéméraires.**

PREMIER RAMEAU. **Nacerdates.**

NACERDES, Schmidt.

Lepturoides, *Thunberg.*

ANONCODE, Schmidt.

Adusta, *Panzer.*
Rufiventris, *Scopoli.*
Ustulata, *Fabricius.*
Fulvicollis, *Scopoli.*
Viridipes, *Schmidt.*
Amœna, *Schmidt.*

ASCLERA, Schmidt.

Sanguinicollis, *Fabricius.*
Xanthoderes.
Cœrulea, *Linné.*

XANTHOCHROA, Schmidt.

Carniolica, *Gistl.*
Gracilis, *Schmidt.*

DRYOPS, *Fabricius.*

Femorata, *Fabricius.*

DEUXIÈME RAMEAU. **Œdémérates**.

ŒDEMERA, Olivier.

Podagrariae, *Linné*.
Flavescens, *Linné*.
Subulata, *Olivier*.
Simplex, *Linné*.
Sericans, *Mulsant*.
Lateralis, *Schmidt*.
Tristis, *Schmith*.
Barbara, *Fabricius*.
Flavipes, *Fabricius*.
Cœrulea, *Linné*.
Atrata, *Schmidt*.
Virescens, *Linné*.

CHRYSANTHIA, Schmidt.

Viridissima, *Linné*.
Viridis, *Schmidt*.

TROISIÈME RAMEAU. **Sténostomates**.

STENOSTOMA, Latreille.

Rostrata, *Fabricius*.

TRIBU

DES

ANGUSTIPENNES.

Caractères. *Tête* penchée; engagée dans le prothorax, mais rarement jusqu'aux yeux; souvent plus longue depuis le bord antérieur de ces organes jusqu'à l'extrémité des mandibules, que depuis ce bord jusqu'au prothorax; rarement prolongée en espèce de museau, mais alors hanches antérieures allongées, et les intermédiaires contiguës. *Yeux* situés sur les côtés de la tête, soit échancrés, soit entiers. *Antennes* insérées à découvert, soit dans l'échancrure des yeux ou près de cette échancrure, quand elle existe, soit au devant de ces organes; habituellement sétacées ou filiformes; rarement à peine moins grêles vers l'extrémité; généralement allongées; de onze articles distincts, parfois de douze, au moins chez l'un des sexes, ou avec le onzième article appendicé. *Palpes maxillaires* à dernier article de forme variable. *Prothorax* latéralement sans rebord; à côtés repliés en dessous; à base notablement plus étroite que celle des élytres. *Hanches antérieures*, allongées, contiguës ou à peu près, non séparées complètement par le prosternum. *Hanches intermédiaires* un peu obliques et en partie séparées par le mésosternum, chez les espèces ayant la tête courte et les yeux très-échancrés; parallèles et contiguës chez les espèces ayant la tête allongée et les yeux entiers ou médiocrement échancrés. *Ventre* généralement de cinq arceaux apparents, paraissant rarement en avoir six. *Tarses* antérieurs et intermédiaires de cinq articles: les postérieurs de quatre: l'avant-dernier au moins, échancré et garni en dessous d'une brosse. *Ongles* simples. *Corps* plus ou moins allongé, souvent étroit.

Les Angustipennes ne peuvent être confondus avec les insectes qui composent les premières Tribus de notre seconde division des Hétéromères, c'est-à-dire celles des Barbipalpes et des Longipèdes, car ils ont la base de leur prothorax notablement plus étroite que celle des élytres, et la tête non inclinée. Ce dernier caractère les éloigne des Colligères et des Vésicants, qui ont d'ailleurs la tête généralement séparée du prothorax par une sorte de nodule. Leurs antennes sétacées ou filiformes, à articles allongés, et leurs élytres ordinairement étroites, les séparent des Latipennes. Ceux d'entre eux qui se rapprochent des Rostrifères par la forme de leur tête, s'en distinguent par leurs antennes non renflées vers l'extrémité et plus rapprochées des yeux; par la forme de ces organes; surtout par leurs hanches antérieures allongées et par les intermédiaires contiguës. Presque tous ont le corps allongé et les élytres étroites : de là, le nom d'*Angustipennes* donné à ces insectes par M. Duméril.

Étude des parties extérieures du corps.

L'étude du système tégumentaire et des diverses parties du corps, en montrant les affinités naturelles qui existent entre les insectes de cette Tribu, font sentir aussi les modifications à l'aide desquelles la Puissance Créatrice a su varier avec tant d'art les formes extérieures.

La *tête*, simplement penchée, jamais verticale ou inclinée, offre vers le milieu des yeux sa plus grande largeur; plus ou moins rétrécie après ces organes, elle est rarement engagée jusqu'à eux dans le prothorax. Chez quelques-uns, comme les Calopes, la base des mandibules est presque contiguë au bord antérieur des yeux : mais chez les espèces offrant dans l'épistome et plus ordinairement dans le front un allongement plus ou moins sensible, les organes de la vision se montrent éloignés de l'origine de ces instruments de mastication.

Le *labre*, toujours très-visible et lié à l'épistome, est tantôt transverse ou notablement plus large que long; tantôt il se rapproche de la forme carrée; il se montre entier ou faiblement échancré; parfois il est un peu rétréci postérieurement.

Les *mandibules*, toujours cornées, fortes et arquées, sont bifides à leur extrémité, et munies à leur côté interne d'une membrane plus ou moins apparente.

Les *mâchoires* offrent des transitions plus ou moins insensibles entre la nature de la corne et la consistance du cuir ou du parchemin ; leur base toutefois, toujours cornée, s'élève le plus souvent d'une manière verticale, ou de manière à offrir dans son point d'union avec la pièce suivante une carène transverse : elles se divisent en deux lobes distincts : l'interne, plus court, proportionnellement moins étroit, d'une nature ordinairement coriace ou parcheminée, frangé ou cilié au côté interne : l'externe, plus long, tantôt courbé sur l'autre, tantôt droit et subparallèle, ordinairement coriace chez les premiers, et en majeure partie corné chez les seconds, avec l'extrémité ciliée ou garnie d'une houppe de poils parfois partagée en deux divisions.

Les *palpes maxillaires*, toujours notablement plus longs que les labiaux, sont composés de quatre articles : le 1er, court : le 2e, à peu près aussi grand que le 4e : le 3e visiblement plus court que l'un et l'autre de ceux-ci, généralement moins étroit que le 2e : le 4e ou dernier, de forme variable suivant les genres ; rarement cylindrique, comme dans les Sténostomes, il se montre généralement élargi d'arrière en avant à son côté interne, le plus souvent jusqu'aux trois cinquièmes au moins de sa longueur, et rétréci ensuite en ligne droite ou courbe jusqu'à son angle antéro-externe ; d'autres fois il est en forme de coutre ou de hache, comme les Asclères en offrent l'exemple ; en général son côté externe est à peu près droit ; d'autres fois, comme chez les Nacerdes et les Anoncodes, il est anguleux vers les trois cinquièmes ou un peu plus de sa longueur, et sinué entre ce point et l'extrémité.

Le *menton* se montre souvent relevé à sa base, de manière à offrir dans son point de jonction avec la pièce prébasilaire, une carène transversale. Son développement et sa forme sont variables suivant les genres. Ordinairement plus large que long, il est tantôt rétréci d'arrière en avant, d'une manière arquée, tantôt en ligne courbe irrégulière ; quelquefois il est allongé, comme chez les Sténostomes. Sa surface est plane chez les uns, concave chez les autres.

La *languette*, courte, coriace et cornée, est tantôt triangulaire ou rétrécie d'arrière en avant, tantôt transverse et échancrée à son bord antérieur.

Les *paraglosses*, membraneux et garnis de poils, plus ou moins saillants au devant de la languette, sont ovalaires ou arrondis à leur extrémité.

Les *palpes labiaux*, généralement comprimés, sont composés de trois articles : le premier, court : le 2e, ordinairement un peu élargi d'arrière en avant : le dernier, de forme variable suivant les genres.

L'*épistome* et le *postépistome* qui l'accompagne, sont parfois presque insensiblement liés au front, d'autres fois ils en sont séparés par une suture très-évidente, la *suture frontale*. Dans les Tribus précédentes, nous avons cru inutile de distinguer ces deux pièces précitées, que l'on confond ordinairement dans la nomenclature ; mais, ici, elles méritent souvent d'avoir chacune leur nom particulier, car parfois la partie antérieure ou l'épistome proprement dit, est creusé d'un sillon longitudinal fournissant, pour la distinction des espèces, un bon caractère, négligé jusqu'à ce jour.

Les *joues* ont un développement variable. Chez nos premiers Angustipennes, ayant les yeux rapprochés de la base des mandibules, elles sont réduites à un espace assez restreint, et le plus souvent elles échancrent les yeux ; chez les autres, elles ont une forme allongée, ordinairement parallèle et plus ou moins sensiblement creusée en sillon. Quelquefois elles paraissent servir à l'insertion des antennes ; d'autres fois, comme chez les Sténostomes, elles restent en dehors de la base de ces organes.

Le *front* varie d'étendue suivant les genres et même parfois suivant les espèces ou les sexes. Ainsi chez les Calopes il est beaucoup plus restreint chez le ♂ que chez la ♀ ; ainsi, chez les Xanthrochroas, sa largeur inégale sert à distinguer les espèces. Parfois il est séparé du postépistome par une suture frontale, comme chez les Nacerdes ; d'autres fois, comme chez les Œdémères, il en est faiblement distinct. Souvent limité au niveau du bord antérieur des yeux, il s'allonge chez les Sténostomes, pour prolonger la tête, et contribuer à former une sorte de museau.

Les *yeux*, situés sur les côtés de la tête, s'étendent sur la partie inférieure de celle-ci, et empiètent parfois sur l'espace ordinaire du front. Souvent saillants et convexes, comme chez les Œdémères, ils ont parfois, comme chez les Sténostomes, une convexité beaucoup plus faible. Leurs facettes distinctes à une faible loupe, sont quelquefois grosses, comme les Calopes en offrent l'exemple. Leur configuration et leur volume varient. Parfois ils sont arrondis ou ovalaires ; d'autres fois ils sont obliquement transverses. Entiers chez les Œdémérates et chez les Sténostomes, ils sont entamés chez les autres, soit légèrement, comme chez les Asclères, soit d'une manière profonde comme chez les Calopes. Chez les premiers, cette échancrure est visiblement

due aux joues ; chez les seconds, elle semble produite par le front ; elle offre, du reste, dans sa position des différences qui varient suivant les genres.

Les *antennes* fournissent des caractères faciles à utiliser. Chez la plupart, la partie de la tête ou le torulus dans lequel est reçue la rotule de leur premier article, est sans saillie ; parfois même, comme chez les Sténostomes, il est reçu dans une fossette ; tandis que chez quelques-uns, comme les Calopes, ce torulus se relève sur ses bords en une espèce de bourrelet ou de tubercule. Chez ces derniers insectes, ces filaments articulés sont insérés dans l'échancrure profonde des yeux ; mais quand ces organes de la vision sont faiblement entamés, les antennes s'engagent à peine dans cette échancrure, se portent plus ou moins du côté du front, en s'éloignant des yeux pour s'insérer plus avant. Généralement un peu plus longues chez les ♂ que chez les ♀, le plus souvent elles égalent en longueur plus de la moitié de celle du corps, quelquefois même se prolongent presque jusqu'à son extrémité chez certains ♂. Sétacées chez les uns, plus visiblement filiformes chez les autres, elles vont grossissant à peine chez les Sténostomes. Simples chez presque tous, elles montrent chez les Calopes, surtout chez le ♂ de ceux-ci, les troisième à dixième articles dentés. Toujours au moins de onze articles, elles ont souvent le dernier *appendicé*, ou enrichi d'un appendice ou sorte d'article supplémentaire soudé avec lui, tantôt distinct chez les deux sexes, tantôt seulement chez le ♂ : quelquefois même, chez ce dernier sexe, cet appendice paraît visiblement articulé et constituer un douzième article. Le premier ou le scape se montre graduellement renflé vers son extrémité, tantôt droit comme chez les Nacerdes, tantôt arqué comme chez les OEdémères : le second, parfois très-court, offre souvent des dimensions moins restreintes, et, dans certains cas, peut servir, par ses proportions comparées à celles du suivant, à séparer avec facilité des coupes voisines. Ordinairement le 3e est le plus long des dix premiers ; quelquefois le 4e est plus allongé que lui : les 5e à 10e décroissent successivement de longueur d'une manière variable. Quelquefois les 3e à 11e articles sont plus ou moins comprimés, d'autres fois à peu près cylindriques. En général ces articles sont fragiles, surtout après la dessiccation de l'insecte, et se brisent souvent au moindre choc.

Le *prothorax*, dans lequel la tête est engagée, s'avance rarement jusqu'aux yeux. Il est tronqué ou arqué en devant à son bord antérieur. Sa base est ordinairement en ligne droite, ou presque droite, ou

un peu arquée en arrière, et munie d'un rebord plus ou moins relevé. Ses côtés sont repliés en dessous jusqu'aux hanches, et par conséquent sans rebord en dessus. Rarement, comme chez les Sténostomes, il va s'élargissant d'avant en arrière; le plus souvent il offre du quart au tiers de ses côtés sa plus grande largeur, et se rétrécit ensuite jusqu'au rebord basilaire, en offrant chez le plus grand nombre une sinuosité plus ou moins prononcée. Visiblement allongé, chez les Sténostomes, il offre chez les autres une assez faible inégalité entre ses deux diamètres. Proportionnellement un peu plus large chez la ♀ que chez le ♂, il offre ainsi suivant les sexes des différences plus ou moins sensibles de longueur comparativement à sa largeur, et, dans son diamètre transversal le plus grand, il est souvent plus large que la tête chez les ♀, plus étroit qu'elle chez les ♂. Sa surface est, chez un grand nombre, inégale ou creusée de fossettes plus ou moins marquées.

L'*écusson*, toujours distinct, affecte ordinairement la forme d'un triangle, souvent tronqué d'une manière plus ou moins large, à sa partie postérieure.

Les *élytres*, prolongées ou à peu près jusqu'à l'extrémité du corps, débordent notablement en devant la base du prothorax, et sont plus ou moins arrondies aux épaules. Leur forme est plus ou moins allongée; rarement rétrécies extérieurement, en ligne un peu courbe, à partir de la moitié de leur longueur jusqu'à l'angle sutural, et plus sensiblement près de ce dernier, comme chez les Sténostomes, tantôt elles sont presque parallèles sur la plus grande partie de leur longueur et voilent complètement les ailes; tantôt elles vont en se rétrécissant chacune d'avant en arrière d'une manière graduelle ou sinuée à leur côté interne, sont ainsi plus ou moins déhiscentes à la suture et laissent en partie à découvert les organes du vol. Dans ce cas, elles sont généralement plus sinuées, et plus étroites postérieurement chez le ♂, et leur côté externe est souvent alors en courbe rentrante chez le même sexe, tandis qu'il est droit ou à peu près, chez la ♀. Les élytres, à leur extrémité, présentent parfois une *bossette* ou faible convexité, rendue plus sensible par un luisant ou un poli que n'a pas le reste de leur surface. Peu fortement ou médiocrement convexes chez les uns, elles sont presque planes chez les autres, à l'exception de la partie extérieure de l'épaule, qui est inclinée. En général, elles sont notées d'une fossette humérale, qui, suivant sa dépression plus ou moins prononcée, rend plus sensible le calus huméral qui la limite du côté externe. Chez le plus grand nombre elles

sont munies d'un rebord sutural et souvent aussi d'un rebord marginal; ordinairement elles sont en outre chargées de nervures longitudinales dont le nombre varie de deux à quatre pour chacune : la 2ᵉ passe généralement sur la fossette humérale · la dernière est souvent tellement rapprochée du bord marginal qu'elle semble constituer le côté interne du repli : mais en général elle s'éloigne un peu du bord externe, vers son extrémité ; quelquefois, comme chez les Anoncodes, son rapprochement de ce bord varie suivant les sexes ; d'autres fois, comme chez diverses Œdémères, elle se confond postérieurement avec ce bord ; leur *repli* est à peu près réduit à une tranche.

Les *ailes* ne font jamais défaut; tantôt elles sont complètement voilées par les élytres, comme chez les Calopaires ; tantôt elles sont incomplètement couvertes par elles, comme dans les Œdémères.

Le *dos de l'abdomen* est généralement composé de sept arceaux, dont les trois premiers correspondent au premier du ventre : le dernier ou le pygidium, habituellement le plus long, varie de forme, souvent suivant les sexes ; parfois il est tronqué, d'autres fois il se montre échancré ou entaillé et bilobé à son extrémité : celle-ci est d'une consistance moins molle ou cornée.

Le *dessous du corps* mérite non moins que le dessus une étude particulière.

L'*antépectus*, généralement court sur les côtés, se prolonge anguleusement en arrière, sur la partie sternale, tantôt en s'engageant à peine entre les hanches, tantôt, comme chez les Calopaires, en se profongeant assez avant entre celles-ci.

Le *médipectus*, également court, transverse, sans carène ou sans sillon sur sa surface, est souvent tronqué ou légèrement bissinué à son bord postérieur, avec la partie sternale brièvement anguleuse et peu engagée entre les hanches ; d'autres fois cette partie constitue un triangle étroit et allongé, séparant les hanches intermédiaires presque jusqu'à leur extrémité.

Les *postépisternum*, plus ou moins allongés, pour suivre le développement du postpectus, vont en se rétrécissant d'avant en arrière, soit en ligne un peu courbe, soit en ligne presque droite.

Les *épimères postérieures*, ordinairement cachées, se montrent en partie à découvert chez les Œdémères.

Le *ventre* offre ordinairement cinq arceaux apparents ; mais quelquefois le premier est voilé en partie ou même à peu près complètement, comme chez les Sténostomes ; d'autres fois, au contraire, comme chez les Calopes, cette partie du corps paraît composée

de six arceaux; mais le dernier est plutôt une partie du fourreau des pièces internes qu'un véritable segment; le deuxième est généralement plus développé que chacun des quatre premiers; le cinquième varie dans ses proportions et dans ses formes, suivant les sexes ou suivant les espèces, et fournit souvent des caractères importants pour distinguer ces dernières. Chez les ♂, le cinquième arceau est suivi de diverses pièces voilées par le pygidium; il présente entre autres des sortes de lames dont la configuration différente sert souvent à caractériser des espèces voisines ou rapprochées. Le ventre se déploie souvent en long d'une manière normale; chez plusieurs de ces insectes, surtout chez les ♂, il se courbe en dessous; les troisième et quatrième arceaux se montrent alors raccourcis dans leur milieu; quelquefois même ils sont presque complètement voilés dans ce point par le deuxième arceau, qui présente parfois des dentelures ou autres singularités sur la partie médiaire de son bord postérieur.

Les *pieds* sont généralement allongés.

Les *hanches antérieures*, saillantes ou inclinées, sont allongées en forme de cône, ordinairement contiguës, plus rarement séparées en partie par le prosternum.

Les *hanches intermédiaires*, allongées et appliquées contre le corps, sont parfois convergentes d'avant en arrière, et, dans ce cas, le mésosternum se prolonge entre elles jusque près de leur extrémité; d'autres fois elles sont contiguës ou à peu près, et la partie métasternale est à peine engagée entre elles.

Les *hanches postérieures* sont plus ou moins obliquement transverses; quelquefois, chez certains ♂, elles sont armées d'une dent prononcée, à l'angle interne de leur bord postérieur.

Les *cuisses*, souvent simples et à peine renflées, présentent quelquefois des configurations diverses, du moins chez le ♂. Ainsi, chez plusieurs, les antérieures ou les intermédiaires, et quelquefois l'une et l'autre, sont munies d'une dent vers l'extrémité de leur partie inférieure. Chez d'autres, comme les Œdémères et les Dryops, les postérieures sont ordinairement fortement renflées et arquées à leur bord antérieur.

Les *jambes* ou *tibias*, ordinairement simples, faiblement et graduellement élargis de la base à l'extrémité, offrent aussi leurs singularités chez certains ♂. Ainsi, les intermédiaires et postérieurs, comme chez les Dryops, ou seulement les postérieurs comme chez les Œdémères, sont assez fortement arqués: ces

derniers même présentent une force insolite en harmonie avec le renflement anormal de la cuisse.

Les *éperons* qui terminent les tibias, toujours au nombre de deux aux quatre jambes postérieures, sont parfois réduits à un seul aux antérieures, comme les Nacerdes et les Anoncodes en offrent l'exemple.

Les *tarses* sont visiblement hétéromères chez tous, c'est-à-dire sont composés de cinq articulations aux quatre premiers pieds, et de quatre chez les derniers. Ordinairement grêles, les antérieurs et intermédiaires se montrent parfois un peu élargis chez certains ♂. Leur premier article, en général le plus long et cylindrique, prend un développement graduellement plus grand, des pieds antérieurs aux postérieurs : chez ces derniers, il égale ou surpasse en longueur tous les suivants pris ensemble : le 2e est ordinairement simple et subcylindrique ; l'avant-dernier au moins est dilaté, profondément bilobé en dessus, simplement entaillé ou échancré ou plus rarement bilobé en dessous. Ce même article est garni à sa partie inférieure d'un duvet épais constituant une sorte de brosse soyeuse, et quelquefois des sortes de petites ventouses. Les précédents sont habituellement aussi garnis de poils, mais généralement d'une manière moins dense. Le dernier, toujours glabre, est terminé par deux *ongles* ou *crochets* simples.

Vie évolutive.

On doit à Gyllenhal (1) les premiers renseignements sur le jeune âge de l'une des espèces de cette Tribu. Plus tard, MM. Westwood (2), Léon Dufour (3), Erichson (4), Kolenati (5), Chapuis et Candeze (6),

(1) GYLLENHAL, *in* Nova Act. Upsal. tome VI. (1779) p. 139. — *Id*. Insecta suecic. t. 2. (1810) p. 513.

(2) WESTWOOD, Introduct to the modern Classif. of Insect. t. I (1839) p. 303. fig. 35. n° 8 à 11.

(3) LEON DUFOUR. Hist. des métamorphoses d'un OEdémère, *in* Annales de la Soc entom. de Fr. Ire série t. 10 (1841) p. 5. pl. I, fig. 1 à 8.

(4) ERICHSON. Zur systemat. Kenntniss der Insectenlarven, *in* Archiv. für Naturg. herausgegeb. v. Erichson, t. 8. 1rt part. (1842) p. 368.

(5) KOLENATI. Ueber einig. russiche OEdemeriden, *in* Bullet. de la Soc. imp. d. Natur. de Mosc. (1847) p. 137. pl. 4, fig. 1 à 20.

(6) CHAPUIS et CANDEZE, Catalogue des larves des Coléoptères, p. 181-183.

Coquerel [1] et Perris [2], ont apporté de nouvelles lumières sur le premier état de ces insectes.

Les femelles de nos Angustipennes pondent toutes leurs œufs dans le vieux bois, que leur postérité est appelée à réduire en vermoulure, pour hâter la destruction de ces substances ligneuses, dont les débris doivent servir à fertiliser la terre.

De ces œufs naissent des larves, dont voici, d'après les savants auteurs précités, les caractères généraux :

Corps allongé ; subdéprimé ; composé, outre la tête, de douze segments. *Tête* subécailleuse, plus ou moins enchâssée dans le segment prothoracique ; ordinairement marquée d'une ligne naissant du milieu du bord postérieur et bifurquée en devant. *Epistome* et *labre* généralement transverses. *Ocelles* nuls ou indistincts chez les uns : au nombre de deux, de chaque côté, chez quelques autres. *Antennes* insérées près de la base des mandibules ; coniques ; dirigées en avant : composées de quatre articles généralement garnis de soie : le 1er épais ou semi-globuleux, plus large, mais beaucoup plus court que le suivant : le 2e et surtout le 3e allongés : le 4e court, aciculé, terminé par une ou plusieurs soies. *Mandibules* fortes ; cornées ; ordinairement terminées par deux ou trois dents ; échancrées à leur côté interne dans leur moitié antérieure, et parfois denticulées dans cette échancrure. *Mâchoires* charnues ou submembraneuses, insérées sur une pièce basilaire large: à un seul lobe, cilié à son côté interne. *Palpes maxillaires* grêles ; de trois articles : les deux premiers, allongés, subcylindriques ; le troisième petit, parfois aciculé. *Menton* allongé. *Lèvres* et *languette* de formes variables. *Palpes labiaux* de deux articles : le premier allongé : le deuxième petit. *Corps* graduellement rétréci, tantôt jusqu'au dernier segment thoracique, tantôt jusqu'au troisième abdominal, subparallèle ensuite jusqu'à l'avant-dernier ou jusqu'à l'anté-pénultième ; muni latéralement d'un bourrelet sinué : offrant, le plus souvent, de chaque côté de la ligne médiane sur les premier à sixième, ou deuxième à sixième anneaux, des aspérités groupées en espèce de plaque ou reposant sur un mamelon peu distinct : le premier segment ou le prothoracique, ordinairement le plus grand et le plus large : les deux suivants plus courts et graduel

(1) Coquerel, Observations entomologiques sur divers insectes recueillis à Madagascar in Ann. de la Soc. entom. de Fr. 2e série t. 6 (1848) p. 177, pl. 7 no 4, fig. 1, a. b, c.

(2) Ed. Perris, Hist. des insectes du pin maritime. in Annales, de la Soc. entom. de Fr. 3 série. t. 5. (1857) p. 387-393. pl. 9 fig. 491 à 501.

lement un peu moins larges : les septième à dixième au moins (ou quatrième à septième de l'abdomen) presque égaux, moins courts que chacun des deux derniers du thorax ; le dernier terminé en ogive ; ordinairement inerme , pourvu chez les Calopes de deux petites cornes recourbées ; offrant la fente anale transversale ; généralement ou le plus souvent pourvu en-dessous d'un mamelon rétractile. *Dessous du corps* pourvu d'une paire de pieds sous chacun des segments thoraciques ; variablement chargé de deux mamelons ambulatoires, soit sur chacun des troisième et quatrième arceaux du ventre, soit sur les trois ou quatre premiers segments de la même partie du corps ; quelquefois, comme chez les Sténostomes, dépourvu de ces sortes d'appendices. *Pieds* courts ou médiocres ; composés de cinq pièces : d'une hanche, d'un trochanter, d'une cuisse, d'un tibia et d'un tarse représenté par un ongle conique. *Stigmates* au nombre de neuf paires : la première insérée près de la naissance des premières pattes : les autres, sur chacun des huit premiers segments de l'abdomen.

A peine sorties de l'œuf, les larves commencent l'action destructive qu'elles sont chargées d'opérer. Elles rongent et minent les couches ligneuses que la vie a abandonnées;quelques-unes ne craignent même pas ou semblent habiter de préférence les vieux bois de pins qui ont séjourné dans la mer, ou ceux que les flots des océans couvrent et délaissent successivement, dans leurs périodiques ondulations. Ouvriers obscurs, mais instruments de cette Providence admirable qui sait utiliser les moindres artisans à l'accomplissement de ses desseins, elles creusent, dans les feuillets de l'aubier, des galeries longitudinales ou sinueuses, réduisent en vermoulure les fibres qui se trouvent sur leur passage, et facilitent par leurs travaux l'introduction des gaz et des eaux, qui achèveront de désorganiser le tissu de ces substances végétales, et opéreront la disparition de ces restes inutiles.

Dans l'état de liberté, les insectes qui nous occupent paraissent ordinairement accomplir dans l'année leurs diverses évolutions : mais si des circonstances particulières ont retardé leur développement, comme cela arrive quelquefois dans les éducations privées , si on trouble la larve dans ses travaux, surtout quand elle est sur le point de passer à sa deuxième métamorphose,elle prolonge pendant un an, et quelquefois plus, son existence vermiforme (1). Dès que

(1) Perris, Hist. des Insect. du pin maritime, *in* Ann. de la Soc. entom. de Fr.

la fin de cette vie pénible est arrivée, elle se rapproche des couches extérieures du bois, s'y pratique une cellule commode pour y couler en paix les jours de retraite qui vont suivre, et après s'être dépouillée de son enveloppe, se trouve transformée en nymphe.

Sous ce déguisement nouveau, l'insecte montre sa tête inclinée ; ses organes du vol en partie repliés en dessous ; les antennes étendues sur la poitrine ; les pattes disposées comme celles de la plupart des autres nymphes de Coléoptères, et emmaillottées comme à l'ordinaire. En général, elles présentent le corps garni de poils, et parfois muni de dents servant à favoriser leurs mouvements ou leurs changement de position pendant les moments consacrés à cet état. Leurs segments abdominaux surtout, fournissent divers autres caractères servant souvent à différencier les espèces.

Quand le moment de sa résurrection est venu, l'insecte se débarrasse du domino qui le couvrait, sort de sa retraite obscure, et paraît au jour.

Genre de vie des insectes parfaits.

Les Angustipennes, comme les Longicornes avec lesquels ils ont une certaine analogie de formes et de mœurs, ne sont pas, en général, les Coléoptères les plus empressés à saluer le réveil printanier de la nature. Si quelques-uns, dans nos zones tempérées, commencent à se montrer avec les jours les plus attiédis d'avril, la plupart attendent pour faire leur apparition, que le mois de mai ait rendu à la terre tous ses charmes, ou même que le soleil de juin ou celui de juillet l'aient échauffée de rayons plus ardents. Quelques autres, comme les fleurs plus tardives que l'automne fait éclore, semblent réservés pour animer avec elle nos campagnes, avant que les froids viennent arrêter la sève de nos arbres et livrer au souffle des vents les feuilles décolorées.

Tous ces insectes ne fréquentent ni les mêmes lieux, ni les mêmes lignes isothermes. Quelques-uns, comme les Calopes, aiment la froide température des contrées du nord ou de nos montagnes alpines ; d'autres, comme les Sténostomes, recherchent l'air échauffé de nos provinces du midi. Le plus grand nombre se

---

2e série, t, 5. p. 502. — Des larves de Longicornes nous ont offert le même phénomène. (Hist. nat. des Coléop. de Fr. (*Longicornes*) p. 9).

rencontre soit dans nos plaines ou sur nos collines parsemées d'arbres, le long des haies, dans les clairières ou sur la lisière des bois, soit enfin dans les prairies ou le long des ruisseaux. Quelques autres, comme les Nacerdes, s'éloignent peu des plages baignées par les océans. Souvent on les voit posés sur les bois morts étendus sur le rivage, dans lesquels ils passèrent leurs premiers jours, ou auxquels ils vont confier le soin de nourrir leurs descendants; parfois ils semblent, comme les Alcyons, se jouer sur les algues des flots qui menacent de les engloutir.

En passant de l'état de larve à leurs formes dernières, nos Angustipennes sont entrés dans de nouvelles conditions d'existence. Images fidèles de l'homme, qui a su par les labeurs d'une jeunesse active, se créer, pour l'été de sa vie, les douces jouissances que donne la fortune, ils ont délaissé pour jamais la nourriture grossière qu'ils dévoraient dans leur jeune âge, pour demander aux fleurs des aliments plus exquis ou plus savoureux. Plusieurs de ces petits animaux se portent indifféremment des pétales rosacés de l'aubépine aux corymbes du sorbier des oiseaux, des grappes de la spirée ou du séringat à la calathide ou au capitule de diverses synanthérées, ou des fleurons du chardon aux blanches ombelles de la podagraine ou du panais. Mais quelques espèces semblent donner une préférence plus marquée à certains autres végétaux, soit aux rosettes lactées du gaillet, soit aux humbles fleurs des crucifères, ou à celles plus tristes des euphorbes.

Tous les Coléoptères de cette Tribu ne choisissent pas les mêmes heures pour faire la cour aux plantes. Ceux qui ont une activité diurne se reconnaissent en général à la fraîcheur ou à la beauté de leur robe. Chez les uns, les étuis offrent toutes les nuances du flave ou du nankin, ou se montrent souvent ornés de bordures ou de taches terminales d'un noir de jais, destinées à faire ressortir plus vivement leur couleur principale. Chez les autres, les métaux ou les pierres de prix semblent avoir été utilisés pour donner à leur parure plus de valeur ou plus d'éclat. Là, on dirait du graphite vernissé d'un azur verdâtre; ici, c'est le bronze passant par toutes les nuances au similor; ailleurs, c'est le bleu d'acier tempéré par les teintes de l'ardoise, ou l'oligiste avec ses reflets particuliers. D'autres fois on croirait que la nature a animé le saphir ou l'émeraude pour faire briller à nos yeux toute la magie de sa puissance. Souvent à voir une de ces charmantes créatures s'éni-

vrant de nectar dans la coupe des spirées. on dirait une prase enchâssée dans de l'ivoire.

Si nos doigts parviennent alors à s'emparer de ces insectes s'oubliant dans les plus douces jouissances,ils replient leurs pattes et leurs antennes et demeurent immobiles dans cette position, pour essayer. en figurant les apparences de la mort, d'échapper à la captivité ou aux souffrances ; mais souvent leurs ailes agiles préviennent, sous un ciel ardent, la main qui s'apprête à les saisir.

Les Angustipennes qui fuient les feux du jour, et qui préfèrent, soit les douteuses clartés du crépuscule, soit les heures plus tranquilles de la nuit, trahissent facilement, par leur livrée, leurs habitudes lucifuges. La plupart ont un corsage qui se rapproche des humbles teintes de la bure : c'est le testacé. le fauve ou le brun qui en forment le fond; ou d'autres fois il affecte les couleurs plus prononcées du deuil.

Si, dans les prairies montagneuses, bordées de bois ou entourées de forêts, l'entomologiste se trouve attardé jusqu'à ces heures mystérieuses où la lune vient prêter son éclat aux tièdes nuits d'été, il lui est parfois donné de surprendre des Calopes ou des Xanthochroas, butinant en silence sur des corolles humides de rosée. Les Dryops, plus tardifs à jouer leur dernier rôle, attendent ordinairement pour se montrer sur la scène les jours raccourcis de l'automne. En visitant durant les heures nocturnes, soit à la clarté d'un flambeau. soit à la lumière plus vive d'un réflecteur, les murs dégradés de ces châteaux antiques, de ces tours vieillies, ou de ces monuments de tous genres qui ont subi les outrages des ans,et que le lierre étreint de ses racines vivaces, on peut faire une chasse fructueuse à ces insectes, courtisans empressés des fleurs de ces plantes parasites.

Que de réflexions n'inspirerait pas au moraliste la vue de ces êtres éphémères, se jouant autour de ces demeures dans lesquelles se sont agitées, pendant les siècles déjà loin de nous, les passions des générations qui ne sont plus ; folâtrant sur ces ruines, et jusque sur ces tombeaux qui couvrent les restes si souvent pleurés de nos parents et de nos amis, dans ces enclos de la mort,où viennent s'arrêter toutes les ambitions, s'éteindre toutes les haines, s'égaliser tous les rangs !

Rien ne saurait donc résister à l'action destructive du temps ! ni ces monuments qui témoignent souvent de notre orgueil, ni les productions du génie, qui sembleraient devoir être plus durables ! Fortune, honneurs, plaisirs, tout passe ici-bas, tout semble condamné à l'oubli : tout, si ce n'est le bien que nous faisons sur la terre : c'est-à-

dire, les œuvres de foi, de miséricorde et de charité, destinées à assurer notre bonheur, durant les jours d'outre-tombe dont la durée sera éternelle !

Historique.

Il nous reste à exposer les changements divers qui ont modifié jusqu'à ce jour la classification de ces insectes.

1761. Linné, dont les travaux créateurs nous servent de point de départ, dissémina d'abord dans les genres *Cerambyx* et *Cantharis* ceux de nos Angustipennes décrits par lui dans sa *Fauna suecica*.

1762. Geoffroy, dans son *Histoire abrégée des insectes*, entraîné par les règles de la méthode tarsienne dont il est l'auteur, fit entrer ces animaux dans le quatrième ordre de ses Coléoptères, et en constitua la seconde famille de son genre *Cantharis*, très-différent de celui du Pline du nord.

1763. Scopoli, dans son *Entomologia carniolica*, suivit l'exemple de l'illustre suédois, c'est-à-dire admit nos Angustipennes dans le genre linnéen *Cantharis* ; mais il partagea ce genre en trois divisions :

1° Prothorax arrondi sur les côtés;
2° Prothorax à côtés subparalléles;
3° Elytres atténuées ;

dont les deux dernières comprennent les Coléoptères objets de cette monographie.

1767. Dans la 12e édition de son *Systema Naturæ*, le législateur des sciences naturelles forma, avec divers insectes non mentionnés dans sa Faune de Suède, et décrits pour la plupart par l'Entomologiste de la Carniole, une division particulière dans son genre *Necydalis*, ayant pour caractère d'avoir les élytres subulées, de la longueur de l'abdomen.

1775. De Geer, dans le tome cinquième de ses *Mémoires pour servir à l'histoire des insectes*, marcha à peu près sur les traces de Geoffroy, et plaça la seule espèce de ces insectes dont il a fait mention, à côté de la Cantharide vésicatoire. Par une distraction ou par un oubli d'observation qu'on a bien rarement à signaler dans ses consciencieux écrits, il laissa, parmi les insectes ayant quatre articles à tous les tarses, et à l'exemple de Linné, dans le genre *Cerambyx*, l'espèce que le naturaliste suédois avait nommé *serraticornis*.

1775. Fabricius, sans paraître avoir saisi les caractères les plus importants qui devaient éloigner cet insecte de ceux qui forment aujourd'hui la Tribu des Longicornes, en forma le genre *Calopus* dans son *Systema entomologiæ*. Les autres Angustipennes constituèrent presque exclusivement son genre *Necydalis*, correspondant à la seconde division du genre linnéen du même nom. Dans son *Species insectorum* (1781) et dans le *Mantissa* (1787) qui suivit cet ouvrage, il ne changea rien à ces dispositions.

1792. Cet illustre danois, dans son *Entomologia systematica*, introduisit deux espèces de nos Angustipennes dans ses genres *Helops* et *Leptura*, et créa avec une autre espèce un genre nouveau, auquel, par un esprit de bouleversement qu'on a trop souvent à lui reprocher, il appliqua le nom de *Dryops* qu'Olivier lui avait dit avoir donné aux insectes connus généralement aujourd'hui sous le nom de *Parnus*.

1795. Olivier, dans le tome IIIe de son *Entomologie*, adopta le genre *Calopus*, et, par une inspiration heureuse, réunit sous le nom générique d'*Œdemera* ceux de nos autres Angustipennes qui furent connus de lui.

Il sera inutile de mentionner ici les écrivains divers (1) qui jusqu'alors s'étaient bornés à suivre les traces de quelques-uns des auteurs qui précédent, ainsi que ceux qui un peu plus tard ont continué à s'attacher exclusivement à leurs pas.

---

(1) Müller (O. Fr.), Fauna Insector. Fridrichsdalina, 1764. — *Id.*, Zoologiæ danicæ Prodromus, 1776. — Beckmann, Car. A. Linn., Syst. N. 1772. — Müller (P. L. S.), Des Ritters Carl. von Linn. Vollst. Natursys. cinquième partie (insectes), tom. 1, 1774. — Goeze, Entom. Beytr., tom. 1, 1777. — Barbut, Gener. Insect., 1781. — Schrank, Enum. Insect. Austr., 1781. — *Id.*, Fauna boic., tom. 1, 1798. — Retzius, Gener. et spec. Insector., 1783. — Herbst, Krit. Verzeichn. mein. Insektensamml. *in* Archiv. der Insektengesch. herausgegeb. von J. G. Füessly, cinquième cahier, 1784. — Fourcroy, Entom. paris., 1785. — Gmelin, Car. A. Linn. Syst. Natur., quatrième partie, tom. 1, 1788. — De Villers, Car. Linnæi Entomol., tom. 1 et 4, Lugduni, 1789. — Brahm, Insektenkalend, 1790. — Rossi, Fauna etrusc., tom. 1, 1790. — *Id.*, Mantiss., tom. I, 1792. — Panzer, Fauna german., 1793 et suiv. — *Id.*, Entom. german., 1794. — Helwig, édition nouvelle de la Fauna etrusca, de Rossi. — Cuvier, Tableau élémentaire, 1798. — Cederhielm, Fauna Ing. Prodrom., 1798. — Marsham, Entomol. britan., 1802 — Walckenaer, Fauna paris., 1802. — Tigny, Histoire naturelle des Insectes, tom. 7, 1802, etc.

La route plus méthodique dans laquelle de Jussieu était entré relativement à la classification des végétaux, allait exercer une influence heureuse sur celle des insectes.

1796-1797. Latreille, dans son *Précis des caractères génériques des insectes*, faible prélude de ses travaux ultérieurs, tenta d'imprimer à l'entomologie une marche nouvelle. Il répartit les Nécydales de Fabricius en deux genres, ceux de *Necydalis* et *Œdemera*, indiqua ainsi les lignes de séparation qui plus tard devaient être plus nettement établies, et fit entrer la première de ces coupes dans la dixième, la seconde dans la onzième des familles qu'il commençait à établir (¹).

1798. Paykull, qui ignorait les travaux de l'entomologiste de Brives, établissait à peu près en même temps les mêmes divisions, et partageait le genre *Necydalis* de Fabricius en deux familles : 1° *à élytres cylindriques*; 2° *à élytres subulées.*

Désormais la classification des insectes s'écartera de plus en plus de la voie systématique dans laquelle l'avaient engagée les travaux de Fabricius, pour suivre une marche plus conforme à celle de la nature.

1800. M. Duméril, dans le *Huitième tableau de classification*, publié à la fin du premier volume des *Leçons d'anatomie* de Georges Cuvier, avait, comme nous l'avons dit (²), compris nos Angustipennes parmi ses *Vésicants*, désignés un peu plus tard sous le nom d'*Épispastiques*, dans son *Exposition d'une méthode naturelle pour la classification des insectes.*

1804. Latreille, dans son *Histoire naturelle des crustacés et des insectes* (³), plaça le genre *Calopus* parmi ses *Macrogastres*, constituant la quatrième famille de sa Tribu des *Obscurs herbicoles*; et le genre *Œdemera*, dans lequel il réunissait, à l'exemple d'Olivier, les Nécydales et les Œdémères de son premier essai, se trouva admis parmi les *Cistélénies*, formant la quatrième famille de sa Tribu des *Versicolors*. Si ce nouvel ouvrage n'offre pas encore toute la perfection désirable, il révèle, sans contredit, le génie de celui qu'on a surnommé depuis le Prince des entomologistes modernes. Dans ce travail, il réunit à ses Œdémères l'espèce de nos Angu-

---

(¹) Hist. nat. des Coléopt. de Fr. (*Hétéromères*, *Introd.*, page 3.)
(²) Hist. nat. des Coléopt. de Fr. (*Hétéromères*, *Introd.*, page 3).
(³) *Id.*, pages 4 à 5.

tipennes que Fabricius avait mêlée d'une manière malheureuse avec ses Leptures; mais en l'associant à un genre avec lequel elle avait des rapports évidents, il en fit, en raison du museau allongé de cet insecte et de son corselet plus long que large, il en fit, disons-nous, une section particulière, à laquelle il devait plus tard assigner un nom générique.

1806. M. Duméril, dans sa *Zoologie analytique*, s'avançait avec non moins de bonheur dans la route nouvelle qu'il avait concouru à ouvrir. Il appliquait, comme nous l'avons dit, le nom d'HÉTÉROMÉRÉS, aux Coléoptères rentrant dans le quatrième ordre de Geoffroy, et divisait ces insectes en six familles [1]. Les Œdémères et les Nécydales furent colloquées dans celle des *Angustipennes* ou *Sténoptères*, et les Calopes, dans celle des *Sylvicoles* ou *Ornéphiles*.

La première se divisait de la manière suivante.

		Genres.
α. Elytres à suture contiguë.		
β. Ecusson distinct.		
γ. Antennes en scie.	5.	*Mordelle.*
γγ. Antennes filiformes.	3	*Necydales.*
ββ. Ecusson nul.		
δ. Antennes en masse allongée.	6.	*Anaspe.*
δδ. Antennes en éventail.	4.	*Ripiphore.*
αα. Elytres à suture séparée.		
ε. Antennes sétacées.	2.	*Œdémère.*
εε. Antennes filiformes.	1.	*Sitaride.*

Les Sylvicoles furent répartis de la sorte :

		Genres
α. Corcelet presque carré.		
β. Corcelet à bord antérieur échancré.	1.	*Helops.*
ββ. Corcelet à bord antérieur arrondi.	2	*Serropalpe.*
αα. Corcelet plus étroit en devant, large en arrière.	3.	*Cistèle.*
ααα. Corcelet arrondi.		
γ. Corcelet convexe.	4.	*Calope*
γγ. Corcelet déprimé.	5.	*Pyrochre*

1807. Dans son *Genera crustaceorum et insectorum*, Latreille, remaniant un peu sa classification précédente, ne la modifia pas, quant à la

---

[1] Hist. nat. des Coléopt. de France. (Hétéromères, Introd. p. 5.)

place assignée à nos Angustipennes ; seulement la famille des Macrogastres changea son nom contre celui de Pyrochroïdes (1). Dans cette œuvre nouvelle, l'un des monuments les plus remarquables de sa gloire, l'Entomologiste de Brives établissait dans son genre *Œdemera* les divisions suivantes :

I. Bouche brièvement et largement avancée, sans museau allongé étroit et pointu.

α. Élytres subulées ; antennes sétacées ; cuisses postérieures le plus souvent renflées.

αα. Elytres presque également larges, non subulées ; antennes filiformes ; cuisses postérieures pas plus grosses que les autres.

II. Tête avancée en forme de museau allongé étroit et pointu.

Il maintenait ainsi les deux sections qu'il avait établies précédemment, et revenait à son idée première, de répartir en deux genres les Coléoptères compris dans le genre *Necydalis* de Fabricius.

1810. Bientôt après, Latreille, dans ses *Considérations générales sur l'ordre naturel des animaux*, établissait, sous le nom de *Stenostoma*, une coupe générique particulière, à l'aide de ses Œdémères ayant la tête allongée en museau. Il faisait faire à la science un progrès plus marqué, en constituant la famille des Œdémérides, dont il éloignait les Cistèles, ayant avec ces insectes des rapports assez faibles. Il divisait ainsi cette famille :

	Genres.
I. Antennes filiformes ou sétacées ; museau n'étant point très-plat et élargi à son extrémité.	
α. Antennes insérées près du bord antérieur et interne des yeux.	*OEdemera*
αα. Antennes insérées au-delà des yeux, sur un museau.	
β. Dernier article des palpes, cylindrique.	*Stenostoma*.
ββ. Dernier article des palpes, beaucoup plus large, obtrigone.	*Rhinomacer* (2).
II. Antennes plus grosses à leur extrémité ; museau très-plat et dilaté à son extrémité.	*Rhinosimus*.

Le genre Calope, qu'il avait transporté de sa famille des Pyrochroïdes dans celle des Ténébrionites, restait encore très-éloigné des autres insectes composant aujourd'hui nos Angustipennes.

---

(1) Hist. nat. des Coléopt. de Fr. (Hétéromères, introd. p. 6.

(2) Clairville, dans son *Entomologie helvétique*, avait, avec raison, séparé du genre *Rhinomacer* de Fabricius, sous le nom générique de *Mycterus*, les insectes dont il est ici question. Olivier, dans le t. 8, (1811) de l'Encyclopédie méthodique, confirma, par d'excellentes raisons, l'établissement de cette nouvelle coupe.

1812. De Lamarck, dans son *Extrait du cours de zoologie du Muséum d'Histoire Naturelle, sur les animaux sans vertèbres*, saisit le premier les rapports qui lient les Calopes avec les autres espèces objet de ce travail. Il avait réuni sous le nom de Ténébrionites les Hétéromères ayant les crochets des tarses entiers ou simples ; puis il avait partagé ces insectes :

1° En *Sabulicoles*, ayant un crochet ou une dent au côté interne des mâchoires, et des couleurs obscures.

α. Menton petit, étroit, ne couvrant pas la base des mâchoires.
(G. *Opatre*, *Tenebrion*, *Blaps*, *Scaure*, *Sépidie*).

αα. Menton très-grand, recouvrant la base des mâchoires.
(G. *Pimélie*, *Erodie*, *Chiroscelis*.)

2°. Et en *Sabulicoles*, n'ayant point de crochet ou de dent au côté interne des mâchoires ; à couleurs variées.

α. Antennes submoniliformes ou perfoliées, s'épaississant en massue vers leur sommet.
(G. *Diapère*, *Cossyphe*.)

αα. Antennes filiformes, ne s'épaississant point en massue vers le sommet.
(G. *Helops*, *Lagrie*, *Calope*, *OEdemère*.)

1815. Leach, dans la première partie du t. 9 de l'Encyclopédie d'Edimbourg (*the Edinburgh Encyclopedia*), publiée sous la direction de David Brewester, tout en marchant de près sur les traces de Latreille, y apporta quelques idées nouvelles; ainsi il partagea la famille des OEdémérides de ce dernier en deux tribus, formant les sixième et septième ou les deux dernières de ses Hétéromères.

1°. Tribu des *OEdémérides* (la sixième des Hétéromères). Antennes filiformes ou sétacées. Partie antérieure de la tête ne constituant pas un museau aplati et dilaté à son extrémité.

(G. *OEdemera*, *Stenostoma*, *Mycterus*.)

2° Tribu des *Salpingides* (la septième et dernière des Hétéromères). Antennes plus épaisses à leur extrémité. Partie antérieure de la tête constituant un museau plat et dilaté à son extrémité.

1817. Latreille, soit dans le *Nouveau dictionnaire d'Histoire naturelle*, soit dans la partie entomologique du *Règne animal* publié par Cuvier, apporta de nombreux changements à sa classification des insectes [1].

---

[1] Hist. nat. des Coléopt. de Fr. (Hétéromères, Introd. p. 7).

Si ce remaniement modifia d'une manière heureuse quelques-unes des parties de ses travaux précédents, l'illustre auteur fut moins bien inspiré relativement à nos Angustipennes. Il les associa dans la seconde division de ses Sténélytres à des insectes qui n'avaient pas évidemment avec eux un air de famille, et il leur donna une place bien moins convenable que celle qu'ils occupaient précédemment. Seulement, le genre Calope se trouva cette fois rapproché de celui d'Œdemère (1).

1817. De Lamarck, dans le t. 4 de son *Histoire naturelle des animaux sans vertèbres*, en s'attachant à peu près aux pas de Latreille, adoptait l'idée de Leach. relativement à l'utilité de diviser l'ancienne famille des Œdémérites du naturaliste de Brives, et il en formait aussi les deux familles suivantes :

1°. Rhinites. Un museau avancé, antennifère.
(G. *Rhinosime*, *Rhinomacer*, *Sténostome*.)
2°. Sténélytres. Point de museau antennifère. Antennes de grosseur égale ou s'amincissant vers le sommet.
(Partagés en deux divisions calquées sur celles de Latreille (2).

1825. Latreille, dans ses *Familles naturelles du règne animal*, suivit aussi une partie des idées de Leach, et renferma dans la quatrième tribu de ses Sténélytres (3), les *Œdémérites*, qu'il distribuait dans les genres suivants :

	GENRES.
A. Antennes courtes, simples. Cuisses postérieures renflées, au moins dans l'un des sexes. Corselet de la largenr de la base de l'abdomen.	*Nothus*.
AA. Antennes plus longues qne la tête et le corselet. Pieds le plus souvent presque de la même grosseur. Corselet plus étroit que la base de l'abdomen.	
B. Pieds postérieurs de la grosseur des autres, ou peu différents dans les deux sexes	
C. Antennes insérées dans une échancrure des yeux.	
D. Antennes en scie, avec le 2e article beaucoup plus court que le suivant.	*Calopus*.
DD. Antennes simples, avec le second article en forme de cône renversé, de la moitié au moins de la longueur du suivant.	*Sparedrus*.
CC. Antennes filiformes insérées au devant des yeux	

(1) Hist. nat. des Coléopt. de Fr. (Hétéromères, Introd. p. 8.)
(2) Id. pag. 8. — (3) Id. pag. 9.

E. Pieds de même grosseur dans les deux sexes. Elytres non rétrécies brusquement vers leur extrémité. *Dytilus.*

EE. Cuisses postérieures très-renflées dans l'un des sexes. Elytres brusquement rétrécies vers leur extrémité. *OEdemera.*

L'illustre entomologiste saisissait mieux cette fois les rapports qui unissent ces insectes : mais il les tenait encore éloignés de la place beaucoup plus naturelle qu'il leur avait assignée dans ses *Considerations sur l'ordre naturel des animaux* ; il assignait des caractères au genre *Sparèdre* indiqué par Mégerle.

1829. Dans la seconde édition du *Règne animal*, il n'apporta d'autre changement à ces dispositions, que de comprendre le genre *Nothus* dans la tribu des *Œdémérides.*

1832. Stephens, dans le t. 5 de ses *Illustrations of british Entomology*, avait, comme nous l'avons indiqué ([1]), introduit dans sa famille des *Œdémérides* des éléments étrangers à nos Angustipennes, et distribuait de la manière suivante les genres qui la composent :

GENRES.

A. Tarses postérieurs de quatre articles.
B. Antennes de 11-12 articles.
C. Elytres subulées.
D. Mandibules entières à l'extrémité — *Sitaris.*
DD. Mandibules bifides à l'extrémité — *OEdemera.*
CC. Élytres non subulées.
E. Antennes filiformes ou sétacées, non dentées en scie.
F. Prothorax non rebordé sur les côtés; oblong.
G. Toutes les cuisses presque égales — *Ischnomera.*
GG. Cuisses postérieures plus ou moins enflées — *Oncomera.*
FF. Prothorax rebordé ; transversement orbiculaire. — *Nothus.*
EE. Antennes dentées en scie. — *Calopus.*
BB. Antennes de dix articles. — *Conopalpus.*
AA. Tarses postérieurs de cinq articles.
H. Antennes simples. — *Lymexylon.*
HH. Antennes dentées. — *Hylæcetes.*

L'entomologiste anglais, à qui l'on doit un assez grand nombre de divisions génériques bien conçues, nuisait cette fois à la science au lieu de la servir, en groupant dans sa famille des ŒDÉMÉRIDES des insectes ayant entre eux des rapports si éloignés. Il n'était pas mieux inspiré dans la création de deux genres nouveaux qu'il cherchait à

([1]) Hist. nat. des Coléopt. de Fr. (Hétéromères, Introd. p. 11.)

introduire; car les caractères sur lesquels il les appuyait ne pouvaient pas toujours convenir aux deux sexes, et avaient par conséquent peu de valeur.

1833. Dejean, dans son *Catalogue des Coléoptères* dont les diverses éditions ont peut-être plus contribué qu'aucun autre livre à augmenter le nombre des amis de l'entomologie, Dejean restreignait sa famille des STÉNÉLYTRES aux OEDÉMÉRITES et aux RHYNCHOSTOMES de Latreille; mais avec ce coup d'œil particulier qui a contribué si puissamment à augmenter la célébrité de son nom, il revenait aux idées anciennes du grand maître ou persistait dans celles qu'il avait émises dans son Catalogue de 1821, en maintenant à la fin des Hétéromères les Coléoptères qui nous occupent.

Dans ce Catalogue, resté incomplet, par suite de l'incendie qui a détruit la majeure partie de l'édition, figurent diverses coupes nouvelles, savoir : le genre *Nacerdes* dont Steven avait fait sentir la nécessité; et enfin, ceux d'*Asclera* et d'*Onggodes* dont il proposait l'introduction.

Dejean ne changea rien à ces dispositions, dans la dernière édition de son Catalogue, dans celle de 1837.

1834. La famille des LEPTODÉRIDES de Solier, placée également à la fin des Hétéromères et presque semblable à celle des STÉNÉLYTRES de Dejean, avait cependant quelque chose de moins homogène, par l'admission dans son sein des genres *Lagria* et *Pytho* qui semblent s'y trouver étrangers.

1838. Nous ne rappellerons ici le travail de M. Westwood : *An Introduction to the modern Classification of Insects* (1), si remarquable par l'érudition et les consciencieuses recherches de l'auteur, que pour montrer les vues différentes que peuvent avoir sur la place à assigner aux insectes dans la classification, les esprits même les plus intelligents.

1839. Stephens, dans son *Manual of bristish Coleoptera*, au lieu de se laisser entraîner par l'exemple de son compatriote, transporta, à l'exemple de Dejean, sa famille des OEDÉMÉRIDES à la place qu'elle nous semble devoir occuper : il la débarrassa de plusieurs genres qui s'y trouvaient déplacés (2) ; mais il y admit malheureusement d'autres coupes, étrangères à ce groupe naturel (3).

(1) Hist. nat. des Coléopt. de Fr. (Hétéromères, Introd. p. 14.)

(2) Les genres *Situris*, *Lymexylon*, *Hylaecetus*.

(3) Les genres *Euglenes*, *Xylophilus*, *Aderus*.

1841. M. De Castelnau, en suivant à peu près le travail de Latreille en admettant dans les STÉNÉLYTRES de cet auteur la tribu des *Œdémérites*, distribuait les coupes qui la composent, d'une manière un peu différente, et y faisait entrer le genre *Stenostoma*. L'auteur indiquait aussi, à l'exemple de l'illustre auteur du *Genera crustaceorum*, le moyen de partager le genre *Œdemera* en deux coupes.

1°. Cuisses postérieures semblables aux autres dans les deux sexes. Elytres un peu déprimées, parallèles. (*Nacerdes*.)

2°. Cuisses postérieures des ♂ très-renflées. Elytres très-étroites, allant en se rétrécissant de la base à l'extrémité. (*OEdemera*.)

1842. Nous avons dit (1) la manière dont le savant Erichson avait distribué méthodiquement nos Hétéromères, en prenant pour base les caractères fournis par les larves. Malgré l'admiration que nous inspire ce beau travail, il nous est impossible de considérer le premier état des insectes comme pouvant toujours servir de guide pour leur classification naturelle, et la famille des *Œdémérides*, par exemple, nous semble devoir occuper une autre place que celle qu'il lui a assignée.

1843. M. L. Redtenbacher, dont nous avons fait connaître la disposition méthodique des Hétéromères (2), distribuait de la manière suivante, dans son livre *Die Gattungen der deutschen Kaefer Fauna*, les coupes génériques de sa famille des ŒDÉMÉRES.

	GENRE.
A. Antennes insérées dans une petite échancrure des yeux.	
B. Élytres à peine plus larges à la base que le prothorax : celui-ci transversal et faiblement convexe.	*Osphya*.
BB. Élytres près d'une fois plus larges à la base que le prothorax : celui-ci plus ou moins cylindrique.	
C. Troisième article des antennes à peine deux fois plus long que le deuxième. Prothorax sans impressions. Antennes filiformes.	*Sparedrus*
CC. Troisième article des antennes au moins quatre fois aussi long que le deuxième. Prothorax avec des impressions. Antennes faiblement dentées en scie.	*Calopus*.
AA. Antennes insérées un peu au devant des yeux.	
D. Élytres larges, cylindriques, convexes, un peu rétrécies après l'épaule, puis élargies d'une manière un peu ventrue après le milieu, et à angle droit à l'angle sutural dont l'extrémité est subarrondie. Prothorax cordiforme.	*Ditylus*.

(1) Hist. nat. des Coléopt. de Fr. (Hétéromères, Introd. p. 15.)
(2) Hist. nat. de Coléopt. de Fr. (*Hétéromères*, *Introduct.*, page 16 à 19.)

DD. Élytres allongées, étroites, soit de largeur à peu près égale jusqu'à l'extrémité, soit rétrécies en pointe à celle-ci.

E. Cuisses postérieures du ♂ fortement renflées. Antennes de onze articles dans les deux sexes.

F. Élytres rétrécies en pointe vers l'extrémité. — *Œdemera.*

FF. Élytres presque d'égale largeur; plus de quatre fois aussi longues qu'elles sont larges à la base, prises ensemble; chargées de faibles nervures longitudinales. — *Dryops.*

EE. Toutes les cuisses simples dans les deux sexes.

G. Antennes de douze articles, au moins dans l'un des sexes.

H. Antennes de douze articles dans les deux sexes. Élytres rétrécies en pointe vers l'extrémité. Cuisses antérieures épaisses. — *Pachychirus.*

HH. Antennes de douze articles chez le ♂; de onze chez la ♀. Élytres non rétrécies, Cuisses antérieures simples. — *Anoncodes.*

GG. Antennes de onze articles dans les deux sexes. Élytres non rétrécies. — *Asclera.*

Ces coupes génériques étaient disposées dans l'ordre suivant : *Osphya*, *Asclera*, *Anoncodes*, *Œdemera*, *Pachychirus*, *Dryops*, *Calopus*, *Sparedrus*, *Ditylus.*

L'auteur donnait au genre Anoncodes sa véritable orthographe, et créait le genre *Pachychirus*. Il est à regretter que pour quelques-unes de ces coupes il ait employé des caractères applicables à un seul sexe, et par conséquent ayant peu de valeur.

1845. La même année, M. E. Blanchard distribuait comme suit sa famille des Œdémérides, la cinquième de sa Tribu des Cantharidiens (1).

1. Antennes en dents de scie, comprimées et presque aussi longues que le corps. — *Calopus.*

2. Antennes simples à articles cylindriques. Palpes à dernier article renflé. — *Sparèdre.*

3. Antennes filiformes très-courtes, extrêmement grêles. Corselet beaucoup plus large que long, à bords relevés. — *Nothus.*

4. Antennes filiformes, à dernier article plus long que le précédent. — *Dityle.*

5. Antennes longues et très-grêles, à dernier article plus petit que le précédent. Cuisses postérieures grêles dans les deux sexes. Palpes à dernier article un peu sécuriforme. — *Nacerdes.*
(*Asclera* et *Anoncodes*, Dejean.)

---

(1) Hist. nat. des Coléopt. de Fr. (*Hétéromères*, *Introduct.*, page 16.)

6. Antennes longues très-grêles. Cuisses postérieures très-renflées dans les ♂. Palpes à dernier article cylindrique. Élytres très-rétrécies vers l'extrémité. *Œdemera.*

1846. Telles étaient les fluctuations que la classification de nos Angustipennes avait subie jusqu'alors, lorsque dans le premier volume de la *Linnea entomologica* (1), parut la *Révision des Œdémérides d'Europe*, ouvrage posthume de feu le Dr Guillaume Schmidt (2), mort président de la Société entomologique de Stettin ; l'un de ces travaux qui par les soins remarquables et consciencieux apportés dans les descriptions et dans la synonymie, font époque dans les annales de la science. Le savant Entomologiste partagea ces insectes suivant le tableau ci-joint :

GENRES.

I. Tête arrondie. Antennes insérées sur une protubérance de la tête. Troisième et quatrième articles des tarses, des deux premières paires : deuxième et troisième, de la dernière paire, tomenteux,
- α. Antépénultième article des tarses triangulaire. *Calopus.*
- αα. Antépénultième article des tarses bilobé. *Sparedrus.*

II. A. Premier à quatrième articles des tarses antérieurs et intermédiaires : deuxième et troisième articles des tarses postérieurs, tomenteux *Ditylus.*
- B. Premier à quatrième articles des tarses antérieurs : deuxième à quatrième, des tarses intermédiaire : troisième des tarses postérieurs, tomenteux. *Nacerdes.*
- C. Premier à quatrième articles des tarses antérieurs : quatrième des tarses postérieurs, tomenteux.

1. Tibias antérieurs à un seul éperon.
- α. Palpes maxillaires sécuriformes. *Xanthochroa*
- αα. Palpes maxillaires subconiques.
  - β. Cuisses antérieures du ♂, enflées. Nouv. genre (1)
  - ββ. Cuisses antérieures du ♂, simples. *Anoncodes.*

---

(1) Cet ouvrage périodique, destiné à faire suite au *Zeitschrift* de Germar, paraît devoir, en grande partie au moins, ses moyens d'existence à la munificence éclairée de Sa Majesté le Roi de Prusse, et paraît sous les auspices de la Société entomologique de Stettin. Sa publication a été d'abord confiée aux soins de MM. Dohrn et Schaum, le premier président, le second, alors secrétaire de la compagnie savante précitée. Aujourd'hui l'infatigable successeur du Dr Schmidt, M. Dohrn, en dirige seul la publication.

(2) Il avait été présenté à la Société entomologique par le savant M. Suffrian.

(3) Ce genre auquel la modestie de l'auteur n'a pas imposé de nom, porte celui de *Letonymus* dans le Catal. de M. de Marseul.

2. Tibias antérieurs à deux éperons.
  a. Antennes insérées près des yeux.
α. Palpes maxillaires et labiaux sécuriformes. *Asclera.*
αα. Palpes maxillaires obconiques : les labiaux obtriangulaires.
  β. Yeux réniformes. *Dryops.*
  ββ. Yeux arrondis. *OEdemera.*
ααα. Palpes maxillaires et labiaux obconiques. *Stenoxis.*
  b. Antennes écartées des yeux.
α. Palpes maxillaires et labiaux sécuriformes. *Chrysanthia.*
αα. Palpes maxillaires sécuriformes.
  β. Palpes labiaux cylindriques. *Probosca.*
  ββ. Palpes labiaux obtriangulaires *Chitona.*
ααα. Palpes maxillaires et labiaux cylindriques. *Stenostoma.*
III. Tête pourvue d'un museau. Tarses nus. *Mycterus.*

1852. Enfin M. Achille Costa, dans sa *Fauna del Regno di Napoli*, en suivant à peu près les traces de Schmidt, retrancha le genre *Mycterus* de sa famille des OEdémérides, constitua peut-être ainsi les véritables limites de ce groupe, et l'enrichit du genre *Œdemerina*, fondé aux dépens des véritables *Œdémères*, et auquel il donnait les caractères suivants :

Pieds semblables dans les deux sexes : cuisses postérieures grêles. *Elytres* non rétrécies ou à peine rétrécies postérieurement, à suture droite.

Telles sont les phases diverses subies jusqu'à ce jour par la classification de ces insectes, pour arriver à constituer la Tribu des Angustipennes dans les bornes que nous lui assignons, et pour la subdiviser en coupes génériques. Après tant de savantes recherches, il nous est resté peu de choses à glaner. L'essai d'une distribution méthodique un peu différente de celle de nos devanciers et l'emploi de quelques caractères encore inusités pour la distinction des espèces, seront peut-être les seuls titres capables de recommander ces pages aux amis de la science.

Nos Angustipennes, en dehors des ouvrages généraux, ont été l'objet de peu de travaux particuliers. A part l'article *Œdémère*, donné par Olivier dans l'Encyclopédie méthodique (1), et le Mémoire *Sur quelques Œdémérides de la Russie* (2) de M. le docteur

(1) Encyclopédie méthodique, tom. 8, pages 437-431 (1811).

(2) Ueber einige russiche OEdemeriden, *in* Bullet. de la Soc. des Natur. de Moscou, page 132 à 147 (1847), et pl. 4 du Bulletin n.° 1 de ladite année.

Frédéric Kolenati, il reste à signaler peu d'études spéciales sur ces Coléoptères.

Mais divers auteurs, dont les noms et les travaux trouveront une place plus naturelle dans les feuilles suivantes, ont contribué à agrandir le domaine de la science, en faisant connaître les découvertes nouvelles; d'autres ont bien mérité des amis de la nature, en donnant des descriptions plus ou moins soignées des Coléoptères de cette Tribu.

Un petit nombre d'anatomistes, parmi lesquels nous nous plairons toujours à citer M. le docteur Léon Dufour, nous ont révélé l'organisation interne de ces petits animaux. Suivant ce savant illustre (1), nos Angustipennes ont un canal digestif, égal à une fois et demie la longueur du corps, offrant un œsophage grêle, presque capillaire, présentant à son extrémité un jabot latéral, une véritable panse, munie d'un pédicule court; un ventricule chylifique allongé, droit; un intestin grêle filiforme, plus ou moins flexueux; un cœcum renflé, oblong; un rectum brusquement distinct de ce dernier, droit et plus allongé chez la ♀ que chez le ♂. Ce tube digestif présente enfin, de chaque côté de l'origine de l'œsophage, un vaisseau biliaire simple, flexueux, d'une grande ténuité.

Cette Tribu peut se partager en deux branches :

		Branches
Antennes	complètement insérées dans une échancrure profonde des yeux et portées sur un tubercule. Mésosternum engagé entre les hanches au moins jusqu'à la moitié de la longueur de celles-ci.	CALOPAIRES.
	soit peu engagées dans l'échancrure assez faible des yeux, soit plus ou moins isolées de ces organes, quand ils sont entiers; non portées sur un tubercule. Mésosternum peu engagé entre les hanches.	ŒDÉMÉRAIRES.

(1) Annales des Sc. natur., tom. 3, pages 483-484 (1824) : — tom. 6, page 453 (1825); — tom. 8, page 5 à 49 (1826).

PREMIÈRE BRANCHE.

CALOPAIRES.

CARACTÈRES. *Antennes* complètement insérées dans une échancrure profonde des yeux et portées sur un tubercule : cette échancrure située vers le milieu du côté interne des yeux, et regardant, du côté opposé de la tête, l'angle antérieur de l'épistome. *Mésosternum* engagé entre les hanches intermédiaires, au moins jusqu'à la moitié de la longueur de celles-ci. *Tête* beaucoup moins prolongée depuis le bord antérieur des yeux jusqu'à l'extrémité des mandibules, que depuis ce bord jusqu'au prothorax. *Yeux* séparés de ce dernier par un espace au moins aussi grand que leur lobe postérieur. *Prothorax* presque carré, un peu plus large vers le tiers de ses côtés, peu ou point sinué entre ce point et les angles postérieurs. *Ecusson* en triangle à côtés curvilignes. *Elytres* subparallèles sur la majeure partie de leur longueur ; cinq fois au moins aussi longues que le prothorax ; contiguës ou à peu près à la suture ; dépourvues de *bossette* ou de convexité apicale. *Premier anneau du ventre* complètement apparent, presque aussi grand que le deuxième. *Postépisternum* près de quatre fois aussi longs qu'ils sont larges dans leur milieu. *Cuisses* toutes inermes et non renflées. *Tibias antérieurs* à deux éperons. *Pénultième et antépénultième articles des tarses*, subcordiformes ou obtriangulaires, entaillés en angle ouvert à leur bord postérieur, et garnis en dessous d'une sorte de brosse soyeuse : les précédents hérissés de poils soyeux. *Corps* allongé.

Ajoutez à ces caractères :

Epistome et *labre* tranverses. *Mandibules* bifides à l'extrémité, *Dernier article des palpes maxillaires* anguleusement dilaté à son côté interne. *Elytres* débordant de chaque côté la base du prothorax, d'un tiers de la longueur de chacune; creusées d'une fossette ; sans rebord bien marqué à la suture ; munies d'un rebord marginal.

Genre *Calopus*, CALOPE ; Fabricius (1).

(καλόπους, qui a de beaux pieds).

CARACTÈRES. *Antennes* plus longues que la moitié du corps (♀) ou en égalant presque la longueur (♂) ; rétrécies vers l'extrémité ♂, ou

(1) Syst. Entom., p. 82.

subfiliformes ♀; de onze articles : le dernier sans appendice apparent ou bien distinct : le premier, légèrement arqué, plus court que le troisième : le deuxième très-court, à peine égal au cinquième de la longueur du troisième : le quatrième au moins aussi long que celui-ci : les cinquième à dixième subgraduellement moins longs : les troisième à dixième comprimés et fortement dentés (♂) : les quatrième à dixième subcylindriques et faiblement dentés à leur extrémité (♀). *Yeux* séparés du prothorax par un espace plus grand que leur lobe postérieur. *Front* plus étroit que le diamètre transversal d'un œil. *Tête* visiblement moins développée en longueur depuis l'extrémité du labre jusqu'au bord antérieur des yeux, que le diamètre longitudinal de ces organes ; à peu près sans sillon sur la suture frontale. *Palpes maxillaires* à dernier article à peu près droit à son côté externe ; élargi d'arrière en avant à son côté inféro-interne jusqu'à la moitié environ de sa longueur, rétréci ensuite en ligne à peu près droite, de ce point à l'extrémité de son côté postérieur ; une fois au moins plus long qu'il est large dans son diamètre transversal le plus grand.

Obs. Le ventre paraît avoir six arceaux chez le ♂ ; mais le sixième doit être considéré comme l'étui destiné à protéger les pièces internes.

1. **C. serraticornis** ; Linné. *Allongé ; subparallèle ; d'un brun testacé ; ponctué ; garni de poils cendrés, couchés, peu épais. Yeux noirs. Prothorax faiblement sinué vers les deux tiers de ses côtés ; subdéprimé longitudinalement sur son milieu ; offrant ordinairement de chaque côté de cette dépression deux reliefs linéaires plus ou moins apparents. Elytres chargées chacune de trois ou quatre nervures longitudinales : la troisième dans la direction du calus, raccourcie en devant : la quatrième souvent nulle.*

♂. Antennes prolongées au moins jusqu'aux trois quarts ou quatre cinquièmes de la longueur du corps; très-comprimées à partir du troisième article : celui-ci presque aussi large à l'extrémité que le tiers de sa longueur; offrant les troisième à dixième articles fortement dentés: le dernier sublinéaire : le premier près d'une fois moins long que le troisième : celui-ci à peine aussi grand que le suivant : les quatrième à dixième subgraduellement et faiblement moins longs : le onzième plus long que le dixième. Yeux plus globuleux ; séparés l'un de l'autre sur le milieu du front par un espace à peine plus large que le diamètre du deuxième article des antennes. Tête plus large que le

prothorax: celui-ci à peine plus long que large. Cinquième arceau ventral entaillé dans le milieu de son bord postérieur : le sixième étroit, subparallèle, au moins aussi long que les trois quarts du précédent, bilobé à son extrémité, creusé en dessous d'une fossette suborbiculaire profonde. Premier article des tarses postérieurs au moins une fois plus long que tous les suivants réunis.

♀. Antennes prolongées environ jusqu'aux deux tiers de la longueur du corps; faiblement comprimées, sublinéaires; à troisième article filiforme; offrant les quatrième à dixième plus faiblement dentés : le dernier ovalairement allongé : le premier, de deux tiers au moins plus court que le troisième : celui-ci à peine aussi grand que le suivant : les quatrième à onzième graduellement moins longs. Yeux moins globuleux ; séparés l'un de l'autre, sur le milieu du front, par un espace égal au tiers du diamètre transversal de l'un d'eux. Tête à peine plus large que le prothorax dans son diamètre transversal le plus grand : celui-ci, à peine aussi long que large. Cinquième arceau ventral arqué en arrière à son extrémité : le sixième, peu ou point distinct. Premier article des tarses postérieurs d'un quart ou d'un tiers plus long que tous les suivants réunis.

Cerambyx serraticornis, Linn., Syst. Nat. 10e édit. t. 1. p. 390. 40. — *Id*. 12e édit. t. 1. p. 624. 65. — *Id*. Fauna suec. p. 192, 663. — P. L. S. Mueller, C. Linn. Naturs. t. 5. 1e part. p. 276. 65. — De Geer, Mem. t. 5. p. 79. 16. — Goeze, Entom. Beyt. t. 1. p. 451. 65. — Retz. Gener., p. 141. 879. — De Villers, C. Linn. Entom. t. 1. p. 246. 67,

Calopus serraticornis, Fab. Syst. entom. p. 182. 1. — *Id*. Spec. ins. t. 1. p. 228. 1. — *Id*. Mant. ins. t. 1. p. 145. 1. — *Id*. Ent. Syst. t. 1. 2. p. 303. 1. — *Id*. Syst. Eleuth. t. 2. p. 312. 1. — Gmel. C. Linn. Syst. Nat. t. 1. p. 1865. 1. — Roemer, Gener. Ins. p. 37. planche du titre. — Oliv. Encycl. méth. t. 5. (1790) p. 271. — *Id*. Entom. t. 4. n. 72. p. 4. 1. pl, 1 fig. 1 a, b, c. — *Id*. Nouv. Dict. d'Hist. nat. (1803) t. 4. p. 141. — Panz. Faun. germ. 3 15. — *Id*. Entom. germ. p. 254 1. — *Id*. Index. p. 169. 1. — Helwig. *in* Rossi, Faun. etrusc. t. 1 p. 165. note. — Payk. Faun suec. t. 4. p. 65. 1. — Latr. Hist. nat. t. 10 p. 363. pl. 89. fig. 8. — *Id*. Gen. t. 2. p. 203. 1. — Gyllenh. Act. Upsal. nov. t. 6. p. 129. 19. — *Id*. Insect. suec. t. 2. p. 511. 1. — Schonh. Syn. Ins. t. 3. p. 410. 1. — Lamarck. Anim. s. vert. t. 4. p. 375. 1. — Duméril, Dict. des Sc. nat. t. 6. (1817) p. 261. 15e cah. pl. 11. fig. 4. — Goldfuss, Handb. p. 330. — Zetterst. Faun. lapp. p 375. 1. — *Id*. Ins. lapp. p. 159. 1. — Steph. Illustr. t. 5 p. 61. — *Id*. Man. p. 338. 2581. — Sahlb. Ins. fenn. p. 446. 1 — De Casteln. Hist. nat. t. 2. p. 251. 1. pl. 20. fig. 1. — Guérin, Icon. du Regn. anim. p. 712. pl. 32, fig. 5. insectes, 5, a, tête. — Kolenati, Ueber cinig russ. OEdemer. *in* Bull. de la Soc. des Natur. de Mosc. (1847) n. 1. p. 133. — Schmidt, Revis. etc. *in* Linnaea entom. t. 1. p. 29. 1. — L. Redtenb. Faun. austr. p. 627.

Longueur. 0,0157 à 0,0225 (7 à 10 l.). Largeur. 0,0030 à 0,0039 (1 2/3 à 2 3/4 l.).

Corps allongé ; subparallèle ; peu ou très-médiocrement convexe ; d'un brun testacé ; ruguleusement ponctué ; garni de poils cendrés assez longs, couchés, peu épais. *Tête* à peine creusée d'un sillon transversal léger sur la suture frontale. *Mandibules* fauves, à extrémité noire. *Palpes* d'un brun testacé. *Antennes* de même couleur ; pubescentes, conformées comme il a été dit. *Prothorax* tronqué en devant ; élargi jusqu'au quart ou au tiers de sa largeur, subsinueusement et assez faiblement rétréci ensuite jusqu'à la base ; tronqué et rebordé à cette dernière ; un peu moins large à celle-ci qu'il est long sur son milieu ; sans rebord, mais un peu relevé à son bord antérieur ; subdéprimé longitudinalement sur son milieu ; ordinairement chargé, de chaque côté de cette dépression, vers chaque tiers externe de sa largeur, de deux reliefs linéaires : le premier, naissant de la partie antéro-externe du bord antérieur et dirigé un peu en dedans, en ligne longitudinale oblique, jusqu'aux deux cinquièmes de sa longueur : le deuxième, naissant vers l'extrémité du précédent, mais un peu plus en dehors, et longitudinalement prolongé jusqu'à la base, vers le tiers externe de celle-ci : ces reliefs souvent peu distincts, surtout chez la ♀ ; d'un brun testacé ; ruguleux ; marqués de points assez petits, donnant chacun naissance à un poil cendré, couché. *Ecusson* en triangle subéquilatéral ; pubescent. *Elytres* cinq ou six fois aussi longues que le prothorax ; subparallèles jusque près de l'extrémité, arrondies à celle-ci (prises ensemble) ; étroitement rebordées latéralement ; médiocrement ou très-médiocrement convexes ; d'un brun testacé ; ruguleusement ponctuées ; pubescentes ; chargées chacune de trois ou quatre faibles nervures longitudinales : la deuxième ordinairement la plus apparente, prolongée jusqu'aux neuf dixièmes des étuis : la première ordinairement unie à la précédente à son extrémité : la troisième naissant vers le quart ou le tiers de la longueur, dans la direction du calus huméral, aussi longuement prolongée que les précédentes : la quatrième souvent peu apparente, naissant en dehors du calus, plus ou moins courte, souvent indistincte. *Ailes* amples ; nébuleuses ou subhyalines. *Dessous du corps* et *pieds* d'un brun testacé ; pubescents : le dessous du corps un peu luisant ; finement ponctué. *Pieds* allongés ; grêles.

Cette espèce habite en France les lieux froids ou les montagnes élevées. On la trouve dans les Alpes et les Pyrénées. Je l'ai reçue

de ces deux localités, de feu mon ami Donzel, et de la première, de feu M. Pierret. Elle est crépusculaire ou nocturne.

OBS. L'insecte varie de taille ; il est d'une teinte plus pâle, quand la matière colorante n'a pas eu le temps de se développer complètement.

La larve de cette espèce décrite, pour la première fois par Gyllenhal, a, suivant cet auteur, le corps glabre ; plus large à sa partie antérieure ; pourvu de six pieds ; blanc, avec la tête petite et brune : celle-ci suivie de douze anneaux, dont le premier ou représentant du prothorax, plus grand, lisse : les suivants ponctués à leur bord antérieur : le dernier armé de deux petites cornes recourbées, noires à leur sommet (1). Cette larve vit dans le bois mort (2).

A cette branche se rattache le genre *Sparedrus*, réduit, dans les catalogues de la Faune d'Europe, à une seule espèce, jusqu'à ce jour étrangère à la France.

Genre *Sparedrus*, SPARÈDRE ; Schmidt (3).

CARACTÈRES. *Antennes* aussi longues au moins que la moitié du corps ; décroissant de la base à l'extrémité, en partie subdentées ; de onze articles : le premier à peu près droit, notablement plus long que le troisième : le deuxième au moins égal au tiers du suivant : les troisième à dixième graduellement moins longs : les quatrième à dixième, subdentés (♂) ou à peine subdentés (♀). *Front* aussi large environ que le diamètre transversal d'un œil. *Yeux* séparés du bord antérieur du prothorax par un espace à peine aussi grand que leur lobe postérieur. *Tête* aussi développée, depuis l'extrémité du labre jusqu'au bord antérieur des yeux, que le diamètre longitudinal de ces organes ; creusée d'un sillon sur la suture frontale. *Palpes maxillaires* à dernier article anguleux à son côté externe vers les deux tiers

---

(1) Voy. GYLLENHAL, loc. cit.— ERICHSON, Zur system. Kenntriss der Insectenlarven, *in* ERICHSON's Archiv. fuer Naturgesch. t. 8, prem. part. (1842) p. 349.— CHAPUIS et CANDÈZE, Catal. p. 183.

(2) MANNERHEIM. Revue entom. etc. *in* Bullet. de la Soc. i. des Natur. de Mosc. (1846) n° 1. p. 201. — KOLENATI, loc. cit. *in* Bullet. de la Soc. i. des Natur. de Mosc. (1847) p. 134.

(3) *Sparedrus* (MEGERLE) (DEJEAN) Catal (1821) p. 72 — *Id.* (1833) p. — *Id.* (1837) p. 249. — SCHMIDT. Revis. d. eur. OEdemer. *in* Linnea entom. t. I. (1846) p. 17 et 22 etc.

de sa longueur et sinué ou rétréci de ce point à l'extrémité ; élargi d'arrière en avant à son côté inféro interne jusques au-delà de la moitié de sa longueur, rétréci ensuite en ligne courbe, de ce point à l'extrémité de son côté postérieur ; une fois environ plus long qu'il est large dans son diamètre transversal le plus grand.

Obs. Le ventre a seulement cinq arceaux visibles chez le ♂, aussi bien que chez la ♀.

S. testaceus ; Andersch. *Allongé ; convexe ; pubescent ; noir, avec les élytres d'un roux testacé. Prothorax subcylindrique, à peine plus large vers le tiers ou les deux cinquièmes, et non sinué ensuite sur les côtés ; ponctué. Elytres ruguleusement ponctuées ; sans traces de nervures.*

♂. Cinquième segment de l'abdomen échancré dans le milieu de son bord postérieur. Antennes un peu plus longues que la moitié du corps. Prothorax ordinairement déprimé longitudinalement sur son dos.

♀. Cinquième arceau du ventre sans échancrure. Antennes à peine aussi longues que la moitié du corps. Prothorax ordinairement sans dépression longitudinale sur le dos.

Calopus testaceus, Andersch, Entom. Bemerk. *in* Hoppe's Taschenb. (1797) p. 145. 7. — Schönh. Syn. ins. t. 3. p. 411. 3. — Germar, Faun. Ins. Europ. 10, no 5.
Sparedrus testaceus, (Dejean) Catal. (1821) p. 72. — *Id.* (1833) p. 227. — *Id.* (1837) p. 249. — (Dahl) Catal. (1823) p. 46. — de Casteln. Hist. nat. t. 2. p. 251. — Schmidt, Revis. d. eur. OEdemer. *in* Linnæa entom. t. 1. p. 22. 1. — L. Redtenb. Faun. Aust. p. 628.

Longueur 0,0100 à 0,0146 (4 1/2 à 6 1/2 l.) Largeur 0,0028 à 0,0036 (1 1/4 à 1 2/3 l.).

Patrie ; l'Autriche, la Hongrie.

S. Orsinii ; Costa. *Allongé ; revêtu d'une pubescence fauve ; à fond d'un testacé foncé, tirant sur le châtain-clair, avec la poitrine un peu plus obscure ; les yeux et l'extrémité des mandibules, noirs.*

Sparedrus Orsinii, Costa Faun. d. Regn. d. Nap. (Edemer.) p. 5. 1. pl. IX. fig. 1.

Long. 0,0125 à 0,0147 (6 1/2 à 6 1/2). Larg. 0,0033 à 0,0036 (1 1/2 à 1 2/3 l.).

Patrie : les Abruzzes (Royaume de Naples.)

DEUXIÈME BRANCHE.

Œdémeraires.

Caractères. *Antennes* soit peu engagées dans l'échancrure assez faible des yeux, soit plus ou moins isolées de ces organes, quand ils sont entiers; non portées sur un tubercule. *Mésosternum* peu engagé entre les hanches intermédiaires. *Tête* généralement plus prolongée depuis le bord antérieur des yeux jusqu'à l'extrémité des mandibules, que depuis ce bord jusqu'au prothorax. *Élytres* plus ou moins allongées; déhiscentes à la suture chez plusieurs. *Pénultième article des tarses* au moins échancré et garni en dessous d'une brosse soyeuse. *Corps* le plus souvent allongé.

Ajoutez à ces caractères :

Labre transverse, souvent un peu échancré. *Mandibules* bifides à l'extrémité. *Élytres* débordant de chaque côté la base du prothorax d'un tiers environ de la largeur de chacune; creusées d'une fossette; généralement munies d'un rebord sutural plus ou moins prononcé; souvent munies d'un rebord marginal; chargées de deux à quatre nervures longitudinales : les première et deuxième naissant de la base ou à peu près : la deuxième, passant sur la fossette humérale : la première ordinairement un peu plus rapprochée à sa naissance de la deuxième que du rebord sutural.

Ces insectes peuvent être partagés en trois rameaux :

			Rameaux.
Yeux	échancrés. Antennes offrant le bord postérieur de leur base, moins avancé ou à peine aussi avancé que le bord antérieur des yeux.		Nacerdates
	entiers	Prothorax plus étroit au devant de son rebord basilaire que vers le quart ou le tiers de sa largeur.	Œdémérates.
		Prothorax subgraduellement élargi d'avant en arrière, offrant à sa base sa plus grande largeur. Partie antérieure de la tête allongée en museau.	Sténostomates.

Quelques catalogues donnent, comme appartenant à notre Faune, le *Ditylus lævis*, Fischer, qui habite plus spécialement les parties orientales et boréales de l'Europe. Cet insecte constitue un rameau particulier, qui doit être placé avant celui des Nacerdates.

Ditylates.

Caractères. *Yeux* échancrés à leur côté interne, avant la moitié de leur longueur. *Antennes* insérées au devant des yeux et plus avancées que ces organes, d'un espace au moins égal au diamètre de leur second article. *Élytres* graduellement élargies jusque vers les deux tiers de leur longueur. *Corps* suballongé.

Ce rameau est réduit au genre suivant.

Genre *Ditylus*, Dytile; Fischer [1].

(διτυλος, qui a deux calus).

Caractères. Ajoutez aux précédents : *Antennes* de onze articles; décroissant de grosseur à partir du troisième : le onzième plus long que le dixième, peu distinctement appendicé, surtout chez la ♀ : les premiers grossissant un peu de la base à l'extrémité : les autres subcylindriques : le premier droit ou à peu près, un peu plus long que le troisième : le deuxième égal environ à la moitié du suivant : le troisième à peine aussi long ou un peu moins long que le quatrième, trois fois environ aussi long qu'il est large dans son milieu : les quatrième à dixième graduellement moins longs. *Yeux* séparés du bord antérieur du prothorax par un espace presque égal à leur lobe postérieur. *Prothorax* offrant vers le quart de sa longueur sa plus grande largeur, rétréci ensuite. *Élytres* à quatre nervures : la troisième parfois peu apparente. *Mésosternum* engagé entre les hanches jusqu'au tiers environ de la longueur de celle-ci. *Ventre* à premier arceau un peu voilé. *Tibias antérieurs* à deux éperons assez forts. *Tarses* antérieurs et intermédiaires, garnis d'une brosse sous les quatre premiers articles : les postérieurs sous les deuxième et troisième : le pénultième bilobé en dessus, entaillé ou subbilobé en dessous.

---

[1] Fischer, Mémoires de la Soc. i. des Natur. de Moscou, tom. 5 (1817), p. 469, pl. XV, a. — *Id.*, Entomogr. de la Russie, tom. 1 (1820), page 51, pl. V, fig. 4 et pl. du titre.

Obs. — Les Dityles ont le corps proportionnellement assez large et conséquemment beaucoup moins étroit que tous les autres insectes de cette Tribu.

D. lævis; Fabricius *Suballongé; médiocrement convexe; d'un noir bleuâtre; pubescent. Tête et prothorax finement ponctués: celui-ci un peu plus long qu'il est large dans son diamètre transversal le plus grand: rayé sur la ligne médiane d'un sillon linéaire antérieurement affaibli ou peu distinct. Élytres subsinueusement élargies jusqu'aux deux tiers; arrondies postérieurement; ruguleusement ponctuées: chargées de quatre nervures: la quatrième naissant vers le cinquième de la longueur, dans la direction du calus, séparée du bord externe par un espace presque égal au sixième de la largeur des étuis: la troisième plus raccourcie en devant.*

Helops lævis, Fabricius, Mantiss. t. 1. p. 213. 7. — *Id.* Entom. syst. t. 1. 1. 120. 13. — *Id.* Syst. Eleuth. t. 1 p. 160, 24. — Oliv. Encycl. méth. 1. 7. (1792) p. 46. 11. — Schönh. Syst. ins. t. 1. p. 160. 25. — Panzer. Entom. germ. p. 43. 5.

Pimelia (Helops) lævis, Gmel. C. Linn. Syst. Nat. t. 1. p. 2010. 67.

Tenebrio lævis, De Villers, C. Linn. Entom. t. 4. p. 362.

Ditylus helopioides, Fischer, Mem. de la Soc. des Natur. de Mosc. t. 5. (1817) p. 469. pl. 15. a. — *Id.* Entom. de la Russie, t. 1. p 31. pl. 5. fig. 5 1, a insect.; b, élytres

Ditylus lævis, (Dejean) Catal. (1821, p 72. — Sahlb. Ins. fenn. p. 494. 1. — De Casteln. Hist. nat. t. 2. p. 251. — Guér. Icon. du Reg. anim., p. 127., pl. 33, fig. 6; 6, a, tête.— Schmidt, Revision etc. *in* Linnæa entomolog. t, 1. p. 26. 1.— Kolenati, Ueb. einig. russ. OEdemer. *in* Bullet. de la Soc. i. d. Nat. de Mosc (1847) p. 134. — L. Redtenb. Faun. Aust. p. 628.

Long. 0,0146 à 0,0180 (6 1/2 à 8 l.). Larg. 0,0045 à 0 0051 (2 à 2 1/4l.) à la base des élytres; 0,0056 à 0,0060 (2 1/2 à 2 2/3 l.) vers les deux tiers de la longueur de celles-ci.

Corps suballongé; peu convexe sur le dos; d'un noir bleuâtre; garni de poils couchés, assez fins, de même couleur. *Tête* d'un quart plus longue que large: pointillée ou finement ponctuée; relevée en rebord au côté interne de la base des antennes. Prothorax subsinueusement tronqué en devant: subcordiforme, arrondi sur les côtés jusqu'à la moitié de la longueur, plus étroit ensuite; muni à la base d'un rebord relevé; planiuscule sur le dos, un peu inégal; rayé sur la ligne médiane d'un sillon linéaire affaibli ou peu distinct en devant; finement ponctué; un peu luisant. *Ecusson* un peu plus long que lar

ge ; à peine rétréci d'avant en arrière ; tronqué ou subarrondi postérieurement. *Elytres* quatre fois aussi longues que le prothorax ; subsinueusement élargies jusqu'aux deux tiers, arrondies postérieurement ; peu convexes sur le dos ; munies d'un rebord sutural et d'un marginal ; chargées en outre de quatre nervures : les première et deuxième prolongées jusqu'aux neuf dixièmes et unies postérieurement : la quatrième naissant dans la direction du bord externe du calus, aussi longuement prolongée que les autres, séparée du bord externe par un espace presque égal au sixième de la largeur des étuis : la troisième naissant dans la direction du dos du calus, vers le tiers de la longueur, plus courte postérieurement que les autres, parfois peu distincte. *Dessous du corps* et *pieds* noirs, ou d'un noir bleuâtre. *Premier article des tarses postérieurs* à peine aussi long que tous les suivants réunis.

Patrie : la Russie et quelques autres parties de l'Europe. On le trouve depuis le mois d'avril jusqu'à la fin de juin. Cet insecte est nocturne. Il n'est pas venu à notre connaissance qu'il ait jusqu'à ce jour été trouvé en France.

Obs. La direction de la quatrième nervure des élytres et la distance qui la sépare du bord marginal, suffisent pour permettre de distinguer cette espèce entre toutes les autres de cette Tribu.

M. Kolenati, dans le Bull. de la Soc. imp. des. Natur. de Moscou, année 1847, p. 137-140, a fait connaître la larve de cet insecte ; en voici la description :

Larve. *Tête* enchâssée dans le segment prothoracique ; une fois au moins plus large que le dernier segment du corps ; médiocrement épaisse ; d'un blanc jaunâtre, avec de fines rides longitudinales ; hérissée de poils brunâtres et clairsemés ; offrant sur la ligne médiane une ligne blanche, naissant du bord postérieur et bifurquée en avant ; déprimée sur l'espace compris entre cette bifurcation. *Ocelles* nuls. *Antennes* situées au bord antérieur de la tête, et articulées au dessus de la base des mandibules ; dirigées en avant ; de couleur presque blanche ; composées de quatre articles : le premier, semi-globuleux, près d'une fois plus court que le deuxième, mais plus d'une fois plus large : le deuxième, graduellement un peu rétréci, une fois aussi long que large, de moitié moins long que le troisième : le quatrième très-court, terminé par une soie. *Epistome* plan : corné ; paré d'une

large bande transversale brune. *Labre* corné ; avancé ; d'un brun luisant, avec les angles postérieurs noirâtres, et les antérieurs arrondis ; cilié en devant. *Mandibules* allongées ; cornées ; presque tétraèdres ; d'un brun luisant, avec l'extrémité noire : munies à celle-ci de deux dents solides et pointues ; armées à leur côté interne, et presque jusqu'à la moitié de celui-ci, de petites dents acérées : mandibule gauche un peu plus longue que la droite. *Mâchoires* charnues ; grosses ; blanches, insérées au côté externe de la lèvre, sur une base large et transversale ; à un lobe, garni de poils soyeux à son côté interne. *Palpes maxillaires* blancs : à trois articles : les premier et deuxième, subcylindriques : le premier égalant presque en longueur le deuxième, mais plus épais : le troisième, petit, presque conique, mais plus épais que le dernier article des antennes. *Lèvre* charnue, d'un blanc jaunâtre. *Menton* étroit. *Palpes labiaux* presque confondus ensemble à la base ; d'un blanc jaunâtre ; de deux articles : le premier allongé : le deuxième court. *Languette* presque triangulairement rétrécie de la base à l'extrémité ; garnie de poils fins, et terminée par deux soies fines et divergentes. *Corps* d'un blanc jaunâtre, presque entièrement blanc chez les individus frais ou vivants : garni de poils bruns et clairsemés ; composé de douze segments charnus : les six ou sept premiers, graduellement plus étroits : les quatre ou cinq suivants à peu près de même grosseur : le dernier déclive, rétréci en ogive à son extrémité : les trois premiers composant le thorax : le premier le plus long et le plus large, faiblement plus large que la tête ; les deuxième et troisième plus courts : le troisième le plus court de tous : les sixième et septième (ou les troisième et quatrième de l'abdomen) chargés chacun en dessous d'une paire de mamelons charnus, analogues à ceux qui se trouvent à la partie inférieure du segment anal ; armés de trois rangées distinctes de petites pointes cornées et brunes : les six premiers segments, offrant de chaque côté de la ligne médiane du dos, mais seulement à un fort grossissement, un léger tubercule muni d'aspérités ou de petites pointes courbées et brunes, moins distinctes sur les derniers anneaux : dernier segment rebordé en dessous ; offrant la fente anale transversale : côtés des segments du corps constituant un bourrelet longitudinal sinué et charnu. *Pieds* courts ; composés d'une hanche munie sur sa partie antérieure de petites pointes fines et cornées ; d'un trochanter, d'une cuisse et d'un tibia, bruns et garnis de poils ; et enfin d'un ongle petit et simple, représentant le tarse. *Stigmates* au nombre de neuf paires : la première, située sur le pli existant sur les

côtés, entre les pro et mésothorax : les huit autres paires, sur chacun des premiers segments de l'abdomen. Cette larve vit dans le bois, où elle creuse des galeries.

Voyez Kolenati, loc. cit., pl. 4, fig. 2, 3, 4, larve ; fig. 5 à 20, détails.

PREMIER RAMEAU.

Nacerdates.

Caractères. *Yeux* échancrés. *Antennes* peu ou point engagées dans l'échancrure des yeux ; offrant le bord postérieur de leur base moins avancé ou à peine aussi avancé que la partie la plus antérieure des yeux ; offrant le côté externe de ladite base, moins avancé que le bord interne des yeux.

Les Nacerdates ont tous le *prothorax* élargi vers le quart ou le tiers de ses côtés et sinué ou sinuément rétréci entre ce point et le rebord basilaire ; peu convexe : l'*écusson* rétréci d'avant en arrière et plus ou moins tronqué à l'extrémité : les *élytres* peu convexes sur la majeure partie de leur surface ; chargées chacune de trois ou quatre nervures longitudinales : la troisième (quand il il y en a quatre) dans la direction du calus huméral, raccourcie en devant, parfois peu distincte ou nulle : la plus extérieure naissant en dehors du calus, plus ou moins rapprochée du bord marginal ; l'*antépectus*, court sur les côtés, avec la partie sternale peu engagée entre les hanches ; le *médipectus* bissubsinué ou presque tronqué à son bord postérieur, avec la partie sternale peu prolongée et peu engagée entre les hanches ; les *postépisternums* rétrécis d'avant en arrière ; les *épimères* postérieures cachées.

Obs. — En général les ♂ ont le prothorax et les élytres proportionnellement plus étroits, et, par suite de cette disposition, la tête est ordinairement un peu plus large dans son diamètre transversal le plus grand que le prothorax dans le sien, et celui-ci le plus souvent aussi long ou un peu plus long sur son milieu, qu'il est large dans son diamètre transversal le plus grand ; tandis que chez la ♀, la tête est habituellement moins large que le prothorax, et celui ci un peu moins long ou à peine aussi long que large.

Ces insectes se répartissent dans les genres suivants :

GENRES.

- Côté interne de la base des antennes
  - au moins aussi avancé du côté du front que le bord interne des yeux. Côté externe du dernier article des palpes maxillaires, anguleux vers la moitié ou les deux tiers de sa longueur, et rétréci ou échancré entre ce point et l'extrémité.
    - Dernier article des palpes maxillaires graduellement élargi depuis la base jusqu'aux deux tiers ou trois quarts de son côté interne, et offrant vers ce point sa plus grande largeur. Tibias antérieurs à un seul éperon très-apparent.
      - Elytres à quatre nervures ; non chargées d'une bossette apicale. Yeux séparés du prothorax par un espace égal à leur diamètre transversal, pris dans le point de leur échancrure. — *Nacerdes.*
      - Elytres à trois nervures ; chargées postérieurement d'une bossette apicale visible. Yeux séparés du prothorax par un espace visiblement plus court que leur diamètre transversal, pris dans le point de leur échancrure. — *Anoncodes.*
    - Dernier article des palpes maxillaires en forme de coutre ou de hache, offrant vers sa base ou vers ses deux cinquièmes sa plus grande largeur, subgraduellement rétréci ensuite à son côté interne jusqu'à l'extrémité du bord externe. Elytres à quatre nervures. Tibias antérieurs à deux éperons courts. — *Asclera.*
  - moins avancé du côté du front que le bord interne des yeux. Côté externe du dernier article des palpes maxillaires en ligne droite ou à peu près.
    - Tibias antérieurs à un seul éperon : les postérieurs droits. Elytres non chargées d'une bossette ; à quatre nervures simples. Deuxième article des antennes égal environ au tiers du troisième — *Xanthochroa.*
    - Tibias antérieurs à deux éperons : les postérieurs arqués. Elytres chargées d'une bossette apicale ; à trois ou quatre nervures ; offrant en outre des ramifications, ou des lignes élevées plus ou moins courtes. Deuxième article des antennes très-court. — *Dryops.*

Genre *Nacerdes*, Nacerde; Schmidt [1].

Caractères. *Antennes* à peine engagées dans l'échancrure des yeux; offrant le côté interne de leur base, au moins aussi avancé du côté du front que le bord interne des yeux, et le côté externe de la même base, moins avancé que le bord précité; offrant le bord postérieur de leur base moins avancé, ou à peine aussi avancé que la partie la plus antérieure des yeux; filiformes; de douze articles distincts (♂), ou de onze articles, avec le onzième visiblement appendicé (♀): le premier, droit, grossissant graduellement vers l'extrémité: le deuxième soit égal au tiers du suivant, soit un peu plus court que ce tiers: le troisième, trois fois aussi long que large: les quatrième à dixième subgraduellement moins longs. *Yeux* obliquement transverses; échancrés un peu après le milieu de leur côté interne; offrant leur échancrure dirigée, du côté opposé de la tête, vers l'angle antérieur opposé de l'épistome, séparés du prothorax par un espace aussi grand que leur lobe postérieur. *Palpes maxillaires* à dernier article une fois plus long que large: offrant son côté externe anguleux vers la moitié ou les deux tiers de sa longueur, et sinué ou échancré entre ce point et l'extrémité: graduellement élargi à son côté interne jusqu'aux deux tiers ou trois quarts de sa longueur, offrant dans ce point sa plus grande largeur, et obliquement coupé ensuite jusqu'à l'angle antéro-externe. *Tête* au moins aussi longue depuis le bord antérieur des yeux jusqu'à l'extrémité des mandibules, que depuis ce bord jusqu'au prothorax; creusée d'un sillon sur la suture frontale. *Élytres* à quatre nervures: la quatrième naissant à peine en dehors du côté externe du calus huméral, séparée, sur toute sa longueur, du bord externe par un espace égal au septième ou au huitième de la largeur des étuis: ceux-ci non chargés d'une *bossette* ou gibbosité apparente à leur extrémité. *Tibias antérieurs* à un seul éperon très-apparent.

1. **N. Lepturoides**; Thunberg. *Allongé; garni en dessus de poils*

---

[1] *Nacerdes* (Steven) (Dejean) Catal. (1833), p. 228. — *Id.* (1837), p. 250. — Schmidt, Revis. d. eur. OEdemer. *in* Linnæca entom., t. 1 (1846), p. 17 et 28.

fins et soyeux. Tête et prothorax en partie au moins d'un flave testacé ou d'une teinte rapprochée. Elytres flaves ou d'un flave testacé, avec l'extrémité d'un noir violacé; à quatre nervures : la troisième raccourcie en devant : la quatrième séparée du bord marginal par un espace égal au huitième de la largeur des étuis. Dessous du corps noir sur les médi et postpectus, et au moins sur les quatre premiers arceaux du ventre. Cuisses et souvent partie au moins des tibias postérieurs, brunes.

♂. Tête un peu plus large que le prothorax. Antennes de douze articles distincts; prolongées au moins jusqu'aux deux tiers du corps. Prothorax soit tronqué, soit échancré en devant; plus rétréci postérieurement; au moins aussi long qu'il est large dans son diamètre transversal le plus grand. Ventre un peu incourbé : cinquième arceau près d'une fois plus long que le quatrième, fendu longitudinalement jusqu'à la moitié de sa longueur et divisé par là, dans sa moitié postérieure, en deux lobes terminés chacun en ogive. Partie sous-pygidiale, munie de deux lames une fois plus longues que larges, parallèles sur la majeure partie de leur longueur, arrondies à l'extrémité. Pygidium bilobé. Corps proportionnellement plus étroit.

♂. Tête à peine aussi large ou un peu moins large que le prothorax. Antennes de onze articles : le onzième plus ou moins visiblement appendicé; prolongées à peine au delà de la moitié de longueur du corps. Prothorax ordinairement tronqué en devant : moins rétréci postérieurement; à peine aussi long ou un peu moins long qu'il est large dans son diamètre transversal le plus grand. Ventre non incourbé : à cinquième arceau de trois-quarts plus long que le quatrième, obtusément arrondi à sa partie postérieure, avec le milieu de celle-ci souvent tronqué ou légèrement échancré. Pygidium arrondi à l'extrémité. Corps proportionnellement moins large.

ETAT NORMAL.

♂ Tête d'un roux testacé, avec le front noir ou brun, et ordinairement le côté des tempes brun ou brunâtre. Antennes brunes ou brunâtres, avec la partie inférieure d'un flave testacé ou d'un flave cendré. Prothorax d'un roux testacé, avec les côtés noirs et souvent une partie du milieu noirâtre : repli noir ou brun, au moins en grande partie. Elytres d'un flave testacé, avec le septième

postérieur de leur longueur, d'un noir violacé ou d'un noir violet. Dessous du corps noir, mais souvent moins profondément sur l'antépectus. Cuisses noires ou d'un brun noir. Tibias intermédiaires et postérieurs et tarses des mêmes pieds, de couleur pareille : genoux, tibias et tarses antérieurs, d'un flave testacé, parfois un peu obscur.

Variations (par défaut).

Obs. Quand la matière colorante a été peu développée, le milieu du front et la partie postérieure sont d'un flave roux ou d'une teinte rapprochée, quelquefois d'un flave brûlé. Les antennes sont entièrement ou presque entièrement d'un flave testacé ou cendré. La partie longitudinale médiane est d'un flave rougeâtre ou d'un roux testacé, sur une largeur inégale et variable. Les cuisses sont moins noires : tibias et tarses postérieurs seulement brunâtres ou nébuleux, ou même d'un flave nébuleux, avec quelques taches plus obscures.

Variations (par excès).

Obs. Quand au contraire la matière colorante a pris le plus grand développement, le front est noir ; les côtés des tempes de même couleur ou brunâtres ; les antennes d'un brun plus ou moins foncé en dessus ; le prothorax noir, avec la partie longitudinale médiane obscure ou brune sur une plus ou moins grande étendue de son milieu ; quelquefois il est noir ou d'un noir brûlé, avec une tache après le bord antérieur, le rebord basilaire et une tache triangulaire au devant de celui-ci flaves ; plus rarement il est noir, avec le rebord basilaire, et seulement une petite tache au devant de ce bord, d'un flave testacé. La tache d'un noir violet de l'extrémité des élytres en couvre parfois le tiers postérieur ; celles-ci offrent souvent chacune alors une tache nébuleuse brune ou noirâtre, étendue presque depuis l'écusson jusqu'au calus, et prolongée, en se rétrécissant un peu, souvent jusqu'au cinquième de la longueur des étuis. Toutes les cuisses, et les tibias et tarses des quatre pieds postérieurs, sont noirs.

Les hanches antérieures, ordinairement testacées, sont parfois brunes ou noirâtres, même chez des variétés par défaut.

♀. Tête, prothorax et élytres d'un flave testacé, ou d'une teinte rapprochée : ces dernières, d'un noir violacé, sur le dixième postérieur de leur longueur. Antennes comme chez le ♂. Dessous du corps noir, avec l'antépectus et la moitié postérieure de l'extrémité du cinquième arceau ventral, d'un flave testacé. Cuisses noires, avec les

genoux d'un flave testacé. Tibias antérieurs d'un flave testacé, parfois un peu obscur : les autres, bruns ou brunâtres. Tarses bruns ou brunâtres, souvent avec les derniers articles d'un flave cendré.

Variations (par défaut).

Obs. Dans les variations par défaut la couleur du dessus du corps est plus grise ou plus orangée sur la tête et sur le prothorax. Les antennes sont entièrement ou presque entièrement d'un jaune testacé. Tous les tibias et tarses sont parfois de même nuance, ou avec une teinte nébuleuse sur ceux des quatre derniers pieds. Le cinquième arceau ventral est presque entièrement d'un flave testacé.

Variations (par excès).

Obs. Quand la matière colorante obscure a été plus abondante, le milieu du front est marqué d'une teinte nébuleuse ou brunâtre. Le prothorax montre une tache ponctiforme noire ou noirâtre vers la partie anguleuse de ses côtés. Les tibias et tarses des quatre pieds postérieurs sont souvent plus foncés.

Les hanches antérieures offrent aussi des modifications de couleur, qui parfois ne sont pas en harmonie avec les variations par défaut ou par excès.

La Cantharide fauve, avec la pointe des étuis, noire, Geoffroy, Hist abr. t. 1. p. 344. 7.
Cantharis lepturoides, Thunb. Nov. Insector. Species, *in* Nov. Act. reg. Soc. Scient. Upsal. t. 4. (1784) p. 18. 52. — Gmel. C. Linn. Syst. nat. t. 1. p. 1897. 55.
Cantharis testacea, Fourcr. Ent. par. t. 1. p. 155. 7. — De Villers, C. Linn. Entom. t. 1. p. 301, 40.
Necydalis notata, Fabr. Ent. syst. t. 1. 2. p. 353. 13. — *Id.* Syst Eleuth. t. 2. p. 371. 18. — Panz. Ent, germ. p. 278. 14. — Payk. Faun. suec. t. 3. p. 132. 1.
Cantharis nigripes, Fabr. Spec. Ins. t. 1. p. 260. 15 — *Id.* Mant. t. 1 p. 166. 18. — *Id.* Ent. syst. t 1. 1. p. 219. 25. — *Id.* Syst. Eleuth. t. 1. p. 302. 42 — Illig. Magaz. t. 4. p. 127. 18. — Gmel. C. Linn. Syst. nat. t. 1 p. 1897. 18. — De Villers, C. Linn. Entom. t. 1. p. 300. 36.
Cantharis acuta, Marsh. Ent. brit. p. 372. 14.
OEdemera melanura, Oliv. Ent. t. 3 n. 50. p. 9. 8. pl. 1. fig. 8, a b (♀). — Curt. Brit. Entom. t. 9. 157. 7.
OEdemera notata, Latr. Hist. nat. t. 11. p. 7. 2. — Oliv. Encycl. meth. t. 8. (1811) p. 444. 12. (♀). — De Castelnau, Hist. nat. t. 2. p. 252. 1.
Necydalis lepturoides, Gyllenh. Ins. suec. t. 2. p. 627. 1.
OEdemera analis, Oliv. Encyc. meth. t. 8. p. 143. 10 (♂).
Necydalis erminea, Germar, Reis. nach Dalmat. p. 225. 236.
Nacerdes notata, Dej. Catal. (1833) p. 228. — *Id.* (1837) p. 250.

Ischnomera melanura, Steph. Illustr. t. 4. p. 54. 1. — *Id.* Man. p. 337. 2640.

Nacerdes melanura, Schmidt. Revis. *in* Linn. entom. t. 1. p. 29. 1. (♂ ♀). — Kolenati, l. c. *in* Bull. de la Soc. i. des Natur. de Mosc. (1847) p. 140. — A. Costa Faun. d. Regn. d. Napol. (Edemer.) p. 7. 1. (♂ ♀) pl. IX. fig. 2. (♀).

Anoncodes melanura, L. Redtenb. Faun. Aust. p. 623.

Long. 0,0061 à 0,0135 ou même 0,0157 (2 3/4 à 6 ou 7 l.) — Larg. 0,0016 à 0,0033 (2/3 à 1 1/2 l.)

Corps allongé ; subparallèle ; finement ponctué ; garni d'un duvet fin, soyeux, concolore, en dessus. *Tête* pointillée ou finement ponctuée, avec l'épistome presque lisse et luisant ; sillonnée transversalement sur la suture frontale ; colorée comme il a été dit. *Mandibules* flaves ou d'un jaune orangé à la base, noires à l'extrémité. *Palpes* d'un flave testacé, avec le dernier article des maxillaires noir à l'extrémité. *Antennes* de couleur variable, flaves au moins à la base. *Prothorax* soit tronqué, soit légèrement échancré (♂), ordinairement tronqué ou à peine arqué en devant (♀) ; offrant vers le quart ou un peu plus de ses côtés sa plus grande largeur, sinuément rétréci ensuite jusqu'au rebord basilaire ; tronqué à la base, ordinairement avec une légère échancrure dans le milieu de celle-ci ; peu convexe ; faiblement relevé en rebord, en devant ; ordinairement marqué d'une fossette peu profonde à l'extrémité de la ligne médiane, et d'une autre vers la moitié de celle-ci ; parfois noté d'un point enfoncé souvent peu apparent de chaque côté de la ligne médiane, un peu après le milieu de sa longueur ; pointillé : peu distinctement pubescent ; coloré comme il a été dit. *Ecusson* en triangle tronqué postérieurement ; plan ; d'un flave jaune ou orangé (♀), souvent d'un flave ou roux brûlé (♂). *Elytres* quatre fois aussi longues que le prothorax ; subsinuément parallèles jusqu'aux cinq sixièmes de leur longueur, rétrécies ensuite en ligne courbe jusqu'à l'angle sutural ; peu convexes ; ruguleusement et finement ponctuées, garnies de poils soyeux, fins, courts, assez apparents, assez épais ; à quatre nervures prolongées en s'affaiblissant jusque près de l'extrémité : la deuxième un peu courbée en dehors sur la fossette : la troisième, naissant vers le tiers de la longueur des étuis, souvent peu marquée : la quatrième naissant un peu en dehors du bord externe du calus huméral, vers la moitié ou un peu moins de sa longueur ; colorées et peintes comme il a été dit. *Dessous du corps* garni de poils cendrés plus longs ; coloré comme il a été dit. *Pieds* allongés ; colorés comme il a été dit.

Cette espèce se trouve principalement sur les bords de la mer, soit sur les bois déposés près des rivages, soit sur les algues : quelquefois sur les fleurs. Elle paraît habiter toutes nos côtes maritimes.

Obs. Cette Nacerde offre parfois, dans ses formes, des modifications assez sensibles suivant les individus. Les ♂ surtout diffèrent assez sensiblement des ♀, pour avoir été pendant longtemps considérés comme constituant une espèce différente.

La *N. caucasica*, indiquée dans le Catal. Dejean (1837) p. 250, serait, suivant Schmidt, identique avec la *N. lepturoides*.

La synonymie de cette espèce a mis les entomologistes à la torture comme l'a fort bien remarqué le savant monographe allemand. La plupart des auteurs modernes croient cette Nacerde identique avec le *Cantharis melanura* de Linné : c'est une erreur. Dans la collection de l'illustre suédois, conservée à Londres, à côté de l'insecte étiqueté de la plume même du père de la science, sous le nom précité, il se trouve, il est vrai, deux autres individus appartenant à notre Nacerde ; mais ces derniers y ont été mis postérieurement par une main étrangère. Tous ceux qui ont visité le temple de la science, à Shoo Square 32, savent que Smith, l'acquéreur du musée de Linné, au lieu de conserver religieusement intactes ses collections précieuses, a eu la déplorable pensée d'y intercaller, et souvent avec peu de discernement, des espèces que l'auteur du Systema Naturæ n'a pas eu sous les yeux. Elles sont en général assez faciles à reconnaître soit à l'étiquette, soit à d'autres caractères. Les deux individus dont nous venons de parler sont dans ce cas. Quant à l'exemplaire typique, celui que Linné a décrit, il appartient au *Rhagonycha melanura*, comme l'indiquent très bien les expressions suivantes : *Thorace rotundato, corpore luteo, elytris apicis nigris.*

Ni Paykull, qui avait connu Linné, ni Olivier, qui avait visité à Londres la collection de cet illustre naturaliste, n'ont ajouté la synonymie de cet auteur, en décrivant : le premier, sa *Necydalis notata* ; le second, son *Œdemera melanura* (Entom. t. 3). Nous avons donc été obligé de restituer à cette espèce le nom de *lepturoides* que lui avait donné Thunberg, et que Gyllenhal lui avait conservé.

La *Nec. nigripes* de Fabricius, se rapporte évidemment à cette espèce.

Quant à la *Necy. notata* du même auteur, elle est identique avec

son *Crioceris adusta*, suivant les observations d'Illiger ([1]) et de Megerle de Mühlfeld ([2]), et suivant des exemplaires dénommés par Fabricius lui-même, exemplaires qui ont passé de la collection de Hübner dans celle de Germar. On a donc supposé, et sans doute avec raison, qu'en formulant la diagnose de sa *Necydalis notata*, il avait sous les yeux celle de sa *Necyd. melanura*, comme l'indiquent suffisamment les expressions : *statura et magnitudo omnino N. melanuræ*. et ce serait par une erreur de sa part qu'il aurait envoyé à Hübner le *Crioceris adusta*, comme étant sa *Necy. notata*.

Olivier, après avoir, dans son Entomologie, décrit notre Nacerde comme espèce nouvelle, sous le nom d'*OEdemera melanura*, lui rendit, dans l'Encyclopédie méthodique t. 8 (1811). le nom fabricien de *notata*.

Genre *Anoncodes*; Anoncode; Schmidt ([3]).

(α, privatif; ὄγκος, enflure.)

Caractères. *Antennes* à peine engagées dans l'échancrure des yeux; offrant le bord postérieur de leur base moins avancé, ou à peine aussi avancé que la partie la plus antérieure des yeux; offrant le côté interne de ladite base à peu près aussi avancé sur le front que le bord interne des yeux; filiformes; de douze articles distincts (♂), ou de onze articles, avec le onzième appendicé (♀); le premier, droit; le deuxième ordinairement égal au tiers du suivant ou à peu près; le troisième, trois ou quatre fois aussi long que large; les quatrième à dixième, subgraduellement moins longs. *Yeux* obliquement transverses; échancrés un peu après le milieu de leur côté interne; offrant leur échancrure dirigée du côté opposé de la tête, vers la suture frontale ou vers la moitié du côté de l'épistome; séparés du prothorax par un espace ordinairement moins grand que la moitié de leur diamètre transversal.

([1]) Zusaetze, Berichtigungen und Bemerkungen zu Fabricii Systema Eleutheratorum. *in* Illiger's Magaz. t. 4. p. 127. 18.

([2]) Bemerkungen, Berichtigungen und Zusaetze su Illiger's Zusaetzen etc *Linz*, 1812. p. 31. — *Id.* Germar's Magaz. t. 1. 2. (1815), p. 169.

([3]) *Anogcodes* (Dejean) Catal. (1833) p. 228.— *Id.* (1837) p. 250.
Anoncodes, Schmidt, Revis. d. eur. OEdem. *in* Linnea entom t. 1. p. 17 et 92.

Palpes maxillaires à dernier article une fois plus long que large, offrant son côté externe anguleux vers la moitié ou un peu plus de sa longueur et sinué ou échancré entre ce point et l'extrémité, graduellement élargi d'arrière en avant à son côté interne jusqu'aux deux tiers ou trois quarts de sa longueur, offrant dans ce point sa plus grande largeur, et obliquement coupé ensuite jusqu'à l'extrémité de son côté externe. *Tête* plus longue depuis le bord antérieur des yeux jusqu'à l'extrémité des mandibules, que depuis ce bord jusqu'au prothorax; creusée d'un sillon sur la suture frontale. *Élytres* à trois nervures : la troisième, naissant plus en dehors que le côté externe du calus huméral, séparée du rebord marginal par un espace moins grand ou à peine aussi grand que sa largeur, chez le ♂, un peu plus grand chez la ♀; étuis chargés, à leur extrémité, d'un *bossette* ou gibbosité apparente. *Tibias antérieurs* à un seul éperon, très-visible.

A ces caractères généraux ajoutez :

Prothorax tronqué ou à peu près en devant; élargi jusqu'au quart ou un peu plus de ses côtés, offrant dans ce point sa plus grande largeur, puis médiocrement ou assez faiblement rétréci d'une manière sinuée jusqu'au rebord basilaire; peu convexe; inégal en dessus, parfois creusé de quatre fossettes disposées en croix : les deux latérales souvent peu apparentes. *Écusson* en triangle, tronqué plus ou moins étroitement à l'extrémité. *Élytres* ordinairement trois fois et demie à quatre fois aussi longues que le prothorax; rarement rétrécies vers les trois cinquièmes environ de leur longueur; planiuscules sur la majeure partie de leur surface; munies d'un rebord sutural ordinairement assez saillant; chargées chacune de trois nervures longitudinales : la première souvent affaiblie ou raccourcie postérieurement : la deuxième, passant sur la fossette humérale. *Ailes* parfois un peu apparentes entre les élytres. *Antépectus* court sur les côtés, avec la partie sternale anguleuse, peu ou médiocrement engagée entre les hanches. *Cuisses postérieures* non renflées : les antérieures ou intermédiaires parfois armées d'une dent chez le ♂. *Avant-dernier article des tarses* échancré en dessous, à son bord postérieur.

Ces insectes doivent leur nom à leurs cuisses postérieures non renflées, comme chez les ♂ des Œdémères. On les trouve sur les fleurs.

A. Elytres au moins en partie d'un flave testacé ou d'une teinte rapprochée.

B. Cuisses du ♂ inermes. Ventre de la ♀ ordinairement testacé.

C. Lames sous-pygidiales du ♂ tronquées à l'extrémité. Cinquième arceau du ventre de la ♀ échancré.

1. **A. adusta**; Panzer. *Brièvement pubescent ; d'un noir bleuâtre sur la poitrine et sur la tête : palpes, base des antennes et extrémité des hanches, testacés. Ecusson non sillonné* (♀). *Elytres d'un roux fauve ou flave testacé, avec le côté externe d'un noir bleu, au moins vers l'extrémité, et à celle-ci ; à trois nervures : l'interne raccourcie. Prothorax et ventre de même couleur que la poitrine* (♂) ; *ordinairement d'un flave testacé* (♀) ; *lames sous-pygidiales tronquées et cuisses inermes* (♂). *Cinquième segment du ventre, entaillé* (♀).

♂. Tête plus large que le prothorax du quart ou de la moitié de la largeur des yeux. Antennes prolongées jusqu'aux trois quarts au moins du corps ; de douze articles distincts. Prothorax plus étroit : d'un sixième ou d'un cinquième plus long que large. Elytres en courbe rentrante, très-sensible ou très-prononcée, des deux aux quatre cinquièmes au moins de leur côté externe, et en courbe rentrante plus faible à leur côté interne, offrant vers les trois cinquièmes ou un peu plus de leur longueur leur partie la plus étroite, à peine plus larges dans ce point que les trois cinquièmes de leur base : troisième nervure séparée en devant du rebord marginal par un espace moins grand que sa largeur, un peu plus grand postérieurement. Ventre à deuxième arceau de moitié plus grand que le troisième, offrant souvent à la base une dépression presque indistincte, de chaque côté de la ligne médiane : le cinquième arceau trois fois au moins aussi long que le quatrième, subparallèle sur ses deux tiers antérieurs, rétréci ensuite en ligne courbe ; largement et carrément entaillé jusqu'au tiers au moins de sa longueur : cette entaille couvrant plus de la moitié médiaire de sa largeur, déprimé sur sa partie antérieure : ses lobes postérieurs, en ligne droite à leur côté interne, en ligne arquée à l'externe. Partie sous pygidiale munie de deux lames dépassant les lobes d'une longueur égale à ceux-ci, en ligne droite à leur côté externe, subgraduellement élargies à l'interne jusqu'à la moitié de leur longueur, subparallèles ensuite, tronquées à leur extrémité. Pygidium profondément entaillé, bilobé. Cuisses normales, inermes. Tibias droits. Tarses antérieurs plus larges.

♀ Tête un peu plus étroite que le prothorax. Antennes prolongées environ jusqu'aux trois cinquièmes du corps; de onze articles : le onzième appendicé, souvent peu distinctement. Prothorax moins long ou à peine aussi long que large. Elytres très-légèrement en courbe rentrante des deux aux quatre cinquièmes de leur côté externe, en ligne droite à l'interne, un peu déhiscentes ; la troisième nervure séparée du rebord marginal par un espace une fois et demie aussi grand que sa largeur. Ventre à cinquième arceau une fois plus long que le quatrième : entaillé à son extrémité. Pygidium entaillé à peu près de même. Cuisses simples et inermes. Tibias droits et grêles.

Etat normal.

♂ Poitrine, ventre, pygidium, pieds, tête, antennes, prothorax et écusson, noirs ou d'un noir bleuâtre ; partie inférieure des deux premiers articles des antennes, base des palpes, bord antérieur du labre, partie des mandibules et extrémité des hanches, d'un roux ou flave testacé. Elytres d'un flave testacé ou d'un flave tirant sur le fauve, avec le bord apical, et l'extrémité au moins du bord externe, jusques et y comprise la nervure juxta-marginale, d'un noir bleuâtre ou violâtre.

Obs. Les tibias et les tarses sont moins obscurs, en partie au moins, par l'effet des poils dont ils sont garnis.

Cantharis ustulata, Scopol. Ent. carn. p. 43, 140. var ?
Leptura ferruginea, Schrank, Beytr. z. Naturg. p. 68. 14. pl. 3. fig. 14 ?
Necydalis ustulata, Schrank, Enum. p. 170. 319 ?
Necydalis adusta, Panz. Ent. germ. p. 279. 19.— *Id*. Faun. germ. 36. 11. — *Id*. Krit. Revis. p. 117. — *Id*. Index p. 180. 4. — Schrank, Faun. boic. t. 1. p. 636. 964.
Anoncodes adusta, Schmidt, Revis. etc. *in* Linn. entom. t. 1. p. 94. — Kolenati, *in* Bullet. de la Soc. i. d. Nat. d. Mosc. (1847) p. 144. — L. Redtenb. Faun. austr. p. 623.

Variations (par défaut).

Var. α. *Elytres unicolores ou n'offrant pas ou presque pas de traces de la bordure apicale et de la postéro-marginale.*

Obs. Les antennes sont parfois d'un roux testacé vers leur extrémité.

Anoncodes adusta, Schmidt, loc. cit. p. 95. var. β.
Œdemera paradoxa, Falderm. Faun. transc. *in* Nouv. Mem. de la Soc. i. d. Nat. de Mosc. t. 5, 2ᵉ part. p. 147. 393.

Variations (par excès).

Var. β. *Bordure marginale d'un bleu noir, dilatée avant la moitié de leur longueur, en forme de bande transversale, n'atteignant pas la suture.*

Anoncodes adusta, Schmidt, l. c. p. 95. var. γ.

Obs. Je n'ai pas vu cette variété indiquée par Schmidt.

♀ Poitrine, pieds, tête, antennes, noirs ou d'un noir bleuâtre. Prothorax, écusson et abdomen, d'un flave rougeâtre ou roussâtre. Elytres d'un flave testacé ou d'un flave tirant sur le roux fauve, avec le bord apical et l'extrémité au moins du bord externe, jusques et y comprise la nervure juxta-marginale, quelquefois depuis le cinquième ou le quart de la longueur du bord marginal, d'un noir bleuâtre.

Necydalis collaris, Panz. Ent. germ p. 278. 16. — *Id.* Faun. germ. 35, 10.
OEdemera collaris, Oliv. Ency. méth. t. 8. p. 448. 20. — (Dejean) Catal. (1821) p. 76.
Anogcodes collaris, (Dejean) Catal. (1833) p. 228. — *Id.* (1837) p. 250.
Anoncodes adusta, Schmidt, Revis. etc. *in* Linn. entom. t. 1. p. 94. — Kolenati, *in* Bullet. de la Soc. i. d. Nat. de Mosc. (1847) p. 144. — L. Redtenb. Faun. austr. p. 623.

Variations (par défaut).

Var. γ. *Elytres n'offrant que l'extrémité, d'un noir bleu.*

Anoncodes adusta, Kolenati, loc. cit. p. 145. var. λ.

Variations (par excès).

Var. δ. *Prothorax d'un flave rouge, maculé de quelques taches, ou parfois d'une ligne noire ou noirâtre.*

Obs. Tantôt c'est une ligne transverse médiaire après le bord antérieur : tantôt un point ou une ligne longitudinale sur la ligne médiane, noirs ou d'un noir bleuâtre.

Cantharis ustulata, Scopol. Ent. carn. p. 43. 140 ?
Anoncodes adusta, Schmidt, loc. cit. var. δ.

D'autres fois le prothorax est parsemé de taches noirâtres et les élytres sont noires seulement à l'extrémité.

Anoncodes flaviventris, Faldem, Faun. transc. *in* Nouv. Mém. de la Soc. imp. d. Nat. de Mosc. t. 5. 2° part. p. 143. 590. pl. 4. fig. 4.

Var. ε. *Elytres nébuleuses ou d'un nébuleux violâtre ou brun, avec la base et la suture d'un flave testacé : la bordure suturale flave, plus ou moins étroite.*

Obs. Le prothorax offre ordinairement alors quelques-unes des taches précitées ; souvent l'abdomen présente, surtout vers sa base, des taches noirâtres, ou même les deux premiers arceaux bruns ou noirâtres.

Var. ζ. *Elytres d'un noir bleuâtre, avec la base et la partie suturale, sur une largeur plus ou moins restreinte, d'un flave testacé.*

Obs. Le prothorax et l'abdomen sont ordinairement plus ou moins tachés.

Anoncodes adusta, Schmidt, loc. cit. p. 95. var. ε et ζ.

Var. η. *Abdomen entièrement brun, brun noir, ou brun bleuâtre, ou d'un noir bleu.*

Obs. Cette coloration de l'abdomen se rencontre ordinairement avec les élytres plus ou moins obscures.

Anoncodes adusta, Schmidt, loc. cit. p. 95. var. η. — Kolenati, loc. cit. var. α.

Outre les variétés ci-dessus, M. Kolenati indique encore les suivantes se rapportant toutes à la ♀.

Var. θ. *Prothorax d'un noir bleu, avec le bord postérieur et deux taches marginales de couleur rousse. Ventre d'un noir bleu.*

Var. ι. *Prothorax et ventre roux : le premier, orné d'une tache quadrangulaire : le second, paré de taches marginales, d'un noir bleu.*

Long. 0,0078 à 0,0107 (3 1/2 à 4 3/4 l.) Larg. 0,0018 à 0,0025 (4/5 à 1 1/8 l.

Corps allongé ; planiuscule ; pubescent. *Tête* noire ; pointillée ; assez lisse sur sa partie postérieure, ruguleuse et subdéprimée sur la partie antérieure du front ; chargée sur celui-ci de deux lignes en relief naissant chacune vers le bord postérieur de l'échancrure des yeux et convergeant vers la moitié de la longueur du lobe postérieur de ces organes, sur la partie médiane du front ; garnie de poils cendrés peu épais. *Palpes* ordinairement flaves au moins en grande partie (♂), souvent noirs (♀). *Antennes* noires, avec la partie inférieure du premier ou des deux premiers articles, flavescente ; brièvement pubescentes,

Prothorax tronqué en devant; un peu élargi jusque vers le tiers de ses côtés, offrant dans ce point sa plus grande largeur, puis légèrement sinué et faiblement rétréci jusqu'au rebord basilaire; tronqué ou à peine échancré en arc, à la base; très-médiocrement convexe; noir (♂) ou d'un rouge jaune (♀); garni de poils fins et concolores; pointillé ou finement ponctué; légèrement inégal, ordinairement marqué seulement d'une dépression prononcée au devant du rebord basilaire, chez le ♂; noté, chez la ♀, de trois fossettes obtriangulairement disposées, offrant le plus souvent en outre après le bord antérieur, un sillon transversal, légèrement en arc dirigé en arrière. *Ecusson* en triangle plus long que large, un peu tronqué à son extrémité; noir (♂) souvent flave (♀); pubescent; ordinairement rayé d'un sillon longitudinal un peu interrompu dans son milieu, chez le ♂; sans sillon marqué chez la ♀. *Elytres* trois fois et demie aussi longues que le prothorax; subparallèles jusqu'aux trois quarts de leur côté externe, puis rétrécies en ligne courbe jusqu'à l'angle sutural (♀); très-sensiblement en courbe rentrante, offrant vers les deux tiers de leur longueur, la partie rentrante la plus prononcée, puis un peu élargies jusqu'aux quatre cinquièmes, et rétrécies ensuite en ligne courbe, et subarrondies chacune à l'extrémité (♂); en ligne à peu près droite à la suture jusqu'aux cinq sixièmes de leur longueur, mais souvent un peu contiguës: très-finement et ruguleusement ponctuées; garnies de poils fins, soyeux, couchés, assez courts et d'un roux mi-doré sur les parties claires, concolores sur les parties noires; chargées chacune d'une bossette élargie en ligne courbe d'arrière en avant, tronquée à sa partie antérieure, moins longue qu'elle est large en devant; à trois nervures, ordinairement prolongées jusqu'à la bossette: la première quelquefois nulle ou très-affaiblie dans sa seconde moitié: la deuxième médiocrement courbée en dehors sur la fossette humérale, prolongée jusqu'à la bossette: la troisième naissant au niveau du tiers antérieur du côté externe du calus, plus faible chez le ♂ que chez la ♀, moins rapprochée du rebord marginal vers son extrémité, chez le premier; colorées comme il a été dit. *Dessous du corps* luisant; superficiellement pointillé; garni de poils cendrés; d'un noir bleuâtre ou verdâtre, au moins sur la poitrine, coloré sur le ventre comme il a été dit. *Pieds* pubescents; d'un noir bleuâtre ou verdâtre. *Hanches* testacées à l'extrémité. *Cuisses* inermes (♂♀). *Tibias antérieurs* à un seul éperon, ordinairement obscur.

Cette espèce parait dans les mois de juin et de juillet, sur les ombelles et quelques autres fleurs, dans les parties humides, froi-

des ou montagneuses. Elle semble rare dans notre pays. Je l'ai prise à la Grande-Chartreuse. Elle se trouve dans les environs de Paris et dans diverses autres parties de la France.

Elle paraît avoir été décrite pour la première fois par Scopeli, dont les descriptions, généralement trop courtes, laissent souvent des incertitudes dans l'esprit du synonymiste.

Panzer décrivit et figura le ♂ sous le nom de *N. adusta* et la ♀ sous celui de *N. collaris*. Schmidt, le premier, a su rattacher les deux sexes à une même espèce.

Obs. Elle offre, comme nous l'avons indiqué, suivant les sexes ou suivant les individus, des variations nombreuses dans la coloration des diverses parties de son corps. Outre le prothorax, les élytres et l'abdomen, dont les modifications de teintes frappent plus vite les regards, les palpes, la base et la moitié postérieure des antennes, les hanches et les tarses, sont loin d'avoir toujours les mêmes couleurs. L'écusson est généralement noir chez le ♂, souvent testacé chez la ♀.

Indépendamment des différences qu'elle présente dans la coloration de ses téguments, cette espèce se distingue très-facilement des deux suivantes, ayant aussi les élytres au moins en partie flaves ou testacées, par ses étuis en courbe rentrante sensible (♀) ou très-prononcée (♂), à leur bord externe ; par l'échancrure quadrangulaire du cinquième arceau ventral, et par la forme des lames sous-pygidiales tronquées à l'extrémité, avec les angles non émoussés, chez le ♂ ; par le cinquième arceau ventral de la ♀ échancré à son bord postérieur.

CC. Lames sous-pygidiales du ♂ obtuses à l'extrémité. Cinquième arceau du ventre de la ♀ entier.

2. **A. rufiventris**; Scopoli. *Pubescent; d'un noir verdâtre sur la poitrine, la tête, l'écusson et les pieds : partie inférieure de la base des tibias antérieurs, des antennes et des palpes, ordinairement testacée. Écusson sillonné. Élytres d'un flave testacé (♀), ou d'un noir brûlé, avec la base et la suture d'un flave testacé (♂) ; à trois nervures : l'interne, très-faible, surtout après la moitié, arrivant à peine à la bossette. Prothorax et ventre concolores avec la poitrine (♂) ; d'un flave testacé, avec l'extrémité du ventre noire (♀). Lames sous-pygidiales obtusément arrondies a l'extrémité. Cuisses intermédiaires inermes (♂). Cinquième segment du ventre, arrondi, entier ; pygidium ordinairement testacé ; et cuisses inermes (♀).*

♂. Tête plus large que le prothorax du tiers environ de la largeur des yeux. Antennes prolongées à peine jusqu'aux trois cinquièmes du corps; de douze articles distincts. Prothorax proportionnellement plus étroit; un peu plus long que large. Élytres en courbe rentrante à leur côté externe, sur la majeure partie de leur longueur; un peu déhiscentes à la suture, avec l'extrémité courbée en dehors; à trois nervures séparées du rebord marginal par un espace à peine égal à son diamètre. Ventre offrant les quatre premiers arceaux réguliers : le troisième, égal aux trois cinquièmes du deuxième : le cinquième, un peu plus long que le deuxième; entaillé jusqu'aux deux cinquièmes ou un peu plus sur sa longueur, et divisé ainsi postérieurement en deux lobes subarrondis à l'extrémité. Pygidium tronqué ou à peine échancré. Partie sous-pygidiale, munie de deux lames un peu plus longues que les lobes du cinquième arceau, en ligne droite à leur côté interne, en ligne courbe ou obtusément arrondies à leur extrémité depuis leur partie postéro-externe jusqu'à l'angle postéro-interne. Cuisses de forme normale; inermes. Tibias droits.

♀. Tête moins large que le prothorax. Antennes prolongées à peine au-delà des deux cinquièmes du corps; de onze articles : le onzième, appendicé. Prothorax un peu moins long ou à peine aussi long que large. Élytres en ligne à peu près droite à leur côté externe, où légèrement en courbe rentrante seulement entre les épaules et la moitié de leur longueur; à troisième nervure séparée du rebord marginal par un espace près de deux fois aussi grand que son diamètre. Ventre à deuxième arceau de moitié au moins plus grand que le troisième : le cinquième d'un tiers au moins plus grand que le quatrième, obtusément arrondi à son extrémité, subconvexe sur sa moitié antérieure, plan ou subdéprimé sur la postérieure. Pygidium arrondi ou peu sensiblement échancré. Cuisses simples et inermes. Tibias grêles.

Etat normal.

♂. Poitrine, ventre, pieds, tête, antennes, prothorax et écusson, noirs, d'un noir bleuâtre ou d'un bleuâtre noir : partie inférieure des deux premiers articles des antennes, partie des palpes, base au moins des tibias antérieurs, flaves. Élytres d'un noir bleuâtre ou violâtre, avec la base et environ la moitié longitudinale interne, flaves ou d'un flave testacé : la partie noire, naissant vers le quart ou la moitié de la longueur du calus huméral, prolongée jusqu'à l'ex-

trémité, en couvrant la partie externe jusqu'à la seconde nervure, et même un peu plus en dedans, du quart aux trois quarts ou quatre cinquièmes de la longueur des étuis.

Obs. — Les tibias antérieurs sont parfois entièrement flaves, ainsi que la base des suivants. Dans tous les cas, ils sont, ainsi que les tarses, garnis d'un duvet flavescent qui affaiblit ou déguise un peu la couleur foncée des parties noires.

Anoncodes rufiventris, SCHMIDT, Revis., etc. *in* Linn. entom. t. 1. p. 100. 3. — L. REDTENB. Faun. austr. p. 623.

Variations.

Var. α *Partie juxta-suturale flave des élytres, réduite, a partir de la moitié de la longueur des étuis, à une étroite bordure suturale et à la surface de la bossette.*

Var. β *Partie juxta-suturale flave des élytres, graduellement rétrécie depuis la base jusqu'à la moitié de la longueur des étuis, nulle postérieurement.*

Var. γ *Partie flave des élytres, réduite à un espace plus ou moins rétréci autour de l'écusson.*

Anoncodes rufiventris, SCHMIDT, loc. c. p. 101. var. β

♀. Poitrine, ventre, pygidium, pieds, tête, antennes et écusson, noirs ou d'un noir bleuâtre. Partie inférieure de la base des antennes, palpes et base au moins des tibias antérieurs, flaves ou d'un flave testacé. Prothorax et ventre, d'un flave rougeâtre ou orangé, avec la partie postérieure du cinquième arceau ventral, noire ou noirâtre. Élytres d'un roux testacé.

Cantharis rufiventris, SCOPOL. Ent. carn. p. 43. 139,

Leptura bipartita, SCHRANK, Beytr. z. Naturg. p. 68. 15.

Cantharis bipartita, SCHRANK, Enum. p. 171. 320, — *Id.* Faun. boic. t. 1. p. 684. 959.

Necydalis melanocephala, FABR. Entom. Syst. append. t. 4. p. 455. 9. — *Id.* Suppl. p. 153. 9. — *Id.* Syst. Eleuth. t. 2. p. 370. 12.

Œdemera dorsalis, OLIV. Encycl. méth. t. 8. (1811) p. 444. 13.

Œdemera affinis, (DEJEAN), Catal. (1821) p. 76.

Anogcodes affinis, (DEJEAN), Catal. (1833) p. 228. — *Id.* (1837). p. 230.

Anoncodes rufiventris, SCHMIDT, Revis. etc. *in* Linnæa, entom. t. 1. p. 100. 3. — L. REDTENB. p. 623.

Variations (par défaut).

Var. δ. *Tête d'un rouge flave ou d'un flave rouge.*

a. Souvent alors tous les pieds et le pygidium sont d'un flave testacé, moins l'extrémité des tibias intermédiaires et postérieurs, et une partie des tarses, qui sont noirâtres.

b. Quelquefois cette faible coloration de la tête se montre dans des variétés à élytres en parties brunes ou noirâtres.

Variations (par excès).

Var. ε. *Prothorax offrant une ou plusieurs taches noires ou noirâtres.*

Obs. Ces taches sont : soit un point vers le milieu de la ligne médiane, soit un trait transverse vers le milieu du sillon anti-basilaire, ou après le milieu du bord antérieur.

Var. ζ. *Elytres nébuleuses, surtout vers leur partie extérieure. Prothorax généralement marqué de quelques-unes des taches précitées : le point du milieu parfois transformé en petite ligne longitudinale.*

Obs. L'une ou l'autre tache du prothorax ont acquis plus de développement et sont devenues des lignes transverses plus ou moins étendues.

Schmidt, loc. cit. p. 101. var. γ.

Var. η. *Elytres d'un testacé violâtre, avec la partie basilaire voisine de l'écusson, et parfois la suture ou une partie de celle-ci, avec les traces d'une bande ou ligne longitudinale irrégulière et raccourcie à ses extrémités, sur le milieu des étuis, flaves ou d'un flave testacé. Prothorax ordinairement orné d'une ligne longitudinale noire médiane.*

Cantharis rufiventris, Scopol. loc. cit. p. 43. 139. var. 3.
Anoncodes rufiventris, Schmidt, loc. cit. p. 101. var. δ.

c. Quelquefois chez de semblables variétés, la tête est d'un flave rouge, le prothorax sans taches ; les cuisses antérieures et intermédiaires, les tibias antérieurs, sur la plus grande partie de leur longueur : les autres, sur la moitié ou le tiers basilaire, d'un flave rougeâtre ou testacé.

Var. θ. *Elytres entièrement d'un noir violâtre ou bleuâtre ; paraissant*

parfois d'un noir flavescent sur leur moitié interne, par suite de la couleur des poils dont elles sont garnies; offrant quelquefois un faible espace flave autour de l'écusson. Prothorax paré d'une ligne longitudinale noire, plus ou moins large.

Obs. Dans cette variété par excès, et souvent dans quelques-unes des précédentes, les tibias antérieurs sont ordinairement noirs, soit entièrement, soit avec une partie très-restreinte de leur base ou de la partie basilaire de leur tranche inférieure, flave.

Cantharis rufiventris, Scopol. l. c. var. 1.
Anoncodes rufiventris, Schmidt, loc. cit. p. 101. var. ε.

Long. 0,0078 à 0,0107 (3 1/2 à 4 3/4 l.) Larg. 0,0018 à 0,0025 (4/5 à 1 1/8 l.)

Corps allongé; planiuscule; pubescent. *Tête* d'un noir verdâtre; finement ponctuée; un peu ruguleuse; subdéprimée sur la partie antérieure du front; chargée, sur celui-ci, de deux lignes en relief naissant chacune vers la partie postérieure de la base des antennes, et convergeant sur la ligne médiane du front, vers la moitié de la longueur du lobe postérieur des yeux; garnie de poils fins, très-courts, clairsemés, peu apparents. *Palpes* ordinairement en partie testacés ou d'un testacé obscur. *Antennes* noires, avec la partie inférieure au moins des deux premiers articles, testacée; brièvement pubescentes. *Prothorax* tronqué en devant; un peu élargi jusque vers le tiers de ses côtés, offrant dans ce point sa plus grande largeur, puis légèrement sinué et subparallèle ou faiblement retréci jusqu'au rebord basilaire; faiblement entaillé en angle très-ouvert, à la base; très-médiocrement convexe; d'un noir verdâtre (♂) ou d'un rouge jaune (♀); finement ponctué; garni de poils fins, cendrés (♂) ou concolores (♀); légèrement inégal; marqué au devant du rebord basilaire d'une impression plus ou moins prononcée; noté, après le bord antérieur, d'un sillon transversal plus ou moins obsolète, faiblement en arc dirigé en arrière; déprimé ou offrant de chaque côté les traces d'une fossette, vers le milieu de ses bords latéraux ou plus en dedans. *Ecusson* en triangle un peu plus long que large, un peu tronqué à son extrémité; noir (♂), souvent testacé, parfois noir (♀); rayé d'un sillon longitudinal, parfois réduit à une ligne chez la ♀; pointillé; pubescent. *Elytres* trois fois et demie (♂), à quatre fois (♀), aussi longues que le prothorax; en courbe rentrante très-légère (♀) ou plus sensible (♂), offrant vers les trois cinquièmes (♀)

ou plus (♂) du bord externe, sa partie rentrante la plus prononcée, puis un peu élargies, rétrécies ensuite en ligne courbe jusqu'à l'angle sutural, à partir des quatre cinquièmes (♀) ou des cinq sixièmes (♂); en ligne à peu près droite à la suture jusqu'aux cinq sixièmes ou un peu plus (♀), ou jusqu'aux trois quarts (♂); souvent peu contiguës; très-finement et ruguleusement ponctuées; garnies de poils fins, soyeux, assez courts, d'un roux testacé sur les parties claires, concolores sur les parties noires; chargées chacune d'une bossette élargie en ligne un peu courbe d'arrière en avant, tronquée parfois un peu irrégulièrement en devant, moins longue ou à peine aussi longue qu'elle est large en devant; à trois nervures : les première et deuxième, ordinairement prolongées en s'affaiblissant jusqu'à la bossette : la première, et rarement la deuxième, indistinctes dans leur seconde moitié : la troisième naissant presque au niveau de la partie antérieure du côté externe du calus; colorées comme il a été dit. *Dessous du corps* luisant; superficiellement pointillé; garni de poils d'un blanc cendré; entièrement d'un noir verdâtre (♂); de cette dernière couleur sur la poitrine et à l'extrémité du cinquième arceau ventral, testacé sur le reste du ventre (♀). *Pieds* garnis de poils d'un blanc cendré; noirs ou d'un noir verdâtre, avec la partie inférieure de la base des tibias antérieurs, ordinairement testacée. *Cuisses* inermes (♂ ♀). Tibias antérieurs à un seul éperon obscur.

Cette espèce habite aussi principalement les montagnes, surtout les lieux humides ou voisins des rivières. On la trouve à la Grande-Chartreuse, dans les mois de juin, juillet et août, sur les ombelles et autres fleurs.

Obs. Indépendamment des variations de couleur de diverses parties du corps, la *N. rufiventris* se distingue de l'*adusta* par ses lames sous-pygidiales arrondies à l'extrémité, et par le cinquième arceau du ventre échancré en arc chez le ♂; par le cinquième arceau ventral entier chez la ♀. Celle-ci se distingue encore de la précédente par ses élytres peu sensiblement en courbe rentrante à leur côté externe.

Cette espèce s'éloigne de l'*A. ustulata*, par ses cuisses intermédiaires inermes chez le ♂; par le ventre ordinairement testacé chez la ♀.

L'écusson, généralement sillonné chez le ♂, l'est ordinairement aussi chez la ♀; mais parfois ce sillon longitudinal est réduit à une ligne plus ou moins légère.

Faute d'avoir étudié les caractères fournis par les parties exté-

rieures qui permettent de distinguer les ♂ des ♀, les anciens Entomologistes ont souvent cru voir deux espèces différentes dans chacun des sexes. Le ♂ de l'*A. rufiventris* aura sans doute été confondu avec l'un de ceux des espèces voisines avec lesquels il présente quelque analogie. Schmidt a eu, le premier, le mérite de signaler les deux sexes.

BB. Cuisses intermédiaires du ♂, armées d'une forte dent. Ventre de la ♀ d'un noir verdâtre.

3. **A. ustulata**; Fabricius. *Pubescent : d'un noir verdâtre sur la tête, la poitrine et sur le ventre : antennes, palpes et pieds, noirs. Ecusson sillonné. Elytres d'un bleu noir, avec la base et une bande suturale postérieurement dilatée, d'un flave testacé (♂), ou d'un flave testacé, avec l'extrémité et au moins la partie postérieure du rebord externe, d'un bleu noir (♀); à trois nervures : l'interne, surtout, très-affaiblie postérieurement, souvent n'atteignant pas la bossette. Prothorax concolore avec la poitrine (♂): d'un flave testacé (♀). Lames sous-pydigiales obliquement et obtusément arrondies, et cuisses intermédiaires armées d'une dent (♂). Cinquième arceau du ventre arrondi : pygidium noir (♀).*

♂. Tête aussi large que le prothorax. Antennes de douze articles distincts ; prolongées presque jusqu'aux trois quarts du corps. Prothorax proportionnellement plus étroit ; un peu plus long que large. Elytres en courbe rentrante à leur côté externe ; à troisième nervure séparée du bord marginal, sur la majeure partie de sa longueur, par un espace moins grand que son diamètre transversal. Ventre à troisième arceau faiblement rétréci sur son milieu, près d'une fois plus court que le deuxième : le cinquième, à peine plus long que le deuxième, entaillé jusqu'aux trois cinquièmes de sa longueur, et divisé en deux lobes triangulaires. Partie sous-pygidiale munie de deux lames parallèles, aussi longuement prolongées au delà du cinquième arceau que la longueur de ses lobes, une fois plus longues qu'elles sont larges, subarrondies chacune à leur extrémité, un peu obliquement coupées de dedans en dehors. Pygidium entaillé, bilobé. Cuisses antérieures renflées vers leur extrémité, et munies près de celle-ci, d'une petite dent sur leur arête inférieure. Cuisses intermédiaires armées, vers le même point, d'une forte dent un peu arquée, passant en dessous du tibia. Tibias antérieurs étroits et arqués à la base, graduellement élargis : tibias intermédiaires à peine arqués : les postérieurs grêles et plus fortement arqués que les pre-

miers jusqu'à la moitié de leur longueur, élargis postérieurement. Tarses antérieurs plus larges.

♀. Tête moins large que le prothorax. Antennes de onze articles : le onzième appendicé ; prolongées environ jusqu'aux trois cinquièmes ou deux tiers du corps. Prothorax moins long que large. Elytres en ligne droite à leur côté externe ; à troisième nervure séparée du rebord marginal par un espace un peu plus grand que son diamètre. Ventre à troisième arceau non rétréci sur son milieu ; le cinquième de moitié plus long que le troisième, subarrondi ou en ogive à son extrémité. Pygidium presque entier ou à peine échancré. Cuisses simples et inermes. Tibias grêles, grossissant faiblement de la base à l'extrémité ; les antérieurs et postérieurs, faiblement arqués.

ÉTAT NORMAL.

♂. Poitrine, ventre, pieds, tête, prothorax et écusson, d'un noir bleuâtre. Antennes et palpes noirs. Elytres d'un flave roux ou d'un flave testacé, ornées chacune d'une bande longitudinale d'un bleu noir ou d'un violet noir, couvrant la partie des étuis comprise entre la deuxième nervure et le bord externe, depuis la partie postérieure du calus, jusqu'à l'extrémité, où elle couvre toute la bossette, mais échancrée en dedans avant cette dernière : la partie flave couvrant ainsi la base, et formant depuis la deuxième nervure jusqu'à la suture une bande longitudinale un peu élargie avant le bord antérieur de la bossette, qu'elle ne dépasse pas.

Necydalis ustulata, FABR. Mant. t. 1. p. 170. 8. — *Id.* Ent. Syst. t. 1. 2. p. 352. 15. — *Id.* Syst. Eleuth. t. 2. p. 371. 16. — GMEL., C. LINN. Syst. Nat. t. 1. p. 1880. 19. — PANZ. Ent. germ. p. 277. 12. — ILLIG. Mag. t. 4. p. 127. 16. (en excluant la synonymie).

Cantharis fasciata, DE VILLERS, C. LINN. Entom. t. 1. p. 283. 13. pl. 1. fig. 33 ?

Œdemera ustulata, OLIV. Entom. t. 3. n° 50. p. 13. 19. pl. 2. fig. 19. — *Id* Encycl. méth. t. 8. p. 445. 21. — LATR. Hist. nat. t. 11. p. 12. 13.

Anogcodes ustulata, (DEJEAN), Catal. (1833) p. 228. — *Id.* (1837) p. 251.

Œdemera ustulata, DE CASTELN. Hist. nat. t. 2. p. 252. 6.

Anoncodes ustulata, SCHMIDT, Revis. etc. *in* LINN. entom. t. 1. p. 104. 4. — L. REDTENB. Faun. austr. p. 623.

Variations (par excès).

Var. α. *Bande longitudinale d'un bleu noir des élytres, étendue jusqu'à la première nervure, sur une partie variable de sa longueur.*

Obs. Schmidt a signalé une variété du ♂ chez laquelle la dent des cuisses postérieures est large et concave.

Schmidt l. c. var. β.

♀. Poitrine, ventre, pieds, tête et écusson d'un noir bleuâtre : tibias et tarses garnis de poils d'un cendré flavescent, qui déguisent un peu leur couleur obscure. Antennes et palpes noirs. Prothorax d'un jaune rouge. Elytres d'un flave roussâtre ou d'un flave testacé, avec la partie postérieure du rebord marginal et le bord apical, noirs.

Obs. Le rebord marginal n'est ordinairement d'un noir bleuâtre que dans sa moitié ou son tiers postérieur.

Necydalis melanura, Fabric. Mant. t. 1. p. 179, 9. — *Id*. Entom. Syst. t. 1. 2. p. 353. 14. — *Id*. Syst. Eleuth. t. 2. p. 371. 17. — Gmel. C. Linn. Syst. Nat. t. 1. p. 1880. 20. — Illig. Mag. t. 4. p. 127. 17.

OEdemera melanura, Oliv. Ency. méth. t. 8. p. 443. 11. — *Id*. De Casteln. Hist. nat. t. 2. p. 252. 2.

Anogcodes melanura, (Dejean), Catal. (1833) p. 228. — *Id*. (1837) p. 250.

Anogcodes scutellaris, Waltl, *in* Oken's Isis (1839) p. 222.

Anoncodes ustulata, Schmidt, Revis. *in* Linn. entom. t. 1. p. 104. 4. — L. Redtenb. Faun. austr. p. 623.

Variations (par excès)

Var. γ. *Bordure apicale noire des élytres, parfois anguleusement avancée dans son milieu.*

Long. 0,0095 à 0,0135 (4 1/4 à 6 l.). Larg. 0,0022 (1 l.)

Corps allongé ; planiuscule ; pubescent. *Tête* d'un noir verdâtre ou d'un vert noirâtre ; pointillée; déprimée sur la partie antérieure du front, chargée sur ce dernier d'un relief en arc dirigé en arrière, dont les extrémités aboutissent vers la partie postérieure de l'échancrure des yeux ; garnie de poils courts, cendrés (♂) ou d'un cendré flavescent (♀). *Palpes* et *antennes* noirs. *Prothorax* tronqué ou à peine arqué en devant à son bord antérieur ; un peu élargi jusque vers le tiers de ses côtés, puis rétréci et sensiblement (♀) ou assez fortement sinué (♂) entre ce point et le rebord basilaire ; tronqué ou légèrement échan-

cré en arc, à la base ; médiocrement convexe ; un peu inégal, transversalement déprimé vers le quart de sa longueur ; marqué d'une fossette légère près de la moitié de chacun de ses bords latéraux; sillonné au devant de la base et parfois déprimé en devant du milieu de celle-ci ; pointillé ; d'un noir bleuâtre ou verdâtre (♂), d'un rouge jaune (♀); garni de poils, soyeux, mi hérissés, d'un cendré grisâtre (♂), d'un rouge jaune (♀). *Ecusson* en triangle un peu plus long que large, un peu tronqué à son extrémité ; d'un noir vert ou ardoisé ; rayé d'une ligne ou d'un sillon longitudinal ; pointillé ; pubescent. *Elytres* près de quatre fois aussi longues que le prothorax ; en courbe très-faiblement rentrante depuis les épaules jusqu'aux cinq sixièmes de leur longueur (♂), ou plus légèrement encore depuis le sixième jusqu'aux deux tiers (♀), postérieurement rétrécies en ligne courbe jusqu'à l'angle sutural; en ligne à peu près droite à la suture, mais souvent peu contiguës; très-finement et ruguleusement ponctuées ; garnies de poils fins, soyeux, presque couchés, d'un roux mi-doré sur les parties claires, concolores sur les parties noires ; chargées chacune d'une bossette élargie en ligne un peu courbe d'arrière en avant, un peu inégalement tronquée en devant, moins longue qu'elle est large en devant ; à trois nervures : les deux premières très affaiblies postérieurement : l'interne surtout peu distincte à partir du tiers ou de la moitié : la deuxième atteignant ordinairement la bossette, médiocrement courbée en dehors sur la fossette humérale : la troisième naissant vers la moitié du côté externe du calus, prolongée jusqu'à la bossette ; colorées comme il a été dit. *Dessous du corps* et *pieds* entièrement noirs ou d'un noir verdâtre (♂ ♀) ; le premier, luisant ; pointillé ; garni de poils cendrés. *Cuisses* antérieures munies d'une saillie anguleuse : les intermédiaires armées d'une forte dent vers l'extrémité de leur arête inférieure (♂). *Tibias* et *tarses* ordinairement en partie moins obscurs par l'effet des poils d'un cendré flavescent dont ils sont garnis.

Cette espèce paraît habiter la plupart des parties de la France. Elle n'est pas rare dans les environs de Lyon, principalement sur les fleurs en ombelles, dans les mois de juin, juillet et août.

Obs. Le ♂ se distingue facilement de celui des deux espèces précédentes, par la dent dont chacune de ses cuisses antérieures et surtout intermédiaires est armée : la ♀, par son ventre noir ou d'un noir verdâtre. La couleur uniformément noire de ses antennes, de ses palpes et de ses tibias, contribue encore à l'éloigner des espèces ci-devant décrites.

AA. Elytres entièrement d'une couleur foncée, analogue à celle de la tête ou rapprochée de celle-ci.

D. Lames sous-pygidiales du ♂ arrondies et entières à l'extrémité. Pygidium entaillé chez la ♀ : quatre premiers arceaux du ventre noirs, chez cette dernière.

4. **A. fulvicollis**; Scopoli. *Pubescent ; noir, sur la poitrine, les quatre premiers arceaux au moins du ventre, les pieds, la tête ; d'un noir violâtre sur les élytres. Prothorax étroitement et à peine échancré à la base ; assez faiblement ponctué ; à quatre fossettes : les latérales moins évidentes. Elytres à trois nervures prolongées jusqu'à la bossette : l'interne affaiblie sur ses deux tiers postérieurs. Prothorax et ventre entièrement concolores avec la poitrine* (♂) ; *ou prothorax et cinquième arceau du ventre, d'un jaune rouge* (♀). *Lames sous-pygidiales arrondies et entières à leur extrémité. Pygidium entaillé* (♀). *Cuisses inermes.*

♂. Tête plus large que le prothorax de la moitié environ de la largeur des yeux. Front chargé de deux lignes en relief, convergeant anguleusement en arrière. Antennes de douze articles distincts ; prolongées environ jusqu'aux trois cinquièmes de la longueur du corps. Prothorax proportionnellement plus étroit ; un peu plus long que large ; noir ; luisant ; sensiblement ponctué. Troisième nervure des élytres séparée du bord marginal, sur la majeure partie de sa longueur, par un espace à peine plus grand que son diamètre transversal. Ventre entièrement noir ; offrant les quatre premiers arceaux réguliers : le premier un peu plus long que la moitié du deuxième, le cinquième à peine plus long que le deuxième ; entaillé jusqu'aux deux tiers environ de sa longueur, et divisé par cette entaille en deux lobes triangulaires. Partie sous-pygidiale munie de deux lames subparallèles en gouttière, arrondies ou subarrondies chacune à l'extrémité. Pygidium entaillé à son extrémité. Cuisses à peine plus fortes que chez la ♀ : toutes inermes. Tibias intermédiaires dilatés en arc vers le tiers de la longueur de leur arête inférieure, puis échancrés en arc entre cette dilatation et l'extrémité.

♀. Tête un peu moins large ou à peine aussi large que le prothorax ; offrant à peine les traces des lignes en relief convergeant sur le front. Antennes de onze articles : le onzième appendicé ; prolongées à peine au-delà de la moitié du corps. Prothorax proportionnellement plus large, moins sensiblement rétréci, moins long que large : plus superficiellement ponctué, plus luisant ; d'un jaune rouge ou orangé. Troisième nervure des élytres séparée du rebord

marginal par un espace deux ou trois fois égal à son diamètre transversal. Ventre noir, avec le dernier arceau d'un flave orangé ; à premier arceau de moitié à peine aussi long que le deuxième : le cinquième, un peu plus long que le quatrième, rétréci en ligne courbe d'avant en arrière, entaillé à son extrémité. Pygidium d'un flave orangé ; entaillé à son extrémité. Tibias tous grêles et simples.

ÉTAT NORMAL.

♂ Entièrement noir, avec les élytres d'un noir violâtre.

Anoncodes fulvicollis, SCHMIDT, Revis., etc. *in* Linn. entom. t. 1. p. 109. 5. — L. REDTENB. Faun. austr. p. 624.

Variations communes aux ♂ ♀.

Var. α. *Elytres d'un noir bleuâtre.*

Var. β. *Elytres noires.*

Var. γ. *Elytres garnies d'un duvet grisâtre plus épais et paraissant d'un noir ardoisé.*

Anoncodes fulvicollis, SCHMIDT, l. c. var. β.

♀. Noir, avec les élytres d'un noir violâtre : prothorax d'un jaune rouge ou orangé : dernier arceau du ventre et pygidium d'un flave orangé.

Cantharis fulvicollis, SCOPOL, Ent. carn. p. 43, 138.
Necydalis fulvicollis, FABR. Entom. Syst. t. 1. 2. p. 353. 16. — *Id.* Syst. Eleuth. t. 2. p. 372. 20. — PANZ. Ent. germ. p. 278. 15. — LATR. Hist. nat. t. 11. p. 9. 6. — GYLLENH. Ins. suec. t. 2. p. 629. 2.
OEdemera fulvicollis, OLIV. Encycl. méth. t. 8. p. 444. 16. — DE CASTELN. Hist. nat. t. 2. p. 252. 4.
Anogcodes fulvicollis, (DEJEAN) Catal. (1833) p. 229. — *Id.* (1837) p. 251.
Anoncodes fulvicollis, SCHMIDT, Revis. etc. *in* Linn. entom. t. 1. p. 109. 5. — L. REDTENB. Faun. austr. p. 624.

Variations.

Var. δ. *Prothorax maculé de taches obscures.*

Anoncodes fulvicollis, SCHMIDT, l. c. p. 109. var. γ.

Long. 0,0090 à 0,0123 (4 à 5 1/2 l.) Larg. 0,0017 à 0,0033 (3/4 l. à 1 1/2 l.)

Corps allongé ; subparallèle ; planiuscule ou peu convexe ; pubescent. *Tête* noire ; chargée sur le front d'un relief en angle dirigé en arrière et ordinairement prolongé sur la ligne médiane jusqu'au niveau du bord postérieur des yeux (♂) ; ce relief peu apparent chez la ♀ ; finement ponctuée sur sa moitié postérieure, subdéprimée et plus lisse sur l'antérieure : moins indistinctement pubescente sur la première que sur la deuxième. *Palpes* et *antennes* noirs : celles-ci, brièvement pubescentes. *Prothorax* tronqué en devant, avec le milieu à peine échancré ; offrant près du tiers de ses côtés sa plus grande largeur, subsinuément rétréci ensuite jusqu'au rebord basilaire ; tronqué à la base ou à peine et brièvement échancré dans le milieu de celle-ci (moins distinctement chez le ♂ que chez la ♀) ; marqué de points faibles ou peu apparents ; hérissé de poils cendrés ou obscurs, clairsemés ou peu épais et assez courts ; coloré comme il a été dit ; inégal, marqué de quatre fossettes disposées en croix ; l'antérieure la plus prononcée et souvent la seule bien prononcée, obtriangulaire, prolongée depuis le bord antérieur qui est un peu relevé, jusqu'à la moitié de la ligne médiane, occupant en devant les deux tiers médiaires de la largeur ; la postérieure, plus courte, située au devant du rebord basilaire, ordinairement petite et en arc, ou parfois presque confondue avec le sillon qui précède le rebord basilaire : les deux latérales, souvent obsolètes. *Ecusson* en triangle plus long que large, tronqué a son extrémité : finement ponctué ; d'un noir violâtre. *Elytres* quatre fois aussi longues que le prothorax ; subparallèles jusqu'aux quatre cinquièmes, en ogive chacune à l'extrémité ; chargées chacune d'une bossette ordinairement moins longue que large, élargie en ligne courbe d'arrière en avant, irrégulièrement tronquée en devant ; à trois nervures prolongées jusqu'à cette bossette : la première faible sur ses deux tiers postérieurs ; les autres prononcées : la deuxième faiblement arquée en dehors sur la fossette humérale , la troisième, naissant au niveau de la moitié de la longueur du calus huméral, un peu moins rapprochée du rebord marginal vers son extrémité ; variant du noir au noir violet ou violâtre ; garnies de poils cendrés ou obscurs, fins, couchés, parfois peu ou point apparents. *Dessous du corps* luisant ; pointillé ; garni de poils cendrés moins courts et plus apparents sur le ventre ; noir (♂) ou avec le cinquième arceau

du ventre d'un roux flave (♀). *Pieds* pubescents : noirs. *Tibias antérieurs* à un seul éperon, d'un rouge testacé.

Cette espèce paraît habiter la plupart des parties froides ou tempérées de la France. On la trouve dans les mois de juin, juillet et août, dans les montagnes des environs de Lyon et dans les Alpes. Je l'ai reçue de M. Perris, comme provenant des Pyrénées.

Obs. — Le ♂ de cette espèce se distingue de celui des *A. coarctata*, *viridipes*, *ruficollis* et *amœna*, par ses lames sous-pygidiales entières : la ♀ s'éloigne de celle de l'*A. coarctata* par le cinquième arceau du ventre échancré ; de celles des *A. ruficollis*, *viridipes* et *amœna*, par les quatre premiers arceaux du ventre, noirs.

Obs. — Près de l'*A. fulvicollis* vient se placer l'espèce suivante, qui semble, jusqu'à ce jour, particulière à diverses parties de la Russie.

A. coarctata; GERMAR. *Pubescent ; d'un vert bronzé sur la poitrine, les pieds, la tête et les élytres. Palpes en partie au moins testacés. Prothorax faiblement rétréci après le tiers de ses côtés ; faiblement échancré en arc dans le milieu de sa base ; assez finement ponctué ; à quatre fossettes légères. Élytres à trois nervures, prolongées jusqu'à la bossette : l'interne très faible sur la seconde moitié. Prothorax et ventre concolores avec la poitrine (♂), ou jaune rouge (♀). Hanches postérieures et cuisses munies d'une dent, et lames sous pygidiales bicuspidées (♂). Pygidium entier (♀).*

♂. Voici, d'après Schmidt, les caractères distinctifs du ♂, que nous n'avons pas vu. Élytres subatténuées. Hanches et cuisses postérieures dentées. Cinquième arceau du ventre profondément et largement entaillé. Partie sous-pygidiale munie de deux lames, dilatées à l'extrémité et bicuspidées.

♀. Tête moins large que le prothorax. Antennes de onze et presque de douze articles : le onzième muni d'un appendice presque en forme d'article. Prothorax un peu moins long que large : assez faiblement, mais sensiblement échancré sur le tiers médiaire de sa base : d'un jaune rouge ou orangé, ou d'un orangé testacé. Troisième nervure des élytres distante du rebord extérieur d'un espace égal à deux fois environ son diamètre. Ventre d'un vert bronzé, avec le dernier arceau et quelquefois le milieu du quatrième, orangé : le premier, de moitié à peine aussi long que le deuxième : le cinquième, de moitié plus long que le quatrième, rétréci en ligne

courbe de la base à l'extrémité, entier à celle ci. Pygidium orangé : en ogive ; entier. Hanches postérieures et cuisses inermes. Tibias intermédiaires un peu arqués en dehors et plus grêles à la base.

ÉTAT NORMAL.

♂ D'un vert bronzé, à pubescence fauve : palpes testacés.

OEdemera coarctata, GERMAR, Ins. Spec. p. 165. 271. — *Id*, Faun. eur.
Anogcodes coarctata, (DEJ.) Catal. (1833) p. 229. — *Id.* (1837) p. 251.
Anoncodes coarctata, SCHMIDT, Revis. *in* Linn. entom. t. 1. p. 112. 6.

Variations communes aux ♂ et ♀.

Var. α. *D'un vert bleuâtre.*

Anoncodes coarctata, SCHMIDT, loc. c. p. 112. var. β.

♀ D'un vert bronzé : prothorax et dernier arceau du ventre, d'un jaune rouge.

Anoncodes coarctata, SCHMIDT, loc. cit. p. 112.

PATRIE : la Russie méridionale et quelques parties de l'Asie.

Obs. — Cette espèce se distingue de l'*A. fulvicollis* par sa couleur d'un vert bronzé ; par ses palpes au moins en partie d'un flave testacé. Le ♂ se distingue d'ailleurs par ses hanches postérieures terminées en pointe et par ses cuisses postérieures dentées : par ses lames sous-pygidiales bicuspidées : la ♀, par le cinquième arceau du ventre, entier. Le ♂ s'éloigne de celui des espèces suivantes, par ses hanches postérieures terminées en pointe : la ♀ par les trois ou quatre premiers arceaux du ventre concolores avec la poitrine.

DD. Lames sous-pygidiales du ♂ échancrées à l'extrémité.

E. Cuisses antérieures du ♂ inermes. Ventre de la ♀ testacé ou d'une teinte rapprochée. Pygidium de la ♀ entier.

5. **A. viridipes**. SCHMIDT. *Pubescent ; ordinairement d'un noir bleuâtre ou verdâtre sur la poitrine, les pieds et la tête, bleu ou bleu vert sur les élytres. Prothorax à peine échancré en arc, à la base ; assez fortement ponctué ; à deux fossettes évidentes : l'une près du bord antérieur, l'autre au devant de la base. Elytres à trois nervures très distinctes jusqu'à la bossette. Prothorax et ventre concolores avec la poitrine* (♂). *ou*

d'un jaune rouge, avec l'extrémité du cinquième arceau ventral, noir (♀) *Lames sous-pygidiales terminées par deux lobes inégaux* (♂). *Pygidium sans échancrure sensible* (♀). *Cuisses antérieures inermes* (♂).

♂. Tête plus large que le prothorax du tiers au moins de la largeur des yeux. Front chargé de deux lignes, naissant chacune de la partie postérieure de la base des antennes et convergeant en angle ouvert un peu plus postérieurement. Antennes de douze articles distincts; prolongées environ jusqu'aux quatre cinquièmes de la longueur du corps. Prothorax proportionnellement plus étroit, aussi long que large; ponctué. Elytres sensiblement en courbe rentrante à leur côté externe, depuis les épaules jusqu'aux trois quarts de leur longueur; a troisième nervure à peine séparée du rebord marginal, sur la majeure partie de sa longueur, par un espace à peine égal à son diamètre, moins rapprochée postérieurement. Ventre courbé en dessous: à deuxième arceau denticulé sur presque la moitié médiaire de son bord postérieur, cachant presque entièrement le troisième arceau: le quatrième très-échancré à son bord postérieur, entièrement engagé dans son milieu sous le troisième: le cinquième à peu près aussi long que tous les précédents réunis, faiblement rétréci sur les côtés, longitudinalement divisé sur sa seconde moitié en deux lobes en ogive à l'extrémité: partie sous-pygidiale munie de deux lames subparallèles, un peu élargies vers l'extrémité, échancrées chacune à celle-ci et divisées en deux lobes: l'interne plus allongé et subarrondi à son extrémité: l'externe plus court et en forme de dent. Cuisses intermédiaires et postérieures inermes. Tibias droits.

♀. Tête un peu moins large que le prothorax. Antennes prolongées jusqu'aux trois cinquièmes du corps; à onzième article appendicé. Prothorax proportionnellement plus large; d'un jaune rouge. Elytres à nervures prononcées: la troisième séparée du bord marginal par un espace deux ou trois fois égal à son diamètre. Ventre d'un rouge jaune avec l'extrémité du cinquième arceau noire: quatre premiers arceaux réguliers: le cinquième d'un tiers au moins plus long que le quatrième, graduellement rétréci, comme composé de deux arceaux, noir, tronqué et sensiblement échancré à l'extrémité. Pygidium tronqué ou à peine échancré à sa partie postérieure; d'un rouge jaune, avec l'extrémité noire.

ÉTAT NORMAL.

♂. Entièrement d'un bleu vert.

♀. D'un bleu vert : prothorax et ventre d'un flave rouge : extrémité du ventre noire.

Anoycodes viridipes, (Dejean), Catal. (1833) p. 229.— *Id.* (1837) p. 251.
Anoncodes viridipes, Schmidt, Revis. *in* Linn. ent. t. 1 p. 116. 8.

Variations.

Var. *a*. *Elytres d'un bleu violacé*.

Var. β. *Élytres d'un vert bleuâtre*.

Long. 0,0100 à 0,0135 (4 1/2 à 6 l.) Larg. 0,0018 à 0,0028 (4/5 à 1 1/4 l.)

Cette espèce habite, je crois, le midi de la France ; mais je n'en ai pas la certitude ; dans tous les cas, je l'ai reçue de Corse de M. Reveillière. On la trouve moins rarement en Autriche et dans la Russie méridionale.

Obs. Elle a tant d'analogie avec l'*A. amœna* qu'elle semble à première vue n'en être qu'une variété. Le ♂ présente dans les arceaux de son ventre la même conformation ; il a de même le deuxième arceau denté sur la moitié médiaire de son bord postérieur, et les troisième et quatrième arceaux refoulés dans leur milieu sous ce deuxième arceau. Mais les quatre cuisses sont dépourvues chacune d'une dent vers l'extrémité de leur arète inférieure, et les lobes formés par l'échancrure de l'extrémité des lames sous-pygidiales sont égaux. La ♀ a l'extrémité du cinquième arceau ventral noir.

Le ♂ de l'*A. viridipes* se distingue donc de celui de l'*A. contracta* par ses lames sous-pygidiales non bicuspidées ; de celui de la *ruficollis* par ces lames fortement échancrées ; de celui de l'*amœna*, par ces mêmes lames à lobes ou festons égaux et par ses cuisses inermes.

Près des *A. viridipes* et *amœna*, Schmidt place l'espèce suivante qui paraît avoir avec ces dernières une grande analogie.

A. ruficollis ; Fabricius. *D'un bleu obscur ; à pubescence grise : ponctué. Prothorax carré : à deux fossettes. Elytres à trois nervures : les deux premières affaiblies ou oblitérées vers l'extrémité.*

Necydalis ruficollis, Fabr. Mant. t. 1. p. 170. 4. (♀). — *Id.* Ent. Syst. t. 1. 2. p. 352. 9. (♀). — *Id.* Syst. Eleuth. t. 2. p. 370. 11. (♀). — Rossi, Faun. etr. t. 1. p. 173, 429. — *Id.* ed. Helw. t. 1. p. 198. 429. (♀).

Necydalis cœrulescens, Rossi, Faun. etr. t. 1. p. 428. (♂). — *Id.* ed. Helw. t. 1. p. 197. 428. (♂).

♂ ♀. *Anoncodes ruficollis*, Schmidt, Revis. in Linn. entom. t. 1. p. 114. 7.

Long. 0,0090 à 0,0135 (4 à 6 l.)

Cette espèce, dont Schmidt a eu sous les yeux des exemplaires authentiques des auteurs précités, se trouve en Autriche et dans la haute Italie ; mais ne paraît pas habiter la France. L'*Œ. ruficollis* d'Olivier, que le savant auteur allemand rapporte à cette espèce appartient à l'*A. amœna*.

Le ♂ de l'*A. ruficollis* se distingue de celui des *A. viridipes* et *amœna* par les lames sous-pygidiales dilatées et à peine échancrées à l'extrémité ; il s'éloigne en outre de celui de la dernière, par ses cuisses inermes. La ♀ de l'*A. ruficollis* paraît se distinguer assez difficilement de celle de la *viridipes*, si ce n'est par les nervures de ses élytres qui vont en s'effaçant vers l'extrémité.

EE. Les quatre cuisses antérieures du ♂ armées d'une dent. Ventre de la ♀ testacé ou d'une teinte rapprochée. Pygidium de la ♀ entaillé.

6. **A. amœna** ; Schmidt. *Pubescent ; d'un bleu ou vert métallique sur la poitrine, les pieds, la tête et les élytres. Prothorax faiblement échancré à la base ; assez fortement ponctué ; à quatre fossettes disposées en croix. Élytres à trois nervures prolongées jusqu'à la bossette : l'interne plus faible sur ses trois cinquièmes postérieurs. Prothorax et ventre, concolores avec la poitrine* (♂) ; *d'un jaune rouge* (♀). *Lames sous-pygidiales terminées par deux festons égaux* (♂). *Pygidium entaillé ou échancré* (♀). *Cuisses antérieures et intermédiaires armées d'une dent* (♂).

♂. Tête plus large que le prothorax de la moitié environ de la largeur des yeux. Antennes de douze articles distincts ; prolongées jusqu'aux trois quarts de la longueur du corps. Prothorax proportionnellement plus étroit, souvent moins sensiblement rétréci, à peu près aussi long que large. Troisième nervure des élytres séparée du rebord marginal par un espace à peine plus grand que son diamètre transversal. Ventre courbé en dessous ; à deuxième arceau denticulé sur le tiers ou la moitié médiaire de sa largeur, cachant presque entièrement dans son milieu les troisième et quatrième arceaux qui sont visibles sur les côtés ; le cinquième, une fois plus long que le deuxième, subparallèle sur les trois quarts de sa longueur, rétréci

ensuite en ligne courbe ; déprimé ou concave sur la moitié basilaire au moins de sa longueur et la moitié médiaire de sa largeur, avec les limites de cette dépression saillantes ; longitudinalement divisé sur sa seconde moitié en deux lobes séparés l'un de l'autre par un espace presque égal au tiers de la longueur de l'arceau. Partie sous-pygidiale, munie de deux lames allongées, en gouttière, échancrées chacune à l'extrémité ou plutôt terminées par deux festons égaux. Pygidium assez faiblement entaillé ou échancré. Cuisses moins grêles : les antérieures et intermédiaires, munies chacune, vers l'extrémité de leur tranche inférieure, d'une dent dirigée en dehors : la dent des intermédiaires plus forte.

♀. Tête un peu moins large ou à peine aussi large que le prothorax. Antennes de onze articles : le onzième appendicé, ou quelquefois avec l'appendice constituant un véritable article : à peine prolongées au delà de la moitié de la longueur du corps. Prothorax proportionnellement plus large : un peu plus large que long ; d'un rouge flave, d'un roux testacé ou orangé, irisé de violet ou de violâtre. Troisième nervure des élytres, séparée du rebord marginal par un espace deux ou trois fois aussi grand que son diamètre transversal. Ventre de même couleur ; à deuxième, troisième et quatrième arceaux de forme normale : le cinquième, à peine plus long que le deuxième, rétréci en ligne courbe d'avant en arrière, échancré ou entaillé à son extrémité. Pygidium tronqué. Cuisses toutes inermes.

ÉTAT NORMAL.

♂ D'un vert mi-doré, vert bleuâtre, d'un bleu verdâtre, bleu ou d'un bleu violet : tibias et tarses obscurs : antennes et yeux noirs.

Necydalis seladonia, FABR. Ent. Syst. t. 1. 2. p. 352. 8 ? — *Id.* Syst. Eleuth. t. 2. p. 370. 10 ? — PANZ. Ent. germ. p. 277. 7 ?

OEdemera celadonia, LATR. Hist. nat. t. 11. p. 12. 10.

OEdemera seladonia, OLIV. Ency. méth. t. 8. p, 445. 17.

OEdemera calcarata, L. DUFOUR, Recherches, etc., *in* Ann. d. Sc. nat, t. 3. p. 483.

OEdomera dispar. L. DUFOUR, Métam. d'une OEdem. *in* Ann. de la Soc. entom. de Fr. t. 10. (1841) p. 8. — *Id.* Excurs. p. 73. 443.

Anoncodes amœna, SCHMIDT, Revis., etc., *in* Linn. Entom. t. 1. p. 118. 9.

♀. D'un vert mi-doré, d'un vert bleuâtre, d'un bleu verdâtre, bleu ou d'un bleu violet : tibias et tarses obscurs : antennes et yeux

noirs : prothorax et abdomen d'un roux jaune ou d'un roux flave : le premier surtout irisé de violâtre.

OEdemera ruficollis, OLIV. Entom. t. 3. n. 50. p. 11. 11. pl. 1. fig. a, b, c, d. — *Id.* Encycl. méth. t. 8. p. 445. 18. — LATR. Hist. nat. t. 11. p. 8. 3. — TIGNY, Hist. nat. t. 7. p. 148. — MULS. Lettr. t. 2. p. 291. 4.

Anogcodes ruficollis, (DEJEAN), Catal. (1833) p. 229. — *Id.* (1837) p. 251.

OEdemera dispar, L. DUFOUR, Métam. d'une OEdém. *in* Ann. de la Soc. ent. de Fr. t. 10. (1841) p. 8. — *Id.* Excurs. p. 73. 443.

Anoncodes amœna, SCHMIDT, Revis., etc. *in* Linn. entom. t. 1. p. 118. 9.

Variations.

Var. α *Prothorax d'un vert mi-doré, comme le reste du dessous du corps.*

Anoncodes amœna, var. SCHMIDT, loc. cit. p. 120. *obs.*

Anoncodes amœna, var. *concolor* (Cl. Rey).

Long. 0,0067 à 0,0112 (3 à 5 l.) Larg. 0,0017 à 0,0017 à 0,0028 (3/4 l. à 1 1/4 l.)

Corps médiocrement allongé; subparallèle; planiuscule ou peu convexe; pubescent. *Tête* variant du bleu violet au vert mi-doré ou métallique; chargée sur le front d'un relief en arc ou en angle dirigé en arrière, naissant vers la base de chaque antenne, prolongé en arrière sur la ligne médiane jusqu'au niveau de la moitié du lobe postérieur des yeux; marquée de points très-serrés, plus gros après l'arc précité, plus petits en devant; hérissée de poils d'un cendré obscur, clairsemés. *Palpes* noirs. *Antennes* noires; presque glabres. *Prothorax* tronqué ou à peine en ligne rentrante, à son bord antérieur; presque carré, offrant du quart au tiers de ses côtés sa plus grande largeur, faiblement rétréci ensuite, et en ligne presque droite entre ce point et le rebord basilaire; faiblement, mais sensiblement échancré en arc ou en angle très-ouvert sur les trois cinquièmes ou deux tiers médiaires de la base; plus fortement ponctué que le vertex; hérissé de poils cendrés obscurs; inégal, marqué de quatre fossettes disposées en croix : l'antérieure plus prononcée, obtriangulaire, prolongée depuis le bord antérieur qui est un peu relevé, jusqu'au milieu de la moitié de la ligne médiane, occupant, en devant, au moins les deux tiers médiaires de la largeur : la postérieure, la plus courte, située au devant du milieu du rebord basilaire, souvent en arc dirigé en avant.

parfois bifestonnée en devant, quelquefois transformée en un sillon transversal : chacune des latérales couvrant ordinairement depuis le quart ou le tiers des côtés jusqu'aux trois quarts au moins de leur longueur : les limites de ces fossettes, un peu en relief; coloré et peint comme il a été dit. *Ecusson* en triangle un peu plus long que large, étroitement tronqué à l'extrémité; plan; bleu ou vert. *Elytres* trois fois et demie aussi longues que le prothorax ; subparallèles ou plutôt un peu en courbe rentrante jusqu'aux quatre cinquièmes de leur longueur, subarrondies à l'extrémité (prises ensemble), c'est-à-dire rétrécies chacune en ligne courbe jusqu'à l'angle sutural; chargées chacune d'une bossette à peine plus longue que large, en ogive ou subarrondie en devant; à trois nervures, prolongées jusqu'à cette bossette : la première, plus faible : la deuxième courbée en dehors sur la fossette humérale, postérieurement affaiblie : la troisième, naissant vers l'extrémité ou un peu avant du côté externe du calus huméral, postérieurement un peu renflée et moins rapprochée du rebord externe ; variant du vert au bleu violet métallique ; ruguleusement ponctuées ; garnies de poils cendrés, courts, fins, couchés, médiocrement ou peu apparents. *Dessous du corps* luisant ; garni de poils cendrés très-apparents : coloré comme il a été dit. *Ventre* à premier arceau plus court sur son milieu que la moitié du suivant. *Pieds* pubescents ; variant du bleu violet au vert, plus vivement colorés sur les cuisses, plus obscurs sur les tibias et sur les tarses.

Cette espèce est commune dans les environs de Lyon et dans le Midi de la France. On la trouve, dans le mois de juin et de juillet, sur les ombelles, sur le gaillet et diverses plantes synanthérées.

Obs. L'*A. amœna* se distingue de l'*A. fulvicollis* par sa couleur ; par son corps proportionnellement moins étroit ; par son front chargé d'un relief en arc dirigé en arrière, dépassant à peine le milieu des yeux, dans son point le plus prolongé en arrière ; par son prothorax à fossettes mieux marquées.

Le ♂ se distingue de celui de l'*A. fulvicollis* par ses lames sous-pygidiales bifestonnées à l'extrémité ; de celui de l'*A. contracta*, par ses lames non bicuspidées et par ses hanches postérieures mutiques ; de celui de la *viridipes*, par ses lames terminées par des festons égaux, et par ses cuisses antérieures et intermédiaires munies d'une dent vers l'extrémité de leur arête inférieure.

La ♀ s'éloigne de celle de l'*A. fulvicollis* par son ventre entièrement d'un flave testacé ; de celles des *ruficollis* et *viridipes*, par son

ventre non bordé de noir à l'extrémité ; de celle de la *coarctata* par le dernier segment de son ventre échancré.

Schmidt, dont l'œil était si perspicace, n'a mentionné ni pour cette espèce, ni pour l'*A. viridipes*, la conformation singulière des deuxième, troisième et quatrième arceaux du ventre chez le ♂, conformation qui paraît ne pas se rencontrer chez les autres espèces de ce genre. Fabricius dit sa *Necydalis seladonia* plus petite que la *virescens* ; il ne parle pas des dents dont les quatre cuisses antérieures sont armées ; l'insecte qu'il a décrit serait-il différent du nôtre ? Latreille, qui a reproduit à peu près la description de Fabricius, ne fait pas non plus mention des dents des cuisses. Olivier ne signale que celles des cuisses antérieures ; néanmoins, il faut sans aucun doute rapporter à l'*A. amoena*, l'*OE. seladonia* de ces deux derniers auteurs, qui est commune dans le midi de la France.

L'*OE. ruficollis* d'Olivier doit vraisemblablement aussi être rapportée à la ♀ de cette espèce, plutôt qu'à celle de l'*A. ruficollis*, qui paraît ne pas habiter la France.

La variété de la ♀ ayant le prothorax de la couleur du reste du dessus du corps, paraît très-rare. Schmidt en avait eu sous les yeux un exemplaire trouvé dans les environs de Nice par le professeur Kunze. Elle a été prise dans le midi par mon ami Cl. Rey.

M. Léon Dufour, dont le temps ne peut affaiblir ni l'ardeur ni les talents, a fait connaître les métamorphoses de cette espèce ; il a donné de la larve la description suivante (1).

Cette larve est allongée, blanchâtre, avec une légère teinte jaune, d'une texture tendre et molle, velue de poils très-fins assez longs, munie de six pattes articulées qui débordent fort peu le corps, composée de douze segments distincts, la tête non comprise, dont les abdominaux sont plus étroits et plus étranglés.

La *tête*, de la même couleur que le reste du corps, mais d'une consistance calleuse, est grande, arrondie sur les côtés, tronquée en avant, un peu débordée en arrière par le segment prothoracique ; on y aperçoit deux traits linéaires superficiels qui de l'origine des antennes vont converger au milieu du bord postérieur. *Antennes* saillantes, droites, de quatre articles, le premier très-court, les deux suivants cylindriques, le dernier subuliforme. *Chaperon* transversal, étroit, mais distinct. *Labre* orbiculaire, velu. *Mandibules* cornées,

(1) Ann. de la Soc. entom. de Fr. t. 10. (1841) p. 6.

brunes, assez robustes, susceptibles de s'ouvrir beaucoup, tridentées à leur pointe, avec une saillie au milieu de leur bord interne. *Mâchoires* blanchâtres, coriacées ; leur lobe interne garni de soies arquées, sans crochet. *Palpes maxillaires* insérés sur un angle assez large de la mâchoire ; de trois articles, dont le premier court, le second cylindrique, le troisième subuliforme. *Lèvre* à languette oblongue, terminée par deux soies raides. *Palpes labiaux* de trois articles, dont le dernier obtus et de la même grosseur.

Des trois segments thoraciques ou pédigères, le premier est aussi large que la tête et plus grand que les suivants : ceux-ci sont plus étroits, comme échancrés en arrière avec une ligne médiane dorsale enfoncée ; tous velus sur les côtés et au dos. *Pattes* courtes, blanchâtres, de trois articles sans y comprendre ni la hanche, ni le crochet terminal, qui est assez long et fort.

Segments abdominaux au nombre de neuf, dont la largeur est décroissante d'avant en arrière, le dernier plus petit, simple, arrondi ; les deux premiers velus au dos comme les thoraciques, les autres seulement sur les côtés ; le troisième et le quatrième ayant en dessous une paire de mamelons ambulatoires conoïdes, avec des aspérités pileuses microscopiques.

Stigmates au nombre de neuf paires, petits, incolores, arrondis, un prothoracique et huit abdominaux, situés sur les bords latéraux inférieurs et un peu antérieurs.

Genre *Asclera*, Asclère, Schmidt [1].

(α, privatif ; σκληρὸς, dur).

Caractères. *Antennes* à peine engagées dans l'échancrure des yeux ; offrant le bord postérieur de leur base moins avancé que la partie la plus antérieure des yeux ; offrant le côté interne de la dite base à peu près aussi avancé sur le front que le bord interne des yeux, et le bord externe de la même base, moins avancé que le bord précité : filiformes ; de onze articles : le onzième appendicé : le premier faiblement arqué à son bord interne : le deuxième égal au tiers ou aux deux

(1) *G. Asclera* (Dejean), Catal. (1833) p. 228. — *Id.* (1837), p. 250. — W. Schmidt Revis. de eur. Œdemer. *in* Linnæa entomol. t. 1. (1846) p. 17 et 38.

cinquièmes du suivant : le troisième deux fois et demie à trois fois aussi long que large : les quatrième à dixième subgraduellement moins longs. *Yeux* subarrondis, faiblement échancrés vers le milieu de leur côté antéro-interne ; offrant l'échancrure dirigée, du côté opposé de la tête, vers la moitié du bord latéral de l'épistome. *Palpes maxillaires* à dernier article de moitié au moins plus long que large ; en forme de coutre ou de hache, offrant à sa base ou vers les deux cinquièmes de sa longueur sa plus grande largeur ; à coté externe anguleux vers les deux tiers de sa longueur, puis rétréci d'une manière à peine sinuée jusqu'à l'extrémité ; à bord postérieur ou inféro-interne ou constituant la base, court : à côté antéro interne, rétréci en ligne droite jusqu'aux deux tiers, puis plus sensiblement jusqu'à l'extrémité du côté externe. *Tête* enfoncée dans le prothorax presque jusqu'aux yeux ; sensiblement plus longue depuis le bord antérieur des yeux jusqu'à l'extrémité des mandibules, que depuis ce bord jusqu'au prothorax ; creusée d'un sillon sur la suture frontale. *Elytres* subparallèles ; à quatre nervures : la troisième antérieurement raccourcie, naissant dans la direction du calus huméral : la quatrième voisine du bord marginal ; offrant à peine les traces d'une bossette apicale. *Tibias antérieurs* à deux éperons courts. *Dernier article des tarses* entaillé ou bilobé en dessous et garni d'une brosse.

A ces caractères, ajoutez :

Tête presque en triangle faiblement plus long que large ; creusée d'une fossette sur le milieu du front. *Prothorax* tronqué ou à peu près en devant et à la base ; offrant vers le tiers ou presque vers les deux cinquièmes de ses côtés sa plus grande largeur, sinuément rétréci ensuite jusqu'au rebord basilaire ; à peine plus long ou moins long qu'il est large dans son diamètre transversal le plus grand ; peu convexe. *Elytres* assez flexibles ; quatre fois au moins plus longues que le prothorax ; subparallèles sur la majeure partie de leur longueur ; contiguës ou à peu près, ou du moins en ligne droite à la suture ; très-médiocrement convexes ; munies d un rebord sutural prononcé ; à peu près sans rebord marginal ; chargées chacune de quatre nervures longitudinales : les première et deuxième naissant, comme il a été dit, de la base ou à peu près : la troisième passant sur la fossette humérale, prolongée jusqu'aux onze douzièmes au moins de la longueur des étuis : les première et deuxième, parallèles à celle-ci, un peu moins longuement prolongées. *Ailes* voilées

par les étuis. *Antépectus* court ; peu anguleusement prolongé dans le milieu de son bord postérieur, peu engagé entre les hanches antérieures. *Postépisternums* rétrécis d'une manière obtriangulaire d'avant en arrière, en ligne droite à leur bord interne ; trois fois et demie aussi longs qu'ils sont larges en devant. *Cuisses* toutes inermes : les postérieures non renflées. *Tibias* droits. *Avant dernier article des tarses* bilobé en dessous : le premier des postérieurs au moins aussi long que tous les suivants réunis.

Obs. Les espèces de ce genre se distinguent de celles des deux précédents par le côté externe du dernier article des palpes peu sinué près de son extrémité ; et de tous les Nacerdates par la configuration de cet article en forme de coutre ; par la faible échancrure de leurs yeux. Ils s'éloignent des Nacerdes et des Anoncodes par leurs tibias antérieurs à deux éperons courts ; des premiers, par leur tête triangulaire ; des derniers, par leurs élytres à quatre nervures et offrant à peine les traces d'une bossette.

1. **A. sanguinicollis** ; Fabricius. *Subparallèle ; étroit ; paraissant glabre ou presque glabre en dessus ; d'un vert foncé ou bronzé sur la tête ; d'un jaune rouge sur le prothorax et sur la partie inférieure de la base des antennes ; d'un vert cendré, ou vert bleuâtre ou vert ardoisé sur les élytres et les pieds ; d'un vert de mer en dessous. Prothorax subcordiforme ; creusé de trois fossettes profondes, obtriangulairement disposées. Ecusson largement tronqué postérieurement Elytres chargées chacune de quatre nervures prononcées : la troisième avancée jusqu'à la partie postérieure du calus huméral.*

♂. Tête ordinairement un peu plus large que le prothorax. Antennes prolongées environ jusqu'aux deux tiers de la longueur du corps. Elytres plus étroites. Cinquième arceau du ventre paraissant bissubsinueusement tronqué, avec la partie médiaire un peu prolongée en arrière en forme d'angle court, quand l'insecte est vu perpendiculairement ; paraissant plus sensiblement anguleux quand il est examiné d'avant en arrière. Pygidium conique ; d'un quart au moins plus long que le cinquième arceau ; voilant ordinairement en majeure partie les lames sous-pygidiales : celles-ci rétrécies d'avant en arrière et ciliées à leur bord interne.

♀. Tête un peu moins large que le prothorax. Antennes prolongées environ jusqu'aux trois cinquièmes de la longueur du

corps. Elytres moins étroites et parfois d'une manière très-sensible. Cinquième arceau ventral anguleusement prolongé dans le milieu de son bord postérieur. Pygidium conique, plus court que le cinquième arceau.

Etat normal.

♂ ♀. Tête d'un vert foncé. Prothorax d'un jaune rouge ou d'un rouge jaune. Elytres d'un vert cendré mat. Dessous du corps d'un vert de mer luisant.

Var. α. *Tête d'un vert bronzé.*

Var. β *Elytres d'un vert obscur, d'un vert ardoisé ou d'un bleu ardoisé ou cendré.*

Necydalis sanguinicollis, Fabr. Mant. Ins. t. 1. p 170. 3. — *Id.* Ent. Syst. t. 1. 2. p. 351. 6. — *Id.* Syst. Eleuth. t. 2 p. 370. 7. — Gmel., C. Linn. Syst. Nat. t. 1. p. 1879. 15. — Panz. Ent. germ. p. 277. 6.

Necydalis flavicollis, Panz. Faun. germ. 24. 18. — *Id.* Ent. germ. p. 278. 17. — *Id.* Krit. Revis. p. 117.

OEdemera sanguinicollis, Olivier, Entom t 3. n° 50. p. 11. 12. pl. 1. fig 12, a b. —*Id.* Encycl. méth. t. 8. (1811) p. 447. 29. — Latr. Hist. nat. t. 11. p. 8. 4.— (Dejean), Catal. 1821. p. 76. — Curtis, t. 9. pl. 390. — De Casteln. Hist. nat. t. 2. p. 252. 2. (♂).

Ischnomera flavicollis, Steph. Illustr. t. 5. p. 51. — *Id.* Man. p. 336. 2636.

Asclera sanguinicollis, (Dejean), Catal. (1833) p. 228. — *Id.* (1837) p. 250. — — Schmidt, Revis. d. eur. OEdemer. *in* Linn. entom. t. I. p. 39. 1.— L. Redtenb. Faun. austr. p. 622.

Long. 0,0090 à 0,0123 (4 à 5 1/2 l.) Larg. 0,0014 à 0,0017 (2/3 à 3/4 l.)

Corps allongé ; étroit : subparallèle ; paraissant glabre, garni de poils fins, indistincts ou presque indistincts. *Tête* marquée de points assez fins et rapprochés ; garnie de poils fins et presque indistincts, creusée d'une fossette sur le milieu du front ; rayée d'un sillon transversal sur la suture frontale : ordinairement d'un vert foncé ou d'un vert bronzé, parfois d'un vert bleuâtre. *Yeux* d'un noir brun. *Palpes maxillaires* à dernier article en forme de coutre, offrant son côté inféro-interne en angle droit avec l'externe : testacés ou d'un flave testacé à la base, à dernier article d'un vert foncé avec la tranche inférieure testacée. *Antennes* d'un brun vert ou d'un vert foncé ou obscur : garnies de poils fins et très-courts ; avec la partie

inférieure des deux ou trois premiers articles testacée. *Prothorax* tronqué ou à peine arqué en devant à son bord antérieur ; offrant vers le tiers ou presque les deux cinquièmes de ses côtés sa plus grande largeur, assez fortement et sinuément rétréci ensuite jusqu'au rebord basilaire ; tronqué à la base ; creusé de trois grosses fossettes subarrondies, obtriangulairement disposées : une près de chaque dilatation latérale : la troisième au devant de la moitié du rebord basilaire : les antérieures parfois séparées par une légère carène ; offrant après le bord antérieur un sillon transversal plus ou moins obsolète ou sensible, presque interrompu dans son milieu par une faible carène : ce sillon faisant paraître souvent ce rebord légèrement relevé ; finement ponctué ; paraissant glabre ou presque glabre, garni de poils courts, fins, peu ou points distincts ; d'un jaune rouge ou rouge jaune. *Ecusson* faiblement rétréci d'avant en arrière et largement tronqué à son bord postérieur ; ordinairement rayé d'une ligne longitudinale sur la moitié basilaire de sa longueur ; d'un vert cendré ou vert foncé mat ; pointillé. *Elytres* cinq fois environ aussi longues que le prothorax ; subparallèles sur la majeure partie de leur longueur, rétrécies en ligne courbe à partir des quatre cinquièmes de la longueur jusqu'à l'angle sutural ; finement et densement ponctuées ; presque granuleuses entre ces points ; paraissant glabres ou presque glabres, garnies de poils courts, fins et indistincts ; chargées chacune de quatre nervures prononcées : la deuxième prolongée presque jusqu'à l'extrémité : les première et troisième un peu plus courtes : la troisième naissant de l'extrémité du calus huméral vers le neuvième de la longueur des étuis ; la quatrième naissant vers la moitié de la longueur du côté externe du calus, prolongée à peu près jusqu'à l'extrémité, en se rapprochant graduellement un peu plus du bord externe, au moins jusqu'à la moitié des étuis ; ordinairement d'un vert cendré mat, parfois d'un vert bleuâtre ou ardoisé ou d'un bleu ardoisé ou cendré. *Dessous du corps* ordinairement d'un vert de mer, luisant ; garni de poils cendrés très-distincts. *Cinquième arceau du ventre* anguleusement prolongé en arrière dans le milieu de son bord postérieur, surtout chez la ♀. *Pieds* ordinairement d'un vert cendré, parfois d'un vert bleuâtre ; garnis de poils fins et courts.

Cette espèce habite les diverses zones de notre pays ; on la trouve en mai et juin, sur les fleurs des haies, sur l'épine-vinette, l'aubépine, etc.

2. **A. cœrulea**, Linné. *Subparallèle ; étroit ; paraissant glabre en dessus ; variant du bleu au vert. Prothorax concolore ; à trois fossettes à peine marquées. Ecusson en triangle subarrondi postérieurement. Antennes noires. Elytres chargées chacune de quatre nervures assez faibles : la troisième ordinairement non avancée jusqu'au calus huméral.*

♂. Tête plus large que le prothorax. Antennes un peu plus longuement prolongées que la moitié du corps. Prothorax proportionnellement plus étroit ; faiblement plus long que large. Elytres un peu plus étroites. Cinquième arceau du ventre paraissant à peine arqué en arrière ou un peu anguleux dans le milieu de son bord postérieur, quand l'insecte est vu perpendiculairement en dessous, paraissant un peu anguleux ou en ogive, quand l'insecte est examiné en dessous d'avant en arrière. Pygidium conique ; de moitié plus long que le cinquième arceau : offrant en dessous deux lames testacées, étroites, subgraduellement rétrécies et ciliées à leur côté interne.

♀. Tête un peu moins large que le prothorax. Antennes à peine prolongées au delà de la moitié du corps. Prothorax proportionnellement moins étroit ; à peine aussi long que large. Elytres un peu moins étroites. Cinquieme arceau ventral visiblement anguleusement prolongé en arrière dans le milieu de son bord postérieur, même quand l'insecte est examiné perpendiculairement en dessous, et échancré en arc, de chaque côté de ce prolongement anguleux. Pygidium conique ; plus court que le cinquième arceau.

Cantharis cœrulea, Linn. Syst. Nat. 10e édit. t. I. p. 403. 27. — *Id.* 12e édit. t. 1. p. 650. 22.— *Id.* Faun. suec. p. 201. 716. — Müller, Faun. Frid. p. 15. 130.— P. L. S. Müller, Linn. Naturs. t. 5. 1re part. p. 513. 22. — Goeze, Ent. Beytr. t. 1. p. 136. 22. — De Villers, C. Linn. Entom. t. 1. p. 298. 30.

Necydalis cœrulescens, Fabr. Syst. Entom. p. 208. 2. — *Id.* Spec. Ins. t 1. p. 263. 2. — *Id.* Mant. ins. t. 1. p. 170. 2. — *Id.* Ent. Syst t. 1. 2. p. 350. 3. — *Id.* Syst. Eleuth. t. 2. p. 349. 3. — Gmel. C. Linn. Syst. nat. t. 1. p. 1879. 14. — Panz. Ent. germ. p. 276. 3. — Payk., Faun. suec. t. 3. p. 133. 2. — Walck., Faun. par. t. 1. p. 222. 2. — Cederh., Faun. Ingr. prodr. p. 100, 304.

Necydalis cyanea, Fabr. Ent. Syst. t. 1. 2. p. 351. 5.— *Id.* Syst. Eleuth. t. 2. p. 369. 5. — Illig. Mag. t. 4. p, 126. 5. — Gyllenhal, Ins. suec. t. 2. p. 630. 3. — Sahlb., Ins. fenn. p. 496. 3.

OEdemera cœrulescens, Oliv. Entom. t. 3. n° 50. p. 12. 14. pl. 2. fig. 17. a, b. — *Id.* Encycl. méth. t. 8. (1811) p 445. 19. — Latr. Hist. nat. t. 11. p. 10. 9. —

Id. Gen. t. 2. p. 229. — LAMARCK, Anim. s. vert. t. 4, p. 373. 2 — (DEJEAN) Catal. (1821) p. 76.

Œdemera nigripes, OLIV. Encycl. méth. t. 8. p. 446. 26.

Ischnomera cærulea, STEPH., Illustr. t. 5. p. 55. — *Id*. Man. p. 337. 2637.

Asclera cærulescens, (DEJEAN), Catal. (1833) p. 228. — *Id*. (1837) p. 250.

Asclera cærulea, SCHMIDT. Revis., etc. *in* Linn. entom. t. 1. p. 43. 3. — KOLENATI, l. c. p. 141. — L. REDTENB. Faun. austr. p. 622. — COSTA, Faun. d. Regn. di Napol. (*Edemer.*) p. 13. 1. pl. IX. fig. 4.

Long. 0,0067 à 0,0090 (3 à 4 l.) Larg. 0,0009 à 0,0016 (2/5 à 2/3 l.)

Corps allongé; étroit; subparallèle; garni de poils fins et obscurs, peu apparents; variant du bleu au vert. *Tête* marquée de points rapprochés; garnie de poils indistincts; creusée d'une fossette sur le milieu du front; rayée d'un sillon transversal sur la suture frontale; ordinairement bleue ou d'un bleu violacé, ou d'un bleu verdâtre, avec l'épistome proprement dit d'un fauve testacé. *Yeux* d'un noir brun. *Palpes* obscurs ou d'un noir bleuâtre, avec le bord inférieur, au moins du dernier article, d'un fauve testacé: ce dernier article en forme de hache, élargi d'arrière en avant à son côté postéro-interne jusqu'au tiers ou aux deux cinquièmes basilaires de la longueur: ce côté postéro-interne formant avec l'externe un angle aigu. *Antennes* d'un noir vert ou d'un vert foncé ou obscur; garnies de poils fins et très-courts. *Prothorax* tronqué et rebordé en devant; subcordiforme, offrant vers le tiers ou presque les deux cinquièmes de ses côtés sa plus grande largeur, assez fortement rétréci ensuite jusqu'au rebord basilaire; tronqué à la base; un peu inégal en dessus; ordinairement marqué de trois fossettes légères ou obsolètes, irrégulières, c'est-à-dire déprimé au devant de l'écusson, et près de chacune des parties dilatées de ses côtés: ces dépressions latérales souvent en forme de sillon court et oblique; parfois chargé d'une saillie transverse vers chacune de ses dilatations latérales; finement et densement ponctué; paraissant presque glabre; ordinairement bleu ou d'un bleu verdâtre. *Écusson* en triangle subarrondi à son extrémité; pointillé; bleu ou bleu verdâtre. *Élytres* quatre fois aussi longues que le prothorax; subparallèles sur la majeure partie de leur longueur, subarrondies à leur partie postéro-externe, émoussées à l'angle sutural; finement et densement ponctuées, presque granuleuses entre ces points; paraissant glabres ou presque glabres, garnies de poils fins et indistincts; chargées chacune de quatre nervures assez faibles: la troisième, naissant vers le cinquième ou

le quart de la longueur : la quatrième naissant vers la moitié ou un peu après du côté externe du calus huméral, prolongée en s'affaiblissant jusque vers la partie postéro-externe des étuis. *Dessous du corps* d'un bleu verdâtre : luisant ; pointillé ou finement ponctué : garni d'un duvet cendré peu apparent. *Cinquième arceau du ventre* anguleusement prolongé en arrière dans le milieu de son bord postérieur, surtout chez la ♀. *Pieds* d'un bleu verdâtre, garnis de poils fins et courts.

Cette espèce paraît habiter la plupart des parties de la France. Elle n'est pas bien rare au printemps dans les environs de Lyon. On la prend en battant les haies, les taillis de chênes, en fauchant les prairies.

Obs. L'*A. cærulea* se distingue facilement de l'*A. sanguinicollis* par la couleur de son prothorax. Elle s'en éloigne d'ailleurs par les fossettes légères et non arrondies dont ce segment est creusé ; par son écusson en ogive ou subarrondi à son extrémité ; par ses élytres moins longues relativement au prothorax ; enfin par le dernier article de ses palpes maxillaires, dont le côté postéro-interne forme avec l'externe un angle aigu au lieu de former un angle droit, de telle sorte que la plus grande largeur de cet article se trouve à la base chez l'*A. sanguinicollis*, vers le tiers ou un peu plus de sa longueur chez l'*A. cærulea*.

Linné a décrit le premier cette espèce sous le nom de *cærulea* ; Fabricius, par un esprit brouillon dont il a donné souvent des preuves, lui donna le nom de *cærulescens*, qui lui conviendrait sans doute mieux, mais qui doit le céder au droit de priorité. Plus tard, le célèbre entomologiste danois décrivit la même espèce sous le nom de *cyanea*.

Suivant Illiger (Mag. t. 4. p. 126. 3.) la *Necyd. cærulescens* de Fabricius serait une variété de la *Necy. ruficollis* du même auteur ; mais d'après Paykull et les exemplaires encore existants de la collection de Fabricius, la *N. cærulescens* de ce dernier serait identique avec la *Canth. cærulea* de Linné.

Près du genre *Asclera*, paraît devoir se placer la coupe suivante, dont la France ne semble posséder aucun représentant. Voici les caractères de ce genre, indiqué par Ziegler et introduit dans la science par Schmidt [1].

---

(1) Linn. entom. t. 1. p. 130.

Genre *Probosca*, PROBOSQUE.

CARACTÈRES. *Yeux* échancrés. *Antennes* offrant la partie postérieure de leur base plus avancée que la partie la plus antérieure des yeux, et le côté interne de la dite base, moins avancé sur le front que le bord interne des yeux ; de onze articles : le deuxième égal à la moitié du troisième : le premier presque droit. *Palpes maxillaires* à dernier article un peu anguleux vers les trois cinquièmes de son bord externe ; élargi d'arrière en avant à son côté postéro-interne jusqu'à la moitié de sa longueur, rétréci ensuite jusqu'à l'extrémité de son côté externe. *Prothorax* avancé presque jusqu'au bord postérieur des yeux. *Pieds* simples. *Tibias antérieurs* à deux éperons. *Elytres* non chargées d'une bossette apicale ; à deux faibles nervures : la deuxième, passant sur la fossette humérale.

P. viridana ; SCHMIDT. *Suballongé* : *garni de poils fins, assez longs, couchés, cendrés ; d'un vert pâle. Antennes obscures ; base de ces organes et des palpes, et pieds, couleur de chair. Prothorax fortement ponctué. Ecusson revêtu de poils blancs et soyeux. Elytres subgraduellement rétrécies, en ligne courbe et plus sensiblement à l'extrémité jusqu'à l'angle sutural ; à deux légères nervures prolongées en s'affaiblissant, presque jusqu'à l'extrémité. Epistome non sillonné. Ecusson non creusé.*

Nacerdes viridana. (DEJEAN), Catal. (1837) p. 250.
Probosca viridana, SCHMIDT, Revis. *in* Linn. entom. p. 130. — KÜSTER, Kaef. Europ. p. 12. 86.

Long. 0,0090 (4 l.)

Patrie : l'Algérie.

Genre *Xanthochroa*, XANTHOCHROA ; Schmidt (1).

(ξανθόχροος, jaune).

CARACTÈRES. *Antennes* assez faiblement engagées dans l'échancrure des yeux ; offrant le côté interne de leur base moins avancé du côté

(1) Revis d. Europ. OEdemer. *in* Linnaea entomol. t. 1. p. 17 et 35.

du front que le bord interne des yeux, offrant le bord postérieur de ladite base visiblement moins avancé que la partie la plus antérieure des yeux, et le bord antérieur de ladite base moins avancé ou à peine aussi avancé que cette même partie ; sétacées ou presque filiformes ; de douze articles distincts (♂), ou de onze articles : le onzième, faiblement ou souvent peu distinctement appendicé (♀) : le premier, sensiblement arqué chez le ♂, presque droit chez la ♀, grossissant graduellement vers l'extrémité ; le deuxième, égal environ au tiers du suivant : le troisième, trois à trois fois et demie aussi long que large, parfois à peine aussi long ou moins long que le suivant : les quatrième à septième souvent presque égaux : les huitième à dixième, subgraduellement moins longs. *Yeux* un peu tronqués postérieurement ; échancrés vers leur partie antéro-interne, offrant leur échancrure dirigée, du côté opposé de la tête, vers l'angle antérieur du labre ; séparés du prothorax par un espace égal au tiers environ de la longueur de leur lobe interne. *Palpes maxillaires* à dernier article une fois plus long que large ; offrant son côté externe droit ou à peu près chez le ♂, offrant souvent chez la ♀ les traces d'une faible échancrure, entre les trois cinquièmes de sa longueur et l'extrémité ; graduellement et médiocrement élargi d'arrière en avant à son côté postéro-interne presque jusqu'aux deux tiers de la longueur dudit article, obliquement coupé de là à l'extrémité de son côté externe ; une fois au moins plus long à ce dernier qu'il est large dans son diamètre transversal le plus grand. *Tête* un peu moins longue depuis le bord antérieur des yeux jusqu'à l'extrémité des mandibules que depuis ce bord jusqu'au prothorax ; creusée d'un sillon sur la suture frontale. *Élytres* à quatre nervures assez faibles et non ramifiées : la troisième, raccourcie, parfois nulle ou indistincte : la quatrième, rapprochée du bord marginal ; plus luisantes à l'extrémité et chargées d'une *bossette* ou gibbosité plus ou moins apparente ou plus ou moins prononcée. *Tibias antérieurs* à un seul éperon apparent. *Avant-dernier article des tarses* échancré en dessous et garni d'une brosse.

Ajoutez à ces caractères :

Tête oblongue ; d'un quart au moins plus longue que large ; creusée d'un sillon sur la suture frontale. *Yeux* médiocrement saillants. *Prothorax* tronqué ou à peu près en devant et à la base ; offrant vers le quart sa plus grande largeur, sinuément rétrécí ;

ensuite jusqu'au rebord basilaire ; à peine plus long ou aussi long sur son milieu qu'il est large dans son diamètre transversal le plus grand, planiuscule. *Élytres* assez flexibles ; cinq à six fois aussi longues que le prothorax ; subparallèles sur la majeure partie de leur longueur ; en ligne droite à la suture ; très-médiocrement convexes ou planiuscules ; munies d'un rebord sutural à peine saillant et d'un rebord marginal très-étroit ; chargées chacune de quatre nervures longitudinales : les première et deuxième, naissant de la base ou à peu près : la deuxième passant sur la fossette humérale : la troisième, raccourcie en devant, parfois peu distincte. *Ailes* parfois incomplètement voilées. *Antépectus* court sur les côtés ; graduellement et peu anguleusement prolongé dans le milieu de son bord postérieur ; peu engagé entre les hanches antérieures. *Postépisternums* rétrécis d'une manière obtriangulaire d'avant en arrière, en ligne droite à leur côté externe ; près de quatre fois aussi longs qu'ils sont larges en devant. *Cuisses* toutes inermes : les postérieures non renflées. *Tibias postérieurs* presque droits. *Avant-dernier article des tarses* échancré en dessous : le premier des postérieurs plus long que tous les suivants réunis.

Obs. — Les insectes de ce genre se distinguent de ceux des trois précédents par l'insertion de la base de leurs antennes, par la forme des yeux, la position et la configuration de leur échancrure ; par la forme du dernier article des palpes ; par la longueur de leurs élytres et du premier article de leurs tarses postérieurs. Ils s'éloignent d'ailleurs des Nacerdes par leur tête moins prolongée après les yeux, par leur écusson plus largement tronqué ; des Anoncodes, par leurs élytres à quatre nervures ; des Asclères par leurs tibias antérieurs à un seul éperon et par leur tête oblongue, moins profondément engagée dans le prothorax. Par leurs yeux peu saillants, par leurs élytres de couleur sombre, ils semblent principalement crépusculaires ou nocturnes ; cependant on les rencontre parfois sur les fleurs pendant le jour.

1. **X. carniolica** ; Gistl. *Allongé ; pubescent. Tête, base des antennes, partie médiane du prothorax, écusson, poitrine, base et extrémité au moins du ventre, et pieds, d'un flave orangé ou testacé. Antennes nébuleuses. Yeux, partie médiane du ventre (♂) et côtés du prothorax, noirs ; celui-ci subcordiforme. Élytres subparallèles, variant du noir brun au fauve testacé ; chargées chacune de quatre nervures, ordinairement toutes apparentes. Front à peine aussi large dans son milieu que les trois*

cinquièmes (♂) ou les trois quarts ou quatre cinquièmes (♀) du diamètre transversal visible en dessus d'un œil.

♂. Antennes de douze articles. Tête plus large que le prothorax. Ventre brun avec la base du premier arceau d'un brun tirant sur le testacé ou même d'un fauve ou flave testacé, chez les variétés incomplètement colorées, et l'extrémité du cinquième arceau d'un flave orangé ou testacé. Cinquième arceau subparallèle jusqu'aux trois quarts de sa longueur ; de deux tiers plus long qu'il est large à sa base, divisé sur la moitié longitudinalement médiane de sa longueur en deux parties ou lobes allongés, séparés par une entaille arrondie à sa base et aussi large que chacun des lobes, vers les trois quarts de la longueur de ce cinquième arceau. Sixième arceau dépassant à peine le cinquième ; muni de deux pièces en forme de forceps.

♀. Antennes de onze articles : le onzième appendicé ; prolongées environ jusqu'aux deux tiers de la longueur du corps. Ventre à cinquième arceau près d'une fois plus long que le quatrième, subparallèle jusqu'aux deux tiers, arrondi postérieurement, moins échancré dans le milieu de son bord postérieur ; concave sur les deux tiers postérieurs de sa surface. Pygidium ne débordant pas ordinairement le cinquième arceau.

État normal.

♂. Tête d'un flave roussâtre ou d'un testacé roussâtre ou orangé, avec les yeux et l'extrémité des mandibules, noirs, et une ligne ou tache ponctiforme noire ou noirâtre sur le milieu de la partie antérieure du front et du postépistome. Antennes brunes, avec la partie inférieure de la base testacée. Prothorax d'un flave roux ou d'un testacé orangé, avec les côtés noirs ou d'un noir brun : la partie noire couvrant à peu près chaque tiers externe du bord antérieur, et graduellement rétrécie jusqu'aux angles postérieurs. Écusson d'un flave ou testacé orangé. Élytres d'un noir brun. Dessous du corps d'un flave testacé sur la poitrine. Ventre noir ou d'un noir brun, avec la base du premier arceau moins obscure ou d'un testacé parfois obscur, et les deux tiers postérieurs au moins du cinquième arceau testacés ou d'un flave testacé. Pieds d'un flave testacé sur les cuisses, fauves ou d'un fauve testacé sur les tibias et les tarses.

Obs. Quand la matière colorante noire a été moins abondante ou

n'a pas eu le temps de se développer, les antennes passent au brun ou au brun testacé ; la ligne ou tache noire de la partie antérieure du front et du postépistome passe au brunâtre ou disparaît ; les côtés du prothorax passent au brun ou au brunâtre ; les élytres se montrent brunes, d'un brun ou même d'un fauve testacé, avec la partie en dehors de la deuxième nervure et surtout le calus huméral bruns ou noirâtres ; le premier et parfois le dernier arceau du ventre sont souvent entièrement d'un flave pâle ou testacé ; les tibias et les tarses, fauves ou d'un fauve flave ou testacé.

♀. A peu près semblable au ♂, sauf les différences suivantes. Front et postépistome ordinairement sans tache. Antennes souvent d'un flave obscur sur la partie supérieure des deux premiers articles. Partie noire des côtés du prothorax ordinairement échancrée ou en ligne moins droite à son côté interne. Ventre d'un flave testacé, avec le deuxième arceau noirâtre soit presque entièrement, soit à ses bords antérieur et postérieur, ainsi que le premier. Tibias et tarses habituellement fauves ou d'un fauve testacé.

Obs. Quand la matière colorante a été moins développée, le corps subit dans sa couleur des modifications analogues à celles du ♂.

OEdemera carniolica, Gistl., Entmol. Notizien, *in* Faunus, t. 1. (1834). p. 150. 238.

OEdemera Blossevillei, Guérin-Méneville, Rev. Zool. (1838), p. 40.

Xanthochroa carniolica, Schmidt, Revis. d. eur. OEdemer. *in* Linnæa entom. t. 1. p. 35. — Perris, Lettre à M. Mulsant, sur une excursion dans les grandes Landes, *in* Mém. de l'Acad. des Sc. de Lyon t. 2. (18 0) (Sciences) p. 472. — *Id.* Nouvelles excursions dans les grandes Landes, *in* Ann. de la Soc. Linn. de Lyon, nouv. série, t. 4. (1857) p. 133. — *Id.* Hist. des insect. du pin maritime, *in* Ann. de la Soc. entom. de Fr. 3e série, t. 5, 1857, p. 391.

Long. 0,0100 à 0,0146 (4 1/2 à 6 1/2 l.) Larg. 0,0018 à 0,0029 (7/8 à 1 1/3 l.)

Corps allongé ; subparallèle ; peu convexe ; garni en dessus de poils courts, fins, peu apparents, d'un cendré flavescent. *Tête* peu densement pointillée ; paraissant presque glabre ; à peine convexe sur la partie postérieure du front, déprimée sur l'antérieure, peu ou point sensiblement chargée d'une ligne saillante au côté externe de la base des antennes ; marquée d'une tache ou trace nébuleuse, entre la base des antennes. *Yeux* noirs. *Parties de la bouche* et *palpes* testacés, ou d'un flave orangé ou testacé, avec l'extrémité des mandibules ordinairement noire. *Antennes* prolongées jusqu'aux trois cin-

quièmes (♀) ou aux deux tiers (♂) de la longueur du corps; filiformes, brunes ou brunâtres, avec le premier ou les deux premiers articles d'un flave nébuleux ou testacé, au moins en dessous. *Prothorax* faiblement arqué en devant ; élargi jusqu'aux deux septièmes ou au quart de la longueur de ses côtés, offrant dans ce point sa plus grande largeur, rétréci ensuite jusqu au rebord basilaire ; tronqué ou faiblement échancré en arc ou entaillé en arc très-ouvert à la base ; moins large à cette dernière qu'il est long sur son milieu ; à peine aussi long ou plus long qu'il est large dans son diamètre transversal le plus grand ; déprimé transversalement après le bord antérieur, qui par là se trouve relevé ; plan ou déprimé sur la partie longitudinalement médiane du dos, surtout sur la postérieure ; brièvement et finement pubescent ; luisant ; d'un flave roussâtre ou orangé, avec les côtés noirs : la partie noire couvrant en devant chaque tiers externe de la largeur, et graduellement rétrécie jusqu'à l'angle postérieur, couvrant la moitié externe de la partie repliée en dessous. *Ecusson* d'un flave orangé ; très-sinueusement rétréci d'avant en arrière, largement tronqué postérieurement. *Elytres* cinq à six fois aussi longues que le prothorax ; subparallèles jusqu'aux neuf dixièmes, rétrécies ensuite en ligne courbe jusqu'à l'angle sutural ; munies d'un rebord latéral invisible en dessus ; peu convexes ; finement et densement ponctuées ; garnies de poils cendrés ou d'un cendré flavescent, fins, courts et peu apparents ; noires ou d'un noir brun, dans l'état normel ; chargées chacune de quatre nervures longitudinales ordinairement assez marquées : la deuxième en s'affaiblissant jusqu'aux neuf dixièmes de la longueur des étuis : la première postérieurement unie ou presque unie à la deuxième : la troisième naissant au quart environ de la longueur des étuis, dans la direction du calus, ordinairement très-distincte : la quatrième naissant en dehors du calus, vers le milieu de la longueur de celui-ci, prolongée presque parallèlement au bord externe, dont elle s'éloigne un peu à son extrémité. *Ailes* brunes ou fuligineuses. *Dessous du corps* pointillé : moins brièvement pubescent sur le ventre ; d'un flave orangé sur la poitrine ; coloré sur le ventre comme il a été dit. *Pieds* grêles ; d'un flave orangé. *Tibias* fuligineux.

Cette espèce paraît habiter en France les parties méridionales. Elle a été prise par M. Perris, dans les Landes, et dans les environs de Briançon, par M. Godart.

Obs. Elle se distingue de la *X. gracilis*, par sa taille ordinairement un peu plus avantageuse ; par son front d'un flave orangé ou tes-

tacé, marqué seulement entre les antennes et sur le postépistome d'une tache linéaire ou ponctiforme nébuleuse ou noirâtre et parfois nulle; par la partie antérieure de son front plane ou peu distinctement en toit, non chargée ou moins visiblement d'une ligne longitudinale saillante au côté externe de la base des antennes; par ses palpes entièrement testacés, au lieu d'avoir le dernier article des maxillaires nébuleux ou noirâtre; par les côtés de son prothorax noirs ou bruns; par son écusson plus sinué sur les côtés, plus largement échancré postérieurement; par ses élytres moins soyeuses, moins visiblement pubescentes, garnies d'une pubescence cendrée plutôt que flave, d'un noir brun moins ardoisé dans l'état normal. Le ♂, par le cinquième arceau de son ventre près d'une fois plus long que large, et divisé dans sa seconde moitié en deux lobes très-séparés l'un de l'autre jusqu'à leur base, se distingue facilement de celui de l'espèce suivante. Enfin, chez la *X. carniolica*, le front égale à peine les trois cinquièmes chez le ♂, ou les quatre cinquièmes chez la ♀, de son diamètre transversal visible en dessus d'un œil; tandis que chez la *X. gracilis*, le front est plus large même chez le ♂ que le diamètre transversal de l'œil.

Mon savant ami M. Perris a donné l'histoire complète de cet insecte, avec le talent remarquable qui distingue tous ses écrits.

La larve creuse des galeries dans les dernières couches des troncs du pin maritime, et de diverses autres espèces de conifères, en laissant ces galeries en partie encombrées d'excréments granuleux. Voici suivant cet habile observateur la description de cette larve [1].

Tête subcalleuse, large, un peu enchâssée dans le prothorax; marquée sur le front d'une dépression ovale qui se prolonge jusqu'au vertex, en un sillon assez profond; fortement arrondie sur les côtés; bord antérieur sinueux, de même consistance que le reste, avec une petite tache rousse à la base des mandibules. *Epistome* assez grand et trapézoïdal. *Labre* bien saillant, un peu moins arrondi antérieurement que sur les côtés, hérissé de poils roussâtres; ces organes de couleur rousse. *Mandibules*, vues en dessus, très-larges à la base jusqu'à moitié de leur longueur, puis largement et profondément échancrées en dedans, acérées à l'extrémité, au-dessous de laquelle on voit deux petites dents; lisses et ferrugineuses avec les bords noirâtres, depuis la base jusqu'au delà du milieu, noires ensuite

[1] Ann. de la Soc. Entom. de Fr. 3e série, t. 5. (1857) p. 388.

jusqu'au bout, avec quelques stries longitudinales; vues de côté, étroites, subtriangulaires, avec les côtés un peu concaves; terminées par trois dents dont l'intermédiaire est la plus saillante dans la mandibule gauche, tandis que dans la droite la dent externe est au même niveau que l'intermédiaire, et l'interne est très-petite. *Mâchoires* assez fortes, coudées; leur lobe large, subtriangulaire, un peu arrondi en dedans, mince, presque membraneux, cilié de soies rousses et denses; dépassant un peu le premier article des palpes maxillaires; ceux ci grêles, de trois articles, dont les deux premiers également longs et le troisième très-petit. *Menton* allongé, lèvre inférieure cordiforme, surmontée d'une languette à peu près cylindrique et de deux palpes de deux articles, dont le premier deux fois plus long que le second qui affleure presque l'extrémité du lobe maxillaire; tous ces organes très-mobiles et roussâtres. *Antennes* bien mobiles aussi, de la couleur de la tête, et de quatre articles : le premier assez et un peu plus large à la base qu'au sommet; le deuxième presque cylindrique, près de deux fois aussi long que le précédent dans lequel il peut rentrer en partie; le troisième une fois et demie au moins aussi long que le second, un peu convexe intérieurement, très-légèrement concave extérieurement, faiblement incliné en dedans; le quatrième un peu penché en dehors, grêle, court, muni de soies roussâtres au sommet et sur les côtés, de même que les autres articles. Un peu au-dessous des antennes, deux *ocelles* noirs et en ellipse transversale, placés l'un au-dessus de l'autre et se touchant presque : l'inférieur plus petit que le supérieur.

Prothorax aussi large et aussi grand que la tête, droit antérieurement, taillé en chevron postérieurement, ayant sur le milieu, contre le bord postérieur, un groupe serré d'aspérités roussâtres sur une petite élévation coupée en deux par un sillon longitudinal, à droite et à gauche par un autre sillon. *Mésothorax* et *métathorax* plus étroits et de moitié plus courts que le précédent; très-convexes sur le dos; marqués d'une profonde rainure longitudinale, des deux côtés de laquelle on voit un groupe d'aspérités comme celles du prothorax. Ces trois segments ont des poils roussâtres, disposés en séries annulaires sur les deux derniers, et formant sur le dos du premier deux séries voisines, l'une de la base, l'autre du sommet, et se réunissant sur les côtés.

Pattes de médiocre longueur, débordant les côtés du corps, roussâtres et formées de cinq pièces; hanche bien développée et très-saillante en dessous à l'extrémité : trochanter presque aussi grand

que la cuisse ou le tibia qui sont égaux en longueur; ce dernier ayant tout autour quelques soies un peu longues, et de plus cilié en dessous, comme tous les articles précédents, de petites spinules très-rapprochées, entremêlées d'un ou de deux poils longs et fins: tarse représenté par un ongle conique, à peine arqué, et brun à la pointe.

Abdomen de neuf segments, un peu plus étroits que le métathorax et se rétrécissant encore un peu plus à partir du septième segment. Premier segment de la longueur du métathorax, comme lui convexe et muni d'aspérités, mais moins profondément sillonné; deuxième plus long, avec un groupe d'aspérités près du bord antérieur, et non divisé par un sillon; les autres segments lisses et non convexes en travers; le dernier semi-elliptique, ayant en dessous un mamelon retractile traversé d'un pli dans lequel est l'anus. Ce segment est parsemé de poils roussâtres; les autres en montrent deux séries annulaires. Le long des flancs règne un bourrelet bien marqué, et le troisième ainsi que le quatrième segment ont chacun en dessous deux mamelons pseudopodes coniques, obtus et divergents, dont la surface supérieure est couverte d'aspérités et de poils très-fins.

Stigmates elliptiques; la première paire un peu roussâtre, plus grande et plus inférieure que les autres, placée sur le prothorax, près de l'insertion des premières pattes; les autres au tiers antérieur des huit premiers segments abdominaux.

2. **X. gracilis**; Schmidt. *Allongé; subparallèle; pubescent; flave ou d'un flave jaune, avec le front et les yeux noirs, et l'abdomen, moins l'extrémité du cinquième segment, de même couleur chez le ♂. Antennes brunes à base flave. Elytres variant du noir brun ou brun ardoisé au fauve testacé; chargées chacune de quatre nervures longitudinales, prolongées presque jusqu'à l'extrémité: la troisième, souvent peu distincte. Front au moins aussi large (♂) ou plus large (♀) que le diamètre transversal de la partie visible en dessus d'un œil.*

♂. Antennes de douze articles distincts; prolongées environ jusqu'aux trois quarts du corps. Ventre à cinquième arceau de moitié plus long que le quatrième: rétréci en ligne un peu courbe de la base à l'extrémité; fendu ou étroitement entaillé sur sa moitié postérieure et divisé en deux lobes en triangles à côtés curvilignes. Partie sous-pygidiale munie de deux lames dépassant le cinquième segment de

toute la longueur de l'entaille, ovalaires, longitudinalement en gouttière. Pygidium conique.

♀. Antennes de onze articles : le onzième appendicé ; prolongées environ jusqu'aux deux tiers du corps. Ventre à cinquième arceau d'un quart plus long que le quatrième, sinuément rétréci dans sa seconde moitié, en ogive obtuse à l'extrémité, et brièvement échancré dans le milieu de son bord postérieur. Pygidium en ogive, débordant ordinairement un peu le cinquième arceau.

Etat normal.

♂. Tête d'un flave orangé, avec le front, les yeux et l'extrémité des mandibules, noirs. Palpes flaves avec une partie au moins du dernier article noire ou noirâtre. Antennes brunes, avec le premier ou les deux premiers articles, flaves. Prothorax et écusson d'un flave orangé. Élytres d'un brun ardoisé. Poitrine et pieds d'un flave orangé. Ventre d'un noir brun, avec la moitié postérieure ou un peu moins du dernier arceau, d'un flave orangé.

Obs. Quand la matière noire ou brune a pris moins de développement, les antennes, le dernier article des palpes, et souvent le front sont simplement nébuleux ; les élytres offrent les diverses nuances entre le brun ardoisé et le fauve testacé ou le testacé tirant sur le fauve, sauf le calus huméral et l'extrémité qui restent obscurs ou noirâtres. Le premier arceau du ventre se montre flave ou d'un flave testacé, et cette dernière couleur envahit parfois presque complètement le cinquième arceau.

♀. Semblable au ♂, si ce n'est le ventre entièrement d'un flave orangé.

Obs. Quand la matière colorante noire ou brune n'a pas eu le temps de se développer complètement, les parties obscures présentent les mêmes modifications que chez le ♂.

Oncomera gracilis, (De Heyden).
OEdemera tiliae, (Spitz).
Xanthochroa gracilis, Schmidt, Revis. d. Eur. OEdemer. in Linnæa, entom. t. 1. p. 37. 2.

Long. 0,0090 à 0,0135 (4 à 6 l.) Larg. 0,0016 à 0,0029 (2/3 à 1 1/3 l.)

Corps allongé ; subparallèle ; peu convexe ; garni en dessus de poils fins, courts, soyeux, d'un roux ou flave orangé. *Tête* finement ponctuée ; brièvement et peu distinctement pubescente ; convexiuscule sur la partie postérieure du front, planiuscule sur l'antérieure, légèrement en toit sur le milieu de cette dernière et chargée d'une ligne saillante au côté externe de la base des antennes ; d'un flave orangé, avec le front noir. *Yeux* noirs ou d'un noir plombé. *Parties de la bouche* d'un flave orangé ou testacé, avec l'extrémité des mandibules noire, et le dernier article des palpes maxillaires noir ou noirâtre. *Antennes* prolongées jusqu'aux trois cinquièmes (♀) ou aux deux tiers (♂) de la longueur du corps ; brièvement pubescentes ; filiformes ; brunes ou brunâtres, avec le premier ou les deux premiers articles d'un flave testacé, au moins en dessous. *Prothorax* faiblement arqué en devant ; élargi jusqu'aux deux septièmes ou au quart de la longueur de ses côtés, offrant dans ce point sa plus grande largeur, rétréci ensuite jusqu'au rebord basilaire ; tronqué à la base ou subsinué dans le milieu de celle-ci ; moins large à cette dernière qu'il est long sur son milieu ; à peine aussi long ou plus long qu'il est large dans son diamètre transversal le plus grand ; déprimé transversalement après le bord antérieur qui par là se trouve relevé ; plan ou subdéprimé longitudinalement sur le dos ; pointillé ou finement ponctué ; brièvement et finement pubescent ; entièrement d'un flave ou jaune orangé. *Ecusson* de même couleur ; subsinueusement rétréci d'avant en arrière, tronqué postérieurement. *Elytres* cinq à six fois aussi longues que lui ; subparallèles jusqu'aux neuf dixièmes, rétrécies ensuite en ligne courbe jusqu'à l'angle sutural, parfois presque en ogive chacune à leur extrémité ; munies d'un rebord latéral à peine visible en dessus ; peu convexes ; finement et densement ponctuées ; pubescentes ; d'un noir ardoisé dans l'état normal ; chargées chacune de quatre nervures longitudinales ordinairement assez faibles : la deuxième prolongée en s'affaiblissant jusqu'aux neuf dixièmes des étuis : la première postérieurement unie ou presque unie à la deuxième : la troisième, naissant au quart ou un peu plus de la longueur des étuis, dans la direction du calus, souvent peu distincte, surtout chez le ♂ : la quatrième naissant en dehors du calus, vers le milieu de la longueur de celui-ci, prolongée presque parallèlement au bord externe, dont elle s'éloigne un peu à son extrémité. *Ailes* brunes ou fuligineuses. *Dessous du corps* pointillé ; moins brièvement pubescent sur le ventre ; d'un

flave orangé sur la poitrine, coloré sur le ventre comme il a été dit. *Pieds* grêles ; d'un flave orangé ou d'un flave testacé.

Cette espèce a été prise sur les fleurs, dans le mois de juillet, dans les prairies de la Grande-Chartreuse, par mon fils M. l'abbé V. Mulsant. Je l'ai reçue également de Corse de M. Revellière. Sa larve paraît vivre dans le pin et le sapin.

Genre *Dryops*, Dryops ; Fabricius (1).

Caractères. *Antennes* faiblement engagées dans l'échancrure des yeux ; offrant le côté interne de leur base moins avancé du côté du front que le bord interne des yeux ; offrant le bord postérieur de la dite base moins avancé que la partie la plus antérieure des yeux, et le bord antérieur de la dite base presque aussi avancé ou aussi avancé que cette même partie ; sétacées ; de douze articles (♂ ♀) et ordinairement avec une faible échancrure, du côté externe, vers le point d'union des onzième et douzième : le premier sensiblement arqué chez le ♂, presque droit chez la ♀ : le deuxième très-court, égal environ au cinquième du suivant : le troisième cinq ou six fois aussi long que large, parfois un peu moins long ou à peine aussi long que le suivant : le cinquième souvent aussi long que le quatrième : les sixième et septième, et surtout huitième à dixième, subgraduellement un peu moins longs. *Yeux* un peu tronqués postérieurement ; échancrés à leur partie antéro-interne, offrant leur échancrure dirigée du côté opposé de la tête, vers l'angle antérieur du labre ; séparés du prothorax par un espace égal à peine au quart de la longueur de leur lobe interne. *Palpes maxillaires* à dernier article une fois et quart plus long que large ; offrant son côté ex-

---

(1) Fabricius Entom. Syst. t. 1. 2. (1794) p. 74.

Le nom de *Dryops*, avait été créé par Olivier et appliqué aux insectes qui sont aujourd'hui connus sous le nom de *Parnus*. « Fabricius, dit Olivier (Encycl. meth. t. 8. « (1811) p. 437) à qui je communiquai le genre OEdémère, en 1792, en même temps « que celui de *Dryops*, et *qui copia les caractères dans ma collection*, s'est plu, je ne « sais par quelle raison, à nommer *Dryops* mes *OEdémères*, et *Parnus* mes *Dryops*. « Ces derniers étaient pourtant déjà imprimés ; les autres ne le furent qu'après mon « départ pour l'Orient. » Fabricius a malheureusement abusé plusieurs fois de l'influence de son autorité, pour opérer de semblables bouleversements. Mais le nom de *Parnus* est si généralement appliqué aujourd'hui aux *Dryops* d'Olivier, qu'à l'exemple de Schmidt, nous le réserverons aux insectes dont il est ici question.

terne droit ou à peu près ; graduellement et faiblement élargi à son côté postéro interne, presque jusqu'aux deux tiers de sa longueur et obliquement coupé en ligne un peu courbe, de là à l'extrémité de son côté externe. *Tête* à peine aussi longue, ou à peine plus longue depuis le bord antérieur des yeux jusqu'à l'extrémité des mandibules que depuis ce bord jusqu'au prothorax. *Elytres* à trois ou quatre nervures : la première raccourcie : la deuxième prolongée ordinairement jusqu'à la bossette : la troisième, antérieurement raccourcie, parfois nulle ou peu distincte : la quatrième rapprochée du bord marginal ; offrant en outre soit des ramifications au côté interne de la deuxième nervure ou rapprochées de celle-ci, soit diverses lignes élevées dispersées sur leur surface ; chargées d'une bossette ou gibbosité apicale. *Tibias postérieurs* arqués. *Avant-dernier article des tarses* échancré en dessous et garni d'une brosse.

A ces caractères généraux, ajoutez :

Tête oblongue ou suballongée ; de moitié environ plus longue qu'elle est large dans son diamètre transversal le plus grand. *Yeux* médiocrement ou peu fortement saillants. *Prothorax* arqué en devant et tronqué à la base ; offrant vers le quart ou un peu plus de ses côtés sa plus grande largeur, sinuément rétréci ensuite jusqu'au rebord basilaire ; un peu plus long qu'il est large dans son diamètre transversal le plus grand. *Elytres* flexibles ; six ou sept fois aussi longues que le prothorax ; en ligne droite à la suture, mais souvent un peu déhiscentes et voilant incomplètement les ailes ; subparallèles sur la majeure partie de leur longueur ; très-médiocrement convexes ; munies d'un rebord sutural moins faible postérieurement ; à rebord marginal nul ou presque nul, si ce n'est vers l'extrémité ; chargées de trois ou quatre nervures : les première et deuxième naissant de la base ou à peu près : la deuxième, passant sur la fossette humérale, prolongée ordinairement jusqu'à la bossette : la première prolongée jusqu'au quart ou au tiers des étuis ; la troisième, dans la direction du calus huméral, raccourcie à ses deux extrémités, parfois nulle ou indistincte : la quatrième naissant en dehors du calus, voisine du bord marginal dont elle se rapproche graduellement, au moins jusqu'aux deux tiers ou trois quarts des étuis. *Antépectus* linéaire sur les côtés, anguleusement prolongé en arrière sur les trois cinquièmes médiaires de sa largeur, peu engagé entre les hanches antérieures. *Postépisternums* rétrécis

d'une manière obtriangulaire d'avant en arrière, en ligne droite à leur côté externe ; quatre fois au moins aussi longs qu'ils sont larges en devant. *Cuisses* toutes inermes : les postérieures renflées chez les ♂. *Avant-dernier article des tarses* bilobé en dessous : le premier des postérieurs sensiblement plus long que tous les suivants réunis.

Les insectes de ce genre se distinguent de ceux du précédent par la brièveté du deuxième article des antennes ; par leurs tibias antérieurs à deux éperons ; ils s'éloignent de tous ceux de ce rameau par la forme de leur antépectus ; par leurs élytres offrant, outre les nervures longitudinales ordinaires, des ramifications ou lignes élevées ; par la longueur de leurs élytres proportionnellement à celle du prothorax ; par la bossette dont ces étuis sont chargés ; par leurs tibias postérieurs arqués (♂ ♀) ; par leurs cuisses postérieures renflées chez les ♂.

1. **D. femorata** ; Fabricius. *Allongé ; étroit ; garni de poils fins. Flave sur la tête, le milieu du prothorax, l'écusson, le milieu de la poitrine et les cuisses : milieu du front et côtés du prothorax d'un brun noir ou brunâtres : élytres, antennes, tibias et tarses d'un fauve testacé : un anneau aux cuisses, côtés de la poitrine et quelques arceaux au moins du ventre, brunâtres. Prothorax inégal en dessus. Élytres chargées chacune de quatre nervures : la première raccourcie ; la deuxième prolongée jusqu'à la bossette, ramifiée au côté interne ; la troisième raccourcie à son extrémité, parfois nulle.*

♂. Antennes de douze articles distincts ; prolongées environ jusqu'aux deux tiers de la longueur du corps. Ventre courbé en dessous : à troisième et quatrième arceaux graduellement raccourcis dans leur milieu ; le cinquième à peine aussi long sur les côtés que le quatrième, paraissant échancré en demi-cercle presque jusqu'à la base, dans son milieu, mais rempli dans le milieu de cette échancrure par une pièce coriace et tronquée en devant. Pygidium flave ; conique ; caréné ; aussi long que les deuxième à quatrième arceaux sur leur milieu. Lames sous-pygidiales allongées, étroites, rétrécies d'avant en arrière, hérissées de poils. Cuisses postérieures sensiblement arquées, assez fortement renflées, suivies d'une pièce articulaire triangulaire. Tibias postérieurs robustes, comprimés, assez fortement arqués, surtout dans leur seconde moitié.

♀. Antennes paraissant aussi avoir douze articles; prolongées jusqu'aux trois cinquièmes environ de la longueur du corps. Ventre longitudinalement allongé, non incourbé : les troisième et quatrième arceaux non raccourcis dans leur milieu, aussi longs chacun que le deuxième : le cinquième rétréci en cône d'avant en arrière, de moitié plus long que le quatrième. Pygidium conique, d'un quart plus longuement prolongé que le cinquième arceau. Cuisses postérieures non renflées. Tibias postérieurs grêles, faiblement arqués.

État normal.

♂. Tête flave ou d'un flave testacé, notée d'une tache sur le milieu du front et d'une autre sur le postépistome, noires. Yeux noirs ou d'un noir brun. Antennes fauves avec la partie inférieure flave. Prothorax longitudinalement flave sur son milieu, d'un noir brun ou brun sur les côtés : la partie flave couvrant environ le tiers médiaire du bord antérieur, graduellement rétrécie jusqu'aux deux cinquièmes où elle est réduite au huitième de la largeur du prothorax, subparallèle jusqu'aux trois cinquièmes, puis élargie en ligne courbée en dehors jusqu'à la base dont elle couvre au moins le tiers médiaire. Ecusson flave. Élytres fauves ou d'un fauve testacé. Dessous du corps flave sur l'antépectus et sur la partie médiaire des médi et postpectus, brun ou d'un brun fauve sur le repli prothoracique et sur les côtés des médi et postpectus. Ventre brun sur les deuxième à quatrième arceaux, d'un fauve ou flave testacé sur le premier : flave sur le cinquième et sur les lames sous-pygidiales. Pygidium flave ou d'un fauve flave. Cuisses flaves ou d'un flave testacé à la base, sur plus de la moitié de leur longueur sur les quatre antérieures, sur les deux cinquièmes sur les postérieures, brunes ensuite jusque près du genou et comme annelées dans ce point. Tibias et tarses fauves ou d'un fauve testacé.

Obs. — Quand la matière colorante noire a été moins abondante, les taches de la tête et les côtés du prothorax passent au brun fauve ou même au fauve brunâtre : les côtés de la poitrine et les deuxième à quatrième arceaux du ventre sont aussi moins obscurs que dans l'état normal. Dans ces cas, les parties flaves sont généralement moins claires.

♀. Semblable au ♂; mais quatrième et cinquième arceaux du

ventre testacés, et anneau des cuisses plus nettement détaché du genou.

Obs. — Le développement plus faible de la matière colorante produit des modifications de couleur analogues à celles du ♂.

Dryops femorata, Fabr. Entom. Syst. t. 1. 2. p 74. 1. — *Id.* Syst. Eleuth. t. 2. p. 67. 1. — Panz. Ent. germ. p. 200. 1. — Schönh. Syn. ins. t. 3. p. 7. 1. — Dejean), Catal. (1833) p. 229. — *Id.* (1837) p. 251. — Schmidt. Revis., etc. *in* Linn. entom. t. 1. p. 47. 1. (♂ ♀) — Kolenati, l. cit. p. 141. — L. Redtenb. Faun. austr. p. 627 (♂ ♀). — Küst. Kaef. Europ. 12. 85.

OEdemera femorata, Oliv. Entom. t. 3. n° 50. p. 4. 1. pl. 1. fig. 1, a, b. (♂) — *Id.* Encycl. méth. t. 8. p. 442. 1. (♂).

OEdemera femoralis, Oliv. Nouv. Dict. d'Hist. nat. t. 16 (1803) p. 21. (♂).

Necydalis simplex, Donov. Brit. Ins. t. 10. pl. 358. fig. 2 (♀).

Necydalys calopoides, Germar, Reise. n. Dalmat p. 225. 238. pl. 8. fig. 8 et 9 (♀)

Oncomera podagrariae? Steph. Illustr. t. 5. p. 58.

Oncomera femorata, Steph. Man. p. 337. 2646. — Spry et Shuckard, The brit. Coleopt. del pl. 61. 6.

Long. 0,0135 à 0,0180 (6 à 8 l.) Larg. 0,0030 à 0,0035 (1 2/5 à 1 3/5 l.)

Corps allongé; étroit; planiuscule ou peu convexe; garni de poils fins, concolores et courts. *Tête* finement pointillée, peu distinctement garnie de poils; rayée d'une ligne assez faible sur la suture frontale; d'un flave testacé, avec le milieu du front et celui du postépistome, noirs ou bruns. *Yeux* noirs. *Palpes* d'un flave testacé. *Antennes* fauves ou d'un brun testacé en dessus, flaves ou d'un flave testacé en dessous, au moins à leur base. *Prothorax* arqué en devant; tronqué à la base; offrant vers le tiers ou un peu moins de sa longueur sa plus grande largeur, rétréci ensuite d'une manière sinuée jusqu'au rebord basilaire; d'un sixième ou d'un cinquième plus long qu'il est large dans son diamètre transversal le plus grand; un peu moins large ou à peine aussi large que la tête prise aux yeux, même chez la ♀; un peu inégal; chargé sur son milieu d'une carène longitudinale raccourcie à ses extrémités; souvent chargé d'une ligne élevée plus ou moins distincte sur chacune des limites latérales de la partie flave postérieure; creusé d'une dépression obliquement transverse, de chaque côté de la ligne médiane, du cinquième ou un peu plus jusqu'à la moitié de sa longueur, souvent relevé au bord antérieur de cette dépression; coloré comme il a été dit. *Ecusson*

en triangle subarrondi à l'extrémité, plus long qu'il est large à la base ; pointillé ; pubescent ; d'un flave testacé ; rayé sur son tiers basilaire d'une ligne longitudinale médiane ; creusé d'une fossette subterminale, ou rayé d'un sillon transverse près de l'extrémité. *Élytres* six ou sept fois aussi longues que le prothorax : subsinuément parallèles jusqu'aux trois quarts de leur longueur, rétrécies ensuite en ligne courbe jusqu'à l'angle sutural; munies d'un faible rebord latéral, peu visible en dessus ; fauves ou d'un fauve testacé : garnies de poils fins, courts et concolores; finement ponctuées, munies à l'extrémité d'une bossette médiocrement ou faiblement saillante ; chargées chacune de quatre nervures : la deuxième, prolongée en s'affaiblissant jusqu'à la bossette, souvent unie à la première, vers le sixième de la longueur des étuis, par une nervure transversale, émettant au côté interne, soit vers le quart desdits étuis, soit un peu plus loin, une ou deux branches longitudinales plus ou moins prolongées, parfois ramifiées : cette branche ou ces branches quelquefois isolées de la troisième nervure : la première, à peine prolongée jusqu'au tiers des élytres : la troisième, dans la direction du calus huméral, naissant ordinairement vers le tiers de la longueur des étuis, à peine prolongée au delà des deux tiers, parfois peu apparente ou nulle : la quatrième, presque contiguë au rebord marginal. *Ailes* nébuleuses. *Pygidium* conique. *Dessous du corps* pointillé ; garni de poils fins et soyeux ; coloré comme il a été dit. *Pieds* brièvement pubescents ; colorés comme il a été dit. *Premier article des tarses postérieurs* d'un quart plus long que tous les suivants réunis.

Cette espèce, qui a longtemps passé pour très rare, l'est moins depuis qu'on connaît ses habitudes nocturnes. Feu le comte Dejean avait puisé dans la collection de mon ami M. Perroud les premiers individus qu'il possédait. Je l'ai prise dans diverses localités des environs de Lyon, principalement au printemps, en battant les bois ; mais on lui fait une chasse plus fructueuse, en visitant pendant les nuits d'automne les lierres en fleur [1]. M. Gacogne a le premier indiqué ce moyen : MM. Foudras, Levrat [2], ainsi que M. Rey, professeur à l'École vétérinaire de Lyon, ont pris depuis de cette manière un assez bon nombre d'individus de cet insecte.

---

[1] Voy. GACOGNE, *Notice sur quelques espèces d'insectes Coléoptères*, (Annales de la Soc. Linn. de Lyon, 1847-49 p. 224. — [2] LEVRAT, Note pour servir à l'hist. du *Dryops femorata*.

A ce genre appartient l'espèce suivante signalée en Algérie.

D. marmorata ; Erichson. *Allongé ; étroit ; garni de poils fins ; en majeure partie d'un livide flavescent, d'un livide testacé ou d'un fauve livide. Prothorax inégal, à trois fossettes. Elytres chargées chacune de trois nervures : la première raccourcie : la deuxième affaiblie et interrompue dans sa seconde moitié jusqu'à la bossette ; offrant en outre de chaque côté de cette nervure, des ramifications ou lignes longitudinales interrompues ; d'un cendré livide ou tirant sur le fauve pâle, maculées de brun fauve, ou de fauve brun ou brunâtre sur les ramifications et à l'extrémité de la bossette:*

♂. A peu près comme chez l'espèce précédente. Pygidium un peu moins long, égal aux troisième et quatrième arceaux du ventre réunis.

♀. Offrant les mêmes caractères que chez l'espèce précédente. Partie sous-pygidiale en triangle subéquilatéral, une fois plus longue que le cinquième arceau dans son milieu ; légèrement relevée transversalement vers le milieu de sa longueur, creusée d'une fossette sur sa seconde moitié.

État normal.

♂. Tête d'un livide testacé, avec le front d'un livide fauve ou d'un fauve ou fauve brun livide. Yeux noirs. Antennes d'un fauve testacé en dessus, livides ou d'un livide testacé en dessous. Prothorax d'un livide testacé à son bord antérieur ; d'un fauve brun ou brunâtre sur les côtés ; d'un fauve livide ou cendré sur sa partie longitudinalement médiaire. Ecusson d'un cendré blanchâtre ou livide cendré. Elytres d'un cendré livide ou tirant sur le fauve pâle, avec les ramifications d'un brun fauve, fauves ou d'un fauve brunâtre, soit avec dilatation, soit avec quelques taches plus étendues de même couleur ; bossettes d'un cendré livide, ornées sur la seconde moitié d'une tache brune ou d'un fauve brunâtre. Dessous du corps d'un livide flavescent ou d'un livide testacé sur le milieu de la poitrine, d'un brun fauve, ou fauve sur le repli prothoracique et sur les côtés des médi et postpectus. Ventre d'un livide testacé, avec l'extrémité du deuxième arceau, et les troisième et quatrième arceaux, moins une tache sur les côtés de ceux ci, bruns ou d'un brun fauve. Majeure partie bas-

laire des cuisses et genoux d'un livide testacé : reste des pieds d'un fauve livide ou d'un livide fauve.

♀. Semblable au ♂ ; mais les parties fauves ordinairement plus foncées c'est-à-dire d'un fauve brun, ou brunes. Les quatre cuisses postérieures n'ont souvent qu'une tache brune, un peu avant le genou.

Œdemera marmorata, Ericuson, *in* Reisen in der Regentschaft Algier, in der Jahren 1836, 1837 und 1838 von. D. Moritz Wagner, t. 3. p. 185. 35. pl. 8.

Long. 0,0112 (5 l.) Larg. 0,0020 (9/10 l.)

Patrie : l'Algérie.

DEUXIÈME RAMEAU.

OEDÉMÉRATES.

Caractères. *Yeux* entiers. *Antennes* offrant le côté externe de leur base aussi avancé du côté du front ou presque aussi avancé que le bord interne des yeux. *Prothorax* plus étroit au devant de son rebord basilaire que vers le quart ou le tiers de la longueur de ses côtés. *Epimères postérieures* linéaires, au moins en partie visibles ou apparentes au côté externe des postépisternums. *Partie antérieure de la tête* non avancée en forme de museau allongé.

Les Œdémérates ont aussi tous le *prothorax* élargi vers le quart ou le tiers de la longueur de ses côtés, puis sinué ou sinuément rétréci entre ce point et son rebord basilaire, peu convexe ; les *élytres* peu convexes sur la majeure partie de leur surface ; chargées chacune de trois ou quatre nervures longitudinales : la troisième (quand il y en a quatre), dans la direction du calus huméral, parfois peu distincte : la plus extérieure naissant en dehors du calus, plus ou moins rapprochée du bord marginal : l'*antépectus* court ou linéaire sur les côtés, avec la partie sternale peu engagée entre les hanches ; les *postépisternums* obtriangulairement rétrécis d'avant en arrière.

Ces insectes se partagent en deux genres :

GENRES.

Deuxième article des antennes

généralement à peine égal au quart et souvent au cinquième de la longueur du troisième : celui-ci quatre ou cinq fois aussi long que large. Elytres à trois nervures : la troisième à peine séparée, en devant, du bord marginal par un espace égal à son diamètre, souvent confondue postérieurement avec lui. Dernier article des palpes maxillaires allongé, en ligne à peu près droite à son côté externe, graduellement et assez faiblement élargi d'arrière en avant à son côté postéro-interne jusqu'aux trois quarts de sa longueur, obliquement coupé de là à l'extrémité de son côté externe. *OEdemera.*

aussi long que le tiers au moins du troisième : celui-ci trois ou quatre fois aussi long que large. Elytres à quatre nervures : la troisième dans la direction du calus huméral, parfois peu distincte ; la quatrième séparée du bord marginal par un espace égal environ au cinquième de la largeur des étuis. Dernier article des palpes maxillaires suballongé ; en ligne presque droite ou à peine courbe à son bord externe, élargi sensiblement depuis la base jusqu'à la moitié ou un peu plus de son côté postéro-interne, et rétréci de là à l'extrémité de son côté externe. *Chrysanthia.*

Genre *OEdemera*, OEDÉMÈRE ; Olivier (1).

(οἴδημα, enflure ; μηρός, cuisse.)

CARACTÈRES. *Antennes* offrant le côté postérieur de leur base un peu moins avancé que le bord antérieur des yeux, et le côté antérieur de la dite base à peine aussi avancé ou plus avancé que le bord antérieur des yeux : offrant le côté externe de la dite base à peu près ou au moins aussi avancé du côté du front que le bord interne des yeux ; de onze articles : le premier arqué, ordinairement égal aux trois cinquièmes du troisième : le deuxième, petit, généralement à peine égal au quart et souvent au cinquième de la longueur du suivant : le troisième, quatre ou cinq fois aussi long que large : les

(1) OLIVIER, Entomol. t. 3 (1795) n° 50. p. 1.

quatrième à dixième subgraduellement moins longs : le onzième appendicé. *Palpes maxillaires* à dernier article allongé en ligne à peu près droite à son côté externe ; graduellement et assez faiblement élargi d'arrière en avant à son côté inféro-interne, c'est-à-dire environ jusqu'aux trois quarts de sa longueur, rétréci ensuite jusqu'à l'extrémité de son côté externe, et par là, obliquement coupé à son extrémité. *Palpes labiaux* à dernier article souvent élargi de la base à l'extrémité [1]. *Epistome* plus ou moins distinct du postépistome ; creusé chez plusieurs d'un sillon longitudinal médiaire. *Elytres* plus ou moins rétrécies et déhiscentes à la suture : généralement bossuées à l'extrémité ou chargées d'une *bossette* ou faible gibbosité ordinairement plus luisante que le reste : à trois nervures : la troisième, à peine séparée du bord marginal par un espace égal à son diamètre, souvent confondue postérieurement avec lui. *Ventre* à premier arceau très-court sur son milieu, habituellement en majeure partie voilé par les hanches. *Cuisses antérieures* et *intermédiaires* normales, les postérieures ordinairement renflées chez les ♂.

A ces caractères généraux, ajoutez au moins pour les espèces suivantes :

Tête non engagée jusqu'aux yeux dans le prothorax : ce dernier arqué ou plus rarement anguleux en devant : tantôt un peu plus long, tantôt un peu plus court qu'il est large dans son diamètre transversal le plus grand : creusé de trois fossettes plus ou moins profondes, savoir : deux ordinairement plus larges que longues, en rangée transversale, vers le tiers ou les deux cinquièmes de sa longueur : la troisième, ordinairement obtriangulaire, située au devant du milieu du rebord basilaire. *Elytres* trois fois et demie à quatre fois et souvent plus, aussi longues que le prothorax ; voilant souvent à peine le pygidium ; laissant généralement une partie des ailes à découvert ; munies chacune d'un rebord sutural habituellement affaibli en devant ; très-étroitement rebordées ou parfois sans rebord sensible au côté marginal ; à première et deuxième nervures naissant de la base ou à peu près : la deuxième passant sur la fossette humérale et prolongée au moins jusqu'aux deux tiers ou jusqu'à la bossette : la première, non prolongée jusqu'à la moitié, en général

(1) Le caractère donné au genre *OEdemera*, par Schmidt, d'avoir le dernier article des palpes labiaux obtriangulaire, est parfois équivoque chez diverses espèces.

se rapprochant graduellement un peu de la suture d'avant en arrière· la troisième, rarement avancée jusqu'à la base, naissant en dehors du calus.

α. Elytres au moins en partie d'un flave cendré ou d'une teinte rapprochée.

β. Appendice du dernier article des antennes échancré d'un côté.

γ. Ecusson ordinairement plan, ou peu distinctement rebordé.

1. **Œ. podagrariae**; Linné. *Pubescent; soyeux. Tête, poitrine, tibias et tarses des quatre pieds postérieurs, et souvent extrémité des cuisses intermédiaires, d'un vert bronzé obscur : partie inférieure de la base des antennes, pieds antérieurs et majeure partie au moins des cuisses intermédiaires, flaves. Appendice du onzième article des antennes échancré d'un côté. Epistome non sillonné. Ecusson plan; rayé d'une ligne. Elytres déhiscentes et sinueusement rétrécies à leur côté interne à partir du tiers ou du quart de leur longueur; flaves, avec le côté externe et l'extrémité d'un bronzé obscur* (♂), *d'un flave roux ou d'un flave orangé* (♀); *à première nervure prolongée jusqu'au quart* (♂), *au tiers ou un peu plus* (♀) : *les deuxième et troisième jusqu'à la bossette : la troisième, distincte jusqu'à l'extrémité du bord marginal.*

♂. Tête plus large aux yeux que le prothorax dans son diamètre transversal le plus grand, presque des trois quarts de la largeur des yeux. Antennes prolongées jusqu'aux trois quarts du corps. Elytres légèrement en courbe rentrante à leur côté externe, en approchant de la bossette; plus fortement déhiscentes; aussi larges vers la moitié de leur longueur que les trois cinquièmes de la base : presque d'égale largeur, à partir des deux tiers de leur longueur, à peine plus larges au devant de la bossette que la moitié de leur base. Ventre courbé en dessous; à troisième arceau normal : le quatrième sensiblement raccourci dans son milieu : le cinquième, un peu plus court latéralement que le quatrième, échancré en arc à son bord postérieur jusqu'à la moitié de sa longueur. Partie sous-pygidiale munie de deux lames graduellement rétrécies en triangle allongé. Cuisses postérieures fortement arquées à leur bord antérieur, très-renflées. Tibias postérieurs robustes, subcomprimés, légèrement en courbe rentrante sur leur tranche inférieure, ou faiblement incourbés à leur extrémité.

♀. Tête plus large, aux yeux, que le prothorax dans son diamètre

transversal le plus grand, d'une largeur égale au quart de celle des yeux. Antennes prolongées jusqu'aux trois cinquièmes du corps. Elytres en ligne à peu près droite à leur côté externe, moins sensiblement subsinuées et moins déhiscentes à leur côté interne ; aussi larges vers la moitié de leur longueur que les quatre cinquièmes environ de leur base ; aussi larges au devant de la bossette que les trois cinquièmes de leur base. Ventre non incourbé ; offrant les quatre premiers arceaux de forme normale : le cinquième rétréci brusquement vers la moitié de ses côtés, en ogive à l'extrémité ; près d'une fois plus long sur son milieu que le quatrième ; concave ou creusé d'une fossette sur sa moitié postérieure. Pieds simples. Cuisses postérieures droites, non renflées. Tibias postérieurs droits, grêles.

Etat normal.

♂. Antennes brunes, avec la partie inférieure de leur base d'un flave testacé. Palpes maxillaires nébuleux ou d'un testacé nébuleux. Elytres d'un flave pâle ou cendré, avec la bossette, le rebord externe et la troisième nervure, moins leur partie antérieure, d'un vert métallique foncé. Pieds antérieurs, moins l'extrémité des tarses, et quatre cinquièmes basilaires des cuisses intermédiaires, flaves ; tête, prothorax, écusson, dessous du corps, cuisses postérieures et tibias et tarses des quatre pieds postérieurs, moins la base des tibias intermédiaires, d'un vert métallique foncé, ou d'un vert bronzé obscur. Pygidium d'un vert bronzé.

Variations (par défaut).

Var. α. *Elytres à peine nébuleuses sur les côtés.*

Var. β. *Cuisses intermédiaires entièrement flaves, ou notées seulement d'une tache obscure à l'extrémité de leur tranche inférieure : tibias intermédiaires flaves à la base et parfois jusqu'à l'extrémité.*

Var. γ. *Cuisses postérieures marquées d'une tache flave à leur base, parfois flaves ou d'un flave orangé sur la moitié basilaire de leur longueur.*

Obs. Dans ces variations par défaut, les antennes sont parfois d'un brun testacé.

Variations (par excès).

Var. δ. *Cuisses antérieures ornées d'une tache d'un vert obscur vers l'extrémité de leur tranche antérieure.*

Var. ε. *Calus huméral des élytres d'un vert obscur.*

Var. ζ. *Élytres nébuleuses, obscures ou brunes le long du bord interne de la troisième nervure, au moins depuis la moitié de leur longueur et sur une largeur variable.*

♀. Antennes comme chez le ♂. Palpes maxillaires flaves, avec l'extrémité du dernier article obscur. Prothorax, écusson et élytres entièrement d'un flave un peu orangé ou mi-doré. Pieds antérieurs, cuisses intermédiaires (moins parfois une tache à l'extrémité, obscure), cuisses postérieures moins le quart de l'extrémité, flaves. Tête, extrémité des cuisses postérieures, quatre tibias antérieurs (avec la base des intermédiaires tirant sur le testacé), quatre tarses postérieurs, et poitrine, d'un vert métallique foncé ou d'un vert bronzé. Ventre de l'une de ces couleurs, avec le dernier arceau, moins une raie médiane obscure, et une tache, de chaque côté des autres arceaux, d'un flave orangé. Pygidium de cette dernière couleur.

Variations (par défaut).

Var. η. *Ventre d'un flave orangé, avec la partie médiane des premier deuxième et parfois du troisième arceau, d'un vert métallique foncé, sur un espace plus ou moins étroit.*

Var. θ. *Ventre d'un vert métallique foncé, avec une tache sur les côtés des quatre premiers arceaux, et le cinquième, flaves ou d'un flave orangé.*

Var. ι. *Pieds flaves, avec l'extrémité des quatre tibias postérieurs et les tarses des mêmes pieds, d'un vert métallique foncé.*

Obs. Chez ces diverses variétés par défaut, le dos de l'abdomen est souvent en grande partie d'un flave orangé.

Variations (par excès).

Var. κ. *Ventre offrant la base du cinquième arceau d'un vert métallique foncé; la ligne médiane et l'extrémité, brunes.*

Var. γ. *Taches latérales flaves des deuxième et troisième arceaux, petites ou peu apparentes.*

Var. ν. *Ventre d'un vert métallique foncé, avec le quatrième arceau paré de chaque côté d'une tache flave souvent très-petite : le cinquième flave, avec la ligne médiane et souvent la base, obscures.*

Var. γ. *Cuisses antérieures ornées d'une tache d'un vert obscur à leur extrémité.*

Var. ξ. *Prothorax verdâtre ou d'un vert métallique sur quelques-unes au moins de ses parties saillantes.*

Var. ο. *Prothorax d'un vert métallique, avec les bords antérieur et postérieur, flaves.*

♂. *Necydalis podagrariae*, Linn. Syst. Nat. t. 1. p. 640. 9. — Müller (P. L. S.) C. Linn. Naturs. t. 5. 1re part. p. 295. 9. — Fabr. Syst. Entom. p. 209. 7.— *Id.* Spec. ins. t. 1. p. 264. 8.— *Id.* Mant. t. 1. 9. p. 171. 12.— *Id.* Entom. Syst. t. 1. 2. p. 354. 20. — *Id.* Syst. Eleuth. t. 2. p. 373 26. — Schaeff. Icon. pl. 94, fig. 6 ? — Panz. Énum. syst. p. 105. 6. — *Id.* Ent. germ. p. 279. 22. — Schrank. Enum. p. 167. 14. — Gmel. C. Linn. Syst. Nat. t. 1. p. 1880. 9. — De Villers, C. Linn. Entom. t. 1. p. 281. 8. — Rossi, Faun. etr. t. 1. p. 174. 432. — *Id.* éd. Helw. t. 1. p. 199. 432. — Payk. Faun. suec. t. 3. p. 134. 4. — Walck. Faun. par. t. 1. p. 223 5. — Marsh. Ent. brit p. 360. 7.

La cantharide fauve à grosses cuisses, Geoffr. Hist. abr. t. 1. p. 343. 4.

Necydalis podagraria, Goeze, Ent. Beytr. t. 1. p. 513. 9.

Cantharis fulva, Fourcr. Ent. par. t. 1. p. 155 4.

Necydalis flavescens, Rossi, Mant. t. 1. p. 56. 139. —*Id.* édit. Helw. Faun. etr. t. 1. p. 399. 139.

Œdemera podagraria, Oliv. Entom. t. 3. n. 50. p. 10. 10. pl. 1. fig. 10, a, b.— Latr. Hist. nat. t. 11. p. 15. 18. — De Tigny, Hist. nat. t. 7. p. 147. — Duméril, Dict. des Sc. nat. t. 25. p. 400 — Muls. Lettr. t. 2. 291. 3.— De Casteln Hist. nat. t. 2. p. 252. 11.

♀. *Necydalis testacea*, Fabr. Ent. Syst. t. 1. 2. p. 355. 23. — *Id.* Syst. Eleuth. t. 2. p. 373. 29. — Panz., Ent. germ. p. 280. 24. — Oliv. Encycl. méth. t. 8. p. 450. 41.

Œdemera simplex, Donov. Brit. ins. t. 10. pl. 358. fig 2. — Oliv. Entom. t. 3. n. 50 10. pl. 1. fig. 10. a, b. — Latr. Hist. nat. t. 11. p. 14. 17. — Tigny, Hist. nat. t. 7. p. 147. —Muls. Lettr. t. 2. 291. 2.

Necydalis melanocephala, Panz. Ent. germ. p. 277. 10. — *Id.* Faun. germ. 36. 6. — Oliv. Encycl. méth t. 8. p. 444. 14.

♂ ♀. *Necydalis padagrariae*, Gyll. Ins. suec. t. 2. p. 633. 6.

Œdemera podagraria, Oliv. Encycl. méth. t. 8. p. 448. 34.

OEdemera podagrariae, (Dejean) Catal. (1821) p. 77. — *Id.* (1833) p. 220. — *Id.* (1837) p. 251. — Ménétriés, Catal. p. 213. 953. — Stephens, Illustr. t. 5. p. 58. obs. — *Id.* Man. p. 337. 2645. — Curtis, Brit. entom. t. 9. 154. — Schmidt, Revis. *in* Linn. entom. t. 1. p. 51. 1. — Kolenat. Ueber einig. OEdem. *in* Bullet. de la Soc. i. d. Nat. de Mosc. (1847) p. 111. — Guérin. Icon. p. 127. pl. 33. fig. 7. — A. Costa, Faun. di Asprom. *in* Atti dell. r. Accad. delle Scienz. di Napol. t. 4. p. 124. — *Id.* Faun. d. Regn. di Napol (*Edemer.*) p. 15. 1. pl. IX, fig. 5.

Long. 0,0078 à 0,0123 (3 1/2 à 5 1/2 l.) Larg. 0,0018 à 0,0022 (5/6 à 1 l.)

Corps allongé ; étroit ; visiblement pubescent, en dessus. *Tête* plus large que le prothorax (♂ ♀) ; pointillée ; d'un vert bronzé obscur ; pubescente sur sa seconde moitié, glabre ou à peu près sur le reste ; parfois chargée, surtout chez le ♂, d'un faible relief triangulaire, situé sur le front ; déprimée sur la partie antérieure de celui-ci. *Epistome* et *labre* bruns : le premier non sillonné : le post-épistome offrant parfois les traces d'un sillon. *Yeux* semi-globuleux ; noirs. *Antennes* brunes ou d'un brun noir, avec la partie inférieure des trois premiers articles, flave ; à deuxième article à peine égal au cinquième de la longueur du troisième : appendice du troisième échancré d'un côté. *Prothorax* arqué ou un peu anguleux en devant ; au moins aussi large vers le quart de ses côtés qu'aux angles postérieurs, assez fortement rétréci vers les deux tiers ; au moins aussi long que large ; finement ponctué ; pubescent ; déprimé après le milieu de son bord antérieur qui, par là, est relevé ; à trois fossettes : les deux premières, séparées sur la ligne médiane par une carène longitudinale ordinairement raccourcie à ses extrémités, parfois prolongée en s'affaiblissant, jusqu'au bord antérieur et presque jusqu'au rebord basilaire ; d'un vert métallique foncé (♂), ou d'un flave roux ou orangé (♀). *Ecusson* assez grand ; en triangle un peu plus long que large, à côtés droits ; de la couleur du prothorax ; à surface plane ; rayé sur sa moitié antérieure d'une ligne médiane ; finement ponctué : pubescent. *Elytres* quatre à cinq fois aussi longues que le prothorax ; déhiscentes et sinuément (♂) ou subsinuément (♀) rétrécies à leur côté interne à partir du cinquième (♂) ou du quart (♀) de leur longueur ; graduellement rétrécies jusque vers l'extrémité (♀), ou d'une étroitesse uniforme à partir des trois quarts de leur longueur jusque près de l'extrémité (♂) : chargées d'une bossette ovale oblongue ; à trois nervures : la première prolongée jusqu'au quart (♂), ou jusqu'au tiers ou un peu plus (♀) : la deuxième peu courbée en dehors sur la fossette humérale, prolongée en

s'affaiblissant jusqu'à la bossette : la troisième naissant ordinairement au niveau de la moitié du calus, prolongée jusqu'à la bossette, distincte jusqu'à celle-ci du bord marginal ; densement, finement et superficiellement ponctuées ; garnies de poils fins, soyeux, en partie dirigés de côté ; colorées comme il a été dit. *Ailes* brunâtres ou nébuleuses. *Dessous du corps* garni de poils cendrés ; d'un noir verdâtre sur la poitrine. *Ventre*, *pieds* et *pygidium* colorés comme il a été dit : le pygidium ordinairement entier à son extrémité.

Cette espèce paraît habiter toutes les parties de la France. On la trouve sur les ombelles, principalement sur l'*Œgopodium podagraria*.

Obs. La carène de la ligne médiane du prothorax est parfois très-raccourcie à ses deux extrémités ; d'autres fois elle se prolonge jusqu'au rebord basilaire, en divisant en deux la fossette postérieure. Le pygidium est tantôt entier, tantôt légèrement entaillé.

L'*Œ. podagrariæ* offre, comme nous l'avons indiqué, suivant les sexes ou les individus, de nombreuses variations dans la coloration de diverses parties de son corps. Mais en dehors de la couleur, elle se distingue des autres espèces à élytres au moins en partie flaves ou testacées, savoir : des *Œ. simplex* et *brevicollis*, par le dernier article des antennes échancré ; des *Œ. subulata et flavescens*, par la troisième nervure des élytres plus ou moins distincte sur toute sa longueur du bord marginal ; de la *flavescens* par son épistome non sillonné ; de toutes celles-ci, par son écusson généralement plan, ou peu distinctement déprimé sur son milieu et relevé sur ses bords.

La *Necyd. testacea* de Fabricius paraît être la ♀ de cette espèce, quoique l'auteur, peut-être par un lapsus calami, ait donné le ventre noir à son insecte.

Rossi semble avoir considéré comme se rattachant à une même espèce les *Œd. podagrariæ* et *flavescens* ; dans tous les cas la description qu'il a donnée semble se rapporter peut-être plutôt à la première qu'à la seconde.

γγ. Ecusson déprimé ou concave sur sa surface, avec les bords relevés.

δ. Epistome sillonné.

ε. Troisième nervure des élytres postérieurement confondue avec le bord marginal.

2. **Œ. flavescens**; Linné. *Pubescent, visiblement sur les élytres : d'un noir bronzé, avec la partie inférieure de la base des antennes et les élytres, flaves. Appendice du onzième article échancré d'un côté. Epistome*

sillonné longitudinalement. Ecusson déprimé sur son milieu, comme et bordé. Elytres déhiscentes et sinuément rétrécies à leur côté interne, à partir du sixième ou du cinquième de leur longueur ; chargées d'une bossette faible, à peine une fois plus longue que large ; sublinéaires à partir de la moitié de leur longueur ; à première nervure prolongée jusqu'au quart : les deuxième et troisième jusqu'à la bossette : la troisième, postérieurement confondue avec le bord marginal.

♂. Tête plus large que le prothorax des trois quarts de la largeur des yeux. Antennes prolongées presque jusqu'à l'extrémité du corps. Elytres légèrement en courbe rentrante à leur côté externe, sinuément rétrécies et plus fortement déhiscentes à leur côté interne ; à peine aussi larges vers la moitié de leur longueur que la moitié de leur base ; d'une étroitesse uniforme à partir de cette moitié jusque près de l'extrémité. Ventre à troisième arceau normal, d'un cinquième plus court que le deuxième : le quatrième, sensiblement raccourci sur son milieu : le cinquième plus court latéralement que le quatrième, largement échancré jusqu'à sa base, indistinct sur le tiers médiaire de celle-ci, laissant apparaître comme une partie d'un sixième arceau brun ou brunâtre. Partie sous-pygidiale munie de deux lames allongées, en ligne presque droite à leur côté externe, arquées à l'interne et en ligne courbe à celui-ci jusqu'à l'angle postéro-externe. Cuisses postérieures fortement arquées à leur bord antérieur, très-renflées. Tibias postérieurs robustes, comprimés, un peu arqués sur leur tranche extérieure, en courbe rentrante plus prononcée snr l'inférieure.

♀. Tête plus large que le prothorax de la moitié de la largeur des yeux. Antennes prolongées jusqu'aux trois quarts au moins du corps. Elytres en ligne droite à leur bord externe ; subsinuément rétrécies et moins déhiscentes à leur côté interne ; aussi larges que les trois cinquièmes ou les deux tiers de leur base vers la moitié de leur longueur, puis d'une étroitesse presque uniforme jusqu'à la bossette. Ventre offrant les quatre premiers arceaux à l'état normal : le quatrième au moins aussi long sur son milieu que le troisième : le cinquième brusquement rétréci vers la moitié de ses côtés, terminé en ogive, une fois plus long sur son milieu que le quatrième, d'un quart ou d'un tiers moins longuement prolongé que le pygidium, déprimé ou sillonné sur son milieu jusqu'à la moitié et parfois sur toute sa longueur. Cuisses postérieures à peine plus grosses

que les intermédiaires, assez faiblement arquées à leur bord antérieur. Tibias postérieurs grêles et droits.

Etat normal.

♂. D'un noir bronzé ou d'un vert métallique foncé ou obscur, avec la partie inférieure des deux premiers articles des antennes d'un flave testacé. Elytres flaves ou d'un flave cendré, avec la troisième nervure obscure ou bronzée, au moins depuis le cinquième de la longueur des étuis.

Variations (par défaut).

Var. α. *Troisième nervure des élytres nébuleuse seulement sur la partie médiaire de leur longueur.*

Variations (par excès),

Var. β. offrant, *de plus que dans l'état normal, le rebord sutural obscur sur la première moitié de sa longueur.*

♀. Semblable au mâle, sauf les élytres, qui sont entièrement flaves ou d'un flave pâle ou cendré.

♂. *Necydalis flavescens*, Linn. Syst. Nat. t. 1. p. 642. 8. — Goeze, Ent. Beytr. t. 1, p. 512. 8. — Schrank, Enum. p. 168. 315. — *Id.* Faun. boic. t. 1. p. 686. 963. — Gmel. C. Linn. Syst. Nat. t. 1. p. 1880. 8. — De Villers, C. Linn. Entom. t. 1, p. 280. 7.

Cantharis femorata, Scopol. Ent. carn. p. 45. 143.

♀ *Necydalis simplex*, Fabr. Syst. Entom. p. 210. 8. — *Id.* Spec. ins. t. 1, p. 264. 9. — *Id.* Mant. t. 1. p. 171. 14. — *Id.* Ent. Syst. t. 1. 2. p. 355. 28. — *Id.* Syst. Eleuth. t. 2. p. 374. 32. — Gmel., C. Linn. Syst. Nat. t. 1. p. 1881. 10. — De Villers, C. Linn. Entom. t. 1. p. 281. 9. — Illig. Mag. t. 4. p. 128. 32.

Necydalis pratterana, Schrank, Enum. p. 168. 316. — *Id.* Faun. boic. t. 1. p. 685. 962. — De Villers, C. Linn. Entom. t. 1. p. 282. 11.

♂ ♀. *Necydalis flavescens*, Gyllenh. Ins. suec. t. 2. p. 635. 7. — Sahlb. Ins. fenn. p. 497. 6.

Œdemera flavescens, Oliv. Encycl. méth. t. 8. p. 448. 35. — (Dejean) Catal. (1821) p. 77. — *Id.* (1833) p. 229. — *Id.* (1837) p. 231. — Ménétr. Catal. p. 213. — Schmidt, Revis. *in* Linn. entom. t. 1. p. 60. 7. — Kolenati, *in* Bullet. de la Soc. i. d. Nat. de Mosc. (1847) p. 142. — Küst. Kaef. Eur. 23. 54.

Long. 0,0071 à 0,0107 (3 1/4 à 4 3/4 l.) Larg. 0,0011 à 0,0016 (1/2 à 3/4 l.)

Corps allongé ; étroit ; visiblement pubescent sur les élytres, moins évidemment sur le prothorax. *Tête* un peu plus large que le prothorax (♂ ♀) ; pointillée ou ruguleuse ; d'un vert métallique foncé ; à peine pubescente ; planiuscule sur le devant du front. *Epistome* creusé d'un sillon longitudinal profond. *Palpes* ordinairement obscurs. *Antennes* brunes, avec la partie inférieure des deux premiers articles d'un flave testacé ; à troisième article cinq fois au moins aussi long que large : le deuxième égal à peu près au quart du troisième : appendice du onzième, échancré d'un côté. *Prothorax* arqué en devant ; à peine plus large vers le quart de ses côtés qu'aux angles postérieurs ; rétréci vers les deux tiers ; en ligne à peine arquée en arrière, à la base ; d'un cinquième plus long que large ; ruguleux ; marqué de points légers ; peu hérissé de poils obscurs : d'un noir verdâtre ou d'un vert noirâtre ; à trois fossettes : les deux antérieures souvent peu distinctement séparées par une courte carène ; déprimé ou marqué d'une fossette moins profonde après le milieu du bord antérieur qui est relevé en rebord. *Ecusson* assez petit ; en triangle subéquilatéral ; d'un vert bronzé ou obscur ; déprimé sur son milieu et comme rebordé sur les côtés. *Elytres* quatre ou cinq fois aussi longues que le prothorax ; déhiscentes et sinuément (♂) ou subsinuément (♀) rétrécies à leur côté interne à partir du cinquième (♀) ou du sixième (♂) de leur longueur ; linéaires ou d'une étroitesse uniforme (♂ ♀), à partir de la moitié de leur longueur jusque près de l'extrémité ; chargées chacune d'une bossette une fois à peine plus longue que large ; à trois nervures : la première, prolongée environ jusqu'au quart : la deuxième, en ligne presque droite sur la fossette humérale, prolongée jusqu'à la bossette, mais souvent en n'offrant, surtout chez le ♂, que des traces presque indistinctes, dans sa seconde moitié : la troisième, naissant au niveau de la moitié de la longueur du calus huméral, prolongée jusqu'à la bossette, confondue avec le bord marginal à partir des trois cinquièmes de leur longueur ; obsolètement ponctuées ; garnies de poils fins, d'un cendré flavescent, assez apparents ; colorées comme il a été dit. *Dessous du corps* d'un noir bronzé ou d'un vert métallique obscur ; pubescent. *Pieds* d'un vert métallique foncé ou obscur, avec l'extrémité des tibias et les tarses, ordinairement bruns ou obscurs. *Pygidium* d'un noir verdâtre (♂ ♀) ; entier à son extrémité.

Cette espèce paraît habiter presque toutes les parties de la France. Elle n'est pas rare dans les environs de Lyon, dans les mois de mai,

juin, juillet et août. On la trouve sur les ombelles, sur le viorne, au pied des haies, etc.

OBS. Elle se distingue des *Œ. simplex* et *tibialis* par le dernier article de ses antennes échancré ; de toutes celles ayant les élytres en partie flaves, par son épistome creusé d'un sillon longitudinal médian ; des *Œ. podagrariae*, *simplex* et *tibialis*, par la troisième nervure de ses élytres postérieurement confondue avec le bord marginal ; par ses pieds entièrement d'un noir bronzé.

Elle s'éloigne de l'*Œ. podagrariae* par sa taille plus faible, par le deuxième article de ses antennes moins court ; par ses élytres commençant à se montrer déhiscentes plus près de l'écusson, d'étroitesse égale (♂ ♀), à partir de la moitié de leur longueur jusque près de l'extrémité, chargées d'une bossette peu prononcée. Le ♂ de l'*Œ. flavescens* se distingue de celui de l'*Œ. podagrariae* par son cinquième arceau ventral échancré en arc jusqu'à la base ; par ses lames sous-pygidiales non en triangle allongé et pointu : la ♀, par son prothorax et son ventre d'un noir bronzé.

δδ. Epistome non sillonné.

3. **Œ. subulata** ; OLIVIER. *Brièvement pubescent, d'un noir luisant et légèrement bleuâtre. Elytres d'un flave cendré, avec la base et la périphérie de chacune, noires ; déhiscentes et rétrécies à leur côté interne à partir du cinquième de leur longueur, sublinéaires dans leur seconde moitié ; chargées d'une bossette une fois et demie plus longue que large ; à trois nervures : la première prolongée jusqu'au cinquième, la deuxième ordinairement jusqu'à la bossette : la troisième confondue postérieurement avec le bord marginal. Appendice du onzième article des antennes échancré d'un côté. Epistome non sillonné. Écusson concave et relevé à ses bords.*

♂. Tête plus large que le prothorax, des deux tiers environ de la largeur des yeux. Antennes prolongées jusqu'aux deux tiers du corps. Elytres très-légèrement en courbe rentrante à leur côté externe, sinuément et plus sensiblement rétrécies à partir du sixième de leur longueur, plus fortement déhiscentes que chez la ♀, d'une étroitesse à peu près égale à partir de la moitié de leur longueur, à peu près égales dans ce point aux deux cinquièmes de la largeur de la base. Ventre peu courbé en dessous ; à premier arceau peu apparent ou en partie caché, les troisième et quatrième non raccourcis

sur leur milieu : le cinquième à peine plus long que la moitié du quatrième, à peine ou faiblement échancré à son bord postérieur. Partie sous-pygidiale munie de deux lames allongées, rétrécies d'avant en arrière, arquées à leur côté externe, sinuément rétrécies à l'interne, à partir des deux cinquièmes de leur longueur. Cuisses postérieures peu fortement arquées à leur bord antérieur ; renflées mais moins fortement que chez la plupart des autres espèces ; trois fois à peine aussi grosses que les précédentes : tibias postérieurs robustes, comprimés, faiblement incourbés à leur extrémité.

♀. Tête plus large que le prothorax de près de la moitié de la largeur des yeux. Antennes prolongées jusqu'aux trois cinquièmes du corps. Elytres à peu près en ligne droite à leur côté externe, sinuément et plus sensiblement rétrécies à partir du cinquième de leur longueur, un peu moins fortement déhiscentes, égales, vers la moitié de leur longueur, à la moitié à peine de celle de la base. Ventre à premier arceau ordinairement assez apparent : le cinquième un peu plus long qu'il est large à la base, rétréci de celle-ci à l'extrémité, arrondi à cette dernière, un peu moins longuement prolongé que le pygidium. Cuisses postérieures à peine plus grosses que les autres, légèrement arquées. Tibias postérieurs droits et grêles.

Etat normal.

♂. Entièrement d'un noir légèrement bleuâtre (y compris les antennes) : élytres d'un flave pâle ou cendré, avec la base, l'extrémité jusqu'au bord antérieur de la bossette, le rebord sutural, la troisième nervure et le bord externe, noirs.

♀. Semblable au ♂, mais offrant les côtés du ventre ornés d'une bande longitudinale presque couleur de chair ou d'un flave testacé, prolongée depuis la base du premier arceau jusqu'à la moitié environ du quatrième, rétrécie à ses extrémités, égale sur le deuxième arceau au sixième ou au cinquième de la largeur du ventre.

♂. *Necydalis femorata*, Panzer, Ent. germ. p. 279. 20. — *Id.*, Faun. germ. 36. 12.
OEdemera stenoptera, Falderm. Faun. entom. trans-caucas. *in* Nouv. Mem. de la Soc. i. des Nat. de Mosc. t. 5. 2. part. p. 146. 392. pl. iv. fig. 1.
♀. *Cantharis phtysica*, Scopol. Ent. carn. p. 44. 144 ?
OEdemera subulata, Oliv. Entom. t. 3. n° 50. p. 15. 20. pl. 2. fig. 20, a, b. — *Id.* Encycl. méth. t. 8. p. 449. 37.
Necydalis marginata, Fabr. Suppl. Entom. Syst. p. 155. 23. — *Id.* Syst. Eleuth. t. 2. p. 373. 30. — Illig. Magaz. t. 4. p. 128. 30.

OEdemera marginata, Costa, Faun. del Reg. di Napol. (*Edemer.*) p. 22. 5. pl. 10, fig. 3 et 4.

♂ ♀. *OEdemara discoidalis*, Latr. Hist nat. t 11. p. 13. 14.

OEdemera marginata, (Dejean), Catal. (1821) p. 77. — *Id.* (1833). p. 220. — *Id.* (1837) p. 251. — Curtis, Brit. entom. t. 9. 454. 3. — Steph. Illust. t. 5. p. 57. — *Id.* Man. p. 337. 2614. — Schmidt, Revis., etc. *in* Linn. Entom. t. 1. p. 63. 9. — Kolenati, *in* Bullet. de la Soc. i. des Nat. de Mosc. (1847) p. 142.— Küst. Kaef. Eur. 23. 55.

Long. 0,0090 à 0,0100 (4 à 4 1/2 l.) Larg. 0,0017 à 0,0019 (3/4 à 4/5 l.)

Corps allongé; étroit; garni de poils fins en dessus. *Tête* notablement plus allongée que le prothorax (♂ ♀); d'un noir légèrement bleuâtre; luisante; lisse ou presque impointillée; parcimonieusement hérissée de poils obscurs; planiuscule ou déprimée sur la partie antérieure du front. *Epistome* non sillonné. *Palpes* noirs. *Antennes* de même couleur, même sous la partie inférieure de leur base; prolongées environ jusqu'aux deux tiers (♂), ou aux trois cinquièmes (♀) du corps; à troisième article à peine quatre fois plus long que large; le deuxième égal environ au cinquième de la longueur du troisième; appendice du onzième article, échancré à l'un de ses côtés. *Prothorax* arqué en devant; un peu plus large ou à peine plus large vers le quart de sa longueur qu'aux angles postérieurs, rétréci entre ces deux points; en ligne presque droite ou à peine arquée en arrière, à la base; relevé en rebord à celle ci et en devant; à peine plus long que large; inégal; à trois fossettes: les deux antérieures profondes, peu ou point séparées par une carène, surtout chez le ♂, et constituant chez ce dernier un sillon transversal: ces fossettes offrant leur bord antérieur en relief saillant: la postérieure ordinairement moins profonde: d'un noir bleuâtre; luisant; rugueux après le bord antérieur, obsolètement ponctué sur le reste; hérissé de poils obscurs, peu épais. *Ecusson* assez petit; en triangle un peu plus long que large; à côtés droits; déprimé sur son milieu et paraissant ainsi rebordé; obscur. *Elytres* cinq fois aussi longues que le prothorax, déhiscentes et sinuément (♂) ou subsinuément (♀) rétrécies à leur côté interne à partir du sixième (♂) ou du cinquième (♀) de leur longueur; sublinéaires (♂ ♀) dans leur seconde moitié, en ogive à l'extrémité; chargées d'une bossette une fois et demie plus longue que large; à trois nervures: la première, prolongée jusqu'au cinquième de leur longueur: la deuxième, un peu courbée en dehors sur la fossette humérale, prolongée jusqu'à la bossette, mais d'une

manière affaiblie, plus étroite et parfois peu distincte dans sa seconde moitié; la troisième naissant ordinairement au niveau du milieu du calus huméral ou un peu plus avant, postérieurement confondue avec le bord marginal, presque depuis la moitié de leur longueur; rugu-leusement et très-finement ponctuées; garnies de poils fins, courts, cendrés, peu ou médiocrement apparents; d'un flave pâle ou cendré, avec la base, la bossette, le rebord sutural, la troisième nervure et le bord marginal, d'un noir bleuâtre. *Dessous du corps* luisant; entièrement d'un noir légèrement bleuâtre (♂), avec les côtés des quatre premiers arceaux du ventre d'un flave testacé (♀). *Pieds* noirs, pubescents. *Pygidium* d'un noir bleuâtre.

Cette espèce habite principalement les régions tempérées, montagneuses ou froides de notre pays. On la trouve sur les fleurs, principalement dans le voisinage des bois, en juin, juillet et août.

Obs.—L'*OE. subulata* a quelque analogie avec l'*OE. flavescens*, surtout avec les variétés par excès de celle-ci; mais elle s'en distingue par son épistome non sillonné; par le deuxième article de ses antennes plus court; par son prothorax un peu moins long; par la couleur d'un noir bleuâtre de sa tête, de son prothorax et du dessous du corps; par ses élytres noires à la base et dans tout le reste de leur périphérie; cette bordure périphérique noire des élytres et ses antennes entièrement noires suffisent pour la séparer des espèces précédentes et des deux suivantes. Mais indépendamment des caractères tirés de la couleur, elle s'éloigne de l'*OE. podagrariæ* par son écusson concave et relevé en rebord; par la troisième nervure de ses élytres postérieurement confondue avec le bord marginal; des *OE. simplex* et *tibialis*, par ce dernier caractère; le ♂ de la *subulata* s'éloigne, en outre, de celui des trois espèces précédentes par ses lames sous-pygidiales arquées en dessous, en courbe rentrante à leur côté interne; et de ceux des *OE. podagrariæ* et *flavescens* par ses cuisses médiocrement arquées et renflées. La ♀ s'éloigne de celles des *OE. podagrariæ* et *simplex* par la couleur de son ventre, de celle de la *flavescens* par sa couleur d'un noir bleuâtre.

Avec Illiger, nous avons rapporté à cette espèce la *Cantharis phtysica*, de Scopoli, dont la description pourrait convenir aussi à la ♀ de l'espèce précédente. Panzer décrivit le ♂ sous le nom de *femorata*, épithète qui ne pourrait être admise, ayant déjà été appliquée dans cette Tribu à une espèce de *Dryops*. Olivier, en 1795, fit connaître la ♀, à laquelle il appliqua le nom de *subulata*, et quoique cette dénomination soit peut-être moins caractéristique

que celle de *marginata*, donnée en 1799 par Fabricius, le droit de priorité oblige de la conserver.

ββ. Appendice du dernier article des antennes non échancré d'un côté.

ζ. Troisième nervure des élytres distincte jusqu'à l'extrémité du bord marginal.

4. **Œ. simplex**; Linné. *Brièvement pubescent ; d'un noir bleuâtre, avec la partie inférieure de la base des antennes, la base des palpes, les tibias et tarses antérieurs et les élytres, flaves : celles-ci, en majeure partie au moins, bordées de noir à leur côté externe. Appendice du onzième article des antennes non échancré d'un côté. Epistome non sillonné. Ecusson déprimé sur son milieu, comme rebordé. Elytres déhiscentes et rétrécies à leur côté interne à partir du huitième ou septième de leur longueur, sinuées dans leur première moitié ; à première nervure un peu incourbée, dirigée vers le tiers de la suture : la deuxième prolongée au moins jusqu'aux deux tiers : la troisième distincte du rebord marginal. Ventre d'un noir bleuâtre (♂), d'un roux testacé, maculé de noir sur les côtés (♀).*

♂. Tête plus large que le prothorax de la moitié de la largeur des yeux. Antennes prolongées environ jusqu'aux trois cinquièmes du corps. Elytres sensiblement en courbe rentrante à leur côté externe : sinuément rétrécies dans la première moitié de leur côté interne, à peine aussi larges vers la moitié de leur longueur que la moitié de leur base ; d'une étroitesse uniforme à partir de cette moitié jusque près de l'extrémité. Ventre un peu courbé inférieurement ; à troisième arceau normal, d'un quart plus court que le deuxième : le quatrième à peine égal sur ses côtés au troisième, un peu raccourci et ordinairement caréné sur son milieu : le cinquième une fois au moins plus court sur les côtés que le quatrième, échancré dans le milieu de son bord postérieur. Partie sous-pygidiale munie de deux lames étroites, une fois au moins plus longues qu'elles sont larges à la base, en ligne presque droite à leur côté externe, rétrécies d'avant en arrière à l'interne, en ogive à l'extrémité. Cuisses postérieures faiblement arquées, médiocrement renflées, une fois à peine plus grosses que les précédentes. Tibias postérieurs subcomprimés, sensiblement plus robustes que les précédents, presque droits.

♀. Tête un peu plus large que le prothorax. Antennes prolongées environ jusqu'aux trois cinquièmes du corps. Elytres légèrement en courbe rentrante à leur côté externe ; sinuément rétrécies dans la première moitié de leur côté interne, à peine aussi larges

vers la moitié de leur longueur que les trois cinquièmes de leur base à peine et graduellement rétrécies ensuite jusque près de l'extrémité. Ventre offrant les quatre premiers arceaux à l'état normal : le cinquième en ogive à son extrémité ; creusé d'une fossette. Pygidium rétréci d'avant en arrière en ligne un peu courbe, entaillé à son extrémité. Cuisses postérieures droites, à peine plus grosses que les intermédiaires. Tibias postérieurs droits, à peine moins grêles que les précédents.

ÉTAT NORMAL.

♂. D'un noir bleuâtre, avec la partie inférieure des deux ou trois premiers articles des antennes, les deux ou trois premiers articles des palpes maxillaires, les tibias et les tarses antérieurs et les élytres, flaves ou d'un flave cendré : celles-ci noires ou noirâtres au côté externe depuis le cinquième de leur longueur, à partir de la troisième nervure et y comprise celle-ci. Pygidium d'un noir bleuâtre,

♀. Semblable au ♂, mais au lieu d'avoir le ventre d'un noir bleuâtre, offrant cette partie d'un roux testacé, ornée latéralement sur chacun des arceaux d'une tache suborbiculaire noire ou noirâtre. Pygidium d'un roux testacé, avec la partie longitudinalement médiaire, noire ou noirâtre.

♀. *Necydalis simplex*, LINN. Syst. nat. t. 2. p. 642. 10.
Necydalis marginata, GYLLENHAL, Insect. suec. t. 2. 636. *obs.*
♂ ♀. *Œdemera flavimana*, (Hoffmannsegg) — SCHMIDT, Revis. *in* Linn. entom. t. 1. p. 57. 5. — KÜST. Kaef. Eur. 19. 62.

Long. 0,0078 à 0,0100 (3 1/2 à 4 1/2 l.) Larg. 0,0014 à 0,0017 (2/3 à 3/4 l.)

Corps allongé : étroit : brièvement pubescent. *Tête* un peu plus large que le prothorax (♂ ♀) ; pointillée ou superficiellement ponctuée : d'un noir bleuâtre ; hérissée de poils obscurs. *Epistome* non creusé d'un sillon. *Palpes* d'un flave testacé, avec le dernier article d'un noir bleuâtre. *Antennes* d'un noir bleuâtre, avec la partie inférieure des deux ou trois premiers articles, flave ; à troisième article quatre ou cinq fois aussi long que large : le deuxième égal presque au tiers du troisième : appendice du onzième non échancré, constituant à peu près un article distinct. *Prothorax* un peu arqué en devant : offrant vers le quart de ses côtés sa plus grande largeur, plus large dans ce point qu'aux angles postérieurs, profondément sinué

ou rétréci vers les trois cinquièmes ou deux tiers de ses côtés ; en ligne à peine arquée en arrière à sa base ; d'un sixième ou d'un cinquième plus long que large : ponctué : hérissé de poils obscurs ; d'un noir bleuâtre ; déprimé ou marqué d'une fossette ruguleusement ponctuée et médiocrement profonde après le milieu du bord antérieur du prothorax qui est légèrement relevé en rebord ; creusé de trois autres fossettes : les deux antérieures, séparées par une carène : la postérieure, située au devant du rebord basilaire, un peu moins profonde. *Ecusson* assez petit ; en triangle subéquilatéral ; d'un vert bronzé obscur ; déprimé sur son milieu et relevé en rebord ou comme rebordé sur les côtés. *Élytres* trois fois et demie à quatre fois aussi longues que le prothorax ; déhiscentes à la suture à partir du huitième ou du septième de leur longueur, rétrécies d'une manière sinuée à leur côté interne, depuis le huitième ou le septième jusqu'à la moitié, puis linéaires ou d'une étroitesse uniforme (♂) ou presque uniforme (♀) jusque près de l'extrémité ; presque sans bossette ou chargées d'une bossette très-faible, courte et nulle au côté interne ; à trois nervures : la première postérieurement un peu incourbée vers la suture, aboutissant au rebord sutural vers le tiers de la longueur des étuis, ou dirigée vers ce point quand elle n'y arrive pas : la deuxième en ligne presque droite sur la fossette humérale, prolongée en s'affaiblissant, jusqu'aux deux tiers ou trois quarts des étuis : la troisième naissant ordinairement au niveau du quart antérieur du calus huméral ou parfois avancée presque jusqu'à la base, prolongée jusqu'à l'extrémité ou à peu près, distincte sur toute la longueur du rebord marginal, dont elle semble se séparer plus sensiblement à sa partie postérieure ; finement et presque obsolètement ponctuées ; garnies de poils fins, d'un cendré flavescent, peu ou médiocrement apparents ; colorée comme il a été dit. *Dessous du corps* garni de poils cendrés moins courts ; entièrement noir ou d'un noir bleuâtre (♂) ou avec le ventre d'un roux testacé, maculé sur les côtés de taches noires (♀). *Pieds* pubescents ; d'un noir bleuâtre, avec les tibias et tarses antérieurs d'un flave testacé. *Pygidium* rétréci d'avant en arrière, ordinairement échancré. (♂♀)

Cette espèce est méridionale. On la trouve en Provence et en Languedoc, sur les fleurs, principalement dans le mois de juin.

Obs. Schmidt a reconnu avec raison, dans cette espèce la *Cantharis simplex* de Linné, qui l'avait reçue de Gouan, et c'est une justice de lui rendre le nom imposé par le Père de la science, avec d'autant plus de raison que le ♂ s'éloigne de celui des espèces voisines par ses cuisses

postérieures peu renflées. L'illustre suédois n'avait eu sous les yeux que la ♀. Schmidt a fait connaître les deux sexes. Elle s'éloigne de toutes celles ayant les élytres en partie flaves, par l'appendice du onzième article de ses antennes plus nettement séparé et constituant à peu près un douzième article ; par le deuxième article de ses antennes presque égal au tiers de la longueur du troisième ; par la première nervure des élytres postérieurement incourbée vers la suture, liée ou presque liée au rebord sutural. Elle se distingue des *Œ. podagrariæ*, *flavescens* et *subulata* par l'appendice de ses antennes non échancré d'un côté ; de l'*Œ. podagrariæ*, par sa taille plus faible ; par sa couleur ; par son écusson rebordé ; de l'*Œ. flavescens*, par son épistome non sillonné ; des *Œ. flavescens et subulata* par la troisième nervure de ses élytres isolée sur toute sa longueur du bord marginal ; de l'*Œ. tibialis*, par sa couleur ; par son prothorax moins court ; par sa troisième nervure un peu courbée à son extrémité vers le rebord marginal, atteignant ce bord vers le tiers environ de sa longueur.

Près des espèces précédentes vient se joindre la suivante, qu'on trouve en Afrique.

Œ. tibialis; Lucas. *Brièvement pubescent ; d'un vert bronzé sur la tête, le prothorax et l'écusson ; noir ou d'un noir verdâtre sur la poitrine et sur les cuisses. Base des antennes et des palpes, tibias et élytres d'un fauve flave ou testacé : celles-ci, déhiscentes et rétrécies à leur côté interne à partir du cinquième (♀) ou du huitième (♂) de leur longueur sinuées à partir de ce point jusqu'à la moitié ; à première nervure atteignant à peine le tiers de leur longueur ; la deuxième prolongée en s'affaiblissant jusqu'à la bossette : la troisième distincte du rebord marginal. Epistome non sillonné. Ecusson déprimé sur son milieu, comme rebordé. Ventre d'un noir verdâtre (♂), avec le dernier arceau roux, et les deux précédents maculés de roux (♀).*

♂. Tête plus large que le prothorax de la moitié de la largeur des yeux. Antennes prolongées au moins jusqu'aux trois cinquièmes du corps. Elytres faiblement en courbe rentrante à leur côté externe depuis le calus huméral jusqu'à la bossette, sinueusement rétrécies à leur côté interne depuis le cinquième jusqu'à la moitié de leur longueur, à peu près aussi larges dans ce point que la moitié de leur base, d'une étroitesse uniforme ensuite jusqu'à la bossette. Ventre

un peu courbé inférieurement, à troisième et quatrième arceaux faiblement raccourcis sur leur milieu : le troisième d'un cinquième ou d'un sixième plus court que le deuxième : le quatrième et le cinquième graduellement un peu plus courts sur les côtés que le troisième : le cinquième, échancré jusqu'à la moitié de sa longueur, sur le tiers ou la moitié médiaire de son bord postérieur. Partie sous pygidiale munie de deux lames une fois au moins plus longues qu'elles sont larges à la base, subparallèles sur leurs trois cinquièmes antérieurs, graduellement rétrécies en pointe obtuse postérieurement. Pygidium en cône tronqué ou faiblement échancré à l'extrémité. Cuisses postérieures peu fortement renflées, une fois plus grosses que les précédentes ; médiocrement arquées à leur bord antérieur. Tibias postérieurs subcomprimés, sensiblement plus robustes que les précédents, presque droits.

♀. Tête un peu plus large que le prothorax. Antennes prolongées environ jusqu'aux trois cinquièmes du corps. Elytres sensiblement en courbe rentrante à leur côté externe, presque depuis le calus huméral jusqu'à la bossette ; subsinuément rétrécies à partir du cinquième jusqu'à la moitié de leur côté interne, puis graduellement et faiblement rétrécies jusqu'à la bossette ; aussi larges vers la moitié de leur longueur que les trois cinquièmes de leur base. Ventre offrant les quatre premiers arceaux à l'état normal : le cinquième, brusquement et sinuément rétréci à partir du tiers de leur longueur, presque de la moitié de sa largeur, arrondi postérieurement, un peu moins long sur son milieu que le quatrième : déprimé sur sa surface. Pygidium rétréci en ligne courbe d'avant en arrière, tronqué ou à peine échancré à son extrémité. Cuisses postérieures droites, à peine plus grosses que les intermédiaires. Tibias postérieurs, droits, aussi grêles que les précédents.

État normal.

♂. Tête, prothorax et écusson d'un vert bronze. Antennes brunes, ou d'un brun noirâtre, avec la partie inférieure des deux à quatre premiers articles, flaves ou d'un flave roussâtre. Palpes maxillaires flaves, avec l'extrémité du dernier article, noire. Elytres d'un fauve flave ou testacé, sans tache. Dessous du corps entièrement noir ou d'un noir verdâtre. Pygidium de même couleur. Hanches et cuisses noires ou d'un noir verdâtre. Tibias d'un flave roussâtre, avec l'ex

trémité des quatre derniers obscure ou noirâtre. Tarses antérieurs flaves, avec le quatrième article et les ongles obscurs ou noirâtres; tarses intermédiaires et postérieurs obscurs ou noirâtres, avec la base du premier article parfois d'un flave nébuleux.

♀. Semblable au ♂, à l'exception des parties suivantes : Pygidium d'un flave orangé sur sa moitié postérieure. Cinquième arceau du ventre de même couleur; les deux précédents d'un flave orangé souvent un peu obscur, à la base et sur leur partie médiane.

Œdemera brevicollis, Schmidt, Revis., etc. *in* Linn. entom. t. 1. p. 56. 4? — A. Costa, Faun. d. Regn. di Napol. (*Edemer.*) p. 17. pl. IX. fig. 6.

Œdemera tibialis, Lucas, Explor. scient. de l'Algérie, p. 362. 964. pl. 31. fig. 11 (type).

Long. 0,0078 à 0,0090 (3 1/2 à 4 l.) Larg. 0,0016 à 0,0018 (3/4 à 4,5 l.)

Corps allongé; assez étroit; brièvement pubescent. *Tête* plus large que le prothorax (♂ ♀); finement ponctuée; d'un noir bronzé; hérissée de poils obscurs, peu apparents. *Epistome* flavescent; non creusé d'un sillon. *Palpes maxillaires* flaves, avec l'extrémité du dernier article, noire. *Antennes* brunes, avec la partie inférieure au moins des deux ou trois premiers articles d'un roux flave ou d'un roux fauve, parfois de cette couleur sur une grande partie des articles; à deuxième article égal au moins au quart du troisième : les onzième et douzième réunis, faiblement plus longs que le dixième : le dernier non échancré. *Prothorax* un peu arqué en devant; offrant vers le cinquième ou à peine le quart de ses côtés sa plus grande largeur; profondément sinué ou rétréci vers les trois cinquièmes à ses côtés; arrondi latéralement sur les trois cinquièmes antérieurs; tronqué à la base, avec le milieu de celle-ci légèrement échancré; à peine aussi long ou un peu moins long qu'il est large dans son diamètre transversal le plus grand; ponctué; garni de poils d'un gris cendré courts et peu apparents : d'un vert bronzé luisant; noté d'une petite fossette ruguleusement ponctuée après le milieu du bord antérieur; creusé de trois autres fossettes : les deux antérieures transverses, un peu plus profondes et moins linéaires en approchant de la ligne médiane, où elles sont séparées par une carène courte, assez faible et obtuse : la postérieure triangulaire. *Ecusson* assez petit, en triangle subéquilatéral; déprimé sur son milieu et rebordé sur les côtés;

parfois bossué sur le milieu de la partie déprimée ; d'un vert bronzé. *Élytres* quatre fois environ aussi longues que le prothorax ; déhiscentes à la suture à partir du huitième (♂) ou du cinquième (♀) de leur longueur ; rétrécies d'une manière sinuée (♂) ou subsinuée (♀) à leur côté interne jusqu'à la moitié de leur longueur, linéaires (♂) ou sublinéaires (♀) ensuite jusque près de l'extrémité ; chargées d'une bossette assez faible, à peine aussi longue que large ; finement et presque obsolètement ponctuées ; entièrement d'un fauve flave ou testacé (♂♀) ; garnies de poils concolores, fins et assez courts ; à trois nervures : la première, parallèle à la deuxième, à peine prolongée jusqu'aux deux septièmes ou au tiers de la longueur, isolée à son extrémité du rebord sutural : la deuxième, peu courbée en dehors sur la fossette humérale, prolongée jusqu'à la bossette, mais parfois très-affaiblie sur son tiers postérieur : la troisième, naissant ordinairement de la partie antérieure du côté externe du calus huméral, prolongée à peu près jusqu'à l'extrémité, distincte sur toute sa longueur du rebord marginal. *Dessous du corps* garni de poils cendrés, plus longs ou plus apparents sur la poitrine : entièrement d'un noir verdâtre (♂), ou avec le dernier arceau du ventre orangé et les deux arceaux précédents offrant au moins leur bord postérieur et une tache sur la ligne médiane d'un roux orangé obscur (♀). *Pieds* pubescents : cuisses noires ou d'un noir verdâtre : tibias d'un fauve flave ou testacé : tarses antérieurs de même couleur : les quatre postérieurs en partie obscurs ou noirâtres.

Obs. Cette espèce paraît identique avec l'*Œ. brevicollis* de M. Costa : elle diffère de celle de Schmidt sous divers rapports. Ainsi, elle a les élytres sans taches, au lieu de les montrer enfumées ou obscures dans le milieu ; les quatre tibias postérieurs, au lieu d'être entièrement flaves, sont noirâtres à l'extrémité, comme dans la var. β. du savant entomologiste allemand ; les tibias postérieurs du ♂, au lieu d'être grêles, sont aussi robustes que chez les espèces voisines ; enfin les lames sous-pygidiales du même sexe, au lieu d'être peu rétrécies d'avant en arrière et arrondies à l'extrémité, sont faiblement et graduellement rétrécies jusqu'aux trois cinquièmes, puis plus sensiblement à partir de ce point et terminées en pointe.

Schmidt, à l'exemple de tous les écrivains précédents a négligé l'emploi de certains caractères fournis par l'épistome, uni ou sillonné ; l'écusson, plan ou concave sur son disque et comme rebordé sur ses côtés ; la troisième nervure tantôt complètement distincte du bord marginal, tantôt confondue avec lui à son extrémité, caractères

qui nous ont paru souvent très-propres à la séparation des espèces, et qui contribueraient probablement à éclaircir nos doutes.

Quoi qu'il en soit, l'espèce dont il est ici question, s'éloigne des *Œ. podagrariae*, *flavescens* et *subulata*, par l'appendice du onzième article de ses antennes sans échanerure ou sinuosité d'un côté de sa base ; de l'*Œ. simplex* par le deuxième article des antennes plus court ; par l'appendice du onzième ne paraissant pas constituer un article particulier ; par les élytres non bordées de noir ; par la première nervure parallèle à la deuxième, et non courbée à son extrémité vers le rebord sutural ; par sa couleur. Elle se distingue de toutes les espèces précédentes par tous ses tibias flaves.

αα. Elytres uniformément colorées, si ce n'est parfois à l'extrémité : n'ayant pas le flave pour couleur foncière.

γ. Troisième nervure des élytres distincte, jusque vers l'extrémité, du rebord marginal.

θ. Epistome non sillonné.

ι. Ecusson plan.

5. **Œ. sericans**. *Garni de poils soyeux, très-apparents et mi-dorés à certain jour, en dessus ; d'un vert olive métallique : partie inférieure de la base des antennes, palpes, moins l'extrémité, majeure partie basilaire des cuisses, et tibias antérieurs, d'un flave orangé. Prothorax de la ♀ souvent de même couleur. Appendice du onzième article des antennes échancré à l'un des côtés de sa base. Epistome non sillonné. Ecusson assez grand, plan. Elytres déhiscentes et subsinuément rétrécies à leur côté interne à partir du quart ou du tiers de leur longueur ; à trois nervures : la première prolongée jusqu'aux deux cinquièmes ; les deuxième et troisième jusqu'à la bossette : la troisième, distincte du bord externe, mais parfois faiblement en approchant de l'extrémité.*

♂. Tête plus large que le prothorax presque de la moitié de la largeur des yeux. Antennes prolongées jusqu'aux trois quarts ou quatre cinquièmes de la longueur du corps. Elytres légèrement en courbe rentrante à leur côté externe, plus sinuément et plus sensiblement rétrécies et déhiscentes ; aussi larges vers la moitié de leur longueur que les trois cinquièmes au moins de leur base ; presque parallèles sur leur quart postérieur, à peine plus larges au devant de la bossette que les deux cinquièmes de leur base. Ventre à cinquième arceau échancré en arc jusqu'au tiers de sa longueur.

Partie sous-pygidiale munie de deux lames en triangle deux fois et demie aussi long qu'il est large à la base. Pygidium à cône obtus à son extrémité ; caréné. Cuisses postérieures fortement arquées à leur bord antérieur ; très-renflées. Tibias postérieurs robustes, comprimés, un peu en courbe rentrante sur leur tranche inférieure.

♀. Tête à peine plus large que le prothorax, du cinquième de la largeur des yeux. Antennes prolongées jusqu'aux deux tiers du corps. Élytres en ligne presque droite à leur bord externe, moins sensiblement subsinuées et déhiscentes à leur bord interne, subgraduellement rétrécies depuis la moitié de leur longueur jusqu'à la bossette ; aussi larges vers la moitié de leur longueur que les trois quarts de leur base ; aussi larges au devant de la bossette que les trois cinquièmes de la base. Ventre offrant les arceaux de forme normale ; le deuxième un peu plus long que chacun des suivants : le cinquième, rétréci brusquement vers la moitié de ses côtés, en ogive à l'extrémité, de deux cinquièmes plus large sur son milieu que le quatrième : creusé d'une fossette profonde sur sa moitié postérieure. Pygidium un peu anguleusement en cône obtus à son extrémité. Cuisses et tibias postérieurs droits, à peu près aussi grêles que les précédents.

État normal.

♂. Antennes noires, avec la partie inférieure des deux premiers articles et la base du troisième, testacées. Palpes maxillaires flaves ou testacés, avec l'extrémité du dernier article, bronzée ou obscure. Dessus et dessous du corps entièrement d'un vert olive métallique, plus ou moins foncé, luisant : pieds postérieurs, tarses intermédiaires, moitié postérieure au moins des antérieurs, arête extérieure au moins des tibias intermédiaires, une tache à l'extrémité dorsale des cuisses antérieures et intermédiaires et à l'extrémité de la tranche inférieure des intermédiaires, d'un vert olive ; le reste des pieds d'un flave orangé.

Var. *α. Cuisses antérieures sans tache d'un vert olive à l'extrémité.*

♀. Antennes et palpes maxillaires comme chez le ♂, ou à peu près. Tête, élytres, poitrine, majeure partie du ventre, d'un vert olive. Prothorax, une tache de chaque côté des premier et quatrième arceaux du ventre cinquième arceau, moins le milieu de la fossette

d'un flave orangé. Pieds de cette dernière couleur ; extrémité des cuisses postérieures, plus brièvement des intermédiaires, les tibias et tarses postérieurs et intermédiaires, moins la base des tibias du milieu, d'un vert olive.

Var. γ. (*Œ. incerta*). *Prothorax de la couleur du reste du dessus du corps.*

Long. 0,0090 à 0,0112 (4 à 5 l.) Larg. 0,0019 à 0,0025 (9/10 à 1 1/8l.)

Corps allongé ; étroit ; garni d'un duvet soyeux, très-apparent, même sur la tête et sur le prothorax, d'un cendré flavescent, mi-doré à certain jour. *Tête* plus large que le prothorax (♂ ♀) ; densement et superficiellement pointillée ; moins densement pubescente que le prothorax ; parfois légèrement carénée sur le vertex ; chargée après la base des antennes, d'un petit relief arqué en arrière ; planiuscule sur la partie antérieure du front ; légèrement ou peu distinctement saillante transversalement sur le milieu de l'épistome ; d'un vert olive, avec l'épistome et le labre d'un vert cuivreux. *Palpes maxillaires* d'un testacé ou flave orangé, avec l'extrémité du dernier article, obscure ou bronzée. *Yeux* noirs, ovalaires ou plus longs que larges ; obliques. *Antennes* noires, avec la partie inférieure des deux premiers articles et la base du troisième, testacées : appendice du onzième article sinué ou échancré à l'un des côtés de sa base, presque subulé. *Prothorax* arqué ou un peu anguleux en devant ; faiblement plus large vers le quart ou un peu plus de sa longueur qu'aux angles postérieurs ; médiocrement ou peu fortement rétréci vers les deux tiers de ses côtés ; en ligne un peu arquée en arrière, à la base ; au moins aussi long que large ; à trois fossettes médiocrement profondes : les antérieures relevées en relief à leur bord antérieur ; la postérieure, relevée à ses bords latéraux ; chargé sur la ligne médiane d'une carène prolongée au moins depuis le niveau du bord antérieur des fossettes de devant jusqu'au milieu de la postérieure, et souvent offrant des traces plus ou moins affaiblies de son existence jusqu'au bord antérieur et jusqu'au rebord basilaire ; coloré comme il a été dit ; garni d'un duvet soyeux, mi-doré à certain jour, presque aussi épais que sur les élytres. *Ecusson* en triangle à côtés droits ; un peu plus long sur son milieu qu'il est large à la base ; aussi large à celle-ci que les deux cinquièmes d'une élytre ; planiuscule ; pointillé ; pubescent, avec une ligne médiane très-étroite ordinairement

glabre jusqu'à la moitié au moins de sa longueur. *Élytres* cinq fois aussi longues que le prothorax; déhiscentes et subsinuément rétrécies à leur côté interne, à partir du quart ou du tiers de leur longueur; subarrondies ou en ogive chacune à l'extrémité; à trois nervures assez prononcées : la première, prolongée environ jusqu'aux deux cinquièmes de leur longueur : la deuxième, sensiblement courbée en dehors sur la fossette humérale, prolongée en s'affaiblissant un peu, jusqu'à la bossette : la troisième, naissant au niveau du milieu du calus huméral, distincte du bord externe jusqu'à son extrémité, mais parfois plus faiblement près de celle-ci; d'un vert olive métallique plus ou moins foncé; ruguleusement pointillées; garnies de poils soyeux fins, assez épais, très-apparents et mi-dorés à certain jour. *Dessous du corps* garni de poils cendrés : d'un vert olive métallique sur la poitrine, coloré sur le ventre comme il a été dit. *Pieds* pubescents; colorés comme il a été dit.

Cette belle espèce a été prise dans les environs de Marseille par M. Wachanru. La variété β à prothorax concolore chez la ♀, m'a été envoyée de Corse par MM. Revelière.

Obs. Cette variété semblerait, à première vue, devoir constituer une espèce particulière (*Œ. incerta*) : mais elle a si bien tous les autres caractères spécifiques de l'*Œ. sericans*, qu'elle n'en est évidemment qu'une variété remarquable. L'*Œ. sericans*, indépendamment des caractères tirés des couleurs, se distingue des *Œ. cœrulea* et espèces suivantes, par la troisième nervure de ses élytres non confondue postérieurement avec le bord marginal : et parmi celles qui ont cette nervure distincte, elle s'éloigne des *Œ. barbara* et *flavipes* par son épistome non sillonné; et de l'*Œ. lateralis* par son écusson plan et non rebordé.

α. Écusson déprimé sur son disque et comme rebordé sur les côtés.

6. **Œ. lateralis**; Schmidt. *Allongé; visiblement pubescent, surtout sur les élytres; ponctué et variant du bleu ardoisé au vert olivacé ou cendré, en dessus. Partie inférieure de la base des antennes, testacée. Épistome non sillonné. Appendice du onzième article des antennes, échancré. Prothorax au moins aussi long que large; à trois fossettes légères (♂), ou à trois ou quatre fossettes (♀) : l'antérieure souvent convertie en un sillon transversal. Écusson rebordé. Élytres subgraduellement rétrécies à leur côté interne, assez faiblement déhiscentes; à trois faibles nervures : la première, non parallèle à la deuxième, prolongée jusqu'aux deux cin-*

quièmes (♂) ou à la moitié (♀) : les deuxième et troisième, jusqu'à la bossette : la troisième, distincte du bord marginal. Dessous du corps d'un noir verdâtre : ventre de la ♀ orangé sur les côtés.

♂. Tête plus large que le prothorax de près de la moitié de la largeur des yeux. Antennes presque aussi longuement prolongées que le corps. Elytres subgraduellement rétrécies, en ligne presque droite à leur bord interne, à peine subsinuées depuis les trois cinquièmes ou deux tiers jusqu'aux sept huitièmes, médiocrement déhiscentes; aussi larges vers la moitié de leur longueur que les quatre cinquièmes de leur base; aussi larges au devant de la bossette que les trois cinquièmes de leur base. Ventre offrant les troisième et quatrième arceaux peu ou point raccourcis sur leur milieu : le cinquième largement échancré, et presque en demi-cercle à son bord postérieur, jusqu'aux trois quarts de sa longueur. Partie sous-pygidiale, munie de lames allongées, subgraduellement rétrécies de la base à l'extrémité, en triangle au moins une fois plus long que large. Cuisses postérieures fortement arquées à leur bord antérieur, très-renflées. Tibias postérieurs robustes; en ligne à peu près droite sur leur tranche externe, en courbe rentrante sur l'interne; squamuleusement pointillés ou ponctués, comme les précédents.

♀. Tête à peine plus large ou à peine aussi large que le prothorax. Antennes prolongées jusqu'aux trois quarts au moins du corps. Elytres graduellement rétrécies, faiblement déhiscentes, voilant souvent presque complètement les ailes, aussi larges vers le milieu de leur longueur que les cinq sixièmes de leur base; aussi larges au devant de la bossette que les deux tiers de leur base. Ventre à deuxième arceau de moitié environ plus long sur son milieu que chacun des troisième et quatrième : le cinquième rétréci ou sinué vers les deux cinquièmes de ses côtés, arrondi à son extrémité, deux fois et demie à trois fois aussi long sur son milieu que le quatrième, d'un tiers moins longuement prolongé que le pygidium, concave ou déprimé assez fortement sur sa surface. Cuisses et tibias postérieurs simples et droits.

Etat normal.

♂. Entièrement d'un bleu ardoisé ou verdâtre, avec les antennes

noires ou noirâtres, et la partie inférieure de leurs deux ou trois premiers articles, flave.

♀ Semblable au ♂; mais ventre orangé sur les côtés, au moins des quatre premiers arceaux : la couleur foncière d'un bleu ardoisé verdâtre, constituant sur le milieu du ventre une bande longitudinale formée d'une chaîne de taches trapéziformes, d'un ardoisé verdâtre, c'est-à-dire plus larges à la base, graduellement et médiocrement rétrécies d'avant en arrière sur chacun des quatre premiers arceaux.

Œdemera lateralis, (Eschscholtz) (Dejean), Catal. (1833) p. 229. — *Id.* (1837) p. 251. — Schmidt, Revis. d. eur. OEdem. *in* Linn. entom. t. 1. p. 67. 11. — Kolenati, *in* Bullet. de la Soc. i. d. Nat. de Mosc. (1847) p. 142.

Obs. — Le ♂ semble offrir le plus souvent les teintes bleues : la ♀ les teintes vertes ; le dessous du corps passe parfois au bleu vert métallique.

Var. α. *D'un bleu ardoisé se rapprochant du bleu turquoise.*

Var. β. *D'un bleu cendré.*

Var. γ. *D'un vert d'olive.*

Var. δ. *Ventre d'un flave orangé, avec le milieu du premier arceau et le cinquième, d'un ardoisé verdâtre.*

Long. 0,0112 à 0,0135 (5 à 6 l.) Larg. 0,0022 à 0,0029 (1 à 1 1/3 l.)

Corps allongé ; visiblement pubescent en dessus ; variant du bleu ardoisé ou cendré au vert olivacé ou cendré. *Tête* finement ponctuée ; brièvement pubescente : transversalement déprimée ou largement sillonnée sur la partie antérieure du front ; ordinairement chargée, de la base d'une antenne à l'autre, d'un faible relief en arc dirigé en arrière : ce relief souvent indistinct ou oblitéré, surtout chez la ♀ ; variant du bleu ardoisé au vert bronzé : épistome et labre, ordinairement cuivreux ou d'un brun cuivreux : l'épistome parfois testacé ; non sillonné ; en carène transversale sur le milieu de sa longueur. *Palpes* d'un noir gris verdâtre ou cuivreux. *Antennes* pubescentes ; noires avec la partie inférieure des deux premiers articles et parfois du troisième, testacée ou d'un testacé pâle : à deu-

xième article à peu près égal au quart de la longueur du troisième appendice du onzième échancré d'un côté à sa base. *Yeux* obliques, ovalaires ou subcomprimés. *Prothorax* arqué en devant ; visiblement plus large vers le quart qu'aux angles postérieurs ; profondément rétréci vers les deux tiers : en ligne à peu près droite, à la base ; au moins aussi long que large ; ruguleux, marqué de points médiocrement profonds : pubescent ; à trois fossettes : les deux antérieures légères (♂), plus prononcées ou souvent converties en un sillon transversal (♀), relevé à son bord antérieur ; souvent marqué après ce bord d'un sillon transversal affaibli dans son milieu (♀), ou réduit à ses extrémités latérales (♂) ; d'un bleu ardoisé. *Ecusson* assez grand ; en triangle un peu plus long que large ; déprimé longitudinalement sur son milieu, et comme relevé assez faiblement en rebord sur les côtés ; souvent chargé, sur le milieu de sa dépression, d'une ligne longitudinale élevée, parfois indistincte. *Élytres* quatre à cinq fois aussi longues que le prothorax ; subgraduellement rétrécies à leur côté interne ; chargées chacune d'une bossette apicale ovale oblongue et assez faible ; chargées chacune de trois faibles nervures longitudinales : la première ordinairement subsinueuse, prolongée jusqu'aux deux cinquièmes ou parfois jusqu'à la moitié des élytres, se rapprochant un peu de la suture : la deuxième, à peine courbée en dehors sur la fossette humérale, prolongée, en s'affaiblissant faiblement, jusqu'à la bossette : la troisième, naissant ordinairement au niveau des deux tiers ou des trois quarts du calus huméral, prolongée jusqu'à la bossette, distincte jusqu'à celle-ci du bord marginal; finement et densement ponctuées ; garnies de poils cendrés, fins, couchés, assez épais ; variant du bleu ardoisé au vert cendré. *Ailes* nébuleuses. *Dessous du corps* garni de poils cendrés plus longs et plus blancs ; coloré comme il a été dit. *Pieds* pubescents ; d'un bleu ardoisé, ou vert cendré ou bronzé. *Pygidium* de même couleur (♂ ♀); échancré à son extrémité.

Cette espèce paraît méridionale. On la trouve près des bords de la mer, dans les lieux pierreux, sur les fleurs.

Obs. L'*Œ. lateralis*, indépendamment des différences fournies par les couleurs, se distingue des *Œ. cærulea* et espèces suivantes par la troisième nervure de ses élytres distincte jusqu'à l'extrémité du rebord sutural. Elle s'éloigne des autres ayant comme elle cette nervure distincte, savoir : des *Œ. barbara* et *flavipes* par son épistome non sillonné : de l'*Œ. sericans* par son écusson rebordé: de l'*Œ. tristis* par son prothorax aussi long que large, sans fossette après le mi

lieu de son bord antérieur chez le ♂, par la couleur du ventre de la ♀, par les nervures de ses élytres moins prononcées. Elle a généralement une taille plus avantageuse que toutes les suivantes.

7. **Œ. tristis**; Schmidt. *Allongé ; pubescent sur les élytres ; variant du noir bleuâtre au vert cendré foncé : partie inférieure de la base des antennes testacée. Epistome non sillonné. Appendice du onzième article des antennes échancré d'un côté. Prothorax presque lisse et luisant, moins long que large, à quatre fossettes disposées en croix : l'antérieure rugu-leuse. Ecusson déprimé sur son milieu, et comme rebordé. Elytres déhiscentes et sinuément (♂) ou subsinuément (♀) rétrécies à partir du quart (♂) ou du tiers (♀) de leur côté interne ; à trois fortes nervures : la première prolongée jusqu'au tiers ou plus longuement : la deuxième jusqu'à la bossette ou presque jusqu'à elle : la troisième, distincte du bord marginal.*

♂. Tête plus large que le prothorax de la moitié environ de la largeur des yeux. Antennes prolongées jusqu'aux deux tiers de la longueur du corps. Elytres en ligne à peu près droite à leur côté externe: sinuément et plus sensiblement rétrécies et déhiscentes à partir du quart de leur côté interne, graduellement rétrécies à partir de la moitié de leur longueur, aussi larges vers cette moitié que les deux tiers de leur base, à peine plus larges que la moitié ou un peu plus de celle-ci, au devant de la bossette. Ventre peu ou point incourbé ; à deuxième arceau souvent à peine plus grand que le quatrième : le troisième un peu moins grand : le cinquième le plus court, à peine échancré en arc jusqu'au tiers de sa longueur. Partie sous-pygidiale munie de deux lames une fois au moins plus longues qu'elles sont larges à la base, subparallèles, arrondies à l'extrémité. Pygidium en cône, plus rétréci près de l'extrémité ; ordinairement entier, parfois un peu entaillé. Cuisses postérieures très-arquées à leur bord antérieur ; assez fortement renflées. Tibias postérieurs robustes, comprimés, incourbés vers l'extrémité.

♀. Tête faiblement plus large que le prothorax. Antennes prolongées jusqu'aux trois cinquièmes du corps. Elytres peu sinuées à leur côté interne ; graduellement rétrécies à partir de la moitié de leur longueur, aussi larges vers cette moitié que les trois quarts ou quatre cinquièmes de leur base ; aussi larges au devant de la bossette que les trois cinquièmes de la dite base. Ventre à deuxième arceau visi

blement plus grand que le quatrième : celui-ci, à peine rétréci sur son milieu : le cinquième deux fois et quart aussi long que le quatrième, brusquement rétréci vers les deux cinquièmes de ses côtés, en ogive à l'extrémité, un peu moins longuement prolongé que le pygidium ; creusé d'une fossette profonde sur son tiers postérieur ou un peu plus. Cuisses et tibias postérieurs simples, à peu près aussi grêles que les autres.

Œdemera tristis, (*Ullrich*), SCHMIDT, Revis. etc. *in* Linn. entom. t. 1. p. 75. 16. — A. COSTA, Faun. d. Regn. di Napol. (*Edemer.*) p. 27. 9. pl. XI. fig. 2.
OEdemera montana, (DE HEYDEN).

Long. 0,0090 à 0,0117 (4 à 5 1/4 l.) Larg. 0,0017 à 0,0022 (3/4 à 1 l.)

Corps allongé, cinq fois environ aussi long que large ; subparallèle ; visiblement pubescent sur les élytres, luisant et presque glabre sur la tête et sur le prothorax ; variant en dessus du noir bleuâtre au vert foncé cendré. *Tête* plus large que le prothorax (♂ ♀) ; luisante ; impointillée ou à peu près ; peu hérissée de poils courts et obscurs ; offrant souvent entre la base des antennes ou un peu après, un léger relief en arc dirigé en arrière; transversalement déprimée sur le postépistome ; ordinairement d'un noir bleuâtre ou verdâtre. *Epistome* non sillonné, transversalement plus saillant sur son milieu. *Palpes* d'un noir verdâtre. *Antennes* grêles ; d'un noir verdâtre, avec la partie inférieure des deux premiers articles, en partie et souvent brièvement ou obscurément, d'un flave testacé : le deuxième, à peine égal au quart de la longueur du troisième : le onzième, échancré d'un côté. *Prothorax* arqué en devant ; très-sensiblement plus large vers le quart de ses côtés qu'aux angles postérieurs, fortement rétréci vers les deux tiers ; en ligne presque droite ou à peine arquée en arrière, à la base ; moins long sur son milieu qu'il est large dans son diamètre transversal le plus grand ; luisant, presque impointillé ; hérissé de poils obscurs, fins, très-clairsemés, indistincts ; creusé de quatre fossettes disposées en croix : celle de devant souvent moins profonde, ruguleusement ponctuée, située après le milieu du bord antérieur qui est faiblement relevé : cette fossette, suivie de chaque côté d'un sillon transverse étendu jusqu'au bord latéral, et parfois rendue moins apparente (surtout chez la ♀) quand chacun de ces sillons latéraux s'unit à elle pour former un sillon transversal après le bord antérieur : les deuxième et troisième fossettes, transverses, séparées par une carène courte et parfois obtuse, quelquefois unies en un

sillon transversal : la troisième presque carrée ou en triangle tronqué. *Écusson* en triangle, déprimé sur son milieu et comme rebordé. *Élytres* cinq ou six fois aussi longues que le prothorax, subsinuément et plus sensiblement rétrécies et déhiscentes à partir du quart (♂) ou un peu plus (♀) de leur côté interne : chargées d'une bossette apicale prononcée, ovale oblongue, de moitié plus longue que large ; densement et finement ponctuées ; garnies de poils fins, cendrés peu ou médiocrement apparents ; à trois nervures : la première prolongée jusqu'aux deux septièmes ou au tiers : la deuxième un peu courbée en dehors sur la fossette humérale, prolongée, en s'affaiblissant, jusqu'à la bossette : la troisième plus saillante, au moins dans sa seconde moitié, naissant près de la base ou au niveau de la partie antérieure du calus huméral, confondue avec le bord marginal vers son extrémité, et souvent peu distinctement séparée de lui sur sa moitié postérieure ; variant du noir bleuâtre au vert foncé cendré. *Dessous du corps* variant du noir bleuâtre au vert bronzé ou vert bronzé cuivreux ; luisant, garni de poils cendrés. *Pieds* pubescents ; de même couleur.

Cette espèce paraît habiter principalement les parties froides ou tempérées de notre pays. On la trouve dans les montagnes du Beaujolais, sur le mont Pilat, à la Grande-Chartreuse, sur les Alpes du midi, sur les fleurs, en juin et juillet.

Obs. Cette espèce a quelque analogie, de couleur et de formes, avec l'*Œ. lateralis*. Elle s'en distingue par une taille moins avantageuse : par son prothorax visiblement moins long qu'il est large dans son diamètre transversal le plus grand ; marqué de quatre fossettes prononcées même chez le ♂, plus luisant, presque imponctué ; par ses élytres chargées d'une bossette plus apparente, de nervures très prononcées, déhiscentes à partir du sixième de leur longueur au lieu du quart, et sinuées à leur côté interne, au lieu de l'être presque en ligne droite ; par les lames sous-pygidiales du ♂, subparallèles et arrondies à l'extrémité, au lieu d'être rétrécies en forme de triangle allongé : par la couleur du ventre de la ♀. Elle s'éloigne de l'*Œ. sericans* par son écusson concave ; des *Œ. barbara* et *flavipes*, par son épistome non sillonné. La troisième nervure de ses élytres distincte du bord marginal, sert à la distinguer des *Œ. cœrulea*, *atrata*, *virescens* et *lurida*.

Les quatre fossettes du prothorax généralement très prononcées, sont souvent nettement isolées : d'autres fois l'antérieure est presque confondue avec les sillons latéraux, situés de chaque côté d'elle

après le bord antérieur, et les deux suivantes sont souvent aussi transformées en un sillon transversal.

θθ. Epistome sillonné.

×. Elytres ornées chacune d'une tache jaune apicale.

8. **Œ. barbara**; Fabricius. *Médiocrement allongé; variant du brun bronzé au vert brun bronzé; garni de poils concolores, mi-dorés, en dessus: partie inférieure de la base des antennes, ordinairement rebord basilaire du prothorax, extrémité des élytres, pieds, moins l'extrémité des quatre cuisses postérieures, flaves. Epistome sillonné. Appendice du onzième article des antennes non échancré. Ecusson assez grand: en triangle; rayé d'une ligne ou subdéprimé sur son milieu. Elytres rétrécies en ligne droite (♀), ou subsinuément à partir du quart de leur côté interne (♂); à première nervure à peine prolongée au delà du quart: la deuxième jusqu'aux deux tiers, ou parfois peu distinctement jusqu'à la bossette: la troisième distincte du bord marginal.*

♂ Antennes prolongées jusqu'aux deux tiers du corps. Elytres faiblement en courbe rentrante à leur côté externe; subsinuément et plus sensiblement rétrécies et déhiscentes à partir du quart ou du tiers de leur longueur; à peine plus larges vers la moitié de leur longueur que les trois cinquièmes ou un peu plus de leur base, subparallèles dans leur tiers postérieur; à peine plus larges au devant de la bossette que la moitié de leur base. Ventre offrant les troisième et quatrième arceaux très-raccourcis sur leur milieu: le cinquième au moins aussi long sur les côtés que le quatrième, profondément échancré à son bord postérieur, aussi court sur son milieu que le quatrième. Partie sous-pygidiale munie de deux lames près d'une fois aussi longues qu'elles sont larges à la base, en ligne droite à leur côté interne, rétrécies à l'externe, depuis la base jusqu'à l'extrémité. Cuisses postérieures fortement arquées à leur bord antérieur, très renflées. Tibias postérieurs robustes, subcomprimés en ligne presque droite.

♀. Antennes prolongées à peine au delà de la moitié du corps. Elytres en ligne droite à leur côté externe, graduellement rétrécies à l'interne, depuis le quart de leur longueur; aussi larges vers la moitié de leur longueur que les deux tiers ou un peu plus de leur base: à pei

ne plus larges au devant de la bossette que la moitié de la dite base. Ventre à troisième et quatrième arceaux non raccourcis dans leur milieu : le cinquième, de moitié plus long que le quatrième, sinué ou brusquement rétréci vers les deux cinquièmes ou la moitié de ses côtés, en ogive postérieurement : d'un quart moins longuement prolongé que le pygidium ; rayé d'un sillon, canaliculé ou parfois déprimé sur sa seconde moitié. Cuisses postérieures très-légèrement arquées ; à peine plus grosses que les précédentes. Tibias postérieurs grêles et droits.

ÉTAT NORMAL.

♂♀. Antennes brunes, avec le dos des trois premiers articles paré d'une ligne longitudinale bronzée: le dessous de ces trois articles flave ou d'un flave roussâtre, et les suivants d'une teinte un peu moins claire. Palpes maxillaires flaves, avec la moitié du dernier article bronzé. Tête, prothorax et élytres d'un brun bronzé; le prothorax, avec le rebord basilaire : les élytres, avec l'extrémité jusqu'au bord antérieur de la bossette, flaves ou d'un flave orangé. Dessous du corps entièrement d'un brun bronzé. Pieds antérieurs, flaves ou d'un flave orangé, sauf une partie au moins du bord antérieur des cuisses, bronzée : les intermédiaires flaves ou d'un flave orangé, avec la moitié postérieure au moins de leur dos, d'un vert bronzé, et les tarses bruns ou d'un brun verdâtre : les postérieurs d'un vert bronzé, avec le tiers au moins de la base des cuisses, et plus obscurément le dessous des tibias, flaves ou d'un flave orangé.

OBS. Quand la matière colorante a été moins abondande, les antennes sont, en dessus brunâtres ou d'un testacé brunâtre, et en dessous d'un flave nébuleux ou testacé brunâtre, sur à peu près toute leur longueur. Les palpes maxillaires sont entièrement d'un flave roussâtre nébuleux ou d'un testacé nébuleux. On dirait alors que la matière colorante verdâtre ou noirâtre de l'extrémité, s'est répandue sur toute leur surface. Les pieds antérieurs sont entièrement flaves : les tibias intermédiaires flaves, avec l'arête externe obscure : les tibias postérieurs plus largement flaves en dessous.

Var. α. *Les parties d'un brun bronzé, sont parfois d'un vert foncé ou obscur ou d'un vert bronzé.*

Var. β. *Bord antérieur du prothorax flave ou d'un flave orangé.*

Var. γ. *Prothorax entièrement d'un brun bronzé ou d'un vert bronzé ou obscur, sans bordure flâve.*

Var. δ. *Tibias intermédiaires d'un vert obscur, à peine flavescents en dessous.*

♂. *Etat normal.* Pieds antérieurs flaves ou d'un flave orangé, avec une ligne longitudinale brune ou bronzée sur les trois cinquièmes ou deux tiers basilaires du dos du bord antérieur des cuisses : les intermédiaires flaves ou d'un flave orangé, avec le tiers postérieur de leurs cuisses, et un peu plus longuement sur le dos du bord antérieur, et les tarses d'un vert bronzé, et la tranche externe des tibias, obscure ou bronzée : les postérieurs d'un vert bronzé, avec le tiers basilaire des cuisses, et plus obscurément la tranche inférieure des tibias, d'un flave testacé.

Obs. Les proportions des couleurs flave et bronzée varient un peu suivant le développement de la matière colorante.

♀. *Etat normal.* Pieds antérieurs flaves ou d'un flave orangé, avec le bord antérieur de la cuisse, et la tranche externe du tibia, parés d'une ligne longitudinale bronzée; les intermédiaires, à peu près semblables à ceux du ♂ : les postérieurs d'un vert bronzé seulement sur la moitié postérieure des cuisses, moins bronzés ou obscurs sur la tranche externe du tibia, plus largement flavescents ou testacés sur la tranche inférieure.

Obs. Les proportions des deux couleurs varient aussi un peu.

♂♀. *Necydalis barbara*, Fabr. Entom. Syst. t. 1. 2. p. 351. 7. — *Id.* Syst. Eleuth. t. 2. p. 370. 9. — Illig. Mag. t. 4. p. 126. 9. — Waltl, Reis. n. Span. t. 2. p. 44.

OEdemera barbara, Latr. Hist. nat. t. 11. p. 15. 19. — Oliv. Encycl. méth. t. 8. p. 449. 39. — Schmidt, Revis. etc. *in* Linn. entom. t. 1. p. 81. 20. — Küst. Kaef. eur. 18. 71.

Long. 0,0067 à 0,0090 (3 à 4 l.) Larg. 0,0011 à 0,0020 (1/2 à 9/10 l.)

Corps médiocrement allongé ; visiblement pubescent, garni de poils concolores, fins et soyeux ; variant du brun bronzé au brun vert bronzé, en dessus. *Tête* faiblement plus large que le prothorax (♂ ♀); finement et densement ponctuée ; d'un brun ou brun vert bronzé : brièvement pubescente, avec l'épistome et le labre lisses et luisants ;

planiuscule sur la partie antérieure du front ; creusée sur l'épistome d'un sillon longitudinal souvent prolongé sur l'épistome, au moins chez le ♂. *Palpes* parfois en partie au moins d'un flave testacé, d'autres fois entièrement d'un testacé obscur ou d'un brun vert bronzé. *Antennes* brunes, avec la partie inférieure des trois premiers articles et parfois de la plupart des suivants, flave ou d'un flave brunâtre. *Yeux* noirs; ovales. *Prothorax* arqué et un peu anguleux en devant; sensiblement plus large vers le quart de ses côtés qu'aux angles postérieurs ; sinuément rétréci à partir du quart ou du tiers ; en ligne presque droite, à la base, souvent légèrement échancré dans son milieu ; au moins aussi long que large ; assez finement ponctué, un peu ruguleux ; brièvement et moins distinctement pubescent que les élytres ; souvent déprimé après le milieu du bord antérieur, qui est alors plus sensiblement relevé ; à trois fossettes : les deux antérieures transverses. séparées par une carène parfois assez courte, d'autres fois avancée, en s'affaiblissant, presque jusqu'au bord antérieur, et prolongée jusque vers la moitié de la fossette postérieure qu'elle divise alors en partie : celle-ci, triangulaire ; d'un brun bronzé ou d'un brun vert bronzé, avec le rebord basilaire ordinairement flave, et plus rarement le bord antérieur de même couleur ; garni d'un duvet concolore, mi-doré. *Ecusson* en triangle au moins ou à peu près aussi long que large : à côtés droits ou parfois légèrement courbés ; planiuscule ; rayé d'une ligne médiane ou légèrement déprimé sur son milieu, non rebordé ; pubescent. *Elytres* trois fois et demie à quatre fois aussi longues que le prothorax ; rétrécies en ligne droite (♀), ou subsinuées (♂), et sensiblement déhiscentes à partir du cinquième (♂) ou du quart (♀) de leur bord interne ; chargées d'une bossette apicale un peu plus longue que large; finement et densement ponctuées ; garnies d'un duvet concolore, mi-doré ; colorées comme il a été dit ; à trois nervures : la première, à peine prolongée au-delà du quart : la deuxième à peine ou faiblement courbée en dehors sur la fossette humérale, prolongée jusqu'aux deux tiers de leur longueur, ou parfois offrant, surtout chez le ♂, de légères traces de son existence jusqu'à la bossette : la troisième, naissant au niveau du bord antérieur du calus huméral, prolongée jusqu'à la bossette, complètement distincte du bord marginal. *Dessous du corps* d'un brun vert bronzé ou foncé ou d'un vert brun bronzé ; garni de poils cendrés. *Pieds* pubescents ; colorés comme il a été dit. *Pygidium* entaillé ou échancré à son extrémité.

Cette espèce est exclusivement méridionale. On la trouve en Lan-

guedoc et en Provence, au mois de juin, principalement sur les fleurs de la ronce et de l'églantier.

Obs. -- L'*Œ. barbara* se distingue à première vue de toutes les autres, par sa bossette d'un jaune flave ou orangé, constituant à l'extrémité des élytres une tache subarrondie. Elle s'éloigne des *Œ. sericans*, *lateralis*, *tristis*, *flavipes*, *cœrulea* et *atrata* par le onzième article de ses antennes peu distinctement appendicé, et n'offrant point d'échancrure à l'un des côtés de cet appendice. Elle se distingue des *Œ. cœrulea*, *atrata*, *virescens* et *lurida* par la troisième nervure de ses élytres distincte du bord marginal; de la *sericans* par son écusson concave; des *lateralis* et *tristis* par son épistome sillonné; de la *flavipes* par ses élytres très-finement ponctuées, visiblement garnies de poils soyeux, par la couleur de ses pieds et autres parties du corps.

zz. Elytres unicolores.

9. **Œ. flavipes**; Fabricius. *Médiocrement allongé; peu distinctement pubescent; variant du vert bleuâtre au vert métallique foncé: partie inférieure de la base des antennes et majeure partie des pieds antérieurs, d'un flave testacé. Epistome sillonné. Prothorax ponctué; un peu moins large vers le quart qu'aux angles postérieurs; à trois fossettes: les antérieures séparées ou non séparées par une carène. Ecusson subcordiforme, subdéprimé sur le disque, ordinairement chargé d'une ligne médiane. Elytres rétrécies en ligne à peu près droite à leur bord interne; à trois nervures: la première, prolongée à peine au delà du quart: la deuxième jusqu'aux quatre cinquièmes (♂), ou jusqu'à la bossette (♀): la troisième, distincte jusqu'à son extrémité du rebord marginal.*

♀. Tête un peu plus large que le prothorax. Antennes prolongées jusqu'aux trois quarts ou quatre cinquièmes de la longueur du corps. Elytres légèrement en courbe rentrante à leur côté externe; rétrécies en ligne ordinairement presque droite à l'interne; aussi larges vers la moitié de leur longueur que les deux tiers ou un peu plus de leur base, subparallèles ou faiblement rétrécies à partir des deux tiers, à peine plus larges vers les deux tiers que la moitié de ladite base. Ventre ordinairement incourbé; à troisième et quatrième arceaux raccourcis sur leur milieu: le cinquième un peu plus court sur les côtés que le quatrième, échancré sur toute la largeur de son bord postérieur, jusqu'aux deux tiers ou trois quarts de sa

longueur. Cuisses postérieures, fortement arquées à leur bord antérieur, très-renflées. Tibias postérieurs, robustes, un peu incourbés à l'extrémité.

♀. Tête un peu moins large que le prothorax. Antennes prolongées jusqu'aux deux tiers ou un peu plus de la longueur du corps. Elytres en ligne droite à leurs côtés externe et interne, graduellement rétrécies a ce dernier, aussi larges vers le milieu de leur longueur que les trois quarts de leur base, un peu moins larges au devant de la bossette que les trois cinquièmes de ladite base. Ventre non incourbé; à troisième et quatrième arceaux non raccourcis dans leur milieu : le cinquième, d'un cinquième plus long sur son milieu que le quatrième, sinuément rétréci vers les deux cinquièmes de ses côtés, en ogive à l'extrémité; sillonné ou déprimé sur sa moitié postérieure. Cuisses et tibias postérieurs simples et droits.

Etat normal.

♂♀. D'un vert métallique foncé, en dessus, luisant et souvent moins foncé ou bronzé, en dessous : partie inférieure des deux ou trois premiers articles des antennes, et majeure partie au moins des pieds antérieurs, sauf la base des cuisses, d'un flave roussâtre ou testacé.

Obs. Les cuisses sont d'un vert foncé ou bronzé a la base. Chez le ♂, souvent cette partie verte est presque nulle sur les côtés et allongée environ jusqu'au quart sur les autres, surtout sur l'antérieure. Chez la ♀, la partie verte couvre parfois la cuisse jusqu'à la moitié au moins de sa longueur. Souvent le dos du bord antérieur est orné d'une ligne longitudinale verte et bronzée : parfois l'arête externe des tibias des mêmes pieds présente une ligne semblable.

Les palpes, les antennes et les pieds sont quelquefois en majeure partie obscurs.

Var. α. *Elytres et souvent tout le dessus du corps d'un vert bronzé.*

Var. β. *Elytres et souvent tout le dessus du corps d'un vert bleuâtre.*

Var. γ. *Elytres et souvent tout le dessus du corps d'un bleu verdâtre.*

Var. δ. *Elytres et souvent tout le dessus du corps d'un brun bronzé.*

Necydalis flavipes, Fabr. Entom. Syst. t. 1. 2. p. 355. 22. (♂). — Panz. Ent. germ. p. 279. 23. (♂). — Payk. Faun. suec. t. 3. p. 137. 7. (♂♀).

OEdemera aenea, Oliv. Entom. t. 3. n° 50, p. 13. 14. pl. 2. fig. 18, a, b.

Necydalis clavipes, Fabr. Syst. Eleuth. t. 2. p. 373. 28. (♂). — Gyllenh. Ins. suec. t. 2. p. 637. 8. (♂♀).

OEdemera flavipes, Oliv. Encycl. méth. t. 8. p. 450. 40. (♂♀). — Schmidt, Revis. etc. *in* Linn. entom. t. 1. p. 83. 21. (♂♀). — A. Costa, Faun. d. Regn. di Napol. (*Edemer.*) p. 28. 10. (♂♀) pl. XI, fig. 8. (♂). — Küst. Kaef. eur. 18. 72.

OEdemera clavipes, (Dejean), Catal. (1821) p. 77. — *Id.* (1833) p. 229. — *Id.* (1837) p. 251. — Stephens, Man. p. 337. 2643. — De Casteln. Hist. nat. t. 2. p. 253. 12.

Long. 0,0056 à 0,0095 (2 1/2 à 4 1/4 l.) Larg. 0,0009 à 0,0021 (2,5 à 1 l.)

Corps médiocrement allongé : finement pubescent sur les élytres ; variant du vert bleu au vert métallique foncé, en dessus. *Tête* ponctuée ou assez finement ponctuée ; paraissant glabre ; le plus souvent d'un vert bronzé ; ordinairement chargée, au moins chez le ♂, de deux lignes naissant vers la base des antennes, convergeant postérieurement en angle dirigé en arrière ; subdéprimée ou planiuscule sur la partie antérieure du front. *Epistome* et *labre* luisants : le premier creusé d'un sillon longitudinal. *Palpes* soit flaves ou testacés à la base des articles, soit entièrement flaves ou testacés. *Antennes* brunes ou d'un brun bronzé, avec la partie inférieure des deux premiers articles et la base du troisième, d'un flave testacé : appendice du onzième article peu rétréci à la base. *Yeux* noirs ; ovalaires. *Prothorax* arqué en devant ; à peine aussi large ou un peu moins large vers le tiers de ses côtés qu'aux angles postérieurs, rétréci vers les deux tiers ; ordinairement échancré ou sinué dans le milieu de sa base ; au moins aussi long que large ; ponctué, ruguleux ; paraissant glabre ; à trois fossettes : les deux antérieures transverses, ordinairement séparées par une carène médiane, prolongée depuis le niveau de leur bord antérieur jusqu'à la fossette postérieure, parfois, surtout chez les ♀, unies et transformées en un sillon transversal ; un peu relevé à son bord antérieur ; le plus souvent d'un vert bronzé. *Ecusson* subcordiforme ou en triangle à côtés curvilignes, à peine aussi long ou moins long qu'il est large à la base ; légèrement déprimé sur le disque de sa surface, avec les bords paraissant à peine ou légèrement relevés ; finement ponctué ; ordinairement chargé d'une ligne longitudinale médiane légèrement saillante. *Élytres* quatre fois environ aussi

longues que le prothorax ; rétrécies en ligne presque droite (♀) ou peu sinuée (♂) à leur bord interne ; déhiscentes à partir du sixième dudit bord ou parfois presque à partir de l'écusson ; chargées d'une bossette faiblement plus longue que large ; finement et densement ponctuées ; garnies de poils fins, cendrés, très-courts, peu apparents ; ordinairement d'un vert bronzé ; à trois nervures : la première, à peine prolongée au delà du quart ou jusqu'au tiers : la deuxième, un peu courbée en dehors sur la fossette humérale, ordinairement à peine prolongée au delà des trois quarts ou quatre cinquièmes de leur longueur, quelquefois cependant jusqu'à la bossette, chez le ♂, le plus souvent prolongée jusqu'à celle-ci chez la ♀ : la troisième, naissant au niveau de la moitié du calus, prolongée jusqu'à la bossette ou jusqu'au bord postérieur de celle-ci, distincte sur toute sa longueur du bord marginal et plus sensiblement vers son extrémité. *Ailes* subhyalines. *Dessous du corps* luisant ; garni de poils cendrés ; variant du bleu vert au vert bronzé ou vert métallique foncé ou légèrement cuivreux. *Pieds* pubescents ; colorés comme il a été dit.

Cette espèce paraît habiter presque toutes les parties de la France. On la trouve en avril, mai et juin, sur les fleurs des haies et sur les ombelles.

Obs. L'*Œ. flavipes*, indépendamment de la couleur de son corps, se distingue de l'*Œ. sericans*, par son écusson déprimé sur son disque et comme rebordé ; des *lateralis* et *tristis* par son épistome sillonné ; de la *barbara* par l'absence de tache apicale jaune et par l'appendice du onzième article des antennes échancré ; des *cærulea*, *atrata*, *virescens* et *lurida*, par la troisième nervure de ses élytres distincte du bord marginal.

αα. Troisième nervure des élytres postérieurement confondue avec le bord marginal.

λ. Appendice du onzième article des antennes, échancré d'un côté.

10. **Œ. cærulea** ; Linné. *Médiocrement allongé ; à pubescence obscure ; variant du bleu violet au vert mi-doré : partie inférieure de la base des antennes, et plus obscurément des tibias antérieurs, testacée. Appendice du onzième article des antennes échancré d'un côté. Epistome non sillonné. Prothorax rugueusement ponctué. Ecusson en triangle à côtés curvilignes, déprimé sur son milieu, comme rebordé. Elytres déhiscentes et sinuément rétrécies à partir du sixième (♂) ou du cinquième (♀) de leur côté interne ;*

à trois nervures : la première parallèle à la deuxième, prolongée jusqu'au quart : les deuxième et troisième jusqu'à la bossette : la troisième confondue postérieurement avec le rebord marginal.

♂. Tête plus large que le prothorax de la moitié au moins de la largeur des yeux. Antennes prolongées jusqu'aux sept huitièmes de la longueur du corps. Elytres légèrement en courbe rentrante à leur côté externe ; sinuément et plus sensiblement rétrécies à partir du sixième de leur côté interne, graduellement et faiblement rétrécies à partir de la moitié de leur longueur, à peine plus larges vers cette moitié que les trois cinquièmes de leur base. Ventre incourbé ; à troisième et quatrième arceaux graduellement raccourcis sur leur milieu : le cinquième, notablement plus court sur les côtés que le précédent, entaillé en angle très-ouvert jusqu'à la moitié de sa longueur. Partie sous-pygidiale offrant deux lames en triangle allongé, une fois au moins plus long qu'il est large à sa base. Cuisses postérieures fortement arquées à leur bord antérieur, très-renflées. Tibias postérieurs robustes, subcomprimés; ruguleusement ponctués; incourbés à leur extrémité.

♀. Tête plus large que le prothorax de la moitié environ de la largeur des yeux. Antennes prolongées au moins jusqu'aux trois quarts du corps. Elytres moins sensiblement sinuées, moins fortement déhiscentes, graduellement et faiblement rétrécies à partir de la moitié de leur longueur, aussi larges environ que les deux tiers de leur base, vers la dite moitié de leur longueur. Ventre non incourbé ; à troisième et quatrième arceaux non raccourcis sur leur milieu : le deuxième, à peine plus grand que le quatrième : le cinquième sinué vers la moitié de ses côtés, subarrondi à son extrémité, d'un quart ou d'un tiers plus long que le troisième, d'un quart moins longuement prolongé que le pygidium, déprimé sur sa seconde moitié Cuisses et tibias postérieurs simples et droits.

Etat normal.

♂. Entièrement d'un bleu turquoise, avec les antennes noires, la partie inférieure des deux premiers articles de celles-ci, et, souvent plus obscurément, la base des tibias antérieurs, flave ou d'un flave rougeâtre ou testacé.

Var. α. *Violet ou d'un bleu violet.*

Var. β. *D'un bleu vert ou verdâtre.*

Var. γ. *D'un vert bleuâtre.*

Var. δ. *D'un vert mi-doré.*

Var. ε. *D'un vert cuivreux.*

♀ D'un bleu turquoise : antennes et tibias antérieurs comme chez le ♂. Ventre orné sur les côtés des quatre premiers arceaux d'une bande longitudinale presque couleur de chair ou d'un flave rosat ou testacé, égale environ au douzième de la largeur du deuxième arceau.

Obs. On retrouve à peu près les mêmes variations de couleur que chez le ♂.

La cantharide verte à grosses cuisses, Geoffr. Hist. abr. t. 1. p. 342. 3. (♂) var (♀).
Cantharis nobilis, Scopol. Ent. carn. p. 46. 145.
Necydalis cærulea, Linn. Syst. Nat. t. 1. p. 642. 4. — P. L. S. Müller, Linn. Naturs. t. 5. 1° part. p.294. 4. — Fabr. Syst. Entom. p. 209. 6. — *Id.* Spec. Ins. t. 1. p. 264. 7. — *Id.* Mant. t. 1. p. 171. 11.— *Id.* Ent. Syst. t. 1. 2. p. 354. 19. — *Id.* Syst. Eleuth. t. 2. p. 372. 25. — Sultzer, Ab. Gesch. p. 48. 2. pl. 6. fig. 2. — Goeze, Ent. Beytr. t. 1. p. 511. 4. — Schrank, Enum. p. 169. 317. — Herbst, *in* Fuessly's, Arch. p. 109. 4. — Gmel., C. Linn. Syst. Nat. t. 1. p.1879. 4. — De Villers, C. Linn. Ent. t. 1. p. 279. 4. — Rossi, Faun. etrusc. t. 1. p. 175. 433. — *Id.* Ed. Helw. t. 1. p. 200. 433. — Roemer, Gen. p. 48. 64. pl. 6. fig. 2. (♂).— Panz. Ent. germ. p. 279. 21. — Marsh. Ent. brit. p. 359. 4.
Necydalis ceramboides, Forst. Nov. Insect. Spec. Centur. p. 45. 146.
OEdemera cærulea, Oliv. Entom. t. 3. n° 50. p. 13. 16. pl. 2. fig. 16, a, b, — *Id.* Nouv. Dict. d'Hist. nat. (1803) t. 16. p. 21. — *Id.* Encycl. méth. t. 8. p. 447. 32. — Donov. Brit. Ins. t. 16. pl. 358. — Cuvier, Tabl. élém. p. 514. — Tigny, Hist. nat. t. 7. p. 149. — Latr. Hist. nat. t. 11. p. 14. 16. — *Id.* Gen. t. 2. p. 228. 1. — Lamarck, Anim. S. vert, t. 4. p. 373. 1. — Muls. Lettr. t. 2. p.290 1.— Stephens, Illustr. t. 5, p. 56. 1. — *Id.* Man. p. 337. 2642.— Leon Dufour, Excurs. p. 74. 451. — Schmidt, Revis, *in* Linn. entom. t. 1. p. 69. 12. — L. Redtenb. Faun. austr. p. 626.— Lucas, Ex. sc. de l'Algér. p. 360. 958. — A. Costa, Faun. del Regn. di Napol. (*Edemer.*) p. 2'. 8. pl. XI, fig. 1 (♂). — Rosenh. Die Thiere Andalus. p. 233.

Long. 0,0078 à 0,0112 (3 1/2 à 5 l.). Larg. 0,0012 à 0 0022 (1/2 à 1 l.)

Corps médiocrement allongé : brièvement pubescent sur les élytres ; ordinairement d'un bleu turquoise en dessus, mais variant du violet

au vert mi-doré ou cuivreux. *Tête* plus large que le prothorax (♂ ♀) rugueuse ou ruguleusement ponctuée : hérissée de poils fins et obscurs ; planiuscule ou déprimée sur la partie antérieure du front. *Epistome* et *labre* ordinairement d'un vert mi-doré : le premier, non sillonné. *Palpes maxillaires* noirs ou d'un bleu noir, souvent avec la partie inférieure des premiers articles d'un fauve testacé, plus ou moins obscur. *Antennes* d'un bleu noir, avec la partie inférieure des deux premiers articles d'un flave testacé : appendice du onzième article plus étroit. *Prothorax* arqué en devant ; à peine aussi large ou plus large vers le quart ou le tiers de sa longueur que vers les angles postérieurs ; médiocrement rétréci vers les deux tiers ; en ligne à peine arquée en arrière à la base ; d'un cinquième ou d'un sixième plus long que large ; rugueusement ponctué ; hérissé de poils obscurs et clairsemés ; à trois fossettes ordinairement profondes : les deux antérieures séparées par une carène ou ligne élevée, tantôt dépassant à peine en devant le niveau de leur bord antérieur, et à peine prolongée en arrière jusqu'au bord antérieur de la dernière fossette, tantôt s'avançant d'une manière affaiblie jusque près du bord antérieur, et se prolongeant postérieurement jusqu'à la moitié de la longueur de la fossette antébasilaire qu'elle partage : cette dernière soit triangulaire, soit plus ordinairement en demi-cercle, parfois étendue comme un sillon transverse sur les deux tiers médiaires de la largeur ; relevé en rebord étroit à son bord antérieur ; coloré comme il a été dit. *Ecusson* en triangle à côtés curvilignes, parfois subcordiforme, un peu plus long qu'il est large à sa base ; déprimé sur son milieu et comme rebordé sur les côtés. *Elytres* quatre fois plus longues que le prothorax ; sinuément et plus sensiblement rétrécies et déhiscentes depuis le sixième (♀) ou le septième (♂) de leur côté interne ; arrondies chacune à l'extrémité ; chargées d'une bossette une fois plus longue que large ; densement et finement ponctuées ou finement granuleuses ; garnies de poils fins, d'un cendré flavescent, peu épais et peu ou médiocrement apparents ; à trois nervures : la première, à peine prolongée au delà du quart de leur longueur : la deuxième courbée en dehors sur la fossette, prolongée en s'affaiblissant jusqu'aux quatre cinquièmes ou un peu plus : la troisième naissant au moins au niveau de la moitié du calus, quelquefois plus avancée près de la base, mais d'une manière affaiblie, prolongée presque jusqu'à l'extrémité, confondue avec le bord marginal sur le dernier sixième de leur longueur ; colorées comme il a été dit. *Dessous du corps* variant aussi du bleu violet au vert mi-doré ; garni de poils cendrés.

Pieds pubescents ; de la couleur du corps, avec les tarses souvent un peu obscurs : base de la tranche inférieure des tibias antérieurs d'un flave testacé, mais parfois obscur.

Cette espèce paraît habiter la plupart des parties de la France. On la trouve depuis le mois d'avril jusqu'à celui de juillet sur les fleurs, principalement au bord des rivières ou dans les prés marécageux.

Obs. Elle se distingue des *Œ. sericans, lateralis, tristis, barbara, flavipes*, par la troisième nervure de ses élytres postérieurement confondue avec le bord marginal ; des *Œ. virescens* et *lurida* par l'appendice du onzième article de ses antennes échancré d'un côté ; de l'*Œ. atrata*, par son prothorax rugueusement ponctué, sans fossette marquée après le milieu de son bord antérieur ; par son écusson en triangle à côtés curvilignes ; par la deuxième nervure des élytres en ligne droite après la fossette humérale ; par sa taille, sa couleur, etc.

11. **Œ. atrata**; Schmidt. *Étroit ; noir ou d'un noir à peine bleuâtre ; à pubescence courte. Appendice du onzième article des antennes échancré d'un côté. Epistome non sillonné. Prothorax assez court ; à trois ou quatre fossettes. Ecusson déprimé sur le disque et comme rebordé. Élytres rétrécies et sinuées ou subsinuées, à partir du cinquième de leur longueur, parallèles et sublinéaires dans leur seconde moitié ; à trois nervures : la première, parallèle à la deuxième, prolongée jusqu'au quart : les deuxième et troisième jusqu'à la bossette : la deuxième un peu courbée en dedans après la fossette humérale : la troisième postérieurement confondue avec le bord marginal.*

♂. Tête plus large que le prothorax, ordinairement de la moitié de la largeur des yeux. Antennes prolongées au moins jusqu'aux trois quarts des côtés du corps. Élytres faiblement en courbe rentrante à leur côté externe, depuis le calus huméral jusqu'à la bossette ; subsinuément rétrécies à leur côté interne depuis le cinquième jusqu'aux trois septièmes de celui-ci ; faiblement et graduellement rétrécies ensuite jusqu'à la bossette, en ogive étroite à l'extrémité ; ordinairement à peine plus larges vers la moitié de leur longueur que la moitié de leur base, mais parfois égalant les trois cinquièmes de celle-ci. Ventre à deuxième arceau le plus grand : le quatrième, le plus court, tronqué à son bord postérieur, mais souvent déprimé après ce bord, en forme de triangle court et dirigé en arrière. Pygidium conique. Partie sous-pygidiale, munie de deux lames rétrécies d'avant en arrière et terminées en pointe

un peu obtuse, en courbe rentrante à leur côté interne, et longitudinalement sillonnées chacune près de ce bord, repliées en dessus à leur côté externe. Cuisses postérieures fortement renflées, très-arquées à leur bord antérieur, trois ou quatre fois aussi grosses que les précédentes. Tibias postérieurs subcomprimés, notablement plus robustes que les précédents, arqués. Premier article des tarses postérieurs, dilaté en dessus vers son extrémité.

État normal.

♂ ♀. Entièrement noir ou d'un noir à peine tirant sur le bleuâtre.

Obs. — Suivant Schmidt la partie inférieure de la base des antennes serait flave : c'est un cas exceptionnel chez tous les exemplaires qui nous ont passé sous les yeux.

OEdemera atrata, (Dejean) Catal. (1821) p. 77. — *Id.* (1833) p. 229. — *Id.* (1837) p. 251. — Schmidt, Revis etc. *in* Linn. entom. t. 1 p. 77. 17.

Long. 0,0056 à 0,0083 (2 1/2 à 3 3/4 l.) Larg. 0,0011 à 0,0015 (1/2 à 3/4 l.)

Corps allongé ; étroit ; pubescent. *Tête* plus large que le prothorax ; superficiellement pointillée ; déprimée sur la partie antérieure du front ; chargée d'un relief en arc dirigé en arrière, dont les extrémités aboutissent à la partie postérieure de la base des antennes ; d'un noir légèrement bleuâtre ou ardoisé ; garnie de poils d'un cendré grisâtre, assez clairsemés. *Palpes* et *antennes* noirs : celles-ci pubescentes. *Prothorax* arqué en devant : offrant vers le cinquième de ses côtés sa plus grande largeur, sinué ou rétréci entre ce point et le rebord basilaire ; tronqué à la base : moins long qu'il est large dans son diamètre transversal le plus grand, à peine même aussi long ou à peine plus long qu'il est large dans sa partie la plus rétrécie ; luisant ; d'un noir légèrement bleuâtre ou ardoisé ; un peu obsolètement ponctué ; garni de poils d'un cendré grisâtre, clairsemés et peu apparents ; noté, après le milieu du bord antérieur, qui est un peu relevé, d'une petite fossette ruguleuse, et souvent d'un sillon transverse léger, de chaque côté de cette fossette : creusé de trois autres fossettes : les deux antérieures transverses, séparées sur la ligne médiane par une faible et courte carène obtuse : la postérieure, large, presque triangulaire. *Ecusson* assez petit ; triangulaire ; déprimé sur son milieu et rebordé

sur les côtés ; d'un noir légèrement bleuâtre. *Elytres* cinq fois environ aussi longues que le prothorax : déhiscentes à la suture depuis le cinquième environ de leur longueur : rétrécies d'une manière subsinuée à leur côté interne jusqu'aux trois septièmes de leur longueur, puis subparallèles ou graduellement et faiblement rétrécies jusque vers l'extrémité ; chargées d'une bossette ordinairement ovale-oblongue ; finement et ruguleusement ponctuées ; d'un noir luisant, légèrement bleuâtre ou ardoisé ; garnies de poils courts, fins, grisâtres, peu apparents ; à trois nervures ; la première parallèle à la deuxième, à peine prolongée jusqu'aux deux septièmes, isolée du rebord sutural : la deuxième presque en ligne droite sur le calus : la troisième naissant presque au niveau de la partie antéro-externe du calus huméral, très-voisine en devant du bord marginal, confondue avec lui à partir de la moitié de la longueur des étuis. *Ailes* obscures. *Dessous du corps* et *pieds* noirs ou d'un noir légèrement bleuâtre ; garnis de poils cendrés ou blanchâtre, apparents.

Cette espèce est méridionale. On la trouve dans la Provence et dans le Languedoc, sur les fleurs et principalement au bord des bois ou des haies.

ββ. Appendice du onzième article des antennes sans échancrure d'un côté.

12. Œ. virescens ; Linné. *Allongé ; brièvement pubescent ; fortement ponctué, mat, et variant du vert bleuâtre au bleuâtre cendré, en dessus. Antennes médiocres; appendice du onzième article conique. Prothorax arqué en devant ; pas plus large vers le quart qu'aux angles postérieurs : un peu moins long que large. Ecusson déprimé sur son disque, comme rebordé. Elytres en ligne droite à leur côté interne : faiblement rétrécies en ligne courbe à leur partie postéro-externe jusqu'à l'angle sutural : à trois nervures : la première prolongée jusqu'au tiers, parallèle à la deuxième : celle-ci prolongée jusqu'à la bossette : la troisième confondue dans sa seconde moitié avec le rebord marginal.*

♂. Tête un peu plus large que le prothorax. Antennes prolongées jusqu'aux trois cinquièmes du corps. Elytres presque indistinctement en ligne un peu rentrante vers la moitié de leur bord externe, et ordinairement vers les trois cinquièmes de l'interne : aussi larges au moins que les trois quarts de leur base, vers la moitié de leur longueur. aussi larges que les deux tiers au moins de la dite base au devant de la bossette. Ventre un peu incourbé, ordinairement

chargé d'une ligne caréniforme sur les deux premiers arceaux : le quatrième raccourci sur son milieu : le cinquième, plus court sur les côtés que celui-ci, médiocrement échancré en arc à son bord postérieur, mais déprimé sur la majeure partie médiaire de sa longueur, et par suite de cette dépression paraissant échancré jusqu'à sa base. Partie sous-pygidiale munie de deux lames allongées, un peu contournées, arquées à leur bord interne, ordinairement un peu en courbe rentrante à l'externe, subarrondies à l'extrémité. Cuisses postérieures arquées médiocrement à leur bord antérieur, renflées, trois fois plus grosses que les précédentes. Tibias postérieurs robustes, subcomprimés, postérieurement en ligne droite.

♀. Tête à peu près aussi large ou un peu moins large que le prothorax. Antennes à peine prolongées au delà de la moitié du corps. Élytres non en ligne rentrante à leur côté externe ou interne; graduellement rétrécies ; aussi larges vers la moitié de leur longueur que les quatre cinquièmes de leur base ; aussi larges au devant de la bossette que les trois quarts de la dite base. Ventre non incourbé ; à premier et deuxième arceaux non carénés : les troisième et quatrième non raccourcis sur leur milieu : le cinquième une fois et quart plus long que le quatrième, sinuément ou brusquement rétréci vers les deux cinquièmes de ses côtés, graduellement rétréci ensuite ; un peu moins longuement prolongé que le pygidium ; déprimé sur sa seconde moitié, ou parfois canaliculé sur toute sa longueur. Cuisses postérieures à peine plus grosses que les précédentes, faiblement arquées. Tibias postérieurs presque aussi grêles que les précédents.

État normal.

♂♀. Dessus du corps mat, d'un vert bleuâtre cendré.

Obs. La couleur du dessus du corps varie du vert bleuâtre ou du vert bleuâtre cendré au vert médiocrement foncé cendré. En dessous, le corps est luisant ou brillant, d'un vert métallique ordinairement bleuâtre.

Cantharis virescens, Linn. Syst. nat. t. 1. p. 650. 24. — Müller (P. L. S.), Linn. Naturs. t. 5. 1° part. p. 313. 24. — Goeze, Entom. Beytr. t. 1. p. 537. 24. — — Gmel. C. Linn. Syst. Nat. t. 1. p. 1896. 24. — De Villers, C. Linn. Entom. t. 1. p. 299. 32.

Necydalis striata, HERBST, *in* FUESSLY's, Arch. p. 109. 5. — GMEL. C. LINN. Syst. nat. t. 1. p. 1881. 21.

Necydalis virescens, SCHRANK, Enum. p. 170. 318. — *Id.* Faun. boic. t. 1. p. 685. 961. — FABR. Entom. Syst. t. 1. 2. p. 351. 4. — *Id.* Syst. Eleuth. t. 2. p 351. 4. — PANZ. Ent. germ. p. 276. 4. — PAYK. Faun. suec. t. 3. p. 136. 6. — ILLIG. Magaz. t. 4. p. 123. 4. — GYLLENH. Ins. suec. t. 2. p. 638. 9. — SAHLB. Ins. fenn. p. 498 7. — ZETTERST. Insect. lapp. p. 167. 1.

OEdemera virescens, LATR. Hist. nat. t. 11. p. 13. 15. — OLIV. Encycl. méth. t. 8. p. 449. 38. — SCHMIDT, Revis. *in* Linn. entom. t. 1. p. 85. 22. — L. REDTENB. Faun. austr. p. 626. — KUST. Kaef. Europ. 18. 73. — ROSENH. die Thier. Andalus. p. 233.

Long. 0,0078 à 0,01000 (3 1/2 à 4 1/2 l.) Larg. 0,0014 à 0,0018 (2/3 à 4/5 l.)

Corps allongé ; subparallèle ; brièvement pubescent sur les élytres ; ordinairement d'un vert bleuâtre ou d'un bleuâtre cendré mat, en dessus. *Tête* ruguleusement ponctuée sur le front et le vertex, très-finement granuleuse sur sa partie antérieure ; ordinairement d'un vert bleuâtre ; hérissée de poils d'un cendré obscur, courts et peu distincts ; déprimée sur le postépistome. *Epistome* et *labre* luisants et impointillés ; ordinairement bronzés ou d'un bronzé cuivreux : l'épistome offrant parfois de faibles traces d'un sillon. *Palpes* d'un noir vert ou d'un vert métallique obscur. *Antennes* d'un vert noirâtre ; à deuxième article à peine égal au quart de la longueur du troisième : appendice du onzième article conique, non échancré, constituant presque chez le ♂ un article distinct. *Yeux* noirs ; presque semi-globuleux, moins arrondis à leur partie postéro-externe. *Prothorax* arqué en devant ; sensiblement plus large vers le quart qu'aux angles postérieurs ; rétréci vers les deux tiers ; en ligne presque droite, un peu sinuée dans son milieu, à la base ; un peu moins long que large ; fortement et rugueusement ponctué ; garni de poils fins, cendrés, peu apparents ; étroitement rebordé ou relevé en rebord en devant ; à trois fossettes médiocrement profondes : les deux antérieures transverses, séparées sur la ligne médiane par une carène parfois nulle ou peu visiblement indiquée, surtout chez la ♀, d'autres fois constituant une ligne élevée très-apparente, tantôt réduite au tiers ou à la moitié médiaire de la longueur, tantôt avancée presque jusqu'au bord antérieur, ou prolongée en arrière jusqu'au milieu au moins de la fossette postérieure, qu'elle divise alors, au moins en partie, en deux. *Ecusson* en triangle subéquilatéral ; déprimé sur son disque et comme rebordé. *Elytres* près de six fois

aussi longues que le prothorax ; faiblement rétrécies en ligne à peu près droite à leur bord interne ; peu déhiscentes ; en ligne courbe à leur partie postéro-externe jusqu'à l'angle sutural ; chargées d'une fossette faiblement plus longue que large ; densement et fortement ponctuées surtout près de la base ; garnies de poils fins, courts, cendrés, peu ou médiocrement apparents ; ordinairement d'un vert bleuâtre ou d'un bleu vert ou bleuâtre cendré ; à trois nervures ; la première, prolongée jusqu'au tiers ou un peu moins, parallèlement à la deuxième : celle-ci, peu ou point courbée en dehors sur la fossette humérale, prolongée, en s'affaiblissant jusqu'à la bossette : la troisième, paraissant parfois naître au niveau de la moitié du calus, moins ordinairement avancée d'une manière plus affaiblie jusqu'à la partie antérieure de celui-ci, confondue avec le bord marginal, à partir de la moitié environ de la longueur des étuis. *Ailes* nébuleuses. *Dessous du corps* brillant ou luisant ; d'un vert bleuâtre, d'un vert bronzé ou vert métallique ; pubescent. *Pieds* pubescents : d'un vert bleuâtre, ou d'un vert métallique plus ou moins foncé. *Pygidium* d'un vert bleuâtre ; ordinairement un peu échancré.

Cette espèce paraît habiter principalement les parties froides ou montagneuses de notre pays. On la trouve à Pilat, à la Grande-Chartreuse, sur les fleurs, dans les clairières des bois, dans les mois de juin, juillet et août.

15. **Œ. lurida** ; Marsham. *Allongé ; pubescent ; fortement ponctué, mat et d'un bleu cendré ou bleu cendré, en dessus. Antennes assez médiocres : appendice du onzième article conique. Prothorax anguleux en devant ; faiblement plus large en devant qu'aux angles postérieurs ; un peu moins long que large ; rugueux. Ecusson déprimé sur son disque, comme rebordé. Elytres en ligne droite à leur côté interne ; faiblement rétrécies, subacuminées à l'extrémité ; à trois nervures : la première, prolongée jusqu'au tiers, parallèle à la deuxième : celle-ci prolongée jusqu'à la bossette : la troisième, confondue dans sa seconde moitié avec le bord marginal.*

♂. Tête un peu plus large que le prothorax. Antennes prolongées jusqu'aux deux tiers du corps. Elytres presque indistinctement en ligne rentrante vers la moitié de leur côté externe et les quatre cinquièmes de l'interne ; égales, vers la moitié de leur longueur aux deux tiers ou trois quarts de leur base ; à peu près égales, au devant de la bossette, aux trois cinquièmes ou un peu plus de la dite base

Ventre légèrement ou à peine incourbé; à troisième et quatrième arceaux à peine raccourcis sur leur milieu: le cinquième plus court que le quatrième, à peine échancré en arc jusqu'à la moitié de sa longueur, offrant ensuite sur sa ligne médiane, une entaille étroite, prolongée jusqu'à la base. Partie sous-pygidiale munie de deux lames allongées en ligne courbe à leur côté interne jusqu'à leur partie postéro-externe, en ligne droite à l'interne. Cuisses postérieures très-légèrement arquées, à peine moins grêles que les précédentes. Tibias postérieurs simples et grêles.

♀. Tête à peine aussi large ou un peu moins large que le prothorax. Antennes prolongées jusqu'aux trois cinquièmes du corps. Elytres en ligne droite à leurs bords externe et interne; aussi larges vers le milieu de leur longueur que les trois quarts ou quatre cinquièmes de leur base, à peu près aussi larges au devant de la bossette que les deux tiers de la dite base. Ventre à troisième et quatrième arceaux peu ou point raccourcis sur leur milieu: le cinquième près d'une fois plus long que le quatrième, sinuément rétréci vers les deux cinquièmes, souvent rayé dans ce point d'une ligne ou d'un léger sillon transversal, en angle assez aigu à son extrémité; ordinairement déprimé sur sa seconde moitié. Cuisses postérieures droites, aussi grêles que les précédentes. Tibias postérieurs simples et grêles.

Necydalis lurida, MARSH. Ent. brit. p. 360. 6. — GYLLENH. Ins. suec. t. 2. p. 639. 10.

Œdemera lurida, (DEJEAN), Catal. (1821) p. 77. — *Id.* (1833) p. 229. — *Id.* (1837) p. 251. — SAHLB. Ins. fenn. p. 498. 8. — DE CASTELN. Hist. nat. t. 2. p. 252. 10. — L. DUF. Excurs. p. 74. 449. — SCHMIDT, Revis. *in* Linn. entom. t. 1. p. 86. 23. — LUCAS, Explor. sc. de l'Alg. p. 360. 963. — L. REDTENB. Faun. austr. p. 626. — KÜSTER, Kaef. Europ. 18. 74. — ROSENH., die Thiere Andalus. p. 133.

Ischnomera lurida, STEPH. Illustr. t. 5. p. 55. 5. — *Id.* Man. p. 337. 2639.

Œdemerina lurida, A. COSTA, Faun. d. Regn. di Nap. (Edemer.) p. 31. 1. pl, XI, fig. 5.

Long. 0,0056 à 0,0078 (2 1/2 à 3 1/2 l.) Larg. 0,0009 à 0,0014 (2/5 à 2/3 l.)

Cette espèce se trouve dans nos environs et dans la plupart des provinces froides ou tempérées de notre pays.

Obs. Elle a tant d'analogie avec l'*Œ. virescens* qu'elle semblerait

au premier coup d'œil n'en être qu'une variété. Elle doit toutefois être considérée comme une véritable espèce. Elle se distingue principalement de celle-ci par sa taille plus petite, son corps proportionnellement plus étroit; par son prothorax anguleux au lieu d'être régulièrement arqué à son bord antérieur; rugueusement ponctué; par ses élytres subacuminées à l'extrémité, c'est-à-dire rétrécies en ligne un peu courbe vers l'angle sutural, au lieu d'être en ligne droite, et par conséquent rétrécies en ligne moins courbe que chez la *virescens* à leur partie postéro-externe et terminées d'une manière plus aiguë; chargées d'une bossette ordinairement près d'une fois plus longue que large, tandis que dans la *virescens* elle est faiblement plus longue que large; par la deuxième nervure aussi rapprochée à son extrémité de la troisième que du rebord sutural, tandis que dans la précédente elle est plus voisine de ce dernier; par la troisième nervure naissant habituellement d'une manière distincte au niveau du quart ou du tiers antérieur du calus; par sa couleur d'une teinte plus bleue. Le ♂ se distingue facilement de celui de la *virescens* par ses cuisses postérieures non renflées.

Près des Œdémères vient se placer le genre *Stenaxis*, ayant la plus grande analogie avec le précédent, mais en différant par ses élytres contiguës à la suture; par le dernier article de ses palpes maxillaires arqué à son côté externe, en ligne à peu près droite au côté interne et un peu obliquement tronquée à son extrémité, offrant vers les trois cinquièmes de la longueur sa plus grande largeur; par ses palpes labiaux à dernier article cylindrique.

A ce genre se rapporte l'espèce suivante, qui habite la Dalmatie, le Tyrol, mais qui n'a pas été prise en France.

S. annulata; GERMAR. *Allongé; d'un noir verdâtre ou bleu verdâtre; pubescent: partie inférieure de la base des antennes, pieds antérieurs, moins la base des cuisses, d'un flave orangé (les cuisses intermédiaires et postérieures ornées d'un large anneau de même couleur chez la ♀). Elytres graduellement et faiblement rétrécies, contiguës à la suture presque jusqu'à l'extrémité; à trois nervures, la première, prolongée au moins jusqu'au tiers: les autres jusqu'à la bossette: la troisième, postérieurement confondue avec le bord marginal. Epistome non sillonné. Appendice du onzième article des antennes non échancré. Ecusson plan, non rebordé.*

OEdemera annulata, Germar, Ins. Spec. p. 166. 273.
Stenaxis annulata, Schmidt, Revis. *in* Linn. entom. t. 1. p. 88. 1.

Long. 0,0090 à 0,0123 (4 à 5 1/2 l.)

Patrie : le Tyrol, la Hongrie, la Dalmatie.

Genre *Chrysanthia*, Chrysanthie, Schmidt [1].

(χρυσὸς, or ; ἄνθος, fleur.)

Caractères. *Antennes* offrant le bord postérieur de leur base visiblement plus avancé que le bord antérieur des yeux ; offrant le bord interne de leur base aussi en dedans que le bord interne des mêmes organes ; à premier article ordinairement plus grand que les deux tiers du troisième : le deuxième égal au tiers ou aux deux cinquièmes du suivant : le troisième, trois ou quatre fois aussi long que large : le onzième, peu ou point distinctement appendicé. *Palpes maxillaires* à dernier article suballongé ; en ligne presque droite, ou à peine courbe à leur côté externe, élargi sensiblement depuis la base jusqu'à la moitié ou un peu plus de son côté interne et rétréci de là à l'extrémité. *Epistome* séparé du postépistome par une suture épistomale très-apparente. *Ecusson* apparent ; généralement triangulaire. *Elytres* contiguës ou à peu près à l'angle sutural ; à quatre nervures : la troisième parfois à peine distincte : la quatrième naissant vers le côté externe du calus huméral, séparée du bord marginal par un espace égal environ au cinquième de la largeur des étuis ; non chargées d'une bossette à leur extrémité. *Ventre* à premier arceau ordinairement très-apparent. *Cuisses* postérieures non renflées chez les ♂. *Avant-dernier article des tarses* subéchancré ou entaillé en dessous, et garni d'une brosse.

A ces caractères généraux, on peut ajouter au moins pour les espèces suivantes :

Prothorax tronqué à son bord antérieur, avec le milieu de celui-ci plus ou moins sensiblement échancré ; élargi environ jusqu'au tiers de ses côtés et offrant dans ce point sa plus grande largeur, rétréci ensuite d'une manière sinuée jusqu'au rebord basilaire ; tronqué à la

(1) Wilh. Schmidt, Revis. d. Europ. OEdemer. *in* Linnæa entomol. t. 1. p. 17 et 125.

base ; muni à celle-ci d'un rebord un peu relevé ; au moins aussi long qu'il est large dans son diamètre transversal le plus grand ; médiocrement convexe ; ordinairement sans fossettes vers les deux tiers de sa longueur. *Elytres* débordant de chaque côté la base du prothorax du tiers environ de la largeur de chacune ; trois fois environ aussi longues que lui ; subarrondies aux épaules ; non rétrécies d'avant en arrière à leur bord interne, et contiguës ou à peu près à la suture ; voilant le pygidium ; non bossuées ou chargées d'une *bossette* au devant de l'extrémité ; munies chacune d'un faible rebord sutural ; à peine rebordées ou sans rebord au côté externe : chargées d'un calus huméral assez faible, verticalement déclives ou inclinées en dehors de ce calus ; marquées d'une fossette humérale plus ou moins faible ; chargées chacune de quatre faibles nervures longitudinales : les première et deuxième naissant de la base ou à peu près, prolongées l'une et l'autre au moins jusqu'aux trois quarts des étuis : la deuxième, passant sur la fossette humérale : la première parallèle à la deuxième, située entre elle et le rebord sutural : la troisième, souvent à peine distincte, raccourcie en devant, naissant dans la direction du calus : la quatrième, naissant au côté externe du calus, séparée du bord marginal environ du cinquième de la largeur des étuis. *Ailes* voilées par les élytres. *Antépectus* assez court sur les côtés ; sinuément avancé en pointe dans le milieu de son bord postérieur. *Cuisses* non renflées. *Tibias* grêles.

1. **C. viridissima** ; Linné. *Suballongé ; indistinctement pubescent et variant du bleu vert au vert bleuâtre ou mi-doré, en dessus : palpes et antennes de couleur variable : quatre pieds, ou du moins quatre cuisses postérieures, d'un vert de nuance variable. Épistome aussi long que le postépistome. Prothorax notablement échancré dans le milieu de son bord antérieur et de sa base ; rayé d'un sillon longitudinal plus ou moins marqué sur la ligne médiane ; rarement noté d'une fossette, plus ordinairement marqué d'une dépression transverse ou un peu oblique, de chaque côté de cette ligne, vers les deux cinquièmes de sa longueur.*

♂. Tête un peu plus large que le prothorax. Antennes prolongées jusqu'aux deux tiers ou un peu plus de la longueur du corps. Prothorax proportionnellement un peu plus large vers le quart ou le tiers de sa longueur, et paraissant par là proportionnellement moins long. Ventre un peu incourbé: troisième et quatrième arceaux un peu raccourcis sur leur milieu : le cinquième de moitié plus long sur les côtés que

le quatrième, triangulairement entaillé dans le milieu de son bord postérieur jusqu'aux trois cinquièmes de sa longueur, subarrondi à l'extrémité de chacun des lobes formés par cette entaille. Partie sous-pygidiale munie de deux lames triangulaires, de moitié plus longues qu'elles sont larges à la base. Hanches des pieds postérieurs armées d'une épine assez prononcée, verte.

♀. Tête à peine aussi large ou un peu moins large que le prothorax. Antennes prolongées environ jusqu'aux trois cinquièmes du corps. Prothorax paraissant proportionnellement plus étroit. Ventre non incourbé ; à troisième et quatrième arceaux, peu ou point sensiblement raccourcis sur leur milieu : le cinquième à peu près égal au quatrième, arrondi à son bord postérieur. Hanches postérieures munies d'un court appendice dentiforme, vert.

Etat normal.

Dessus du corps presque mat ou médiocrement luisant ; d'un vert légèrement bleuâtre. Dessous du corps brillant ; d'un vert bronzé ou cuivreux. Antennes brunes ou d'un brun noir, avec la base au moins des deuxième et troisième articles et parfois la base du premier, testacées. Palpes testacés ou d'un flave testacé, avec l'extrémité des articles obscure. Cuisses d'un vert légèrement bleuâtre. Tibias et tarses d'un vert bleuâtre ou obscur, avec la tranche inférieure des tibias antérieurs flave ou flavescente.

Var. α. *Dessus du corps d'un bleu vert ou verdâtre, au moins sur les élytres.*

Var. β. *Dessus du corps d'un vert bronzé.*

Var. γ. *Dessus du corps d'un vert doré, parfois avec le prothorax cuivreux.*

Var. δ. *Dessus du corps cuivreux ou d'un cuivreux mi-doré.*

Variations (par défaut).

Obs. Quand la matière colorante noire a été moins abondante, les antennes, les palpes, les parties de la bouche et les tibias offrent dans leur couleur des variations nombreuses.

Les antennes sont testacées ou d'un flave testacé à la base du premier article, sur la majeure partie basilaire des deuxième et troisième et de quelques-uns des suivants ; elles se montrent même parfois entièrement d'un flave testacé en dessous et sur une région plus ou moins grande du dessus, avec une partie au moins de la seconde moitié brunâtre ou d'un testacé brunâtre. Les *palpes* sont entièrement flaves, avec l'extrémité du dernier article obscure. Le *labre* et les *mandibules*, moins leur extrémité, sont d'un flave testacé ou roussâtre. Les *tibias antérieurs* sont entièrement ou en grande partie flaves : les *tibias postérieurs* flaves dans leur tranche inférieure.

Variations (par excès).

Obs. Quand la matière noire a été plus abondante, les antennes, les palpes et les parties de la bouche sont presque entièrement ou même entièrement d'un brun noir ou noirs : les tibias antérieurs sont obscurs sur leur tranche inférieure.

Cantharis viridissima, Linn. Faun. succ. p. 204. 717. — *Id*. Syst. nat. t. 1. p. 650. 23. — Muller, Faun. fridr. p. 15. 151. — Muller, (P. L. S.) Linn. Naturs. t. 5. 1° part. 213. 25. — Goeze, Entom. Beytr. t. 1. p. 136. 23. — De Villers, C. Linn. Entom. t. 1. p. 298. 31.

Cantharis viridis, De Geer, Mem. t. 5. p. 15. 3. pl. 1. fig. 13. — Retz. Gener. p. 132. 844.

Necydalis viridissima, Rossi, Faun. etr. t. 1. p. 172. 427. — *Id*. édit. Helw. t. 1. p. 197. 427. — Payk. Faun. suec. t. 3. p. 133. 3. (en partie).

Necydalis thalassina, Fabr. Entom. Syst. t. 1. 2 p. 330. 1. — *Id*. Syst. Eleuth. t. 2. p. 368. 1. — Panz. Faun. germ. 5. 15. — *Id*. Ent. germ. p. 276. 1. — Illig. Magaz. t. 4. p. 1[illegible]6. 2. — Gyllenh. Ins. suec. t. 2. p. 632. 4. — Sahlb. Ins. fenn. p. 497. 4.

OEdemera viridissima, Oliv. Entom. t. 3. n° 50. p. 12. 15. pl. 2, fig. 15, c, d. — *Id*. Encycl. méth. t. 8. p. 446. 25. (en partie). — Latr. Hist. nat. t. 11. 7. (en partie). — Curtis, Brit. Entom. t. 9. 134. 5.

Asclera thalassina, (Dejean), Catal. (1833) p. 228. — *Id*. (1837) p. 250.

Chrysanthia viridissima, Schmidt, Revis. etc. *in* Linn. entom. t. 1. p. 125. 1. — L. Redtenb. Faun. austr. p. 625. — Kuster, Kaef. Europ. 24. 89.

Long. 0,0031 à 0,0090 (2 1/4 à 4 l.) Larg. 0,0016 à 0,0017 (1 2 à 3/4 l.)

Corps suballongé : paraissant glabre et variant en dessus du bleu

vert au vert mi-doré, peu luisant. *Tête* moins densement et moins fortement ponctuée; ordinairement d'un bleu vert ou vert bleu; paraissant glabre, à peine garnie de poils cendrés, fins et très-courts; rebordée sur les côtés du postépistome: celui-ci à peine plus long ou aussi long que l'épistome. *Epistome* et *labre* luisants; bruns, cuivreux ou d'un testacé cuivreux. *Palpes maxillaires* et *antennes* de couleur variable. *Yeux* ovales; noirs. *Prothorax* échancré dans le milieu de son bord antérieur, comme bifestonné et faiblement rebordé à ce bord; offrant vers le quart ou un peu plus de sa longueur, sa plus grande largeur, rétréci dans sa seconde moitié jusqu'au rebord basilaire; échancré d'une manière presque aussi prononcée dans le milieu de sa base qu'à son bord antérieur; d'un quart environ plus long que large; marqué de points assez gros et serrés; paraissant glabre; ordinairement d'un bleu vert ou vert bleuâtre: rayé sur la ligne médiane d'un sillon linéaire, plus ou moins marqué ou apparent, ordinairement terminé postérieurement par une fossette triangulaire peu profonde, offrant souvent à son angle antérieur un point enfoncé; rarement noté de deux fossettes transverses, situées sur une rangée transversale, vers les deux cinquièmes de sa longueur; plus ordinairement marqué de chaque côté de la ligne médiane d'une dépression un peu obliquement transverse, constituant souvent avec sa pareille une dépression en demi-cercle dirigé en devant; offrant parfois cette dépression obliquement longitudinale. *Ecusson* rétréci d'avant en arrière; tronqué postérieurement; densement et finement ponctué. *Élytres* deux fois et demie à trois fois aussi longues que le prothorax; subparallèles jusqu'aux deux tiers, puis rétrécies en ligne un peu courbe jusqu'à l'extrémité; subarrondies chacune à celle-ci; densement et rugueusement ou granuleusement ponctuées; paraissant glabres, mais hérissées de poils cendrés ou d'un cendré nébuleux, fins et indistincts; colorées comme il a été dit; à peu près sans rebord marginal; à quatre nervures, prolongées, en s'affaiblissant, environ jusqu'aux neuf dixièmes de la longueur des étuis; la troisième plus faible, naissant vers le tiers ou les deux cinquièmes de la longueur des étuis, dans la direction du calus huméral: la quatrième naissant au côté externe du calus huméral, vers l'extrémité de celui-ci. *Dessous du corps* visiblement mais parcimonieusement pubescent; souvent d'un vert bleuâtre sur la poitrine, d'un vert doré luisant ou brillant sur le ventre. *Pieds* de couleur variable.

Cette espèce paraît habiter principalement les zones tempérées ou

froides de notre pays. On la trouve dans les environs de Lyon, à Pilat, à la Grande-Chartreuse, dans les mois de juin, juillet et août, sur les fleurs, principalement dans les clairières ou au bord des bois.

Obs. Elle varie non-seulement pour la couleur ; mais elle offre, suivant les individus, d'autres différences sensibles. Ainsi, l'épistome offre parfois des traces d'un sillon longitudinal sur sa ligne médiane, d'autres fois ces traces sont indistinctes. Le prothorax est parfois marqué, vers les deux cinquièmes de sa longueur, de deux fossettes transverses qui rappellent celles qu'on observe chez les diverses espèces d'Œdémères ; plus ordinairement c'est une simple dépression linéaire et transverse qui se lie sur la ligne médiane avec sa pareille, de manière à constituer une ligne déprimée en arc ou presque en demi-cercle dirigé en avant ; plus rarement cette ligne déprimée, naissant moins près de la ligne médiane, se dirige vers le côté en se prolongeant d'une manière obliquement longitudinale jusque près de l'angle postérieur. Le sillon de la ligne médiane est souvent très-marqué sur toute sa longueur, ou n'offre d'autres fois sur quelques points que de faibles traces de son existence. Ce sillon est ordinairement terminé par une fossette triangulaire assez apparente, parfois indistincte.

Cette espèce est bien la véritable *Cantharis viridissima* de la *Fauna suecica*. Plus tard, Linné, dans la douzième édition de son *Systema Naturæ*, paraît avoir confondu la suivante avec elle. La plupart des auteurs, jusqu'à Fabricius, et même après ce dernier, paraissent avoir fait la même confusion. Le professeur de Kiel sépara assez bien les deux espèces, en indiquant pour l'une d'elles le prothorax canaliculé ; mais il donna le nom de *thalassina* à celle-ci, qui est la véritable *viridissima* de Linné, et appliqua cette dernière épithète à l'autre espèce. L'autorité de Fabricius a entraîné dans cette fausse voie la plupart des Entomologistes venus après lui. Le docteur Schmidt a eu raison de restituer le nom linnéen à l'espèce qui nous occupe.

2. **C. viridis** ; Schmidt. *Suballongé ; indistinctement pubescent, et variant du bleu vert au vert cuivreux ou mi-doré, en dessus : palpes et antennes de couleur variable : tous les pieds, en partie au moins, d'un flave testacé. Épistome moins long que le postépistome. Prothorax à peine échancré dans le milieu de son bord antérieur, en ligne droite à la base, sans sillon longitudinal sur la ligne médiane ; noté d'une fossette à l'extré*

mité de celle-ci, sans fossettes ou dépressions transverses, vers les deux cinquièmes de sa longueur.

♂. Tête sensiblement plus large que le prothorax. Antennes prolongées presque jusqu'aux trois quarts du corps. Prothorax plus dilaté vers le tiers de sa longueur. Ventre un peu incourbé à l'extrémité, à quatrième arceau un peu raccourci sur son milieu ; le cinquième au moins aussi long que le précédent sur les côtés, tronqué ou à peine échancré à son bord postérieur, au moins aussi long que le quatrième sur son milieu, transversalement saillant vers le milieu de sa longueur. Partie sous-pygidiale munie de deux lames étroites, rétrécies de la base à l'extrémité en forme de triangle allongé.

♀. Tête moins large ou à peine aussi large que le prothorax. Antennes prolongées jusqu'aux deux tiers du corps. Prothorax moins dilaté vers le tiers de sa longueur. Ventre non incourbé ; à quatrième arceau non rétréci sur son milieu : le cinquième un peu plus long que le quatrième, un peu arqué en arrière à son bord postérieur, marqué d'une ligne ou d'un sillon transversal léger vers le milieu de sa longueur.

Etat normal.

Dessus du corps presque mat ; d'un beau vert, légèrement bronzé sur le prothorax. Dessous luisant ou brillant, d'un vert mi-doré ou cuivreux. Palpes flaves. Antennes brunes, ou d'un brun verdâtre, avec les trois premiers articles flaves, au moins sur leur partie inférieure. Pieds flaves, avec une ligne longitudinale verte sur le dos de chaque cuisse, et les tarses nébuleux ou obscurs, au moins vers l'extrémité (♂) ; d'un flave testacé, avec la seconde moitié postérieure de la partie supérieure des cuisses de devant, le tiers ou la seconde moitié des autres cuisses, brunes ou brunâtres, ainsi que l'extrémité des tarses (♀).

Var. α *Dessus du corps d'un bleu vert ou verdâtre, surtout sur le prothorax ; ordinairement plus vert sur les élytres.*

Var. β. *Dessus du corps d'un vert bleuâtre.*

Var. γ. *Dessus du corps d'un vert mi-doré ou cuivreux.*

Var. δ. *Dessous du corps d'un doré cuivreux.*

Variations (par défaut).

Obs. Quand la matière colorante a fait plus ou moins défaut, la partie brune ou d'un brun noir des antennes passe plus ou moins au brun testacé ou même au testacé, et quelquefois ces organes sont entièrement ou presque entièrement de cette dernière couleur. La ligne verte de la tranche antérieure des cuisses disparaît, et les tarses sont peu ou point nébuleux ou obscurs vers leur extrémité.

Variations (par excès.)

Obs. Quand la matière colorante a été plus abondante, les antennes ont une teinte plus obscure et les parties flaves ou d'un flave testacé de la base sont plus restreintes. Les palpes sont en partie nébuleux ou obscurs. Les cuisses et l'extrémité des tarses sont foncées dans leurs parties vertes ou obscures.

Necydalis viridissima, Fabr. Syst. Entom. p. 208. 1. — *Id.* Spec. ins. t. 1. p. 263. 1. — *Id.* Mant. t. 1. p. 170. 1. — *Id.* Entom. Syst, t. 1. 2. p. 350. 2. — *Id.* Syst. Eleuth. t. 2. p. 369. 2. — Panz. Entom. germ. p. 276. 2. — Cederh. Faun. ingr. prodr. p. 99. 303. — Schrank, Faun. boic. t. 1. p. 686. 966. — Payk. Faun. suec. t. 3. p. 133. 3. (en partie). — Walckén. Faun. paris. t. 1. p. 222. 1. — Gyllenh. Ins. suec. t. 2. p. 632. 5. — Sahlb. Ins. fenn. p. 497. 5.

Œdemera viridissima, Oliv. Entom. t. 3. n° 50. p. 13. 15. pl. 2. fig. a, b. — *Id.* Nouv. Dict. (1803) t. 16. p. 21. — *Id.* Encycl. méth. t. 8. p. 446. 25. (en partie). — Latr. Hist. nat. t. 11. p. 9. 7. (en partie).

Ischnomera viridissima, Steph. Illustr. t. 5, p. 55. 4. — *Id.* Man. p. 337. 2658.

Asclera viridissima, (Dejean), Catal. (1833) p. 228 — *Id.* (1837) p. 250.

Necydalis viridis, (Illiger), *in* mus. berol.

Chrysanthia viridis, Schmidt, Revis. etc. *in* Linn. entom. t. 1. p. 128. 2. — L. Redtenb. Faun. austr. p. 625. — Kuster, Kaef. Europ. 24. 90.

Long. 0,0045 à 0,0067 (2 à 3 l.) Larg. 0,0008 à 0,0013 (2/5 à 3/5 l.)

Corps suballongé; paraissant glabre; variant en dessus du bleu verdâtre au vert cuivreux ou au vert mi-doré, peu luisant. *Tête* finement et légèrement ponctuée; ordinairement d'un vert bleuâtre ou mi-doré; paraissant glabre, indistinctement garnie de poils cendrés

et courts ; rebordée sur les côtés du postépistome : celui-ci plus long que l'épistome. *Epistome* et *labre* luisants ; ordinairement en partie au moins d'un testacé cuivreux. *Palpes maxillaires* et *antennes* de couleur variable. *Prothorax* tronqué ou peu distinctement échancré dans le milieu de son bord antérieur ; peu sensiblement rebordé à celui-ci, offrant vers le tiers sa plus grande largeur, sinuément rétréci ensuite jusqu'au rebord basilaire ; en ligne droite à sa base; d'un quart environ plus long que large : finement et densement ponctué ; paraissant glabre ; ordinairement d'un bleu vert ou d'un vert bleuâtre; sans sillon ou raie apparente sur la ligne médiane ; noté à l'extrémité de celle-ci d'une fossette triangulaire plus ou moins faible : sans traces de dépression oblique sur les côtés. *Ecusson* presque carré ; ponctué. *Elytres* trois fois aussi longues que le prothorax ; subparallèles jusqu'aux deux tiers, puis rétrécies en ligne un peu courbe jusqu'à l'extrémité, en ogive chacune à celle-ci ; ruguleusement, finement et densement ponctuées ; à rebord marginal très-étroit ou presque nul : à quatre faibles nervures prolongées, en s'affaiblissant, jusqu'aux neuf dixièmes de la longueur des étuis : la troisième plus faible, parfois peu distincte , naissant dans la direction du calus huméral vers le quart de la longueur, ou souvent avancée jusqu'au calus ou presque jusqu'à lui : la quatrième , naissant en dehors du calus , ordinairement vers la moitié ou les trois quarts de la longueur de celui-ci. *Dessous du corps* distinctement garni de poils cendrés, plus clairsemés sur le ventre ; ordinairement d'un vert bleu ou bleuâtre sur la poitrine, d'un vert doré brillant sur le ventre. *Pieds* d'un flave testacé, avec une ligne verte sur la tranche antérieure des cuisses principalement chez le ♂, ou la seconde moitié des quatre cuisses postérieures, brune ou brunâtre. *Hanches* postérieures munies à leur partie postéro-interne d'un court appendice dentiforme, flave (♂ ♀).

Cette espèce habite à peu près les mêmes lieux que la précédente.

Obs. Elle se distingue de la précédente par sa taille plus petite par son prothorax à peine échancré dans le milieu de son bord antérieur ; en ligne droite à la base ; sans sillon longitudinal sur sa ligne médiane , sans traces sensibles de fossettes ou de dépressions transverses vers les deux cinquièmes de sa longueur ; par ses élytres un peu rétrécies à l'angle sutural, et en ogive à l'extrémité ; par la couleur de ses pieds.

TROISIÈME RAMEAU.

Sténostomates.

Caractères. *Yeux* entiers. *Prothorax* subgraduellement élargi d'avant en arrière, offrant à sa base sa plus grande largeur. *Partie antérieure* de la tête allongée en museau.

Ce rameau est réduit au genre suivant.

Genre *Stenostoma*, Stenostome ; Latreille [1].

(στενὸς, étroit : στόμα, bouche).

Caractères. Ajoutez à ceux qui précédent : *Tête* allongée, de moitié environ plus longue depuis le bord antérieur des yeux jusqu'à son extrémité antérieure, que depuis le bord précité jusqu'au prothorax ; constituant à sa partie antérieure une sorte de museau un peu rétréci en devant. *Antennes* de longueur médiocre : insérées plus avant que les yeux, séparées du bord antérieur de ces organes par un espace presque égal à la moitié de leur longueur ; offrant le bord externe de leur base sur la même ligne longitudinale que le bord interne des yeux ; de onze articles : le onzième appendicé ; subfiliformes ou grossissant graduellement à peine vers l'extrémité. *Yeux* ovales-oblongs : situés sur les côtés de la tête. *Palpes maxillaires* et *labiaux* à dernier article cylindrique. *Pieds* allongés. *Cuisses* non renflées. *Tibias* antérieurs à deux éperons courts. *Avant-dernier article des tarses* à peine élargi d'arrière en avant ; profondément bilobé en dessous et garni d'une brosse.

Ajoutez, au moins pour l'espèce suivante :

Labre et *épistome* transverses : celui-ci peu nettement séparé du post-épistome : ce dernier parallèle, plus long que large, une fois environ aussi long que l'épistome. *Yeux* séparés du bord antérieur du prothorax par un espace court. *Prothorax* en cône tronqué, plus long que large. *Elytres* débordant de chaque côté le prothorax d'un tiers de la largeur de chacune : chargées chacune de deux nervures, offrant parfois les traces d'une nervure juxta-suturale. *Antépectus* trans-

---

[1] Latreille, Considérations, etc., p. 217.

verse ; bissinué à son bord antérieur, avec la partie sternale avancée en pointe et peu engagée entre les hanches. *Médipectus* tronqué à son bord postérieur, avec la partie sternale à peine avancée en pointe. *Ventre* de cinq arceaux : le premier presque entièrement caché sous les hanches : le deuxième à peine plus long que chacun des troisième et quatrième. *Pygidium* conique.

1. **S. rostrata** ; Fabricius. *Allongé ; garni de poils cendrés, fins, et peu épais ; variant du bleu vert ou du vert bleuâtre au vert métallique, avec la base des antennes et les pieds d'un jaune orangé. Prothorax et élytres rugueusement ponctués ; le premier, en cône tronqué : les secondes, chargées de deux nervures longitudinales, et offrant parfois les traces d'une nervure juxta-suturale raccourcie.*

♂. Deuxième, troisième et quatrième arceaux du ventre carénés ou chargés d'une ligne longitudinale médiane saillante : le cinquième largement échancré sur les trois quarts postérieurs de sa longueur, divisé par là en deux lobes subarrondis ou en ogive à leur extrémité, et séparés près de celle-ci par un espace plus grand que le tiers de la largeur de l'arceau ; une fois et quart plus large à la base qu'il est long depuis celle-ci jusqu'à l'extrémité des lobes, offrant sous le pygidium deux lames brusquement rétrécies chacune vers le quart ou le tiers basilaire interne de leur longueur, de la moitié de leur largeur, puis graduellement rétrécies en pointe jusqu'à l'extrémité. Pygidium conique. Tibias intermédiaires et postérieurs légèrement arqués. Vertex ordinairement creusé d'une assez grosse fossette triangulaire.

♀. Deuxième, troisième et quatrième arceaux ordinairement sans carène sensible : le quatrième légèrement : le cinquième largement échancré à son bord postérieur, jusqu'au tiers ou un peu plus de sa longueur, divisé par là en deux lobes arrondis à l'extrémité ; près de trois fois aussi large à la base qu'il est long jusqu'à l'extrémité des lobes : offrant après ce cinquième arceau une lame plane, rétrécie d'avant en arrière, formant la partie inférieure de l'oviducte. Tibias droits. Vertex ordinairement creusé d'un gros point enfoncé.

Leptura rostrata, Fabr. Mant. t. 1. (1787) p. 159. 23. — *Id.* Ent. Syst. t. 1. 2. p. 344. 30. — *Id.* Syst. Eleuth. t. 2. p. 361. 39. — Gmel. C. Linn. Syst. nat. t. 1. p. 1872, 42. — Oliv. Encycl. méth. t. 7. p. 516. 22.

Rhinomacer cœruleus, Petagn. Spec. Ins. Calabr. p. 14. 72. pl. fig. 34. (1787).

Œdemera rostrata, Latr. Hist. nat. t. 11. p. 15. 10. — *Id.* Gener. t. 2. p. 229. 3

Rhinomacer lepturoides, (Illiger), Latr. Hist. nat. t. 11. p. 16. — Illig. Magaz. t. 3. p. 96. 159. — *Id.* Mag. t. 4. p. 121. 39.

Stenostoma rostrata, Latr. Consider. p. 217. — *Id.* Nouv. Dict. d'Hist. nat. t. 12. (1819) p. 149. — Lamarck, Anim. s. vert. t. 4. 371. 1. — Goldfuss, Handb. p. 338 — Saint-Fargeau et A. Serville, Encycl méth. t. 10. p. 448. — Duméril, Dict. des Sc. nat. t. 50. p. 503. — Schmidt, Revis. etc. *in* Linn. entom. t. 1. p. 138. 1. — Lucas, Exp. p. 362. 965. — Kuster, Kaef. Europ. 13. 81. — Ed. Perris, Nouv. Excurs. dans les grandes Landes, *in* Ann. de la Soc. Linn. de Lyon, Nouv. série, t. 4. (1857) p. 133. — Guerin, Icon. pl. 33. fig. 8.

Stenostoma rostratum, Charpent, Hor. entom. p. 221. pl. 9. fig. 3. — De Casteln Hist. nat. t. 2. p. 252. 1.

Stenostoma cœruleum, A. Costa, Faun. d. Regn. di Napol. (Edemer.) p. 33. 1. pl. XI. fig. 6.

Long. 0,0067 à 0,0112 (3 à 5 l.) Larg. 0,0015 à 0,0022 (2/3 à 1 l.)

Corps allongé, rétréci à ses extrémités : variant du bleu vert au vert bronzé métallique ; garni de poils fins, cendrés, peu épais ou clairsemés. *Tête* allongée ; peu convexe ; variant du bleu vert au vert bronzé ; pointillée ; garnie jusqu'à l'épistome de poils cendrés couchés, peu épais ; déprimée au côté interne des yeux, et paraissant par là plus sensiblement convexe ou subcarénée sur le milieu du front ; creusée sur le milieu de la partie postérieure du vertex d'une fossette, ou d'un petit creux ponctiforme. *Epistome* et *labre* bruns ; luisants ; transverses. *Mandibules* d'un fauve testacé, à extrémité noire. *Palpes* et autres parties de la bouche bruns, ou d'un brun rouge ou rougeâtre. *Yeux* bruns ; ovales oblongs ; peu convexes ; entiers. *Antennes* un peu pubescentes ; noires, avec les trois premiers articles orangés ; un peu plus longuement prolongées que les angles postérieurs du prothorax ; filiformes ; à premier article un peu arqué, peu renflé, moins long que le troisième : le deuxième à peu près égal au tiers du suivant : les troisième à dixième subcylindriques : le troisième quatre fois aussi long que large : le quatrième presque aussi grand : les cinquième à dixième subgraduellement moins longs : le onzième à peine aussi long que le dixième, un peu renflé dans son milieu, appendicé. *Prothorax* tronqué en devant et plus étroit que la tête ; un peu irrégulièrement élargi d'avant en arrière, en forme de cône tronqué ; déprimé de chaque côté entre la moitié de la longueur de ceux-ci et les angles postérieurs, et paraissant par là subsinué latéralement dans ce point ; en ligne presque droite ou subéchancrée dans son milieu à la base ; près de moitié plus long qu'il est large à cette dernière ;

muni d'un rebord basilaire relevé sur la moitié médiaire au moins de la largeur ; convexe ; ruguleusement ou rugueusement ponctué ; peu pubescent ; le plus souvent d'un vert bronzé. *Ecusson* en triangle subéquilatéral. *Elytres* débordant de chaque côté la base du prothorax d'un tiers de la largeur de chacune ; trois fois aussi longues que lui ; arrondies aux épaules ; subgraduellement rétrécies jusqu'aux quatre cinquièmes de leur longueur, plus sensiblement en ligne presque droite ou peu courbe de ce point à l'angle sutural ; subacuminées ; munies d'un rebord marginal étroit, invisible quand l'insecte est vu en dessus ; médiocrement convexes ; marquées d'une fossette humérale légère ; munies d'un rebord sutural, rugueusement ponctuées ; garnies de poils cendrés peu épais ; chargées chacune de deux nervures longitudinales apparentes : la première naissant de la base ou à peu près, passant sur la fossette humérale, prolongée jusqu'aux quatre cinquièmes ou cinq sixièmes de leur longueur, plus rapprochée à son extrémité de la suture que du bord antérieur ; la deuxième, naissant entre le calus huméral et le rebord marginal, vers la moitié de la longueur du calus, un peu plus longuement prolongée que la précédente, plus prononcée que le rebord marginal, dont elle est séparée par un sillon à peine égal à sa largeur ; offrant souvent sur le premier quart de sa longueur, entre la nervure passant sur la fossette et la suture, les faibles traces d'une autre nervure qui serait la première. *Dessous du corps* variant du bleu vert au vert bronzé métallique ; garni de poils cendrés ; pointillé sur la poitrine, ruguleusement ponctué ou pointillé sur le ventre. *Pieds* pubescents ; orangés, avec les derniers articles des tarses noirs ou obscurs. *Premier article des tarses postérieurs* aussi long que tous les suivants réunis.

Cette espèce est exclusivement méridionale. Elle se plaît non loin de la mer. On la trouve en Provence, en Languedoc et dans les Landes sur les euphorbes sur les *gnaphalium* et sur l'*Eryngium maritimum*. Suivant M. Perris, sa larve vit dans les racines de cette dernière plante et dans celles du *Diotis candidissima*.

Obs. M. A. Costa a cru devoir restituer à cette espèce le nom qui lui avait été donné par son compatriote Vinc. Petagna, dans son Specimen Insectorum ulterioris Calabriæ ; mais cet ouvrage qui porte la date de 1787, n'est pas antérieur à celui de Mantissa Insectorum de Fabricius, dans lequel il a également été décrit. Il n'y a donc ici point de droit de priorité à revendiquer, et par conséquent point de motif réel de changer le nom sous lequel cet insecte est généralement connu.

Ajoutez au genre *Asclera* :

1 bis. **A. xanthoderes**. *Subparallèle ; étroit ; paraissant glabre ou presque glabre, en dessus ; d'un jaune rouge sur le prothorax et sur la partie inférieure de la base des antennes ; d'un vert bleu, d'un bleu vert sur la tête, sur les élytres, le dessous du corps et les pieds. Prothorax subcordiforme, sans fossettes bien marquées, souvent déprimé transversalement. Elytres finement ponctuées ; chargées chacune de quatre nervures très-faibles : la troisième non ou à peine avancée jusqu'au calus huméral ; la quatrième, à moitié aussi éloignée du bord que de la troisième.*

♂ } comme chez l'*A. sanguinicollis*.
♀ }

État normal.

♂♀. Tête d'un bleu vert. Partie inférieure des deux premiers articles des antennes, testacée. Prothorax d'un jaune rouge. Elytres d'un vert bleu ou d'un bleu vert. Dessous du corps d'un vert bleu luisant. Pieds d'un bleu vert.

Var. β. *Elytres d'un bleu vert ardoisé.*

Obs. Quelquefois dans cette variété l'extrémité des tibias et une partie des tarses sont pâles.

Long. 0,0090 à 0,0123 (4 à 5 1/2 l.) Larg. 0,0014 à 0,0017 (2/3 à 3/4 l.)

Cette espèce a beaucoup d'analogie avec l'*A. sanguinicollis* ; mais elle en diffère par son prothorax n'offrant pas ou offrant à peine des traces de fossettes, ordinairement déprimé ou creusé d'un sillon transverse, vers le tiers de sa longueur ; par ses élytres plus finement ponctuées, chargées de quatre nervures très-faibles : la troisième de celles-ci, non avancée ou à peine avancée jusqu'à la partie postérieure du calus huméral ; par la quatrième aussi distante du bord marginal, vers le niveau des hanches postérieures, que la moitié de

l'espace qui la sépare de la troisième nervure, tandis que dans l'*A. sanguinicollis*, cette nervure est très-rapprochée dudit bord ; par ses palpes entièrement noirs ou d'un noir brun.

Je n'ai vu que deux exemplaires de cette espèce : l'un pris dans le département du Var, par feu le capitaine Michel, de Toulon, l'autre, provenant de la Sicile, dans la collection de M. Godart.

Obs. Par la faiblesse de ses nervures, elle se rapproche de l'*A. hæmorrhoidalis*, Schmidt, dont elle s'éloigne par son prothorax sans fossettes, par ses palpes noirs, et par l'extrémité de son abdomen de la couleur du reste.

TABLE DES ANGUSTIPENNES

PAR ORDRE ALPHABÉTIQUE.

FIN DE LA TABLE.

Genre *Criolis*; CRIOLIS.

CARACTÈRES. *Elytres* un peu moins prolongées que l'abdomen ; dépassées postérieurement par les ailes qu'elles voilent incomplètement; déhiscentes à la suture, au moins à partir des trois cinquièmes de leur longueur, chez la ♀, et plus antérieurement chez le ♂; en ligne droite ou à peu près à leur bord externe, jusqu'aux trois quarts au moins de leur longueur. *Yeux* échancrés un peu après la moitié de leur bord interne. *Antennes* assez longues; de onze articles; subfiliformes (♂) ou grossissant un peu vers l'extrémité (♀); à deuxième article court, égal environ au quart du troisième : les troisième à sixième presque égaux : le onzième faiblement appendicé; graduellement comprimées (♂) ou subcomprimées (♀), et subdentées au côté interne, en approchant de l'extrémité. *Mandibules* très-courbées à partir de la moitié de leur longueur; terminées en pointe. *Palpes maxillaires* à dernier article tronqué à l'extrémité, subparallèle, en ligne droite à son côté interne, en ligne courbée ou un peu anguleuse à l'externe. *Prothorax* plus large que long, offrant vers ses deux cinquièmes sa plus grande largeur. *Ecusson* grand; presque en triangle sinué sur les côtés et subparallèle près de la base. *Episternums* du postpectus, rétrécis d'avant en arrière : trois fois au moins aussi longs qu'ils sont larges en devant. *Epimères* du postpectus, parallèles aux épisternums, en grande partie visibles, un peu élargies vers l'extrémité. *Trochanters* des hanches postérieures, prolongés jusqu'au quart des cuisses. *Cuisses* et *tibias* subcomprimés : tibias postérieurs à deux éperons : l'interne tronqué, deux fois au moins plus large que l'externe. *Premier article des tarses postérieurs* aussi long que les deux suivants réunis. *Ongles* ordinairement pectinés.

Cette coupe générique sert de transition entre les Zonitates et le rameau suivant. Elle appartient aux Sitarates, mais se rapproche de la coupe précédente. Elle s'éloigne des genres *Stenoria* et *Sitaris* par ses élytres en ligne droite à leur côté externe jusqu'aux trois quarts de leur longueur, moins déhiscentes et moins en ligne courbe à la suture; par l'éperon interne de ses tibias postérieurs, deux fois au moins plus large que l'externe : par ses postépisternums plus allongés.

1. **C. Guerini**. *Noir ; garni de poils d'un cendré blanchâtre : élytres glabres, d'un roux orangé, ainsi que l'extrémité du ventre à partir du quatrième arceau. Prothorax arqué en devant, avec la partie située derrière le cou tronquée ; offrant vers les deux cinquièmes sa plus grande largeur, subsinuément rétréci ensuite ; obsolètement sillonné transversalement vers le quart de sa longueur ; sillonné sur la seconde moitié de sa ligne médiane.*

♂. Antennes prolongées jusqu'à l'extrémité des élytres : filiformes; graduellement comprimées et subdentées au côté interne ; à dernier article rétréci dans son tiers apical. Cinquième arceau du ventre échancré, suivi de deux appendices forcipiformes voilés par le pygidium et postérieurement convergents. Elytres plus étroites, déhiscentes à partir du quart de leur longueur.

♀. Antennes prolongées jusqu'aux trois quarts ou un peu plus des élytres; grossissant un peu et subdentées au côté interne, vers leur extrémité ; plus faiblement comprimées ; à dernier article rétréci dans son tiers apical et d'un fauve testacé obscur sur cette partie. Ventre de six arceaux : le sixième en cône tronqué. Elytres plus larges, contiguës ou à peu près à la suture jusqu'aux trois cinquièmes de leur longueur.

Long. 0,0100 à 0,0112 (4 1/2 à 5 l.) Larg. 0,0025 à 0,0029 (1 1/8 à 1 2/5 l.)

Corps allongé ou suballongé; subparallèle ; peu convexe. *Tête* noire ; densement ponctuée ; hérissée de poils cendrés ; creusée sur le milieu du front d'une fossette, dont les bords sont relevés ou saillants, et semblent, par là, constituer parfois une sorte d'empâtement. *Mandibules* noires, souvent en partie d'un brun ou fauve testacé. *Palpes* noirs ou bruns. *Antennes* noires : à premier et deuxième articles un peu luisants, garnis de poils d'un cendré blanchâtre : les suivants, d'un noir mat, garnis de poils presque ras, peu apparents : le premier article finement ponctué : le deuxième court : le troisième quatre fois environ aussi long : les troisième à sixième presque égaux : les quatrième à onzième, graduellement comprimés d'une manière plus sensible. *Cou* noir ; finement et densement ponctué. *Prothorax* tronqué derrière le cou ; élargi en ligne courbe jusqu'au tiers ou aux deux cinquièmes de ses côtés, arrondi et offrant dans ce point sa plus grande largeur ; un peu plus large dans ce point que la tête ; rétréci ensuite en ligne subsinuée jusqu'au rebord basilaire : tronqué ou à

peine arqué en arrière, à la base ; muni à celle-ci d'un rebord relevé; d'un cinquième moins large au devant des angles postérieurs que dans son diamètre transversal le plus grand, de moitié plus large à la base qu'il est long sur son milieu ; médiocrement convexe ; ponctué d'une manière analogue à la tête ; hérissé de poils d'un cendré blanchâtre, fins, peu épais, peu ou médiocrement apparents ; noir ; transversalement déprimé ou un peu obsolètement sillonné après le bord antérieur, longitudinalement sillonné sur la moitié postérieure de la ligne médiane. *Ecusson* grand ; subparallèle près de sa base, puis en triangle à côtés subsinués ; noir ; parcimonieusement et brièvement pubescent ; densement et finement ponctué, avec l'extrémité constituant un empâtement lisse, impointillé et luisant. *Elytres* quatre fois au moins aussi longues que le prothorax ; subparallèles à leur côté externe ; déhiscentes à la suture depuis le quart (♂) ou les deux tiers (♀) de leur longueur ; rétrécies, à leur bord interne, en ligne à peu près droite, depuis le quart jusqu'aux cinq sixièmes, puis en ligne sinuée jusqu'à l'extrémité, qui est terminée en pointe (♂); contiguës à la suture jusqu'aux deux tiers ou un peu plus, ensuite rétrécies en ligne d'abord courbe, puis sinuée, près de l'extrémité qui est terminée en pointe ; munies latéralement d'un rebord invisible en dessus, et qui s'évanouit avant l'extrémité ; sans fossette humérale bien sensible ; ruguleuses ; d'un roux orangé ; offrant chacune les légères traces de deux ou trois nervures : l'interne naissant sur les côtés de l'écusson, au cinquième de leur largeur, peu prolongée ; la deuxième, naissant sur l'emplacement de la fossette humérale, puis graduellement incourbée jusqu'aux deux cinquièmes internes de la largeur, à peine prolongée au-delà des trois cinquièmes de leur longueur ; la troisième, liée à la deuxième vers l'extrémité de la fossette humérale, souvent peu apparente, surtout après sa naissance, prolongée en ligne longitudinale droite jusque vers la moitié de leur longueur. *Ailes* obscures ou noirâtres. *Dessous du corps* densement et finement ponctué sur les parties pectorales, plus finement sur le ventre ; garni de poils soyeux, peu épais, d'un cendré blanchâtre ; noir sur la poitrine et sur les trois premiers arceaux du ventre, d'un roux orangé sur le reste de ce dernier. *Pieds* allongés ; ponctués ; noirs ; garnis de poils d'un cendré blanchâtre. *Ongles* testacés.

Cette belle espèce a été prise, en mai, dans les environs de Draguignan, par M. Joubert, et à Faillefeu (Basses-Alpes), par M. Guérin-Méneville, à qui nous la dédions.

COLÉOPTÈRES

DE FRANCE.

Lyon = Imp. F. Dumoulin, rue St-Pierre, 29.

HISTOIRE NATURELLE

DES

COLÉOPTÈRES

DE FRANCE,

Par M. E. Mulsant,

Sous-Bibliothécaire de la ville de Lyon,
Professeur d'Histoire naturelle au Lycée,
Président de la Société Linnéenne,
Membre de l'Académie Impériale des Sciences, Belles-Lettres et Arts,
des Sociétés Impériale d'Agriculture, et Littéraire
de la même ville, etc.

ROSTRIFÈRES.

PARIS.

MAGNIN, BLANCHARD ET Cie, SUCCESSEURS DE LOUIS JANET,
Rue Honoré-Chevalier, 3, près la place St-Sulpice.

—

1859.

6-24-61 Asher Joel,

A MONSIEUR E. MÉNÉTRIÉS.

CONSERVATEUR DU MUSÉE ZOOLOGIQUE DE L'ACADÉMIE IMPÉRIALE
DES SCIENCES DE SAINT-PÉTERSBOURG,
MEMBRE DE DIVERSES ACADÉMIES OU SOCIÉTÉ SAVANTES.

Monsieur,

Les savants voyages qui ont popularisé votre nom parmi les zoologistes, les beaux travaux qui l'ont rendu cher aux amis de l'Entomologie, feront facilement comprendre à tout le monde l'un des motifs qui m'ont porté à vous adresser ces pages. Pour vous, Monsieur, avec qui j'ai, depuis bon nombre d'années, des relations si

agréables, j'aime à croire que vous devinerez l'intention plus spéciale dont j'ai été animé, celle de vous offrir un témoignage public des sentiments d'estime et d'affection avec lesquels

j'ai l'honneur d'être

votre tout dévoué

E. MULSANT.

Lyon le 4 octobre 1859.

TABLEAU MÉTHODIQUE

DES

COLÉOPTÈRES ROSTRIFÈRES

DE FRANCE.

PREMIÈRE FAMILLE. **Myctériens.**

Mycterus, Clairville.

Curculionoides, *Illiger.*
Umbellatorum, *Fabricius.*

DEUXIÈME FAMILLE. **Salpingiens.**

PREMIER RAMEAU. **Salpingates.**

Lissodema, Curtis.

Cursor, *Gyllenhal.*
Liturata, *Costa.*
Denticollis, *Gyllenhal.*

Salpingus, Gyllenhal.

Ater, *Paykull.*
Aeratus, (*Rey*) *Mulsant.*
Bimaculatus, *Gyllenhal.*
Castaneus, *Panzer.*
Virescens, *Mulsant.*

Rabocerus, Mulsant.

Foveolatus, *Ljungh.*

DEUXIÈME RAMEAU. **Rhinosimates.**

Rhinosimus, Latreille.

Aeneus, *Olivier.*
Planirostris, *Fabricius.*
Ruficollis, *Linné.*
Viridipennis, *Latreille.*

TABLE DES ROSTRIFÈRES
PAR ORDRE ALPHABÉTIQUE.

TRIBU

DES

ROSTRIFÈRES.

CARACTÈRES. *Tête* prolongée en forme de rostre aplani ; engagée dans le prothorax, ou non séparée de lui par un nodule. *Yeux* semi-globuleux : saillants ; situés sur les côtés de la tête. *Antennes* insérées au devant des yeux, sur les côtés du rostre : de onze articles. *Palpes maxillaires* assez allongés. *Hanches antérieures* brièvement en cône obtus ; rapprochées ; non séparées par le prosternum. *Hanches intermédiaires* subglobuleuses ; séparées par le mésosternum. *Ventre* de cinq arceaux. *Tarses* antérieurs et intermédiaires de cinq articles : les postérieurs de quatre. *Corps* oblong ou ovale-oblong.

Ces insectes, par la configuration de leur tête, semblent destinés à lier les Hétéromères aux premiers Tétramères : leur tête s'allonge en espèce de rostre ou de museau, mais quelquefois assez court : de là, le nom de ROSTRIFÈRES, servant à indiquer leur caractère le plus frappant.

Ils s'éloignent des derniers Angustipennes, présentant aussi une sorte de rostre, par leurs antennes insérées sur les côtés de celui-ci ; par leurs hanches antérieures courtes, et par leur mésosternum séparant les hanches intermédiaires.

ÉTUDE DES PARTIES EXTÉRIEURES DU CORPS.

Le système tégumentaire des insectes, qui semble remplacer, chez ces petits animaux, le squelette articulé des vertébrés, en faisant varier la conformation extérieure du corps, suivant le développement des pièces dont il se compose, mérite d'être étudié avec soin, car il

sert à révéler les habitudes de ces articulés et peut fournir les caractères les plus naturels et les plus faciles pour leur classification.

La *tête*, rarement enfoncée dans le prothorax jusqu'aux yeux, présente à ces derniers organes sa plus grande largeur. Sa partie antérieure, grâces au développement du front et du postépistome, s'allonge en un rostre plat, d'une longueur variable.

Le *labre*, ordinairement transverse, se montre quelquefois un peu anguleux en devant ou obcordiforme

L'*épistome*, généralement distinct du postépistome, se trouve quelquefois confondu ou à peu près avec lui, et par son développement en largeur un peu moins grand, le fait paraître légèrement arqué ou obtusément subarrondi à son bord antérieur. Souvent plus large que le labre, il le dépasse d'autres fois à peine ; mais il est, surtout alors, fréquemment débordé sur les côtés par les mandibules, dont l'extrémité antérieure en se cachant sous le labre, donne à la partie antérieure du rostre une forme anguleuse.

Les *mandibules*, cornées, peu arquées, vont en se rétrécissant de la base à l'extrémité. Elles sont bifides à celle-ci, c'est-à-dire divisées en deux dents égales, chez les Salpingiens ; presque unidentées ou offrant deux dents inégales et contiguës, chez les Myctériens.

Les *mâchoires*, cornées à la base, membraneuses à l'extrémité, sont divisées en deux lobes, dont l'externe tantôt faiblement, tantôt notablement plus long, est, soit presque droit, soit un peu couché sur l'interne : celui-ci, parfois frangé à l'extrémité, d'autres fois seulement à son bord interne et terminé en pointe.

Les *palpes maxillaires*, notablement plus longs que les labiaux, sont composés de quatre articles : le premier, court : les deux suivants, obconiques, subcomprimés : le deuxième, ordinairement un peu plus long que le troisième : le quatrième, le plus long, comprimé ou subcomprimé, graduellement et faiblement plus large dans son milieu, et obtus ou obtusément tronqué à son extrémité, chez les Salpingiens; ou triangulairement élargi à son côté interne, chez les Myctériens, c'est-à-dire offrant l'image d'un triangle dont le côté externe légèrement arqué représente la base, et dont les deux autres, beaucoup plus courts, sont égaux.

Le *menton*, d'une nature cornée, varie un peu de configuration. Chez les Salpingiens, il est en parallélogramme transverse : chez les Myctériens, il s'élargit un peu d'arrière en avant, et quelquefois même se montre au moins aussi long que large.

La *languette*, chez les Salpingiens, est membraneuse, élargie d'ar-

rière en avant, arquée ou entière à son bord antérieur. Chez les Myctériens, elle est coriace à la base, membraneuse à l'extrémité, en parallélogramme transverse, ou un peu élargie d'arrière en avant, et échancrée à son bord antérieur.

Les *palpes labiaux*, plus ou moins comprimés, sont composés de trois articles : le dernier prend, chez les insectes de la première famille, la forme obconique : chez ceux de la seconde, il affecte une figure ovalaire.

Le *postépistome*, beaucoup plus développé que l'*épistome*, contribue, avec le prolongement du front, à constituer le *rostre*. Il est généralement tronqué en devant et à surface plane. Ses côtés sont parfois en ligne à peu près droite : d'autres fois ils sont sinués de manière à montrer l'épistome élargi vers sa partie antérieure.

Les *joues*, situées sur les parties latérales du rostre, s'étendent depuis la base des antennes jusqu'aux yeux, et forment un sillon longitudinal plus ou moins prononcé, dans lequel sont insérées les antennes.

Le *front*, ordinairement large, varie cependant un peu, suivant les espèces, dans son développement transversal ; il s'allonge plus ou moins au devant des yeux, pour former, avec le postépistome, un rostre plat en dessus, et tantôt presque parallèle, tantôt graduellement un peu plus étroit dans son milieu ; parfois à peine plus long que le reste de la tête, c'est-à-dire depuis le bord antérieur des yeux jusqu'à celui du prothorax, d'autres fois deux ou trois fois aussi long que l'espace précité.

Les *yeux*, situés sur les côtés de la tête, sont plus ou moins saillants, ordinairement semi-globuleux et entiers, rarement un peu échancrés, comme les Myctères proprement dits en offrent l'exemple.

Les *antennes* sont insérées au devant des yeux, sur les côtés du rostre, dans la dépression formée par les joues, et au niveau, ou à peu près, des limites séparatives du front et du postépistome. La distance qui les sépare du bord antérieur des yeux varie selon la longueur du rostre, et leur insertion se montre variablement plus rapprochée des organes de la vision ou du bord antérieur du postépistome, suivant le développement qu'a pris l'une des deux pièces principales qui constituent la partie supérieure du rostre. Chez les insectes de la première famille, ou les Myctériens, elles sont subfiliformes ou graduellement et à peine plus grosses vers l'extrémité : chez ceux de la seconde, ou les Salpingiens, leurs trois à six derniers articles sont visiblement plus gros, en partie submoniliformes, et constituent une

sorte de massue d'égale grosseur. Toujours de onze articles, le dernier est *appendicé* chez les Myctériens, et simple chez les autres.

Le *prothorax* s'avance rarement jusqu'aux yeux. Il est ordinairement tronqué à son bord antérieur. Sa base est anguleuse en arrière chez les Myctériens, et tronquée chez les Salpingiens. Ses côtés sont repliés en dessous ; mais sa configuration affecte deux types principaux : chez les insectes de la première famille, il va s'élargissant d'avant en arrière ; chez ceux de la seconde, il est ordinairement subcordiforme, ou rétréci à partir du tiers environ de sa longueur ; chez quelques-uns, cependant, il s'éloigne de ce type et se montre arqué sur toute la longueur ou sur la majeure partie de ses bords latéraux. Il est alors denticulé sur ces bords, tandis qu'il se montre inerme chez les autres. Chez les Salpingiens, il est généralement marqué de fossettes, dont les deux postérieures s'unissent parfois pour constituer une sorte de sillon transversal arqué en devant.

L'*écusson*, toujours distinct, généralement assez petit, est suborbiculaire chez les Myctériens, et triangulaire ou presque en demi-cercle chez les Salpingiens.

Les *élytres* couvrent entièrement l'abdomen. En devant, elles dépassent à peine les angles postérieurs du prothorax chez les coléoptères de la première famille ; elles les débordent des deux cinquièmes environ de leur largeur, chez ceux de la seconde. Leur forme est oblongue ou ovalaire, c'est-à-dire, elles vont en s'élargissant un peu à partir des épaules, jusqu'aux quatre septièmes ou aux deux tiers de leur longueur. En général, elles sont médiocrement ou peu fortement convexes, et creusées d'une fossette humérale sensible ou prononcée Chez les Myctériens, elles sont ruguleuses et pubescentes : chez les Salpingiens, elles sont glabres et montrent des rangées striales de points, parfois irrégulièrement disposés près de la base et affaiblis vers l'extrémité. Chez ces derniers insectes, elles offrent le plus souvent chacune, non loin de la base, une fossette oblique ou en ovale transverse. Leur *repli*, moins étroit sur les côtés de la poitrine, va tantôt en se rétrécissant ensuite graduellement jusqu'à l'angle sutural, tantôt se réduit postérieurement à une tranche.

Les *ailes* sont toujours existantes et cachées sous les élytres dans l'état de repos.

Le *dessous du corps* n'offre point de particularités bien saillantes.

L'*antépectus* ne s'engage pas, dans sa partie sternale, entre les hanches antérieures.

Le *medipectus*, au contraire, sépare jusqu'à leur extrémité les hanches du milieu.

Le *postépisternum*, dont l'allongement est en harmonie avec celui des médi et postpectus, varie dans sa configuration, suivant les familles : chez ceux de la première, son bord interne se montre en ligne rentrante, c'est-à-dire arquée du côté externe : chez ceux de la seconde, il est en ligne droite ou un peu courbé du côté de la poitrine, au moins près de sa base.

Les *épimères postérieures*, cachées ou peu apparentes chez les derniers Rostrifères, sont visibles chez les premiers, dont les hanches postérieures ont une moins grande étendue transversale.

Le *ventre* présente cinq arceaux apparents, dont l'antérieur est à peine aussi grand que le suivant chez quelques-uns, sensiblement plus grand chez d'autres : les deuxième, troisième et quatrième presque égaux : le deuxième, parfois caractéristique du ♂ chez les Myctériens : le dernier, à peu près égal au précédent, sans distinction particulière chez les ♂ et ♀. La *partie antéromédiaire* du premier arceau s'avance le plus souvent en pointe.

Les *pieds* sont généralement médiocres et simples.

Les *hanches antérieures* sont subconiques ou peu allongées et contiguës : les *intermédiaires*, globuleuses et séparées par le mésosternum : les *postérieures*, transverses, tantôt presque avancées jusqu'au repli, tantôt laissant place à l'épimère postérieure.

Les *cuisses* sont assez grêles chez les uns, faiblement ou sensiblement renflées chez les autres.

Les *tibias*, généralement simples et grêles, sont terminés par deux *éperons* courts.

Les *tarses* sont hétéromères, c'est-à-dire composés de cinq articles aux quatre pieds de devant, et de quatre aux postérieurs. Les premier et dernier de ces articles sont généralement les plus longs, tantôt presque égaux, d'autres fois un peu variablement inégaux : l'avant-dernier est obtriangulaire et échancré ou presque cordiforme chez les Myctériens : sans dilatation chez les autres. Les *ongles* ou *crochets* sont munis d'une sorte de dent chez les premiers : simples chez les derniers.

Vie évolutive.

Les premiers états des insectes de cette famille sont encore médiocrement connus. Erichson seul, dans les *Archives* éditées d'abord

par Wiegmann et continuées par lui après la mort de cet écrivain, a fait connaître la larve du *Rhinosime à collier roux*, l'une des espèces de cette petite Tribu (¹). En voici la description, d'après la traduction donnée par MM. Chapuis et Candèze (²) :

Tête assez aplatie; un peu plus étroite que le prothorax, et légèrement rétrécie en devant. *Ocelles* au nombre de cinq de chaque côté, placés en arrière de l'insertion des antennes et disposés en deux séries transversales : l'antérieure, formée de trois : la postérieure, de deux. *Antennes* insérées à l'angle antérieur de la plaque sus-céphalique; courtes; de quatre articles : le premier, court, épais : les suivants, diminuant graduellement de grosseur : le dernier, portant à son extrémité une soie assez longue. *Epistome* non distinct de la plaque sus-céphalique. *Labre* saillant; court; arrondi. *Mandibules* assez courtes; munies un peu en dessous de leur extrémité de deux dents obtuses; un peu renflées à leur base et présentant une surface molaire. *Mâchoires* formées d'une pièce basilaire courte; d'un lobe soudé à la pièce basilaire, arrondi en dedans et hérissé de quelques soies. *Palpes maxillaires* de trois articles diminuant graduellement de grosseur. *Lèvre* formée d'un *menton* peu développé, rétréci à sa base; de pièces palpigères soudées. *Palpes labiaux* petits; bi-articulés; sans languette distincte. *Segments thoraciques* semblables aux abdominaux, sauf le prothorax qui est un peu plus long que les suivants, et plus distinct de ces derniers que ceux-ci ne le sont entre eux; à sa partie antérieure, il reçoit un peu la tête, et en dessous il se prolonge en une plaque qui soutient cette dernière. *Segments abdominaux* au nombre de neuf : leurs arceaux dorsaux saillants sur les côtés : segment terminal plus étroit que les autres, un peu déprimé en dessus, muni à son extrémité de deux cornes courtes et larges, dont chacune se termine par deux crochets grêles et aigüs : l'externe, dirigé en dehors : l'interne, en dedans, et touchant presque son correspondant. *Anus* tubiforme : formant un petit appendice servant à la progression. *Pattes* très-courtes, formées d'une hanche raccourcie, presque annulaire; d'une cuisse graduellement amincie; d'un tibia petit, terminé par un ongle simple. *Stigmates* petits; arrondis; au nombre de neuf paires : situées latéralement : huit sur chacun des huit premiers segments abdominaux,

(1) Zur systematischen Kenntniss der Insectenlarven, *in* Archiv für Naturgeschicte, 1847, première partie, page 287.
(2) Catalogue des Larves des Coléoptères, page 193.

la neuvième, entre le prothorax et le mésothorax. *Corps* linéaire; semi cylindrique et déprimé; offrant les téguments supérieurs parcheminés et garnis de quelques poils.

Ces larves, comme celles des Angustipennes, paraissent vivre de matières végétales, et se transformer dans les lieux qui ont servi de retraite à leur jeune âge.

Genre de vie des insectes parfaits.

Sous leur forme la plus gracieuse, les Rostrifères ont des habitudes diverses, suivant la famille à laquelle ils se rattachent. Les Myctériens, au sortir des troncs ou des tiges desséchés dans lesquels on les suppose trouver dans leur jeune âge un abri et leur nourriture, s'éloignent généralement des lieux obscurs dans lesquels ils se traînaient pour demander aux fleurs dont la terre est parée dans les beaux jours, des aliments plus recherchés. Il faut alors à leur goût plus exquis soit les liquides emmiellés, exsudés par les nectaires, soit les parties florales les plus tendres et les plus délicates. Leur choix ne s'adresse pas au hasard à toutes les plantes de nos champs; les Composées et celles qui se terminent en ombelle ou en corymbe, ont leur préférence presque exclusive. Ces insectes aiment à plonger dans la corolle de ces végétaux leur tête terminée par une sorte de trompe, et ils paraissent savourer avec tant de délices la nourriture choisie qu'ils y puisent, qu'on les croirait endormis dans leur bonne fortune. Souvent ils sont enfoncés de telle sorte dans les florules des Synanthérées qu'on les dirait enchâssés dans leur calathide. Quand ils s'éloignent alors de la plante, la poussière d'or des étamines dont leur duvet s'est couvert, trahit sans peine la visite intéressée qu'ils viennent de rendre.

Les Salpingiens, plus attachés aux végétaux protecteurs de leur jeune âge, se tiennent ordinairement cachés, pendant le jour du moins, dans les sombres dédales dans lesquels ils ont d'abord vécu. En soulevant les écorces des arbres morts ou renversés sur le sol, on les trouve cachés dans les chemins couverts, autrefois pratiqués par eux, au sein des matières pulvérulentes, produites par leurs travaux. Leur corps lisse et poli semble fait pour se glisser avec plus de facilité au milieu de ces débris. Leur taille est petite; mais à des formes gracieuses ils joignent ordinairement le don de la beauté; diverses couleurs métalliques, le noir, le bronzé ou le bleu verdâtre, donnent le plus souvent à leur cuirasse un charme particulier. Quelquefois

leur tête et leur corselet, d'un rouge tendre ou tirant sur le roux, contrastent d'une manière agréable avec le fond diversement coloré de leurs étuis.

Les Mycteriens, destinés à vivre au grand jour, se trouvent particulièrement dans les provinces tempérées ou méridionales, dans lesquelles la chaleur favorise leur activité, et pare la terre de fleurs pendant une plus longue suite de mois. Les Salpingiens, amis des parties humides des végétaux ligneux abandonnés par la sève, habitent plus particulièrement les contrées boisées et les forêts séculaires, dans lesquelles, artisans obscurs, leur destinée est de concourir à réduire en poussière les portions desséchées et inutiles. On les trouve, dans les chaînes alpines, jusqu'aux dernières limites assignées pour la végétation des arbres. La Nature, toujours admirable, sait ainsi ménager partout des jouissances à l'homme attaché à son culte, et le dédommager, par mille plaisirs, des peines et des fatigues qu'il peut éprouver, en cherchant à étudier ses œuvres.

Historique.

Les insectes de cette petite Tribu paraissent avoir échappé aux recherches des anciens Naturalistes.

1761. Linné, soit dans sa *Fauna suecica*, soit un peu plus tard, dans son *Systema Naturae*, plaça dans son genre *Curculio* la seule espèce connue de lui.

De Géer, dans le tome cinquième de ses Mémoires (1775), et Fabricius, dans ses premiers ouvrages, suivirent la même voie.

La découverte de nouvelles espèces de ces Coléoptères fit sentir le besoin de les séparer du grand genre linnéen précité ; mais elles furent l'objet de tâtonnements assez nombreux, avant d'être groupées d'une manière convenable.

Il est inutile de mentionner Schaeffer, qui, dans le premier volume de ses *Icones*, inscrivit l'une de ces espèces sous le nom de *Mylabris*.

1781. Fabricius, dans son *Species insectorum*, commença à éloigner des Charansons, l'espèce figurée par Schæffer ; mais, par un esprit de bouleversement qui lui était assez familier, il lui donnait le nom générique de *Rhinomacer*, déjà appliqué par Geoffroy à d'autres insectes, pour imposer à ceux-ci la dénomination d'*Attelabus*.

1784. Herbst, dans les *Archives pour l'Histoire naturelle*, éditées par

Fuessly, colloqua dans le dernier genre précité, l'espèce décrite par Linné dans son genre *Curculio*.

1792. Le professeur de Kiel, dans son *Entomologia systematica*, séparait du genre *Curculio* quelques espèces qui y figuraient dans ses ouvrages précédents, pour les placer avec d'autres insectes étrangers à notre Tribu dans celui d'*Anthribus* créé par Geoffroy, également avec des éléments hétérogènes.

1796. Panzer, dans la *Faune des insectes de l'Allemagne*, faisait entrer l'un des insectes de cette Tribu dans le genre *Notoxus*.

1796-97. Latreille, dans son *Précis des caractères génériques des insectes*, paraît avoir confondu nos Rostrifères dans le même genre, ou ne les avoir pas connus.

1798. Clairville, dans le tome premier de son *Entomologie helvétique*, réduisait le genre *Anthribus* de Fabricius à nos *Salpingates*, et créait le genre *Hycterus*, pour y comprendre l'espèce à laquelle le professeur danois avait appliqué le nom générique de *Rhinomacer*.

1800. Paykull, dans le troisième volume de sa *Fauna suecica*, comprit avec d'autres insectes, à l'exemple de Fabricius, nos *Salpingates* dans son genre *Anthribus*, à l'exception d'une espèce qu'il avait précédemment égarée dans le genre *Dermestes*.

1801. L'illustre entomologiste de Kiel, dans le tome second de son *Systema Eleutheratorum*, ne modifia pas ses précédentes dispositions, relativement aux insectes qui nous occupent, c'est-à-dire continua à les comprendre dans ses genres *Anthribus* et *Rhinomacer*, avec d'autres Coléoptères étrangers à notre Tribu.

Nos Rostrifères se trouvaient désormais généralement détachés du genre *Curculio* ; cependant un petit nombre d'Entomologistes attardés, tels que Marsham et quelques autres, continuaient encore à rester fidèles au système linnéen.

1804. Latreille ouvrit à l'Entomologie une route nouvelle dans son *Histoire naturelle des crustacés et des insectes*. Il divisa les Coléoptères dont les tarses antérieurs et intermédiaires ont cinq articles et les postérieurs quatre, en deux tribus : celle des *obscurs* et celle des *versicolors* (1).Celle-ci fut composée de quatre familles, dont la dernière ou celle des *Cisténiles* eut pour caractères :

Crochets des tarses non bifides. Tête en forme de museau. Palpes

(1) Voy. Mulsant, Hist nat. des Coléopt. de Fr. (Hétéromères, introduct. p. 4 et 5).

ordinairement peu différents de grandeur, le plus souvent filiformes. Antennes au moins de la longueur du corps, souvent plus longues.

Cette famille comprit les genres *Œdemera*, *Cistela*, *Rhinomacer*, *Rhinosimus*.

Quoique cette famille se trouvât ainsi formée d'éléments un peu divers, et que plusieurs caractères, ceux tirés de la longueur des antennes, par exemple, ne soient pas applicables à tous ces insectes, l'œuvre du naturaliste de Brives était un véritable progrès. Il rapprochait les uns des autres tous nos Rostrifères ; les divisait en deux genres correspondant à nos deux familles ; leur assignait à la fin des Hétéromères la place qui leur convenait ; et si, par respect pour Fabricius, il conservait encore aux Myctères de Clairville le nom générique de *Rhinomacer*, il créait le genre *Rhinosime*, pour séparer nos *Salpingates* des autres espèces avec lesquelles le professeur de Kiel les avait réunies dans son genre *Anthribus*.

Latreille, dans cet ouvrage, indiquait les caractères principaux de sa nouvelle coupe générique ; mais trois ans plus tard, dans le t. 2 de son *Genera*, il les désignait d'une manière plus précise, et les formulait ainsi qu'il suit :

Antennes insérées au devant des yeux (environ aussi longuement prolongées que le prothorax); de onze articles: les inférieurs plus grêles, brièvement obconiques : le deuxième, de la grandeur du troisième; ceux du milieu, subglobuleux : les cinq derniers plus gros, constituant presque une massue allongée : les septième, huitième, neuvième et dixième, semi-globuleusement transverses ; le onzième, subovale. *Labre* coriace, saillant, carré, entier. *Mandibules* à extrémité avancée, aiguë, bifide ; unidentées au côté interne. *Mâchoires* à lobe externe plus grand, allongé presque en parallélipipède, obtus: à lobe interne petit, aigu. *Languette* membraneuse, rétrécie à la base, dilatée vers le sommet, arrondie, entière. *Menton* coriace, carré, entier. *Tarses* à articles entiers : le pénultième petit. *Corps* ovale-oblong ; planiuscule en dessus, avec la tête et le prothorax plus étroits que les élytres. *Tête* très-déprimée ; à rostre large, un peu aigu en devant. *Yeux* situés sur les côtés, globuleux, saillants. *Prothorax* subcordiforme, rétréci et tronqué postérieurement. *Abdomen* en ovale tirant sur le carré. *Elytres* non flexibles. *Tibias* pourvus de petits éperons. *Tarses* courts ; garnis de poils en dessous.

1805. Illiger, dans le t. 4 de son *Magazin pour l'histoire des insectes*,

indiqua, sous le nom de *Salpingus*, une coupe semblable, adoptée bientôt par divers entomologistes.

1808. Schoenherr, toutefois, dans le 2 vol. de sa *Synonymia Insectorum*, tenait encore, à l'instar de Panzer, l'une des espèces de nos Salpingates éloignée des autres, et la faisait passer du genre *Notoxus* dans celui d'*Anthribus*.

1810. Gyllenhal, dans ses *Insecta suecica*, comprit, à l'exemple de Latreille, dans sa famille des Cistélénies les genres *Cistela*, *Necydalis* (correspondant aux Œdémères d'Olivier) et *Salpingus*, identique avec celui de *Rhinosimus* de l'entomologiste de Brives. Il caractérisa ce dernier de la manière suivante :

Palpes au nombre de quatre ; filiformes, à dernier article plus épais, globuleux. *Mâchoires* bifides. *Languette* membraneuse, arrondie en devant, entière. *Antennes* plus épaisses vers l'extrémité. *Bouche* avancée en un bec plan, le plus souvent rétréci dans son milieu. *Prothorax* subcordiforme, postérieurement.

1810. Latreille, dans ses *Considérations générales sur l'ordre naturel des animaux*, séparant les Cistèles des insectes auxquels il les avait précédemment associés, renfermait nos Angustipennes et Rostrifères dans sa famille des *Œdémérites*, qu'il divisait de la manière suivante :

I. Antennes filiformes ou sétacées ; museau n'étant point très-plat et élargi à son extrémité.

a. Antennes insérées près du bord antérieur et interne des yeux (*G. Œdemera*).

b. Antennes insérées au-delà des yeux, sur un museau ; dernier article des palpes cylindrique. (Corps allongé ; corselet étroit, presque cylindrique ; élytres longues, étroites et flexibles. (*G. Stenostoma*).

c. Antennes insérées au-delà des yeux, sur un museau ; dernier article des palpes obtrigone. (Corps ovale ; yeux très-saillants ; corselet en trapèze ; élytres dures). (*G. Rhinomacer*).

II. Antennes plus grosses à leur extrémité ; museau très-plat et dilaté à son extrémité. (*G. Rhinosimus*).

1815. Leach, dans la première partie du tome 9 de l'*Encyclopédie d'Edimbourg*, avait, comme nous l'avons dit (1), adopté à l'exemple

(1) Voyez Mulsant, Hist. nat. des Coléopt. de Fr. (*Angustipennes*), p. 20.

d'Olivier, le nom générique de *Mycterus* créé par Clairville. et placé cette coupe dans la sixième Tribu de ses *Hétéromères*, dans celle des ŒDÉMÉRIDES. La septième et dernière, ou celle des SALPINGIDES, fut caractérisée de la manière suivante :

Antennes plus épaisses à leur extrémité. *Rostre* plat et dilaté à son extrémité.

Cette Tribu comprenait le seul genre *Salpingus*, ayant les *antennes* insérées au devant des yeux, et les *élytres* d'une consistance solide.

1817. Latreille, dans le tome 3 du *Règne animal* publié par Cuvier, bouleversait d'une manière malheureuse ses divisions des Hétéromères. Il faisait entrer le genre *Rhinomacer* dans sa famille des *Sténélytres*, comprenant des insectes assez divers; l'éloignait de la place qui lui semble assignée par la Nature; et, malgré les différences dans le nombre des articles des tarses, rejetait son genre *Rhinosime* parmi les *Tétramères*, à la tète de sa famille des *Porte-becs*.

1817. Lamarck, avec plus de tact, dans le tome quatrième de son *Histoire naturelle des animaux sans vertèbres*, composait avec les genres *Rhinosimus*, *Rhinomacer* et *Stenostoma*, sa famille des *Rhinites*, caractérisé par un *museau* avancé, antennifère. Cet illustre auteur ajoutait : « le Sténostome ne tient plus aux *Rhinites* que par son museau « antennifère ; il avoisine tellement les Œdémères par ses rapports, « que M. Latreille ne l'en avait pas d'abord séparé.

1821. Le comte Dejean, dans son Catalogue de Coléoptères, plaça, comme Lamarck, nos Rostrifères à l'une des extrémités des Hétéromères; rendit aux *Rhinomacer* de Fabricius et de Latreille le nom générique de *Mycterus* créé par Clairville et adopté par Olivier, et indiqua le moyen de conserver les noms de *Salpingus* et *Rhinosimus* en divisant, en deux genres, les insectes auparavant compris sous l'un ou l'autre de ces noms.

1825. Latreille, dans ses *Familles naturelles du Règne animal*, adopta les idées de Dejean, mais en réunissant le genre Myctère à celui de Sténostome pour en constituer la tribu des *Rhynchostomes*, la cinquième de sa famille des *Sténélytres*, et en continuant à rejeter les *Salpingues* et les *Rhinosimes* parmi les Tétramères, à la fin de sa famille des *Anthribides*.

1829. Dans la seconde édition du *Règne animal*, l'illustre professeur d'Entomologie de Paris, laissait encore à sa famille des *Sténélytres* la composition malheureuse qu'il lui avait donnée ; mais il sentait le besoin de rapprocher ses *Rhinosimes* des autres *Hétéromères* à museau, tout en les laissant éloignés de la place qu'ils semblent devoir occuper,

près des TÉTRAMÈRES. Il réduisait la cinquième tribu de sa famille des *Sténélytres*, celle des *Rhynchostomes*, à deux genres : celui de *Myctère*, comprenant les *Sténostomes* et les *Myctères* propres, et celui de *Rhinosime*, désigné par Illiger sous le nom de *Salpingus*. Quelques Entomologistes, ajoutait Latreille, sans doute en faisant allusion au comte Dejean, ont adopté l'une et l'autre de ces dénominations, mais en restreignant génériquement celle-ci aux espèces dont la massue antennaire est de trois articles, et en appliquant celle de *Rhinosime* aux espèces chez lesquelles cette massue est de quatre ou cinq articles.

1831. Stephens, dans le tome 4 de ses *Illustrations*, en admettant la famille des *Salpingides* de Leach, la plaça parmi les TÉTRAMÈRES, immédiatement après celle des *Bruchides* ; y fit entrer le genre *Mycterus* de Clairville, laissé par Leach avec les Œdémérides, et divisa nos *Salpingiens* en deux coupes : la première ou celle de *Salpingus*, comprenant les espèces à rostre allongé, et paraissant correspondre au genre *Rhinosimus* du comte Dejean : la seconde ou celle de *Sphaeriestes*, indiquée par Kirby, comprenant les espèces à rostre court, et semblant identique avec le genre *Salpingus* du savant Entomologiste parisien précité.

1833. M. Curtis, dans le premier volume de l'*Entomological Magazine*, établissait le genre *Lissodema* rapproché de celui de *Salpingus*, tel qu'il avait été indiqué dans le catalogue Dejean.

1845. M. Blanchard, dans le tome second de son *Histoire des insectes* formait de nos *Rostrifères* le groupe des *Myctérites*, le deuxième de sa famille des ATTÉLABIDES, constituant la seconde de la Tribu des CURCULIONIENS.

Les *Myctérites* avaient pour caractères : *antennes* courtes, *tarses* hétéromères.

Ils étaient divisés en trois genres:

1° G. *Myctère*. Antennes filiformes.

2° G. *Salpingus*. Antennes terminées par une massue de trois articles.

3° G. *Rhinosime*. Antennes terminées par une massue de cinq articles.

1845. Dans le même temps, M. L. Redtenbacher, dans ses *Genres de la Faune d'Allemagne*, *établis d'après une méthode analytique*, donnait à sa LXVIIe famille ou celle des *Rhinosimes* les caractères suivants :

Tarses postérieurs de quatre : les antérieurs de cinq articles. *Ongles* simples. *Tête* enfoncée dans le prothorax jusqu'aux yeux : ordinairement allongée en museau, rarement triangulaire, et, dans ce cas, le prothorax est cordiforme, les élytres ovalaires, et beaucoup plus larges à la base que le prothorax.

Cette famille était ainsi divisée :

	GENRES
α. Antennes filiformes. Bouche allongée en museau.	*Mycterus.*
αα. Antennes graduellement épaissies ou avec plusieurs des derniers articles plus gros.	
β. Tête allongée en forme de museau. Antennes insérées bien au devant des yeux.	*Rhinosimus.*
ββ. Tête non allongée. Antennes insérées près des yeux.	*Salpingus.*

Ce savant auteur, dans sa *Fauna austriaca* (1849), ne changea rien à ces dispositions.

1852. M. Achille Costa, dans sa *Fauna del Regno di Napoli*, admit la famille des *Salpingides* de Leach et la divisa en deux Tribus :

A. Corps pubescent. Prothorax plus large postérieurement.	*Mycterini.*
AA. Corps glabre, ponctué. Prothorax rétréci postérieurement.	*Salpingini.*

La première comprit le genre *Mycterus*. La deuxième fut divisée en deux genres.

α. *Tête* avancée en forme de museau court. *Antennes* terminées par une massue de trois articles.	*Salpingus.*
αα. *Tête* terminée par un rostre distinct. *Antennes* terminées par quatre ou cinq articles constituant une massue.	*Rhinosimus.*

Le genre *Salpingus* qui ne renferme qu'une seule espèce dans cet ouvrage, correspond à la même coupe générique indiquée par Latreille dans la deuxième édition du *Règne animal* de Cuvier, et au genre *Lissodema* de Curtis, plutôt qu'au genre *Salpingus* des catalogues modernes.

Telles sont les fluctuations subies jusqu'à ce jour par la classification de ces derniers Hétéromères. Malgré le petit nombre d'espèces dont se compose jusqu'ici cette petite Tribu, il nous a semblé nécessaire d'y établir quelques coupes nouvelles ; elles serviront peut-être à faciliter la connaissance des Coléoptères de ce petit groupe ; elles montreront du moins les transitions souvent presque insensibles par lesquelles on passe parfois d'un type générique à un autre.

Ces insectes se partagent en deux familles.

		Familles.
Antennes	subfiliformes ; à onzième article appendicé. Prothorax élargi d'avant en arrière. Elytres à peine plus larges en devant que la base du prothorax. Avant-dernier article des tarses obtriangulairement dilaté. Ongles munis d'une dent. Corps pubescent.	MYCTÉRIENS.
	plus grosses vers l'extrémité ; à onzième article non appendicé. Prothorax subcordiforme. Elytres débordant de chaque côté, en devant, la base du prothorax, des deux cinquièmes de la largeur de chacune. Avant-dernier article des tarses simple. Ongles non munis d'une dent. Corps glabre.	SALPINGIENS

PREMIÈRE FAMILLE.

MYCTÉRIENS.

CARACTÈRES. *Antennes* subfiliformes ; à onzième article appendicé. *Prothorax* élargi d'avant en arrière. *Elytres* à peine plus larges en devant que la base du prothorax. *Postépisternums* en ligne rentrante ou courbée du côté du repli des élytres, à leur bord interne. *Premier arceau du ventre* à peine aussi grand, après les hanches, que le second. *Avant-dernier article des tarses* obtriangulairement dilaté ; ordinairement échancré dans le milieu de son bord postérieur. *Ongles* munis d'une dent. *Corps* pubescent.

Ces insectes sont de moins petite taille que les Salpingiens. Ils ont une activité diurne et se rencontrent principalement sur les fleurs. Parfois cependant on les fait tomber des arbres, en battant les branches de ceux-ci.

Cette famille est réduite au genre suivant :

Genre *Mycterus*, Myctère ; Clairville [1].

(μυκτὴρ, nez).

Caractères. Ajoutez à ceux de la famille : *Labre* transverse. *Mandibules* cornées, médiocrement arquées, presque simples à l'extrémité ou terminées par deux dents contiguës et inégales, peu distinctes. *Mâchoires* cornées, frangées : à deux divisions : l'interne plus courte. *Palpes maxillaires* allongés : à premier article court, peu distinct : les deuxième et troisième obconiques : le deuxième plus grand que le suivant : le quatrième en triangle dont le côté externe forme la base, c'est-à-dire élargi, à son côté interne, jusqu'à la moitié de sa longueur et rétréci ensuite. *Menton* élargi d'arrière en avant. *Languette* membraneuse ; échancrée en devant. *Palpes labiaux* courts : de trois articles : le dernier comprimé, un peu arqué, tronqué à l'extrémité. *Écusson* en ovale transverse ou suborbiculaire. *Pieds* médiocres : cuisses et tibias simples.

A. Yeux faiblement échancrés. Tête de moitié environ plus longue depuis le bord antérieur du postépistome jusqu'au bord antérieur des yeux, que depuis ce bord jusqu'au prothorax. Front de moitié plus large que le diamètre transversal d'un œil. Menton plus long ou aussi long que large (s. g. *Mycterus*.)

1. **M. curculionoides** ; Illiger. *Oblong ; médiocrement convexe : noir, revêtu sur le prothorax et les élytres d'un duvet court, flave ou cendré, et sur la poitrine et le ventre d'un duvet très-serré, soyeux, plombé argenté. Rostre, à partir du bord antérieur du postépistome de deux tiers plus long que large, près d'une fois plus long que le reste de la tête ; rayé de deux lignes postérieurement divergentes. Front de moitié environ plus large que le diamètre d'un œil. Élytres rugueusememt ou granuleusement ponctuées. Antennes noires. Yeux faiblement échancrés.*

♂. Deuxième arceau du ventre chargé sur son milieu d'un bouton arrondi, densement revêtu de poils flaves.

---

[1] Entomologie Helvétique t. 1. (1798) p. 124.

Obs. — Le corps est ordinairement dénudé ou presque dénudé, en dessus.

♀. Deuxième arceau du ventre sans bouton ou tubercule apparent; entièrement d'un plombé argenté, comme les autres.

Obs. — Le corps est généralement revêtu de duvet, en dessus.

Mylabris. SCHAEFFER, Elem. entom. pl. 86.
Necydalis, SCHAEFFER, Icon., pl. 95. 6 (♂ ou var.); fig. 7 (♀ ou état normal).
Rhinomacer curculioides. FABR., Spec. ins. t. 1, p. 199. 1. — *Id*. Mant. t. 1, p. 123 1. — *Id*. Entom. syst. t 1. 2, p. 393. 1. — *Id*. Syst. Eleuth. t. 2, p 428. 2. — PANZ., Ent. germ. p. 299 1. — *Id*. Faun. germ. 12. 8. — *Id*. J. C. SCHAEFFER, Icon. Enumer. p. 106. 6, 7.
Mycterus griseus, CLAIRV., Entom. helvet. t. 1 (1798), pag. 124, pl. 16, fig 1, 2, 3, a, b, détails — STEPH. Illustr. t. 4, p. 216, pl. 24 — *Id*. Man. p. 340, 2665.
Rhinomacer curculionoides, OLIV., Nouv. dict. d'Hist. nat. t. 19 (1803), p. 384. — LATR., Hist. nat. t. 11, p. 24. 2. pl. 91. fig. 2. — *Id*. Gener. t. 2, p. 231. 1. — ILLIG., Magaz. t. 5. pag. 136. 2. — LAMARCK, Anim. s. vert. t. 4, p. 370, 1. — GOLDFUSS, Handb. p 338. — DUMERIL, Dict. des sc. nat. t. 45 (1827), p. 370, pl 16, fig. 2. — SCHMIDT, Revis. d eur. OEdem *in* Linn. entom t. 1, p. 142, 1. — KÜSTER, Kæf. Eur. 20, 83.
Mycterus curculioides, OLIV., Entom. t. 5, nº 85, p. 448, 1 pl. 1. fig. 1, a. b. —*Id*. Encycl. méth. t. 8 (1811), p. 80, 1. — DE CASTELN., Hist. nat. t. 2. p. 254, 1. — L. REDTEN., Fauna austr. p. 630. — BLANCHARD, Regn. anim. de Cuvier, p. 400, pl. 53, fig. 11.

Long. 0,0056 à 0,0100 (2 1/2 à 4 1/2). Larg. 0,0022 à 0,045 (1 à 2 l.).

Corps oblong; médiocrement convexe; noir, mais presque entièrement recouvert, du moins chez la ♀, d'un duvet court et serré. *Tête* noire, finement ponctuée; médiocrement pubescente. *Rostre* presque glabre; près d'une fois plus long depuis le bord antérieur du postépistome jusqu'au bord antérieur des yeux, que le reste de la tête jusqu'au prothorax; de deux tiers plus long que large; rayé de deux lignes longitudinales, séparées par une sorte de carène étroite, postérieurement divergentes sur le front. *Front* de moitié plus large que le diamètre d'un œil. *Yeux* faiblement échancrés en devant; noirs. *Antennes* prolongées jusqu'aux angles postérieurs du prothorax; séparées des yeux par un espace égal aux deux tiers

du diamètre de l'un de ces organes; noires; pubescentes; subcomprimées; subfiliformes ou grossissant à peine jusqu'au dixième article : les quatrième à neuvième une fois au moins plus longs que larges : le troisième plus long : le onzième appendicé. *Prothorax* tronqué en devant; élargi d'avant en arrière, d'abord en ligne peu courbe, puis en ligne presque droite; en angle dirigé en arrière et obtus au devant de l'écusson, à la base; muni à celle-ci d'un rebord à peine saillant et strié; rayé d'un court sillon longitudinal au devant du milieu de la base, et d'une fossette ponctiforme vers chaque cinquième externe de celle-ci; médiocrement convexe; plus large que long; ruguleusement ponctué; noir, revêtu d'un duvet court et comme pulvérulent, flave, d'un flave cendré ou cendré : ordinairement en partie au moins dénudé chez les ♂. *Écusson* en ovale transversal ou suborbiculaire; noir; rugueusement ponctué : pubescent; souvent rayé d'une ligne. *Élytres* aussi larges en devant que le prothorax à sa base; élargies aux épaules et subparallèles ensuite, arrondies postérieurement (prises ensemble); médiocrement convexes; creusées d'une fossette humérale; rugueusement ponctuées ou comme granuleuses; noires, revêtues chez la ♀, comme le prothorax, d'un duvet flave ou cendré; ordinairement au moins en partie dénudées chez le ♂. *Dessous du corps* noir, revêtu sur la poitrine et sur le ventre d'un duvet serré, soyeux, court, luisant, plombé argenté; marqué de points cycloïdes. *Partie antéro-médiaire du ventre* en pointe : dernier arceau régulièrement arqué à son bord postérieur et rayé d'une ligne parallèle à ce bord (♂ ♀). *Pieds* noirs, revêtus d'un duvet plombé argenté sur les cuisses, et en partie sur les jambes, flavescent sur les tarses.

Cette espèce paraît habiter une assez grande partie de la France, principalement les parties tempérées et surtout méridionales. On la trouve sur diverses fleurs, surtout celles en ombelle. On la fait tomber parfois en battant les pins ou les arbustes des buissons.

B. Yeux entiers. Tête à peine plus longue depuis le bord antérieur du postépistome jusqu'au bord antérieur des yeux, que depuis ce bord jusqu'au prothorax. Front aussi large que deux fois le diamètre transversal d'un œil. Menton plus large que long. (S. G. *Cyclops*.)

2. **M. umbellatarum**; Fabricius. *Oblong; convexe; noir, revêtu d'un duvet flave ou flave cendré en dessus, médiocrement serré, cendré plombé en dessous. Rostre, à partir du bord antérieur du postépis-*

tome, à peine plus long que large; à peine plus long que le reste de la tête; sans raies apparentes; front une fois plus large que le diamètre d'un œil. Elytres ponctuées, lisses entre les points. Antennes au moins en partie testacées.

♂ Antennes entièrement testacées ou d'un roux ou fauve testacé. Dernier arceau du ventre obtusément arrondi à l'extrémité, sinué de chaque côté de celle-ci, de deux tiers plus large à la base qu'il est long sur son milieu, déprimé ou concave sur celui-ci, rayé près du bord postérieur d'une ligne interrompue dans son milieu.

Obs. — Le corps est souvent dénudé au moins en partie, en dessus.

♀ Antennes testacées ou d'un roux ou fauve testacé, annelées de brun, ou de noir à l'extrémité des articles. Dernier arceau du ventre régulièrement arqué à son bord postérieur, rayé près de ce bord d'une ligne non interrompue, subconvexe, deux fois et demie aussi large à la base qu'il est long sur son milieu.

Obs. — Le corps est généralement revêtu de duvet, en dessus.

Bruchus umbellatorum, Fabr., Ent. Syst. t. 1. 2. p. 370. 14. — *Id.* Syst. Eleuth. t. 2. p. 396. 4.

Rhinomacer umbellatorum, Latr., Hist. nat. t. 11. p. 23. 1. — Lamarck, Anim. s. vert. t. 4. p. 370. 2.

Mycterus umbellatorum, Oliv., Entom. t. 5. 85. p. 451. n° 2. pl. 1. fig. 2, a, b. — *Id.* Encycl. meth. t. 8. (1811) p. 80. 2. — De Casteln. His. nat. t. 2. p. 234. 2. — Lucas, Explor. sc. de l'Algér. p. 363, 966. — Schmidt, Revis. d. Eur. Œdemer. *in* Linnea entom. t. 1. p. 144. 2. — Ach. Costa, Faun. d. Regn. di Napol. (*Salpingidei*) p. 5. pl. xii, fig. 1 et 2. — Küster, Kaef. Europ. 20. 84.

Long. 0,0067 à 0,0095 (3 à 4 1/4 l.) Larg. 0,0045 à 0,0051 (2 à 2 1/2 l.)

Corps oblong; convexe; noir, mais presque entièrement recouvert d'un duvet court et serré. *Tête* finement ponctuée; noire; garnie d'un duvet court, flavescent ou cendré flavescent. *Rostre* à peine plus long depuis le bord antérieur du postépistome jusqu'aux yeux, que le reste de la tête à partir de ce point; à peine plus long que large; sans traces de lignes enfoncées. *Front* aussi large que deux fois le diamètre transversal d'un œil. *Yeux* entiers; noirs. *Antennes* à peine prolongées jusqu'aux angles postérieurs du prothorax; séparées des yeux par un espace égal à la moitié du diamètre de l'un de ces

organes ; subcomprimées ; subfiliformes ou à peine renflées jusqu'au dixième article : les cinquième à neuvième à peine de moitié plus longs que larges ; testacées (♂), ou testacées avec l'extrémité des articles brune ou noirâtre (♀). *Prothorax* tronqué en devant ; élargi d'avant en arrière d'abord en ligne un peu courbe, puis presque droite ou légèrement rentrante ; en angle très-ouvert dirigé en arrière et obtus au devant de l'écusson, à la base ; à peine muni sur les côtés d'un rebord invisible en dessus ; sans rebord apparent à la base ; ruguleusement ponctué ; noir ; revêtu d'un duvet flave ou flave cendré (♀), ordinairement en partie enlevé (♂) ; offrant sur la ligne médiane les traces d'un sillon léger, peu distinct en devant, mais assez profond au devant de l'écusson ; marqué vers chaque cinquième de sa base d'une impression ou d'un point enfoncé ou sillon très-court. *Ecusson* presque orbiculaire ; déprimé ; noir ; pubescent. *Elytres* à peine aussi larges en devant que le prothorax à ses angles postérieurs ; trois fois au moins aussi longues que lui sur son milieu ; élargies en ligne courbe aux épaules, puis assez faiblement en ligne droite jusqu'aux deux tiers, obtusément arrondies postérieurement (prises ensemble) ; convexes ; creusées d'une fossette humérale ; assez finement ponctuées et lisses entre ces points ; noires, revêtues d'un duvet flave ou flave cendré (♀), souvent en partie dénudées (♂). *Repli* ruguleusement ponctué ; pubescent, cendré. *Dessous du corps* ponctué ; noir, garni d'un duvet à peine aussi épais que celui du dessus, cendré plombé, luisant. *Pieds* noirs, garnis d'un duvet semblable. *Premier arceau ventral* en ogive.

Cette espèce est exclusivement méridionale. On la trouve principalement sur les fleurs en ombelles, dans le midi de la France et dans presque tous les lieux voisins de la Méditerranée.

DEUXIÈME FAMILLE.

SALPINGIENS.

Caractères. *Antennes* offrant leurs derniers articles plus gros, constituant une sorte de massue d'égale grosseur ; à onzième article appendicé. *Palpes maxillaires* à dernier article comprimé ou subcomprimé, subparallèle ou un peu élargi vers le milieu, obtus à l'extrémité. *Prothorax* subcordiforme ; à bords latéraux repliés en dessous et sans rebord en dessus. *Elytres* débordant, de chaque côté, en

devant, la base du prothorax, des deux cinquièmes de la largeur de chacune. *Premier arceau ventral* plus grand, après les hanches, que le deuxième. *Postépisternums* en ligne presque droite ou un peu courbée vers le sternum, à leur côté interne. *Ongles* non munis d'une dent. *Corps* glabre.

A ces caractères généraux on peut ajouter :

Corps oblong ou ovale-oblong; en général faiblement ou médiocrement convexe. *Mandibules* cornées ; bifides à l'extrémité. *Mâchoires* à deux lobes : l'interne court : l'externe plus long, obtus à l'extrémité. *Menton* presque en parallélogramme. *Languette* membraneuse ; élargie d'arrière en avant ; entière ou presque entière en devant. *Prothorax* ordinairement subcordiforme, c'est-à-dire tronqué en devant; élargi en ligne courbe jusqu'au quart ou au tiers de ses côtés, puis rétréci en ligne d'abord un peu courbe et ensuite sinuée près des angles postérieurs, rarement arqué sur ses côtés ou sur la majeure partie de ceux-ci ; tronqué et muni d'un rebord très-étroit à la base. *Elytres* ordinairement un peu émoussées et presque rectangulaires aux épaules ; environ trois fois et demie plus longues que le prothorax ; marquées d'une fossette humérale qui rend le calus huméral plus prononcé ; rayées, sur les deux cinquièmes postérieurs de leur longueur, d'une strie juxta-suturale, qui fait paraître la suture munie d'un rebord très-étroit. *Repli* marqué, au moins sur les côtés des postépisternums, d'une rangée striale de points. *Dessous du corps* plus ou moins ponctué sur les replis du prothorax, presque aussi fortement sur les médi et postpectus, et plus légèrement sur le ventre. *Pieds* médiocres.

Ces insectes, de petite taille, se tiennent le plus souvent cachés sous les écorces.

Cette famille peut être divisée en deux rameaux :

		Rameaux.
Rostre	d'un tiers au moins et souvent une fois plus large, près du bord antérieur des yeux, qu'il est long depuis ce point jusqu'au bord antérieur du postépistome ; peu ou point sensiblement renflé ou élargi près de ce bord.	SALPINGATES.
	généralement moins large ou à peine aussi large près du bord antérieur des yeux, qu'il est long depuis ce point jusqu'au bord antérieur du postépistome ; sensiblement élargi ou renflé près de ce bord.	RHINOSIMATES.

PREMIER RAMEAU

SALPINGATES.

Caractères. *Rostre* d'un tiers au moins et souvent une fois plus large près du bord antérieur des yeux, qu'il est long depuis ce point jusqu'au bord antérieur du postépistome.

Ces insectes se répartissent dans les genres suivants :

Genres.

Prothorax
- denticulé sur les côtés. Antennes offrant leurs trois derniers articles notablement et à peu près également plus gros. — *Lissodema.*
- Prothorax lisse ou non denticulé sur les côtés.
  - Labre transverse, une fois plus large que long. Antennes offrant leurs trois à cinq derniers articles plus gros. — *Salpingus.*
  - Labre subcordiforme ou triangulaire, d'un tiers plus large que long. Antennes offrant leurs six derniers articles plus gros. — *Rabocerus.*

Genre *Lissodema*, Lissodème ; Curtis (1).

Caractères. *Prothorax* arqué sur les côtés ou sur la majeure partie de ceux-ci, ou faiblement en cœur ; muni de petites dentelures latéralement. *Antennes* offrant leurs trois derniers articles sensiblement et à peu près également plus gros. *Rostre* une fois environ plus large près du bord antérieur des yeux qu'il est long depuis ce point jusqu'au bord antérieur du postépistome ; en ligne droite ou parfois rétréci d'arrière en avant sur les côtés, depuis l'insertion des antennes jusqu'au bord antérieur du postépistome et non renflé près de ce bord. *Epistome* et *labre* courts ; transverses, peu ou point sensiblement débordés sur les côtés par les mandibules : le labre, une fois environ plus large que long.

α. Prothorax arqué sur toute la longueur de ses côtés.

1. **L. cursor** ; Gyllenhal. *Oblong ; médiocrement convexe ; glabre ;*

(1) Entomol. Magaz. t. 1. (1833) p. 187.

variant du testacé au fauve brunâtre, avec les pieds et souvent le ventre plus clairs. Rostre noté de deux fossettes. Postépistome rétréci d'arrière en avant. Prothorax arqué sur les côtés et muni à ceux-ci de cinq dentelures ; noté d'une fossette vers les trois quarts de chacun des bords latéraux et souvent de deux autres plus antérieures. Elytres subparallèles jusqu'à plus de la moitié ; à rangées striales de points confuses à la base, affaiblies vers l'extrémité. Repli réduit à une tranche sur les côtés du ventre.

Tenebrio cursor. LINNÉ, Faun. suec. p. 225, 818 ? — *Id.* Syst. Nat. t. 1. p. 675, 8 ? — GMEL., C. LINN. Syst. Nat. t. 1, p. 1994, 8 ? — DE VILLERS, C. LINN., Entom. t. 1. p. 387 ?
Salpingus cursor, GYLLENH., Ins. suec. t. 3. p. 746 6.
Lissodema heyana, CURT. Entom. Magaz. t. 1. p. 187.

Long. 0,0033 (1 1/2 l.). Larg. 0,0009 (2/5 l.).

Corps oblong ; très-médiocrement convexe ; glabre ; luisant ; variant du fauve testacé au fauve brunâtre, en dessus. *Tête* marquée de points assez rapprochés. *Rostre* obtusément arrondi en devant ; aplani ; court, à peine plus long que le reste de la tête depuis le bord antérieur des yeux jusqu'au prothorax ; une fois environ plus large près des yeux, qu'il est long depuis ces organes jusqu'au bord antérieur du postépistome ; rétréci d'arrière en avant sur les côtés de ce dernier ; noté de deux fossettes sur la suture frontale. *Epistome* et *labre* transverses, courts, plus étroits que la base du postépistome, et par là, faisant paraître le bord antérieur du rostre obtus ou obtusément arrondi : le premier, presque confondu avec le postépistome. *Antennes* prolongées environ jusqu'aux angles postérieurs du prothorax : insérées moins près du bord antérieur du postépistome que de celui des yeux ; séparées du bord antérieur de ces organes par un espace moins grand ou à peine aussi grand que le diamètre de leur troisième article : fauves ou d'un fauve testacé ; hérissées de poils fauves ou testacés ; à premier article ovalaire, renflé : le deuxième moins gros, mais un peu moins étroit que le suivant, aussi long que large : les troisième à septième à peu près de même grosseur : le troisième un peu plus grand que le quatrième, plus long que large : les sixième et septième moins longs ou à peine aussi longs que larges : le huitième aussi court, mais moins étroit : les neuvième à onzième notablement plus gros, aussi longs pris ensemble que les six ou sept précédents réunis : les neuvième et dixième submoniliformes : le

onzième de deux tiers plus long que large, ovoïdo-conique. *Yeux* noirs, saillants; semiglobuleux. *Prothorax* avancé jusque près des yeux; arqués sur les côtés, c'est-à-dire élargis en ligne courbe jusqu'aux trois septièmes de ses côtés, et rétréci ensuite un peu plus sensiblement en ligne également courbe, jusqu'à ses angles postérieurs; muni, de chaque côté, de cinq dentelures, dont les deux postérieures moins petites ou plus prononcées; à peine ou faiblement plus large dans son diamètre transversal le plus grand que la tête prise aux yeux; très-médiocrement convexe; assez densement ponctué; marqué près des trois quarts ou quatre cinquièmes de ses côtés, d'une fossette ou ligne courte, transverse, ou un peu obliquement dirigée d'arrière en avant, de dehors en dedans; souvent noté de deux autres fossettes plus ou moins obsolètes, transversalement disposées vers les deux cinquièmes de sa longueur : variant du fauve testacé au fauve brunâtre. *Ecusson* petit, en triangle à côtés un peu curvilignes; pointillé. *Elytres* débordant la base du prothorax du tiers ou un peu plus de la largeur de chacune; trois fois ou un peu plus aussi longues que lui; subparallèles jusqu'aux quatre septièmes de leur longueur, faiblement rétrécies ensuite en ligne un peu courbe, en ogive à l'extrémité; médiocrement convexes: marquées de rangées striales de points médiocrement régulières, confuses près de la base, affaiblies postérieurement : la juxta-marginale, peu ou point creusée en forme de strie; déprimées sur leur disque ou notées d'une fossette transverse plus ou moins marquée vers le cinquième ou le quart de leur longueur. *Repli* presque aussi large sur les côtés de la poitrine, que les postépisternums vers le milieu de leur longueur; lisse, marqué d'un faible rangée de points; réduit à une tranche presque à partir de la base du ventre. *Dessous du corps* fauve, d'un fauve brunâtre ou d'un fauve testacé sur la poitrine, ordinairement plus pâle, soit testacé, soit d'un flave testacé sur le ventre; fortement ponctué sur l'antépectus, un peu moins fortement sur le reste de la poitrine, légèrement sur le ventre. *Pieds* médiocres; testacés ou d'un flave testacé.

Cette espèce paraît rare en France. Elle a été prise à la Grande-Chartreuse par M. Guillebeau, et dans les environs de Lyon par M. Rey. Je l'ai reçue de Suède de M. Boheman.

Obs. — Elle se distingue des autres espèces de ce genre par sa couleur; par ses élytres plus parallèles; surtout par la forme de son prothorax assez faiblement arqué sur les côtés au lieu d'être subcor-

diforme, et se rapprochant, par là, de la figure presque carrée; par les deux petites dentelures postérieures des côtés du prothorax plus prononcées; par son postépistome rétréci d'arrière en avant sur les côtés.

Cet insecte est probablement le *Tenebrio cursor* de Linné, comme l'a fait observer Gyllenhal; mais, si ma mémoire est fidèle, le type manque dans la collection linnéenne conservée à Londres.

αα. Prothorax arqué ou subarrondi sur les trois quarts antérieurs au moins de ses côtés, subparallèle ou rétréci ensuite.

2 **L. lituratus**; A. Costa. *Oblong; médiocrement convexe; glabre; testacé en dessus, avec le prothorax paré d'une large bande transversale et les élytres ornées de deux taches suturales, et chacune de deux autres, noires ou d'un brun noir: la suturale antérieure basilaire, transverse: la postérieure, elliptique: des autres, l'une discale: l'autre marginale, raccourcie à ses extrémités. Prothorax avancé jusqu'aux yeux, arqué ou subarrondi jusqu'aux trois-quarts de ses côtés, rétréci ensuite; muni latéralement de trois dentelures, et marqué d'une fossette vers les trois quarts de chacun de ses bords latéraux. Dessous du corps obscur sur la poitrine, testacé sur le ventre. Pieds pâles.*

Salpingus lituratus, A. Costa, *in* Ann. dell'Accad. degli Aspir. Natur., 2e série, t. I, p. 158. — *Id.* Faun. del Regn. di Napol. (*Salpingidei*), p. 7, 1. pl. XII, fig. 5 (indiqué par erreur, dans le texte, fig. 3).

Etat normal des élytres. *Elytres* d'un roux ou flave testacé, ornées de deux taches suturales, et, chacune, de deux autres, noires ou d'un noir brun: la tache suturale antérieure, située à la base, prolongée environ jusqu'au cinquième de la longueur des étuis, presque en parallélogramme transverse, étendue de chaque côté, à partir de la suture, jusqu'à la troisième rangée striale de points: la deuxième tache suturale, elliptique, prolongée depuis les deux cinquièmes jusqu'aux trois quarts ou quatre cinquièmes des étuis, réduite au rebord sutural à ses extrémités, graduellement élargie dans son milieu, jusqu'à la deuxième ou presque troisième rangée juxta-scutellaire: la première tache particulière à chaque élytre, discale, oblongue, prolongée du cinquième ou presque du quart des étuis, jusqu'à la moitié ou un peu moins de leur longueur, couvrant les quatrième à sixième rangées striales: la deuxième tache particulière à chaque étui, constituant une bande longitudinale juxta-marginale,

couvrant au moins les deux rangées striales les plus voisines du bord externe, et prolongées du quart de la longueur des étuis, jusqu'aux deux tiers ou presque trois quarts des élytres.

Les cuisses sont alors ordinairement d'un noir brun.

Variations (par défaut).

Obs. Quand la matière colorante noire n'a pas été assez abondante, les parties noires du prothorax et des élytres passent au brun ou au brun testacé; les taches se montrent souvent un peu réduites; la poitrine est moins foncée, le ventre plus pâle ou livide, et les pieds le plus souvent entièrement flaves ou d'un flave roussâtre.

Variations (par excès.)

Obs. Quand la matière colorante noire a abondé, les taches des élytres ont souvent un peu plus d'extension : la tache discale s'unit parfois à la seconde suturale et à la juxta-marginale. La poitrine est noire ou noirâtre : le ventre testacé ou d'un roux testacé, et les cuisses noires ou d'un noir brun.

Long. 0,0017 à 0,0022 (3/4 à 1 l.) Larg. 0,0008 (2/5 l.)

Corps oblong; médiocrement convexe; glabre; luisant. *Tête* variant du brun ou brun noirâtre au testacé ou testacé brunâtre, sur le front et sur le vertex, d'un testacé livide ou flave testacé sur le rostre; marquée, sur le front et sur le vertex, de points assez petits et assez serrés, peu ponctuée en devant. *Rostre* presque en angle obtus en devant; plat; près d'une fois plus long que le reste de la tête, qui est enfoncée dans le prothorax jusqu'aux yeux; une fois et demie plus large qu'il est long, depuis le bord antérieur des yeux jusqu'à celui du postépistome; marqué de deux fossettes assez profondes, ayant de la tendance à converger en arrière, et faisant relever le milieu du postépistome en carène. *Epistome* et *labre* courts; transverses; le premier, plus étroit que le postépistome, débordé par les mandibules : le second, de moitié ou près d'une fois plus large que long. *Antennes* un peu plus longuement prolongées que les angles postérieurs du prothorax; insérées plus près des yeux que du bord antérieur du postépistome : séparées de ces organes par un espace moins grand que le diamètre de leur premier article : d'un roux ou flave testacé à la base avec les trois à cinq derniers articles d'un brun roussâtre; hérissées de poils roussâtres, à premier article ovalaire, peu

renflé : les deuxième à sixième à peu près de même grosseur : le deuxième au moins aussi long que large, un peu moins court que les suivants, même que le troisième : les septième et huitième graduellement et faiblement plus gros que les précédents : les neuvième à onzième sensiblement plus gros, aussi longs pris ensemble, que les quatre ou cinq précédents réunis : les neuvième et dixième submoniliformes : le onzième, ovoïdo-conique. *Prothorax* avancé jusqu'aux yeux ; presque subcordiforme, subarrondi sur les trois quarts antérieurs de ses côtés, c'est à dire élargi en ligne courbe jusqu'aux deux cinquièmes, puis rétréci en ligne courbe jusqu'aux trois quarts et subparallèle ensuite ; muni de trois dentelures de chaque côté sur sa partie subarrondie ; sensiblement plus large dans son diamètre transversal le plus grand que la tête prise aux yeux ; médiocrement ou assez convexe : marqué de points assez gros et assez rapprochés : d'un roux ou flave testacé avec une bande transversale médiaire, noire ou d'un brun noir, dans l'état normal, brune ou brunâtre, chez les variétés moins fortement colorées ; marqué de chaque côté d'une fossette, vers les trois quarts de sa longueur. *Ecusson* petit ; triangulaire, parfois à côtés curvilignes ; ordinairement testacé ou brunâtre. *Elytres* à peine ou faiblement élargies jusqu'aux trois septièmes de leur longueur, rétréeies ensuite faiblement en ligne un peu courbe, subarrondies à l'extrémité : médiocrement convexes ; colorées comme il a été dit ; marquées de rangées striales de points, assez régulières jusqu'à la base, affaiblies postérieurement : la juxta-marginale ou les deux juxta-marginales creusées en strie depuis le quart ou le tiers jusqu'aux trois quarts de leur longueur. *Intervalles* à peine plus larges ou à peine aussi larges que le diamètre des points des rangées striales ; plans ou presque plans ; imponctués ou peu distinctement ponctués *Repli* déprimé et marqué d'une rangée de points sur les côtés de la poitrine ; aussi large, sur ces côtés, que les postépisternums vers la moitié de la longueur de ceux-ci, réduit à une tranche, à partir de la base du ventre. *Dessous du corps* testacé ou d'une teinte rapprochée sur l'antépectus et sur le ventre, ordinairement brun ou d'un brun testacé sur les médi et postpectus ; fortement ponctué sur ces derniers, un peu moins fortement sur les replis prothoraciques, superficiellement pointillé sur le ventre. *Pieds* d'un flave testacé, avec les cuisses obscures dans les variétés foncées : cuisses antérieures un peu renflées.

Cette espèce paraît être exclusivement méridionale. Elle a été prise en octobre 1844 sur l'aubépine, dans les environs de Bordeaux, par

M. Perroud, et, il y a quelques années, dans les environs d'Hyères, par M. Cl. Rey.

Obs. — Elle s'éloigne des espèces suivantes et même de toutes les autres de cette petite Tribu par sa tête enfoncée dans le prothorax jusqu'aux yeux. Elle s'en distingue d'ailleurs facilement par la coloration de sa robe; par la forme de son prothorax subarrondi ou arqué sur les trois quarts antérieurs de ses côtés et pourvu seulement de trois petites dentelures sur chacun de ceux-ci.

ααα Prothorax faiblement en cœur, élargi jusqu'au tiers de ses côtés, graduellement rétréci ensuite jusqu'aux angles postérieurs.

3. **L. denticollis**; Gyllenhal. *Oblong; médiocrement convexe: glabre. Tête, prothorax, majeure partie basilaire des antennes et antépectus d'un fauve testacé: pieds plus pâles; élytres variant du fauve brunâtre au noir, parées chacune d'une tache humérale et souvent d'une autre, vers les deux tiers de leur longueur, testacées; marquées de rangées striales de points, peu régulières, affaiblies postérieurement. Prothorax offrant vers le tiers sa plus grande largeur, rétréci ensuite en ligne droite; marqué d'une fossette vers les deux tiers de chacun de ses côtés. Postépistome parallèle, relevé sur les côtés.*

État normal. *Elytres* brunes, ornées chacune de deux taches d'un fauve testacé, plus ou moins développées: l'antérieure, humérale, un peu oblique, couvrant ordinairement le cinquième de leur longueur et la moitié externe de leur largeur à la base, étendue à sa partie postérieure jusqu'aux deux cinquièmes ou au quart interne de la largeur de chaque élytre, parfois presque jusqu'à la suture: la deuxième, moins marquée vers les deux cinquièmes de leur longueur, plus près du bord externe que de la suture.

Curculio quadripustulatus, Marsh., Ent. brit. p. 297. 171.
Rhinosimus quadriguttatus, (Latreille) (Dejean), Catal (1821), p. 77. — *Id.* (1833) p. 229. — *Id.* (1837) p. 251. — S. Farg. et A. Serville, Encycl. méth. t. 10. p. 288, 4. — De Casteln., Hist. nat. t. 2. p. 254, 2. — L. Duf. Excurs. p. 452, b.
Rhinosimus 4-maculatus, Muls., Lettr t. 2. p. 302. 2.
Sphaeriestes 4-pustulatus. Curtis, A Guide, etc. p. 56. 2. — *Id.* Brit. Entom. t. 14. 6. — Steph., Illustr. t 4. p. 249. pl. 21. fig. 5. — *Id.* Man. p. 340. 2663.
Salpingus 4-dentatus, L. Redtenb. Faun. Austr. p. 630.

Variations des élytres (par défaut).

Var. α *Elytres fauves ou d'un fauve testacé, ornées chacune de deux taches plus pâles.*

Variations des élytres (par excès)

Var. β *Elytres d'un brun noir ou noires, ornées chacune d'une tache humérale testacée.*

Obs. — Quand la matière colorante noire a été plus abondante, la tache postérieure a souvent disparu ou devient peu distincte, et la tache antérieure est alors plus vive.

Salpingus denticollis, GYLLENHAL : Ins. suec., t. 3, p. 715, 5 — L. REDTENB. Faun. Austr. p. 631.

Sphaeriestes denticollis, STEPH., Illustr., t. 4, p. 219. — *Id.* Man. p. 340. 2664.

Long. 0,0022 à 0,0026 (1 à 1 1/5 l.) Larg. 0,0009 (2/5 l.).

Corps oblong ; médiocrement convexe ; glabre ; luisant. *Tête* d'un roux fauve, ou d'un fauve testacé ; densement ponctuée. *Rostre* un peu obtus en devant ; plat ; de la couleur du front ; à peine plus long que le reste de la tête ; une fois et demie plus large qu'il est long, depuis le bord antérieur des yeux jusqu'à celui du postépistome ; offrant près de chacun de ses côtés un faible sillon longitudinal prolongé jusque sur le front ; parallèle et relevé sur les côtés du postépistome. *Epistome* et *labre* transverses ; courts ; presque également et notablement moins larges que le bord antérieur de l'épistome : ce dernier tronqué et non dilaté sur les côtés. *Antennes* moins longuement prolongées que les angles postérieurs du prothorax ; insérées moins près du bord antérieur de l'épistome que des yeux ; séparées de ces organes par un espace égal environ au quart du diamètre de l'un de ces organes ; d'un roux ou fauve testacé, avec les trois derniers articles obscurs ou noirâtres, et garnis d'une courte pubescence grise ; hérissées de quelques poils ; à premier article peu renflé : les deuxième à sixième articles un peu plus étroits, de même grosseur : les septième et huitième à peine moins étroits : les trois derniers plus gros ; le deuxième subglobuleux : le troisième à peine plus long ou aussi long que large : les quatrième à huitième un peu moins longs que larges : les neuvième et dixième obconiques, plus longs que larges : le onzième conique ou ovoïdo-conique, de moitié au moins

plus long que large : les trois derniers aussi longs, pris ensemble, que les cinq ou six précédents réunis. *Yeux* peu fortement saillants. *Prothorax* assez faiblement subcordiforme, c'est à dire élargi jusqu'au tiers ou un peu plus de ses côtés et rétréci ensuite en ligne droite jusqu'à ses angles postérieurs ; à peine plus large dans son diamètre transversal le plus grand que la tête prise aux yeux; médiocrement convexe ; d'un roux fauve ou d'un fauve testacé ; densement ponctué; marqué de chaque côté, vers les deux tiers de sa longueur, d'une fossette parfois unie ou presque unie à sa pareille, et constituant un sillon transversal arqué en devant ; armé de chaque côté, sur sa partie arquée en dehors, de trois ou quatre petites dents. *Ecusson* en triangle à côtés curvilignes; peu densement ponctué; variant du noir au brun fauve. *Élytres* assez faiblement élargies jusqu'aux quatre septièmes de leur longueur ou un peu plus rétrécies ensuite en ligne un peu courbe, obtusément arrondies à l'extrémité : médiocrement convexes ; marquées de points disposés en rangées striales, souvent peu régulières, affaiblies et confuses postérieurement : le plus souvent marquées d'une dépression ou d'une fossette transverse, vers le cinquième de la longueur de chacune ; colorées et peintes comme il a été dit. *Intervalles* plans : les alternes, marqués de quelques points. *Repli* égal aux deux tiers environ de la longueur des postépisternums, vers la moitié de la longueur de ceux-ci ; marqué d'une rangée de points ; réduit à une tranche presque à partir du premier arceau ventral. *Dessous du corps* d'un roux fauve ou d'un fauve testacé sur l'antépectus, ordinairement brun sur le reste, avec le bord postérieur des arceaux du ventre d'une teinte plus obscure ; parfois d'un fauve testacé ou testacé chez les individus chez lesquels la matière colorante n'a pas eu le temps de se développer. *Postépisternums* rétrécis en ligne presque droite à leur côté interne ; cinq ou six fois aussi longs qu'ils sont larges à l'extrémité. *Pieds* d'un flave testacé.

Cette espèce se trouve en battant les vieilles haies, les branches mortes des arbres, les fagots qui ont séjourné longtemps dans les bois, etc. Elle n'est pas bien rare dans les environs de Lyon.

Obs. — Elle se distingue des deux espèces précédentes par la couleur et les taches de ses élytres, et surtout par la configuration presque cordiforme de son prothorax, offrant vers le tiers de sa longueur sa plus grande largeur, et graduellement rétréci ensuite jusqu'aux angles postérieurs.

La couleur de cet insecte varie suivant le développement de la matière colorante noire. Quand elle a été peu ou médiocrement abondante, les élytres sont brunes ou d'un brun testacé, avec quatre taches pâles. A l'une de ces nuances se rapporte le *R. 4-guttatus* de Latreille et de Saint-Fargeau et A. Serville. Quand au contraire le pigmentum noir a surabondé, les élytres ont une teinte plus foncée, et ordinairement alors la tache postérieure a disparu ; mais, par contre, l'antérieure est devenue plus vive, soit par l'effet de son contraste avec la couleur des élytres, soit parce que la matière noire se trouve plus nettement limitée, comme on le voit dans le *Salpingus denticollis* de Gyllenhal.

Divers auteurs ont, selon nous, cherché à tort à faire deux espèces de ces variétés. On trouve toutes les transitions entre les variations extrêmes.

Cet insecte paraît avoir été décrit pour la première fois par Marsham ; mais placé par cet auteur dans son grand genre *Curculio*, il était difficile à reconnaître. Nous conserverons donc le nom de Gyllenhal qui le premier l'a décrit d'une manière convenable.

Genre *Salpingus*, Salpingue

(σάλπιγξ, trompette.)

Caractères. *Prothorax* subcordiforme ; lisse ou non denticulé sur les côtés. *Antennes* offrant leurs trois à cinq derniers articles plus gros. *Rostre* obtus en devant ; d'un tiers ou souvent une fois plus large près du bord antérieur des yeux, qu'il est long depuis ce point jusqu'au bord antérieur du postépistome. *Epistome* et *labre* courts, transverses ; peu ou point sensiblement débordés sur les côtés par les mandibules : le *labre*, une fois environ plus large que long ; notablement moins large que l'épistome.

α. Rostre de deux tiers au moins plus large vers le bord antérieur des yeux qu'il est long depuis ce point jusqu'au bord antérieur du postépistome ; en ligne à peu près droite sur les côtés, depuis l'insertion des antennes jusqu'au bord antérieur du postépistome ; non sensiblement renflé près de ce bord. (g. *Salpingus*).

β. Repli réduit à une tranche presque depuis la base du ventre.

γ. Prothorax offrant vers le tiers de la longueur de chacun de ses côtés, une fossette assez prononcée. Antennes offrant les trois derniers articles plus gros.

1. **S. ater**; Paykull. *D'un noir métallique, parfois d'un brun de poix, avec les tarses ou même tous les pieds et la base des antennes d'un rouge ou fauve testacé. Antennes aussi rapprochées des yeux que le tiers du diamètre d'un œil ; offrant les trois derniers articles plus gros : les neuvième et dixième submoniliformes : les septième et huitième obconiques, un peu moins gros. Rostre une fois moins long depuis le bord antérieur du postépistome qu'il est large. Tête et prothorax marqués de points assez serrés : ce dernier à peine aussi large que la tête, marqué d'une fossette vers le tiers de chacun de ses côtés. Elytres striément ponctuées depuis la base. Repli réduit à une tranche sur les côtés du ventre.*

Dermestes ater, Payk., Faun. suec. t. 1. p. 298, 28.
Salpingus ater, Gyllenh., Ins. suec. t. 2. p. 642. — Zetterst. Faun. lapp. p. 292. 1. — *Id.* Ins. lapp. p. 167. 1. — Salhb. Ins. fenn. p. 499. 3. — De Casteln. Hist. nat. t. 2. p. 254. 1. — Lucas, Explor. sc. de l'Algér. p. 363, 967 ?
Sphæriestes ater, Curtis, A Guide, p. 56. — *Id.* Brit. entom. t. 44. 2. — Steph., Illustr. t. 4. p. 218. — *Id.* Man. p. 339. 2658.

Long. 0,0027 à 0,0033 (1 1/4 à 1 1/2 l.) Larg. 0,0009 à 0,0011 (2,5 à 1/2 l.)

Corps oblong ; médiocrement convexe ; glabre, luisant ou brillant. *Tête* ordinairement d'un noir métallique, parfois d'une teinte moins obscure ; à peine aussi longue qu'elle est large, prise aux yeux ; marquée de points assez rapprochés et séparés par des espaces lisses ; notée parfois d'une fossette sur le milieu du front. *Rostre* obtusément en angle très-ouvert et obtus, en devant ; aplani, un peu inégal, marqué de deux fossettes assez profondes, qui font paraître relevé le milieu du postépistome ; une fois plus large au devant des yeux, qu'il est long depuis le bord antérieur de ces organes jusqu'à celui du postépistome. *Epistome* et *labre* courts ; transverses ; pâles. *Palpes* d'un fauve ou rouge testacé. *Antennes* à peine prolongées jusqu'aux angles postérieurs du prothorax ; insérées un peu plus près du bord antérieur du postépistome que des yeux ; séparées de ceux-ci par un espace à peine égal au tiers du diamètre de l'un de ces organes; fauves ou d'un roux fauve sur les six premiers articles, obscures ou d'un brun noir sur les autres ; hérissées de poils peu serrés ; à premier article peu renflé : les deuxième à quatrième à peu près uniformément un peu moins gros : les septième et huitième légèrement plus gros : les neuvième à onzième sensiblement plus gros : le troisième un peu plus long que ses voisins : les quatrième à sixième

à peu près égaux, à peine plus longs que larges : les septième et huitième aussi larges que longs : les neuvième et dixième plus larges que longs, submoniliformes : le onzième, ovoïdo-conique. *Yeux* noirs, semi-globuleux. *Prothorax* subcordiforme : à peine aussi large dans son diamètre transversal le plus grand que la tête prise aux yeux ; médiocrement convexe ; d'un noir métallique ou bronzé ou parfois d'une teinte moins obscure ; marqué de points aussi serrés et aussi forts que ceux de la tête ; noté près du tiers de chacun de ses bords latéraux, d'une fossette en ovale transverse, assez prononcée, et parfois d'une autre plus petite vers les deux tiers. *Ecusson* petit ; en triangle ou presque en demi-cercle ; parcimonieusement ponctué ; noir brun ou brun de poix. *Elytres* assez faiblement élargies jusqu'aux quatre septièmes ou trois cinquièmes de leur longueur, rétrécies ensuite en ligne courbe, en ogive obtuse à l'extrémité; très-médiocrement convexes ; d'un noir métallique ou bronzé, parfois d'un brun de poix : luisantes ou brillantes ; marquées, depuis la base, de rangées striales de points, affaiblies postérieurement : la juxta-marginale presque en strie : offrant souvent chacune vers le cinquième de leur longueur, une dépression transverse plus ou moins faible. *Intervalles* plans : les alternes notés de quelques points. *Repli* presque aussi large que les postépisternums vers la moitié de leur longueur : réduit à une tranche à partir du premier arceau du ventre. *Dessous du corps* d'un noir métallique ou parfois brun, brun de poix ou même presque brun testacé ; luisant ou brillant. *Postépisternums* en ligne un peu courbe à leur côté interne, offrant vers le tiers leur plus grande largeur, rétrécis ensuite ; au moins six fois aussi longs qu'ils sont larges à l'extrémité ; ponctués ; formant à la réunion de leur côté antérieur et de l'interne un angle très-ouvert, souvent un peu émoussé. *Pieds* ordinairement noirs, avec les tarses d'un brun de poix ou d'un brun testacé, quelquefois avec les tibias ou même entièrement d'un brun testacé ou même d'un fauve testacé. *Cuisses* antérieures et intermédiaires un peu renflées.

Cette espèce est rare en France ; elle habite principalement les bois montagneux, les parties froides ou élevées.

Obs. Le *Salpingus ater* se distingue des *S. bimaculatus* et *castaneus* par sa couleur ; par ses antennes offrant seulement les trois derniers articles également plus gros : les septième et huitième un peu moins gros ; par son prothorax offrant les deux fossettes antérieurs les plus prononcées ; les autres souvent nulles ou obsolètes ; par la largeur du repli des élytres comparée à celle des postépisternums ; par le

bord interne de ceux-ci sensiblement arqué. Il diffère du *S. aeratus*, par sa couleur ; par ses antennes insérées un peu plus près des yeux ; par son prothorax offrant les fossettes postérieures nulles ou peu marquées; par ses élytres à stries régulières jusqu'à la base. Il s'éloigne en outre du *S. bimaculatus* par ses élytres sans taches, et du *S. castaneus* par son prothorax à peine aussi large que la tête, prise aux yeux ; par ses élytres striément ponctuées jusqu'à la base ; par son repli réduit à une tranche à partir du commencement du ventre ou du bord postérieur du premier arceau ventral.

La couleur du corps varie. Dans l'état le plus complet, il est d'un noir métallique ou bronzé ; mais quand la matière colorante noire a été moins abondante, le noir passe au brun noir, au noir de poix ou même sur quelques parties au brun testacé. Les pieds souvent noirs, avec les tarses seuls plus clairs, sont parfois, chez les variétés par défaut, entièrement d'un rouge testacé pâle ou d'un fauve testacé.

γγ. Prothorax offrant vers le tiers et vers les deux tiers de chacun de ses côtés une fossette presque également prononcée. Antennes offrant leurs trois et presque leurs quatre derniers articles plus gros,

2. **S. aeratus.** *Bronzé ou d'un bronzé obscur ; avec la majeure partie des antennes, les tibias, les tarses et parfois les cuisses d'un fauve testacé. Antennes aussi rapprochées des yeux que la moitié au moins du diamètre d'un œil ; offrant les trois ou quatre derniers articles plus gros : le huitième, obconique, à peine moins gros que le suivant. Rostre une fois moins long depuis le bord antérieur du postépistome qu'il est large. Tête et prothorax marqués de points assez serrés : ce dernier à peine plus large que la tête ; marqué d'une fossette assez prononcée, vers le tiers et les deux tiers de chacun de ses côtés. Élytres à rangées striales de points, peu régulières près de la base. Repli réduit à une tranche, sur les côtés du ventre.*

Sphaeriestes aeneus, Stephens, Illustr. t. 5. p. 421 ? — *Id.*, Man. p. 340. 2661 ? — Curtis, Brit. Entom. t. 14. p. 662. 5 ?
Salpingus aeratus, Cl. Rey, *in* Collect.
Salpingus tarsatus, Guillebeau, *in* collect.

Long. 0,0029 à 0,0033 (1 1/3 à 1 1/2 l.) Larg. 0,0009 (2/5 l.)

Corps oblong, médiocrement convexe ; glabre, luisant ou brillant, en dessus. *Tête* ordinairement bronzée ou d'un noir bronzé ; un peu

peu plus longue qu'elle est large, prise aux yeux, marquée de points assez forts et assez rapprochés ; notée d'une fossette sur le milieu du front. *Rostre* obtus, en devant ; aplani ; un peu inégal, marquée sur la suture frontale ou sur la partie du front voisine de celle-ci, de deux fossettes, qui font paraître subconvexe la partie frontale du rostre ; rétréci d'arrière en avant sur les côtés du postépistome ; près d'une fois plus large au devant des yeux, qu'il est long depuis le bord antérieur de ces organes jusqu'à celui du postépistome. *Épistome* et *labre* transverses : le premier, très-court, déborde sur les côtés par les mandibules : le labre, moins court, une fois environ plus large que long. *Antennes* prolongées à peu près jusqu'aux angles postérieurs du prothorax ; insérées à peu près à distance égale du bord antérieur des yeux et de celui du postépistome ; séparées des yeux par un espace au moins égal à la moitié du diamètre de l'un de ces organes ; d'un roux fauve, avec les trois derniers articles souvent nébuleux ou obscurs ; hérissées de poils peu serrés ; à premier article un peu renflé : les deuxième, quatrième, cinquième et sixième obconiques, à peu près égaux en longueur et en grosseur, plus longs chacun qu'ils sont larges : le troisième, un peu plus grand : les septième et huitième obconiques, moins longs que larges, graduellement un peu plus gros : le huitième à peine moins gros que le suivant : les trois derniers, plus gros : les neuvième et dixième, cupiformes, obconiques ou submoniliformes : le onzième, ovoïdo-conique. *Yeux* noirs, semiglobuleux. *Prothorax* subcordiforme : faiblement plus large dans son diamètre transversal le plus grand, que la tête prise aux yeux ; médiocrement convexe ; bronzé ou d'un bronzé obscur ; marqué de points au moins aussi forts et aussi rapprochés que ceux de la tête ; noté près de ses bords latéraux, vers le tiers et les deux tiers de la longueur de ceux-ci, d'une fossette à peu près aussi marquée l'une que l'autre : la postérieure, parfois unie ou presque unie à sa pareille, en forme de sillon transversal un peu arqué en devant, et plus ou moins large. *Écusson* petit, en triangle ; peu ponctué ; bronzé. *Elytres* subparallèles ou à peine élargies jusqu'à la moitié ou aux quatre septièmes de leur longueur, faiblement rétrécies ensuite en ligne courbe, subarrondies postérieurement : médiocrement convexes ; bronzées ou d'un bronzé obscur : luisantes ou brillantes ; marquées de rangées striales de points, confuses près de la base, affaiblies postérieurement : la juxta-marginale sulciforme sous l'épaule ; notées, sur les côtés de l'écusson, d'une strie courte ; notées, sur le milieu de chacune, d'une fossette

ou dépression transverse. *Intervalles* plans : les alternes, marqués de quelques points disposés sur une rangée longitudinale. *Repli* aussi large que les trois quarts des postépisternums, vers la moitié de la longueur de ceux-ci ; marqué sur les côtés de ces derniers d'une rangée striale de points ; réduit à une tranche, à partir des hanches postérieures. *Dessous du corps*, bronzé obscur ou d'un noir bronzé ; fortement ponctué sur les replis du prothorax, moins fortement sur les médi et postpectus, densement pointillé sur le ventre. *Postépisternums* rétrécis d'avant en arrière en ligne presque droite à leur côté interne ; fortement ponctués ; trois fois aussi longs qu'ils sont larges dans leur milieu : leur côté antérieur formant avec l'interne un angle très-ouvert et un peu émoussé. *Poils* d'un fauve livide ou testacé, avec les cuisses souvent un peu obscures : toutes les cuisses médiocrement renflées.

Cette espèce habite diverses parties de la France. Elle a été prise sur le mont Pilat par MM. Guillebeau et Cl. Rey.

Obs. — Elle est probablement identique avec le *Sphaeriestes aeneus* de Stephens et de M. Curtis.

Elle se distingue du *S. ater*, par son corps plus sensiblement convexe ; par sa couleur bronzée ; par ses antennes insérées un peu moins près des yeux, offrant le huitième article presque aussi gros que le neuvième et paraissant ainsi avoir les quatre derniers articles plus gros ; par son prothorax offrant les quatre fossettes à peu près également prononcées : par les rangées striales de points des élytres moins régulières ou plus confuses près de la base ; par le bord interne des postépisternums en ligne presque droite.

Elle s'éloigne du *S. bimaculatus*, par sa couleur ; par ses antennes un peu moins rapprochées des yeux ; par ses élytres à rangées striales confuses près de la base.

Elle diffère du *S. castaneus* par sa couleur ; par les fossettes situées vers le tiers de la longueur des côtés du prothorax aussi prononcées que les postérieures ; par le repli des élytres, réduit à une tranche à partir des hanches postérieures.

γγγ. Prothorax offrant vers les deux tiers de ses bords latéraux une fossette plus ou moins prononcée. Antennes offrant leurs quatre derniers articles plus gros.

3. **S. bimaculatus** ; Gyllenhal. *D'un noir brun ou ferrugineux, avec une tache antérieure suborbiculaire sur chaque élytre, et les tarses,*

pâles. Antennes offrant les quatre ou cinq derniers articles plus gros : les septième et huitième obconiques : les neuvième et dixième submoniliformes ; plus rapprochées des yeux que la moitié du diamètre d'un œil. Rostre de deux tiers moins long depuis le bord antérieur du postépistome jusqu'aux yeux, qu'il est large. Tête et prothorax marqués de points peu serrés : ce dernier à peine plus large que la tête, noté d'une fossette vers les deux tiers de ses côtés. Élytres striément ponctuées depuis la base. Repli réduit à une tranche sur les côtés du ventre.

Salpingus bimaculatus, Gyllenhal, Ins suec., t. 2, p. 644, 4. — Sahlb., Insect fenn. p. 501. 5.

Long. 0,0033 (1 1/2 l.) Larg. 0,0009 (2/5 l.)

Corps oblong ; très-médiocrement convexe ; glabre : luisant ou brillant, en dessus. *Tête* noire ou brune ; luisante : peu densement ponctuée ; à peine plus longue qu'elle est large, prise aux yeux. *Rostre* obtus en devant ; aplani, un peu inégal, marqué d'une fossette ou dépression près de chaque bord latéral du postépistome, avec le milieu de celui-ci sensiblement relevé ; non élargi vers le bord antérieur du postépistome ; de deux tiers environ plus large qu'il est long depuis ce bord jusqu'à celui des yeux. *Epistome* et *labre* courts ; d'un fauve ou rouge testacé. *Palpes* d'un rouge testacé. *Yeux* noirs. *Antennes* un peu moins longuement prolongées que les angles postérieurs du prothorax ; à peine insérées aussi près du bord antérieur du postépistome que de celui des yeux ; séparées de ces derniers par un espace moins grand que la moitié du diamètre de l'un de ces organes ; fauves à la base, d'un fauve obscur à partir du cinquième ou sixième article ; hérissées de poils peu nombreux ; parcimonieusement pubescentes sur les derniers articles : le premier obconique, renflé, à peine plus long que large : les trois suivants presque égaux, subovoïdes, un peu plus longs que larges : les cinquième et sixième obconiques, à peu près de même grosseur ou à peine plus gros que les précédents : le sixième, un peu plus court que le cinquième : le septième, obconique, plus gros que les précédents, presque aussi gros que le huitième : les huitième à onzième d'égale grosseur, les plus gros : le huitième obconique, au moins aussi long que large : les neuvième et dixième, submoniliformes, aussi larges que longs : le onzième, ovoïdo-conique. *Prothorax* subcordiforme ; à peine aussi large ou un peu moins large dans

son diamètre transversal le plus grand, que la tête prise aux yeux ; peu convexe ; marqué de points peu serrés ; lisse entre ces points ; noir ou d'un brun noir, parfois d'un brun fauve, surtout vers la base ; marqué de chaque côté, vers les trois quarts de la longueur de ceux-ci, d'une fossette ou d'un sillon transverse, un peu obliquement dirigé en devant, plus ou moins court. *Ecusson* petit ; triangulaire ; ponctué ; noir, brun ou d'un brun testacé. *Elytres* faiblement élargies jusqu'à la moitié ou un peu plus de leur longueur, rétrécies ensuite en ligne courbe, en ogive obtuse à l'extrémité ; très-médiocrement convexes ; d'un noir ou brun de poix ; marquées sur chacune d'une tache subarrondie, pâle ou d'un roux testacé brunâtre, d'une grandeur variable, prolongée ordinairement presque depuis la base jusqu'au quart ou aux deux septièmes de leur longueur, et presque étendue depuis le bord externe jusqu'à la suture ; marquées de rangées striales de points, affaiblies et un peu confuses vers l'extrémité ; la juxta-marginale creusée en strie jusque vers la moitié de leur longueur ; souvent marquée chacune d'une dépression transverse plus ou moins obsolète vers le cinquième ou le quart de leur longueur. *Intervalles* plans ; les alternes marqués de quelques points. *Repli* égal aux trois quarts environ de la largeur des postépisternums vers la moitié de leur longueur ; réduit à une tranche à partir du premier arceau ventral. *Ailes* hyalines. *Dessous du corps* d'un noir ou brun testacé ou ferrugineux ; luisant ou brillant. *Postépisternums* rétrécis en ligne un peu courbe près de la partie antérieure de leur côté interne ; six fois aussi longs qu'ils sont larges à l'extrémité ; formant à la réunion de leur côté basilaire et de l'interne un angle très-ouvert et non émoussé. *Pieds* d'un brun ferrugineux sur les cuisses et parfois sur les tibias, avec les tarses et parfois les tibias plus clairs ou d'un fauve testacé. *Cuisses* grêles.

Cette espèce habite le nord de l'Europe ; mais je ne suis pas sûr qu'elle ait été prise en France.

Obs. Elle a quelques rapports avec le *S. castaneus* ; mais outre les différences tirées de la couleur, elle s'en distingue par sa tête et son prothorax peu densement ponctués ; par son prothorax à peine aussi large dans son diamètre transversal le plus grand que la tête prise aux yeux ; par ses élytres striément ponctuées jusqu'à la base ; par son repli réduit à une tranche, à partir du premier arceau ventral ; par le huitième article des antennes obconique.

ββ Repli réduit à une tranche à partir du bord postérieur du troisième arceau ventral. Elytres irrégulièrement ponctuées à la base. Antennes offrant leurs quatre ou cinq derniers articles plus gros.

4. **S. castaneus**; PANZER. *Ordinairement d'un châtain testacé sur les élytres, et plus pâle ou d'un fauve testacé sur le reste du corps, avec les pieds plus clairs. Antennes offrant les quatre ou cinq derniers articles plus gros: le septième obconique: les neuvième à dixième submoniliformes; aussi rapprochées des yeux que la moitié du diamètre d'un œil. Rostre une fois moins long, depuis le bord antérieur de l'épistome jusqu'aux yeux, qu'il est large. Tête et prothorax densement ponctués: le dernier plus large que la tête; marqué d'une fossette ou d'un sillon vers les deux tiers de ses côtés. Elytres à rangées striales de points, confuses vers la base. Repli postérieurement réduit à une tranche.*

Obs. Dans l'état normal, les élytres se montrent d'un châtain testacé, avec le reste du corps d'un fauve testacé, et les pieds plus clairs. Mais quand la matière colorante a été plus abondante, la teinte est plus foncée et passe parfois au châtain.

Quand, au contraire, le pigmentum a trouvé des circonstances moins favorables pour se développer, la teinte est plus ou moins pâle.

Notoxus castaneus, (HELWIG) PANZER, Faun. germ. 31. 16.
Anthicus castaneus, SCHONH., Syn. ins. t. 2. p. 58. 26. — PANZER, Index, p. 89. 11.
Salpingus achilleae, BONELLI, Specim. Faun. subalp. *in* Memor. dell. Societ. di agric. di Torino, t. 9. p. 175. 22, pl. 4. fig. 22.
Salpingus piceae, (TISCHER) GERMAR, Faun. Insect. Europ. 10. 9. — L. REDTENB., Faun. austr. p. 630.
Salpingus rufescens, (DEJEAN) Catal. (1821) p. 77. — *Id.* (1833) p. 229. — *Id.* (1837) p. 215.
Sphaeriestes piciae, STEPH., Man. p. 340. 2662.
Sphaeriestes piceae, CURTIS, Brit. Entom. t. 14. n. 4.

Long. (0,0022 à 0,0036 (1 à 1 2/3 l.) Larg. 0,0008 à 0,0011 (1/3 à 1/2 l.)

Corps oblong; très-médiocrement ou peu convexe: luisant ou brillant, en dessus. *Tête* d'un fauve testacé, luisante: assez densement et uniformément ponctuée jusqu'au bord antérieur du postépistome; plus longue qu'elle est large prise aux yeux. *Rostre* non

élargi et obtusément tronqué en devant; aplani; marqué sur la suture frontale d'un sillon interrompu dans son milieu, ou de deux fossettes séparées par un espace légèrement convexe; non élargi vers le bord antérieur du postépistome; une fois au moins plus large qu'il est long, depuis ce bord jusqu'à celui des yeux; près d'une fois plus court que le prothorax. *Epistome* et *labre* transverses. *Yeux* noirs; semi-globuleux. *Antennes* prolongées à peu près jusqu'aux angles postérieurs du prothorax; insérées au moins aussi près du bord antérieur du postépistome que de celui des yeux; séparées de ces derniers par un espace égal à la moitié du diamètre de l'un de ces organes; entièrement d'un testacé ou d'un fauve testacé; hérissées de poils peu nombreux; garnies sur les quatre derniers articles d'une pubescence cendrée très-courte; à premier article peu renflé: les deuxième à cinquième un peu plus longs que larges, presque égaux, obconiques ou ovoïdes: le deuxième souvent moins étroit et moins court que le suivant: le troisième pas plus long que ses voisins: le sixième généralement un peu plus court que le cinquième, parfois légèrement plus gros: le septième obconique, sensiblement plus gros que les précédents, un peu moins que les suivants, formant le commencement de l'espèce de massue, qui, souvent, en raison de la grosseur de ce septième article, paraît composée de cinq articles: les huitième à dixième submoniliformes, plus larges que longs: le onzième, ovoïdo-conique. *Prothorax*, sensiblement plus large, vers le tiers ou le quart de sa longueur, que la tête prise aux yeux; peu convexe; ponctué comme la tête: d'un fauve testacé, ou d'un châtain testacé, luisant: marqué près de chacun de ses côtés de deux fossettes légères: l'une vers le tiers, l'autre vers les deux tiers de sa longueur: cette dernière souvent unie à sa pareille, de manière à former un sillon transversal plus ou moins obsolète. *Ecusson* petit: triangulaire; peu ponctué; d'un fauve testacé ou d'un châtain testacé. *Elytres* faiblement élargies jusqu'aux quatre septièmes de leur longueur, puis rétrécies plus sensiblement en ligne courbe, en ogive obtuse à l'extrémité: très-médiocrement convexes; d'un châtain testacé d'un fauve brunâtre ou d'un fauve testacé, luisantes ou brillantes: plus profondément et irrégulièrement ponctuées à la base jusqu'au cinquième de leur longueur, puis marquées de rangées striales de points, peu régulières sur les côtés, affaiblies et confuses postérieurement: la rangée juxta-marginale creusée en strie plus profonde jusque vers la moitié; souvent marquées chacune d'une dépression ou d'une fossette obsolète, en ovale transverse vers

le cinquième de leur longueur. *Repli* non creusé d'une fossette humérale ; d'un tiers moins large que les postépisternums. vers la moitié de la longueur de ceux-ci. postérieurement réduit à une tranche. *Dessous du corps* d'un fauve testacé ou d'un châtain testacé ; luisant. *Postépisternums* rétrécis en ligne presque droite à leur côté interne ; six fois aussi longs qu'ils sont larges à l'extrémité ; formant à la réunion de leur côté basilaire ou antérieur et de l'interne un angle très-ouvert et non émoussé ; plans ; ponctués. *Pieds* d'un fauve ou d'un flave testacé. *Cuisses* grêles.

Cette espèce habite la plupart des provinces de la France. Elle n'est pas rare dans les environs de Lyon. On la trouve, au printemps et en automne, en battant les pins.

Obs. — Elle diffère du *S. ater*, par sa couleur ; par ses antennes offrant les quatre ou cinq derniers articles plus gros ; par son prothorax offrant les fossettes antérieures nulles ou obsolètes, et les postérieures très-marquées : par les rangées striales des élytres confuses à la base ; par le repli des étuis réduit à une tranche seulement à partir du bord postérieur du troisième arceau ventral.

Elle se distingue du *S. aeratus* par sa couleur ; par son prothorax offrant nulles ou peu prononcées les fossettes situées vers le tiers des côtés du prothorax ; par son repli réduit à une tranche seulement à partir du troisième arceau du ventre.

La couleur varie quelquefois, elle s'obscurcit ou devient plus foncée.

αα. Rostre d'un tiers ou de près de moitié plus large près du bord antérieur des yeux, qu'il est long depuis ce point jusqu'au bord antérieur du postépistome ; en ligne sinuée sur les côtés depuis l'insertion des antennes jusqu'au bord antérieur du postépistome ; paraissant, par là, insensiblement renflé près de ce bord. (*G. Colposis*).

5. **S. virescens** ; *D'un bronzé verdâtre, en dessus : partie antérieure du rostre, antennes et ventre, d'un rouge ou roux testacé. Pieds plus pâles. Poitrine obscure. Antennes offrant les quatre derniers articles plus gros : les huitième à dixième submoniliformes : le septième, obconique, un peu moins gros ; aussi rapprochées des yeux que le tiers du diamètre de l'un de ces organes. Rostre d'un tiers moins long depuis le bord antérieur du postépistome jusqu'aux yeux, qu'il est large. Tête et prothorax densement ponctués : le dernier plus large que la tête ; marqué d'une fossette vers les deux tiers de ses côtés. Elytres strialement ponctuées.*

Repli réduit à une tranche sur les côtés des deux derniers arceaux du ventre.

Long. 0,0033 (1 1/2 l.) Larg. 0,0009 (2/5 l.)

Corps oblong ; médiocrement convexe ; glabre ; brillant en dessus. *Tête* bronzée, d'un bronzé verdâtre ou d'un brun bronzé sur le front, graduellement d'un rouge ou roux testacé à la partie antérieure du postépistome : parties de la bouche de cette dernière couleur ; assez fortement ponctuée : notée d'une fossette sur le milieu du front. *Rostre* obtusément tronqué en devant ; aplani : d'un tiers ou de moitié à peine plus large, qu'il est long depuis le bord antérieur du postépistome jusqu'à celui des yeux ; offrant à peine les traces d'une dépression longitudinale près de ses bords latéraux. *Yeux* noirs. *Antennes* insérées un peu plus près des yeux que du bord antérieur du postépistome ; séparées des yeux par un espace à peine égal au tiers du diamètre de l'un de ces organes ; prolongées à peu près jusqu'aux angles postérieurs du prothorax ; fauves ou d'un fauve testacé ; hérissées de poils clairsemés ; à premier article médiocrement renflé : le deuxième obconique aussi long que large : le troisième, obconique, plus long que large : les quatrième à septième, plus larges que longs, grossissant graduellement à peine ; les quatre derniers sensiblement plus gros, aussi longs, pris ensemble, que les deuxième à septième réunis : les huitième à dixième cupiformes ou submoniliformes, plus larges que longs : le onzième ovoïdo-conique. *Prothorax* subcordiforme, plus long que la tête et le rostre réunis ; plus large, dans son diamètre transversal le plus grand que la tête prise aux yeux ; médiocrement convexe ; bronzé ou d'un bronzé verdâtre ; densement et assez fortement ponctué ; marqué, près de chaque bord latéral, de deux fossettes : l'une, faible ou obsolète, vers le tiers ; l'autre, vers les deux tiers de sa longueur : les postérieures souvent unies ou presque unies, de manière à constituer un sillon transversal un peu arqué en devant. *Ecusson* assez petit ; en triangle, à côtés parfois un peu curvilignes ; ponctué ; bronzé ou d'un fauve bronzé. *Elytres* faiblement élargies jusqu'à la moitié, rétrécies ensuite, arrondies à l'extrémité ; médiocrement convexes ; bronzées ou d'un bronzé verdâtre ; offrant vers le sixième ou le cinquième de leur longueur une dépression transversale, commune, un peu arquée en arrière ; marquées de rangées striales de points naissant de la base et affaiblies postérieurement : la rangée juxta-marginale plus prononcée ou sulciforme presque jusqu'au niveau de la moitié des

postépisternums. *Intervalles* plans : les alternes marqués de quelques points. *Repli* d'un brun ou fauve bronzé ; creusé d'une fossette, sous le calus huméral : égal environ aux deux tiers de la largeur des postépisternums vers la moitié de ceux-ci ; réduit à une tranche à partir de l'extrémité du troisième arceau ventral. *Dessous du corps* d'un rouge testacé sous la tête et sur le ventre, nébuleux sur l'antépectus, d'un rouge testacé brun ou brunâtre sur les autres parties pectorales. *Postépisternums* offrant un peu après la base de leur côté interne leur plus grande largeur, rétrécis ensuite en ligne droite jusqu'à l'extrémité ; quatre ou cinq fois aussi longs qu'ils sont larges à celle-ci. *Pieds* d'un roux ou flave pâle. *Cuisses* antérieures et intermédiaires un peu renflées.

Cette espèce a été prise par feu M. Foudras dans les montagnes du Bugey.

Obs. — Elle s'éloigne des quatre espèces précédentes par sa couleur, et surtout par son rostre, moins court et sinué sur les côtés du postépistome, ce qui donne à l'insecte une certaine analogie avec les Rhinosimes.

Genre *Rabocerus*, Rabocère.

Caractères. *Prothorax* subcordiforme ; lisse ou non denticulé sur les côtés. *Antennes* offrant leurs six derniers articles plus gros. *Rostre* anguleux en devant ; une fois plus large près du bord antérieur des yeux, qu'il est long depuis ce point jusqu'au bord antérieur du postépistome ; légèrement sinué sur les côtés de l'épistome depuis l'insertion des antennes jusqu'à son bord antérieur, et peu ou point sensiblement renflé près de ce bord. *Epistome* transverse, court, débordé sur les côtés par les mandibules, qui se cachent ensuite sous le labre, en donnant à la partie antérieure du rostre une figure anguleuse. *Labre* presque en triangle ou obcordiforme, d'un tiers plus large que long.

1. **R. foveolatus**; Ljungh. *D'un noir bronzé, avec partie de la bouche et la base des antennes, d'un rouge testacé ; les tarses et parfois les tibias d'un fauve testacé. Antennes plus grosses et submoniliformes sur les dix derniers articles : le dernier ovoïde; aussi rapprochées des yeux que le tiers ou la moitié du diamètre d'un œil. Rostre anguleux en devant ; une fois moins long depuis le bord antérieur du postépistome jusqu'aux yeux, qu'il est large. Tête et prothorax fortement ponctués.*

Élytres à rangées striales de points, confuses en devant ; notées, chacune d'une fossette vers le cinquième de leur longueur. Repli prolongé presque jusqu'à l'angle sutural :

Salpingus foveolatus, Ljungh, *in* Mém de l'Acad d. sc. de Stockh. 1823. p. 269. pl. 3. fig 4. — Gyllenh., Ins. suec. t. 4. p 524. 3-4.
Sphaeriestes foveolatus, Stephens, Illustr. t. 5. p. 421. — *Id.* Man. p 339. 2659. — Curtis, Brit. entom t. 14. p. 662 4.

Long. 0,0051 à 0,0053 (2 1/4 à 2 2/3 l.) Larg. 0,0015 à 0,0017 (2/3 à 3/4 l.) dans la plus grande largeur des élytres.

Corps oblong : peu convexe ; glabre ; luisant ou brillant, en dessus. *Tête* d'un noir bronzé ; luisante : plus longue qu'elle est large, prise aux yeux ; densement et uniformément ponctuée jusqu'au bord antérieur du postépistome : notée d'une fossette légère sur le milieu du front, transversalement déprimée sur la suture frontale. *Rostre* anguleux en devant ; aplani ; à peine légèrement relevé sur les côtés ; une fois au moins plus large qu'il est long depuis le bord antérieur du postépistome jusqu'aux yeux : la partie anguleuse en devant formée par l'épistome, les mandibules et le labre : l'épistome, transverse, débordé de chaque côté par les mandibules : le labre obcordiforme ou presque en triangle large ; les mandibules et le milieu de l'épistome d'un roux pâle : le reste d'un noir bronzé. *Yeux* petits : d'un noir brun ; très saillants. *Antennes* insérées au moins aussi près du bord antérieur des yeux que de celui du postépistome : séparées des yeux par un espace égal environ à la moitié du diamètre de l'un de ceux-ci ; testacées ou d'un fauve livide sur les cinq premiers articles, noires et revêtues d'une pubescence cendrée sur les autres : prolongées environ jusqu'aux angles postérieurs du prothorax. à premier article obconique, plus long que le troisième, un peu renflé : les deuxième à cinquième obconiques : le deuxième égal au moins aux deux tiers du troisième, un peu plus long que large : les quatrième et cinquième à peine aussi longs que larges : les sixième à dixième submoniliformes ou en forme de grains tronqués en devant ; à peine aussi larges que longs : le onzième ovoïde : les cinq derniers à peu près égaux en longueur, pris ensemble, aux six premiers réunis. *Prothorax* subcordiforme ; un peu plus large dans son diamètre transversal le plus grand que la tête prise aux yeux ; peu ou médiocrement convexe ; d'un noir bronzé ; densement ponctué ; marqué, vers les deux tiers de sa longueur, de deux fossettes souvent réunies

ou presque réunies en un léger sillon transversal arqué en devant et n'atteignant pas le bord externe ; souvent noté vers le tiers de sa longueur, d'une fossette plus obsolète, près de chacun de ses bords latéraux. *Ecusson* petit ; triangulaire ; à côtés un peu curvilignes ; d'un noir bronzé ; ponctué, au moins à la base. *Elytres* faiblement élargies jusqu'aux trois cinquièmes de leur longueur, rétrécies ensuite en ligne un peu courbe, obtuses ou obtusément arrondies à l'extrémité ; très médiocrement ou médiocrement convexes ; d'un noir bronzé, luisantes ou brillantes ; plus profondément, densement et irrégulièrement ponctuées à la base, puis marquées, à partir du quart de leur longueur, de rangées striales de points affaiblies vers l'extrémité ; notées chacune, sur leur disque, vers le cinquième de leur longueur, d'une fossette profonde, en ovale transverse, presque contiguë à la suture. *Intervalles* planiuscules : les alternes, marqués de quelques points. *Repli* creusé d'une fossette subhumérale : d'un noir bronzé ; aussi large à peu près que les postépisternums, vers le milieu de la longueur de ceux ci, prolongé en se rétrécissant presque jusqu'à l'angle sutural. *Dessous du corps* d'un noir bronzé, luisant ; presque imponctué sur l'antépectus ; grossièrement ponctué sur le repli du prothorax et sur les médi et postpectus, faiblement sur le ventre. *Postépisternums* rétrécis en ligne presque droite à leur côté interne ; plans ; cinq fois au moins aussi longs qu'ils sont larges à l'extrémité. *Pieds* médiocres ; noirs ou d'un noir brun sur les cuisses et parfois sur les jambes : celles-ci parfois d'un brun testacé. *Tarses* variant du brun testacé ou testacé brunâtre au fauve livide.

Cette espèce paraît rare en France. Je l'ai prise à la Grande-Chartreuse, sous les écorces des arbres. Elle a été également trouvée par MM. Foudras et Guillebeau dans les montagnes du Bugey.

Obs. Le *Rabocerus foveolatus* a quelque analogie pour la couleur, la taille et pour la forme des antennes, avec le *Rhin. æneus* ; mais il s'en distingue facilement par la brièveté et la forme du rostre ; par la forme de son labre : par le point d'insertion des antennes ; par ses postépisternums, en ligne à peu près droite à leur côté interne depuis la base, formant avec leur côté antérieur ou basilaire un angle peu ouvert et non émoussé ; offrant une surface plane ou non creusée d'un sillon longitudinal.

DEUXIÈME RAMEAU.

RHINOSIMATES.

CARACTÈRES. *Rostre* généralement moins large ou à peine aussi large près du bord antérieur des yeux, qu'il est long depuis ce point jusqu'au bord antérieur du postépistome ; presque plan ; sinué sur les côtés depuis l'insertion des antennes jusque vers la partie antérieure du postépistome, élargi ou renflé près de celle-ci.

Ces insectes peuvent, au besoin, être réduits à un seul genre.

Genre *Rhinosimus*, RHINOSIME ; Latreille [1].

(ῥινόσιμος, qui a le nez camus.)

CARACTÈRES. *Antennes* offrant les quatre à six derniers articles plus gros, à peu près égaux : les huitième à dixième ou parfois les sixième à dixième cupiformes ou submoniliformes. *Rostre* plus long depuis le bord antérieur des yeux jusqu'à celui du postépistome, ou aussi long qu'il est large.

α. Antennes offrant les six derniers articles plus gros : les sixième à dixième cupiformes ou submoniliformes (s. g. *Curiderus*).

1. **R. æneus.** OLIVIER. *D'un noir bronzé, avec la bouche, la base des antennes, d'un rouge roux ou testacé, et les pieds d'un rouge testacé brunâtre. Antennes plus grosses et submoniliformes sur les six derniers articles : le dernier ovoïdo-conique ; presque aussi rapprochées des yeux que le diamètre de l'un de ces organes. Rostre obtusément tronqué en devant ; d'un quart plus long depuis le bord antérieur des yeux jusqu'à celui du postépistome qu'il est large. Tête et prothorax fortement ponctués. Élytres à rangées striales de points, confuses à la base ; notées chacune d'une fossette vers le cinquième de leur longueur. Postépisternums creusés d'un sillon.*

Rhinosimus aeneus, OLIV. Entom. t. 5, no 86, p. 455. 3. pl. 1. fig. 3. — DE CASTELN., Hist. nat. t. 2. p. 255. 4.

---

[1] Hist. nat. des Crust. et des Insectes, t. 11. p. 25.

Long. 0,0051 à 0,0053 (2 1/4 à 2 2/5 l.) Larg. 0,0015 à 0,0017 (2/3 à 3/4 l.) dans la plus grande largeur des élytres.

Corps oblong; médiocrement convexe; glabre; luisant ou brillant, en dessus. *Tête* d'un noir bronzé; luisante; densement et uniformément ponctuée jusqu'au bord antérieur du postépistome; notée d'une fossette, ordinairement très-marquée sur le milieu du front. *Rostre* élargi près du bord antérieur du postépistome; obtusément tronqué en devant; aplani, mais relevé sur les côtés en un rebord tranchant et paraissant, par là, sillonné longitudinalement près de chacun de ses bords latéraux: plus long depuis le bord antérieur du postépistome jusqu'à celui des yeux que le reste de la tête; d'un quart plus long sur le même espace, qu'il est large. *Epistome et labre* transverses, d'un rouge testacé: le labre à peine moins large que l'épistome, une fois plus large que long. *Yeux* presque semi-globuleux, un peu plus longs que larges; d'un brun noir. *Antennes* prolongées à peine jusqu'aux angles postérieurs du prothorax; insérées un peu plus près du bord antérieur du postépistome que des yeux; séparées de ces derniers par un espace presque égal au diamètre longitudinal de l'un de ces organes; d'un fauve testacé sur les deux premiers articles, et parfois d'une manière moins claire sur quelques-uns des suivants, obscures ou noires sur les autres; hérissées de poils clairsemés; à premier article peu renflé: les deuxième à quatrième ou à cinquième à peu près de même grosseur, obconiques: le troisième de deux tiers plus long que large: les deuxième, quatrième et cinquième à peine aussi longs ou plus longs que larges: les sixième à dixième cupiformes, un peu moins longs que larges: le onzième, ovoïdo-conique: les cinq derniers articles, pris ensemble, moins longs que les six premiers réunis. *Prothorax* subcordiforme; sensiblement plus large, dans son diamètre transversal le plus grand, que la tête prise aux yeux; médiocrement convexe; d'un noir bronzé, luisant; densement et assez profondément ponctué; un peu inégal, marqué près de chaque bord latéral de deux fossettes, : l'une, au tiers: l'autre aux deux tiers de sa longueur: les postérieures parfois unies ou presque unies et constituant un sillon transversal plus ou moins léger, un peu arqué en devant. *Ecusson* petit; triangulaire, à côtés curvilignes; d'un noir bronzé. *Elytres* faiblement élargies jusqu'aux trois cinquièmes, puis rétrécies

plus sensiblement en ligne un peu courbe; arrondies, prises ensemble, à l'extrémité; médiocrement convexes; d'un noir bronzé, luisantes ou brillantes; plus profondément, plus densement et irrégulièrement ponctuées à la base, jusqu'au cinquième de leur longueur, puis marquées de rangées striales de points affaiblies vers l'extrémité; la rangée juxta marginale creusée en strie; notées chacune sur leur disque, vers le cinquième de leur longueur, d'une dépression ou fossette assez profonde en ovale transverse. *Repli* ordinairement non creusé d'une fossette humérale; d'un noir bronzé; d'un tiers moins large que les postépisternums, vers la moitié de la longueur de ceux ci, un peu brusquement rétréci vers l'extrémité du postpectus et réduit à une tranche à partir du bord postérieur du troisième arceau ventral. *Dessous du corps* d'un noir bronzé, luisant. *Postépisternums* en ligne un peu arquée du côté de la poitrine à leur côté interne, offrant leur plus grande largeur vers le quart ou le tiers de leur longueur; cinq ou six fois aussi longs qu'ils sont larges à l'extrémité: formant à la réunion de leur côté antérieur ou basilaire et de l'externe, un angle très-ouvert, souvent émoussé; ponctués; creusés chacun près de leur côté interne, d'une dépression ou d'un sillon longitudinal presque imponctué, assez large et assez profond, prolongé depuis leur base jusqu'aux trois cinquièmes ou un peu plus de leur longueur. *Pieds* d'un rouge testacé, parfois d'un rouge brun ou rouge brun testacé sur les cuisses, et plus rarement sur les tibias.

Cette espèce se trouve principalement dans les parties froides ou tempérées sous les écorces des arbres. Elle a été prise dans les environs de Paris par M. Chevrolat; dans nos montagnes d'Izeron (Rhône) par MM. Guillebeau et Rey.

Obs. — Elle a beaucoup d'analogie, à première vue, avec le *Rabocerus foveolatus* pour la taille et pour la couleur; mais elle s'en distingue facilement par la longueur de son rostre, par le point d'insertion des antennes. Elle s'en éloigne d'ailleurs par la forme de son labre, par ses mandibules peu ou point saillantes sur les côtés de l'épistome; par ses yeux moins petits; par ses postépisternums arqués à leur côté interne, et creusés d'un sillon longitudinal assez profond. Ce dernier caractère sert à séparer cette espèce de toutes les autres de cette famille. Ses antennes, offrant les six derniers articles plus gros, rapproche cet insecte des Rabocères et l'éloigne de tous les Rhinosimes suivants.

αα. Antennes offrant les quatre ou presque cinq derniers articles plus gros : les huitième à dixième cupiformes ou submoniliformes : le septième un peu moins gros ou presque aussi gros que les suivants (s. g. *Rhinosimus*).

β. Prothorax bronzé ou obscur.

2. **R. planirostris**; Fabricius. *D'un noir ou brun bronzé : rostre et base des antennes d'un roux testacé. Ventre d'un roux fauve, parfois obscur : pieds flaves. Antennes plus grosses sur les quatre derniers articles, un peu moins sur le septième ; à peine plus rapprochées des yeux que les deux tiers du diamètre de l'un de ces organes. Rostre subanguleux en devant ; d'un quart plus long depuis le bord antérieur des yeux jusqu'à celui du postépistome, qu'il est large. Tête et prothorax densement ponctués. Elytres strialement ponctuées depuis la base ; marquées chacune d'une dépression vers le cinquième de leur longueur.*

Curculio planirostris, Fabr. Mant. ins. t. 1. p. 119. 239.

Curculio fulvirostris, Fabr. Mant. ins. t. 2. append. p. 381.—Payk. Monogr. Curcul. p. 124. 117.

Anthribus planirostris, Fabr., Ent. Syst. t. 1. 2. p. 377. 5. — *Id.* Syst. Eleuth. t. 2. p. 410. 24. — Panz. Faun. germ. 15. 14. — *Id.* Ent. germ. p. 293. 4. — Illig., Mag. t. 4. p. 132. 24.

Anthribus fulvirostris. Payk. Faun. suec. t. 3. p. 167. 9.

Rhinosimus planirostris, Latr. Hist. nat. t. 11. p. 27. 5. — Oliv. Nouv. Dict. d'Hist. nat. (1803) t. 19. 385. — *Id.* Entom. t. 5. n. 86. p. 456. 4. pl. 1. fig. 4. — Panzer, Index, p. 186. 3. — Lamarck, Anim. s. vert. t. 4. p. 269. 2. — S. Farg. et A. Serv. Encycl. méth. t. 10. p. 288. 4. — De Casteln. Hist. nat. t. 2. p. 255. 1. — L. Redtenb. Faun. austr. p. 631.

Salpingus planirostris, Gyllenh. Ins. suec. t. 2. p. 641. 2. — Steph. Illustr. t. 4. p. 217. — *Id.* Man. p. 339. 2657.

Rhynosimus Spinolae, A. Costa, Specie nueve o rare d'insetti delle montagne del Matese, *in* Annali dell' Accad. degli Aspir. natur. 2e série, t. 1. (1847) p. 109.

Rhinosimus Spinolae, A. Costa, Faun. di Regn. di Napol. (*Salpingidei*) p. 11. pl. XII, fig. 4. (indiquée par erreur fig. 5, dans le texte).

Long. 0,0026 à 0,0030 (1 1/5 à 1 2/5 l.) Larg. 0,0009 à 0,0011 (2/5 à 1/2 l.)

Corps oblong ; très-médiocrement convexe ; glabre ; luisant ou brillant. *Tête* d'un brun bronzé, bronzée ou d'un brun verdâtre ; marquée de points assez rapprochés ; ordinairement notée d'une fossette au milieu du front ou près du vertex ; souvent comme rayée au devant des yeux d'un léger sillon transversal, anguleux

en arrière ou interrompu dans son milieu. *Rostre* un peu anguleux en devant ; aplani ; d'un rouge jaune ou rouge roux ; de moitié plus long que le reste de la tête ; d'un cinquième ou d'un quart plus long, depuis le bord antérieur des yeux jusqu'à celui du postépistome, qu'il est large ; renflé ou sensiblement élargi depuis l'insertion des antennes jusqu'au bord du postépistome ; offrant ordinairement près de ses côtés les traces d'un léger sillon. *Epistome* et *labre* transverses : le premier, débordé sur les côtés par les mandibules, qui, par là, rendent anguleuse la partie antérieure du rostre. *Yeux* noirs. *Antennes* moins longuement prolongées que les angles postérieurs du prothorax : insérées à peine aussi près du bord antérieur du postépistome que de celui des yeux ; séparées de ces organes par un espace aussi grand que les trois quarts du diamètre d'un œil ; d'un roux testacé sur les six premiers articles, avec les derniers obscurs ou noirâtres ; revêtues sur ceux-ci d'un duvet court et cendré ; à premier article ovalaire, un peu renflé : le deuxième un peu moins gros, moins grêle que le suivant : les troisième à cinquième ou sixième obconiques, grossissant à peine : le troisième plus long que ses voisins : les autres à peine aussi longs ou plus longs que larges : le septième sensiblement plus gros que les précédents, mais un peu moins que les quatre derniers : les huitième à dixième submoniliformes, au moins aussi larges que longs : le onzième conique. *Prothorax* subcordiforme : plus large dans son diamètre transversal le plus grand, que la tête prise aux yeux ; médiocrement convexe ; marqué de points plus gros, plus profonds et un peu moins serrés que ceux de la tête ; bronzé ou d'un brun bronzé, luisant ou brillant ; marqué de chaque côté vers les deux tiers de sa longueur, d'une fossette souvent presque unie à sa pareille, en constituant un sillon transversal un peu arqué en devant, interrompu ou presque interrompu dans son milieu. *Ecusson* petit ; triangulaire ou en triangle à côtés curvilignes ; d'un brun bronzé. *Elytres* faiblement élargies jusqu'aux quatre septièmes ou un peu plus de leur longueur, arrondies postérieurement ; médiocrement convexes ; bronzées ou d'un brun bronzé, brillantes ; marquées de rangées striales de points distinctes dès la base et affaiblies postérieurement ; la juxtamarginale peu ou point sensiblement creusée en strie. *Intervalles* plans : les alternes marqués de quelques points strialement disposés. *Repli* aussi large que les deux tiers des postépisternums, vers la moitié de la longueur de ceux-ci ; marqué d'une rangée de points ; réduit à une tranche, à partir du bord du troisième arceau ventral.

Dessous du corps d'un brun bonzé sur les médi et postpectus; d'un roux fauve sur le ventre et sur l'antépectus, plus pâle sous la tête. *Pieds* flaves ou d'un flave testacé. *Cuisses* un peu renflées.

Cette espèce se trouve sous les écorces. On l'obtient pendant l'hiver en battant les vieux fagots qui se trouvent dans les bois.

Obs. Elle est d'une taille ordinairement plus petite que les deux espèces suivantes. Elle s'en distingue facilement par son prothorax bronzé ou d'un brun bronzé et par la couleur de ses élytres. Elle s'en éloigne d'ailleurs par son rostre un peu anguleux ou peu obtusément tronqué en devant.

ββ. Prothorax d'un rouge roux.

3. **R. ruficollis**; Linné. *D'un rouge roux; vertex, partie du front et élytres d'un noir verdâtre ou bleuâtre: seconde moitié des antennes noirâtre. Pieds flaves. Antennes plus grosses sur les quatre derniers articles: les sixième et septième faiblement moins gros: les huitième à dixième, submoniliformes: le onzième conique, une fois environ plus long que large; séparées des yeux par un espace presque égal au double du diamètre de l'un de ces organes. Tête et prothorax marqués de points médiocrement rapprochés. Élytres marquées de rangées striales de points plus fortes et moins régulières à la base: la rangée juxta-marginale non sulciforme.*

Curculio ruficollis, Linné, Faun. suec. p. 177. 595. — *Id*. Syst. nat. t. 1. p. 609. 24. — Gmel. C. Linn. Syst. Nat. t. 1. p. 1748. 24. — De Villers, C. Linn. Entom. t. 1. p. 179. 20.

Curculio rostratus, De Geer, Mem. t. 5. p. 252. 42. pl. 7. fig. 27 et 28.

Attelabus ruficollis, Herbst, Arch. 5e cah. p. 87. 3. pl. 25. fig. 1. — *Id*. Trad. fr. p. 131. 3. pl. 25. fig. 1.

Curculio roboris, Payk. Monog. curcul. p. 125. 118.

Anthribus ruficollis, Clairv. Entom. helvet. p. 122. 1. pl. 15. fig. 4 et 5, *c* et *d*, détails.

Anthribus roboris, Fabr. Suppl. entom. Syst. p. 161. 4. — *Id*. Syst. Eleuth. t. 2. p. 410. 23. — Payk. Faun. suec. t. 3. p. 145. 7. — Panzer, Faun. germ. 104. 5. — Illig. Magaz. t. 4. p. 132.

Rhinosimus roboris, Latr. Hist. nat. t. 11. p. 26. 1. — *Id*. Gen. t. 2. p. 222. 1. — Oliv. Entom. t. 5. n. 86. p. 454. no 1. pl. 1. fig. 1, — Panzer, Index, p. 186. 1. — Lamarck, Anim. s. vert. t. 4. p. 269. 1. — Saint-Fargeau et A. Serv. Encycl. méth. t. 10. p. 288. 2. — Muls. Lettr. t. 2. p. 302. 1. — De Casteln. His. nat. t. 2. p. 255. 1. — Blanchard, Règn. anim. de Cuv. édit. V. Mass. pl. 53. fig. 12. — L. Redtenb. Faun. austr. p. 631

Salpingus ruficollis, Gyllenh. Ins. suec. t. 2 p. 640. 1. — Curtis, A Guide, p. 56. — *Id.* Brit. Entom. t. 44. — Steph. Illustr. t. 4. p. 247. — *Id.* Man. p. 339, 2655.

Rhinosimus ruficollis, Zetterst. Faun. lapp. p. 293. 1. — *Id.* Ins. lapp. p. 168. 1.

Long. 0,0033 à 0,0045 (1 1/2 à 2 l.) Larg. 0,0015 à 0,0017 (2/3 à 3/4 l.)

Corps oblong; médiocrement convexe; glabre; luisant ou brillant. *Tête* bronzée ou d'un noir ou brun verdâtre ou bleuâtre sur une étendue variable du vertex et du front, d'un rouge roux sur le reste; marquée de points moins petits et moins rapprochés sur le vertex que sur le rostre; creusée d'une fossette sur le milieu du front. *Rostre* obtusément tronqué en devant; aplani; deux fois et demie ou trois fois aussi long que le reste de la tête: plus d'une fois moins large près du bord antérieur des yeux, qu'il est long depuis ce point jusqu'à celui du postépistome; graduellement élargi jusqu'à ce dernier depuis le point d'insertion des antennes; sans sillon longitudinal près de ses côtés. *Epistome* et *labre* courts; transverses: le premier, peu débordé par les mandibules: le second de deux tiers plus large que long. *Yeux* noirs: saillants; séparés du prothorax par un espace à peine plus grand que le quart de leur diamètre. *Antennes* à peine prolongées jusqu'au bord postérieur du prothorax; visiblement insérées plus près du bord antérieur du postépistome que des yeux; séparées de ces derniers par un espace à peu près égal à deux fois le diamètre de l'un de ces organes; d'un rouge roux ou d'un roux fauve sur les cinq premiers articles, obscures ou d'un noir gris, sur les autres; hérissées de poils clairsemés; revêtues sur les quatre ou cinq derniers articles d'une très-courte pubescence grise: le premier, subglobuleux, peu renflé: les deuxième à quatrième presque égaux, un peu plus longs que larges: les cinquième à septième subglobuleux, graduellement un peu plus gros: les huitième à dixième submoniliformes, plus larges que longs: le onzième, près d'une fois plus long que large, conique à l'extrémité. *Prothorax* subcordiforme; un peu plus large dans son diamètre transversal le plus grand que la tête prise aux yeux; médiocrement convexe; marqué de points un peu moins profonds que ceux du front; d'un rouge roux; luisant; noté vers les deux tiers de ses côtés d'une fossette souvent unie ou presque unie à sa voisine et constituant avec elle un sillon transversal un peu arqué en devant; marqué vers le tiers de ses côtés d'une autre fossette moins prononcée, parfois

obsolète. *Ecusson* petit ; en triangle à côtés curvilignes ou presque en demi-cercle ; d'un brun testacé. *Elytres* sensiblement élargies jusqu'aux trois septièmes de leur longueur, rétrécies ensuite en ligne courbe, obtusément arrondies à leur extrémité ; médiocrement convexes ; d'un noir bleuâtre ou verdâtre, brillant ; marquées de points strialement disposés, un peu plus gros et moins réguliers près de la base, affaiblis et confus postérieurement : la rangée juxta-marginale non creusée en sillon. *Intervalles* plans : les alternes marqués de quelques points strialement disposés. *Repli* peu ou point sensiblement creusé d'une fossette subhumérale ; noté d'une rangée de points ; égal environ à la moitié de la largeur des postépisternums vers la moitié de la longueur de ceux-ci, réduit à une tranche à partir du bord postérieur du troisième arceau ventral. *Dessous du corps* d'un rouge roux ou d'un roux testacé. *Postépisternums* un peu arqués à leur côté interne, offrant vers le tiers de leur longueur leur plus grande largeur, rétrécis ensuite ; cinq ou six fois aussi longs qu'ils sont larges à l'extrémité ; formant à la réunion de leurs côtés basilaire et interne un angle ouvert. *Pieds* d'un flave roux. *Cuisses* subcomprimées ; peu renflées.

Cette espèce se trouve sous les écorces des chênes, des bouleaux, des érables et de diverses autres espèces d'arbres ; ordinairement dans les bois froids ou humides. Je l'ai prise souvent à la Chartreuse, à une assez grande hauteur.

Obs. Elle se distingue facilement des deux autres espèces par la longueur de son rostre. Elle s'éloigne du *R. planirostris* par son prothorax d'un rouge roux : du *S. viridipennis* par la partie postérieure de sa tête bronzée ou d'une teinte rapprochée ; par ses antennes insérées notablement plus loin des yeux ; par la couleur de ses élytres ; par la rangée striale juxta-marginale de celles-ci non creusée en sillon.

4. **S. viridipennis** ; Latreille. *Rouge roux sur la tête, le prothorax, la base des antennes et l'antépectus ; vert bleu sur les élytres ; brun verdâtre sur la poitrine ; roux fauve sur le ventre, avec les pieds flaves. Antennes plus grosses sur les quatre ou cinq derniers articles : les huitième à dixième submoniliformes : le onzième d'un quart plus long que large ; séparées des yeux par un espace égal à la moitié ou aux deux tiers de l'un de ces organes. Tête et prothorax marqués de points médiocrement rapprochés. Elytres strialement ponctuées dès la base : la rangée juxta-marginale sulciforme en devant.*

Anthribus ruficollis, Panz. Faun. germ. 24. 19. — *Id.* Ent. germ. p. 293. 5.

Rhinosimus viridipennis, Latr. Hist. nat. t. 11. p. 26. 2.

Rhinosimus ruficollis, Oliv. Entom. t. 5. n, 86. p. 455. 2. pl. 1. fig. 2, a. b. (Dej.) Catal. 1821, p. 77. — S. Farg. et A. Serv. Encycl. méth. t. 10, p. 288, 3, pl. 362, fig. 4, a-g. — De Casteln. Hist. nat. t. 2, p. 255, 2. — L. Duf. Excurs p. 452, a. — Guérin, Iconogr. p. 128, pl. 33, fig. 11. — L. Redtenb. Faun. Austr. p. 631.

Salpingus viridipennis, Curtis, A Guide, p. 56. — Stephens, Illustr. t. 4, p. 217. — *Id.* Man. p. 339, 2656.

Anthribus roboris, var b, Gyllenh. Ins. suec. t. 2, p. 640. 1. — Salhb. Ins. fenn. p. 499. var. b.

Rhynosimus Genei, A. Costa, Specie nueve o rare d'insetti delle montagne del Matese, *in* Annal. delle Acad. degli Aspir. natur. 2e série, t. 1. (1847), p. 89.

Rhinosimus Genei, Ach. Costa, Faun. del Regn. di Napol. (*Salpingidei*) p. 9. pl. xii, fig. 3 (indiquée, par erreur, fig. 4, dans le texte.)

Long. 0,0026 à 0,0045 (1 1/5 à 2 l.) Larg. 0,0009 à 0,0011 (2/5 à 1/2 l.)

Corps oblong; médiocrement convexe; glabre; luisant ou brillant. *Tête* d'un rouge roux ou d'un roux jaune, marquée de points médiocrement rapprochés. *Rostre* obtusément tronqué en devant; de la couleur de la tête; ponctué comme elle; aplani; de moitié ou des deux tiers plus long que le reste de la tête; à peu près aussi large qu'il est long depuis le bord antérieur des yeux jusqu'à celui du postépistome; un peu renflé près de ce bord; marqué d'un sillon longitudinal près de chacun de ses côtés. *Epistome* et *labre* transverses: le premier, débordé sur les côtés par les mandibules, à peine plus large que le labre: celui-ci de moitié plus large que long. *Yeux* petits; noirs; saillants; séparés du prothorax par un espace à peine plus grand que le quart ou le tiers de leur diamètre. *Antennes* à peine prolongées jusqu'aux angles postérieurs du prothorax; insérées un peu moins près du bord antérieur de l'épistome que de celui des yeux; séparées de ces derniers par un espace égal à la moitié ou aux deux tiers du diamètre de l'un de ces organes; d'un rouge roux ou d'un roux fauve sur les cinq ou six premiers articles et souvent sur l'extrémité du dernier, d'un gris noir ou noir gris sur les autres; hérissées de poils peu épais; à premier article subglobuleux ou ovalaire, peu renflé: les deuxième à cinquième presque d'égale grosseur: les deuxième, quatrième et cinquième presque égaux, aussi longs que larges: le troisième un peu moins court: les

sixième et septième graduellement un peu plus gros, moins larges que longs : les huitième à dixième, plus gros, cupiformes, plus larges que longs : le onzième à peine aussi large, ovoïdo-conique, d'un quart plus long que large : les cinq derniers un peu moins longs que les six premiers. *Prothorax* subcordiforme ; un peu plus large dans son diamètre transversal le plus grand que la tête prise aux yeux ; médiocrement convexe ; marqué de points à peu près semblables à ceux de la tête ; d'un rouge roux, luisant ; marqué, vers les deux tiers de ses côtés d'une fossette étranglant un peu ces côtés et souvent unie ou presque unie à sa pareille, de manière à former un sillon transversal un peu arqué en devant. *Ecusson* petit ; en triangle à côtés plus ou moins curvilignes : d'un rouge roux, parfois obscur. *Elytres* sensiblement élargies jusqu'aux deux cinquièmes ou un peu plus de leur longueur, rétrécies ensuite en ligne courbe, obtuses ou obtusément arrondies à l'extrémité ; médiocrement convexes ; d'un vert bleu ou d'un bleu vert ; brillantes ; marquées de rangées striales de points, distinctes depuis la base, affaiblies et confuses postérieurement : la juxta-marginale creusée en sillon jusqu'au niveau de la moitié de la longueur des postépisternums. *Intervalles* plans : les alternes marqués de quelques points très-distancés. *Repli* creusé d'une fossette ou d'un court sillon subhuméral ; noté d'une rangée de points ; égal environ à la moitié de la largeur des postépisternums, vers la moitié de la longueur de ceux-ci, réduit à une tranche à partir du bord postérieur du troisième arceau ventral. *Dessous du corps* d'un rouge roux ou rouge jaune sous la tête et sur l'antépectus, d'un brun bleuâtre ou bronzé ou parfois tirant sur le fauve, sur les médi et postpectus, d'un roux fauve sur le ventre, mais souvent obscur sur les premiers arceaux. *Postépisternums* rétrécis en ligne presque droite d'avant en arrière à leur côté interne ; six fois au moins aussi longs qu'ils sont larges à l'extrémité ; offrant à la réunion de leur côté antérieur et de l'interne un angle peu ouvert. *Pieds* flaves ou d'un flave roussâtre. *Cuisses* subcomprimées, grêles ou peu renflées.

Cette espèce ne paraît pas rare en France. On la trouve principalement en automne et au printemps sous les écorces, et pendant l'hiver en battant les fagots laissés dans les bois.

Obs. Elle s'éloigne au premier coup d'œil du *S. planirostris* par sa tête et son prothorax entièrement d'un rouge roux et par ses élytres d'un bleu vert ; par les proportions de son rostre et par son labre plus obtus. Elle a plus d'analogie avec le *S. roboris*

avec lequel elle paraît avoir été confondue par quelques auteurs ; mais elle s'en distingue non seulement par sa tête entièrement rouge roux, mais encore par son rostre moins long, moins grêle, moins sensiblement renflé vers sa partie antérieure ; par ses antennes séparées des yeux par un espace moins grand ; par le dernier article de ces organes, d'un quart au lieu de trois quarts plus long que large ; par les cinq derniers articles plus courts que les six premiers au lieu d'être aussi longs ; par ses élytres offrant la rangée juxta-marginale creusée en sillon jusqu'au niveau de la moitié de la longueur des postépisternums.

ERRATA.

Page 23, ligne 10, *au lieu de* **L. lituratus**, *lisez* : **L. liturata**.

Obs. Dans quelques catalogues les noms spécifiques qui se rattachent au genre *Lissodema* sont mis au neutre, et ils le devraient être, en effet, si ce terme générique dérivait du grec το δέμα, *lien* ; mais ce mot ne semble avoir aucune signification. A l'exemple, de M. Curtis, créateur de cette coupe, nous adopterons donc le féminin.

ADDENDA.

Page 31, après genre Salpingus, *ajoutez* : (ILLIGER) GYLLENHAL.

OBSERVATION.

Quelques Catalogues placent le *Lissodema liturata* dans le genre *Laricobius* ; la manière de vivre de cet insecte, son faciès et ses divers caractères ne permettent pas, ce nous semble, de l'éloigner de nos ROSTRIFÈRES.

